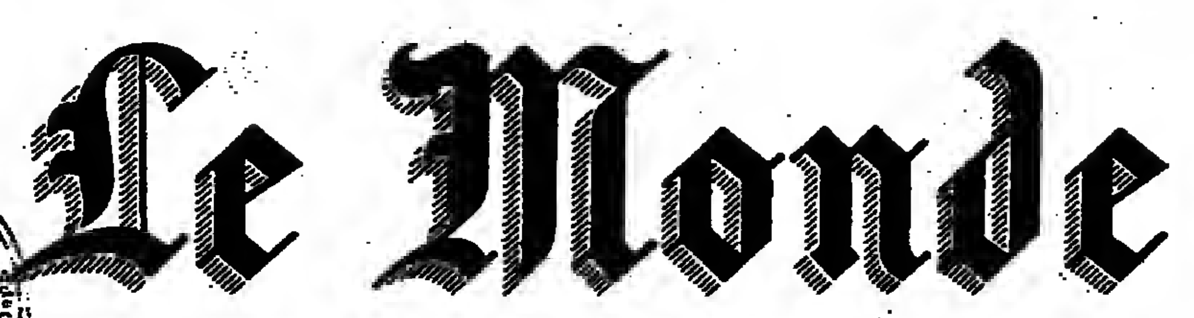
DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 1301 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 2 DÉCEMBRE 1986

Le paradoxe basque

On ne peut pas dire que les élections du dimanche 30 novembre au Pays basque aient contribué à clarifier une situation que les éditorialistes de la presse madrilène s'accordaient lundi matin à trouver « préoccupante ».

Certes, tous les partis en lice, à l'exception de la droite « espagnoliste » ont trouvé dans les résultats matière à se réjouir : le PSOE de M. Gonzalez devient le principal parti de la province, pour la première fois depuis l'instauration d'élections libres ; les nationalistes modérés conservent leur influence malgré la scission intervenue au sein du plus important parti basque, le PNV ; enfin, Herri Batasuna, la formation indépendantiste proche de l'ETA militaire, progresse en voix et en sièges...

Il n'empêche que le verdict des urnes suscite, une fois apaisées les clameurs de victoire, plus d'interrogations que de certitudes.

Fort de sa première place, le Parti socialiste entend bien jouer un rôle moteur dans la formation du prochain gouvernement de Vitoria. Mais M. José Maria Benegas, tête de liste du PSOE, parviendra-t-il à amener les nationalistes modérés à le rejoindre au sein d'une coalition ? Rien n'est moins sûr si l'on considère les divergences entre les positions socialistes et nationalistes qui se sont manifestées au cours de la campagne électorale. Les principaux points de désaccord portent en effet sur le rôle de la police autonome basque et sur l'enseignement de l'euskerra, la langue nationale, deux points sur lesquels l'opinion publique est particulièrement sensibilisée.

Autre inconnue : l'attitude que va adopter la formation nationaliste extrémiste Herri Batasuna. Jusqu'à présent, les élus de ce parti ont refusé de siéger au Parlement de Vitoria, contestant les institutions et jugeant insuffisante l'autonomie accordée aux provinces basques.

Or Herri Batasuna s'est déclarée prête à siéger « sous certaines conditions ». La présence de ses treize députés renforcerait certes le camp nationaliste mais rendrait plus délicate la formation d'un gouvernement d'union entre les socialistes et le PNV, le seuil de la majorité absolue étant alors relevé.

Mais la confusion politique issue du scrutin de dimanche ne devrait pas masquer un élément qui, à moyen terme, peut se révéler porteur d'évolution. On a remarqué avec intérêt et soulagement, à Madrid comme au Pays basque, que, pour la première fois, l'ETA militaire a laissé se dérouler les élections sans commettre d'attentats. Parallèlement, Txomin, un dirigeant de l'ETA réfugié en Algérie, avait explicitement appelé à voter pour Herri Batasuna.

Cela signifie-t-il pour autant que les « modérés » de l'organisation terroriste ont pris le dessus au sein de la direction de l'ETA militaire ? Il convient en la matière d'être prudent : le dernier attentat meurtrier revendiqué par l'organisation clandestine, qui a coûté la vie au gouverneur militaire de Saint-Sébastien, ne date que d'un mois et demi, et la longue histoire du conflit basque a montré que les trêves étaient bien fragiles...

(Lire nos informations page 8.)

Rebondissement de la crise à Washington

Les républicains demandent la convocation du Congrès

De retour à la Maison Blanche après quelques jours de vacances en Californie, le président Reagan fait face à une vive agitation parlementaire. Le chef du groupe républicain au Sénat, M. Dole, a proposé que le Congrès se réunisse dès cette semaine en session extraordinaire pour examiner les conséquences de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. D'autres voix se font entendre pour que soit nommé un procureur spécial indépendant, comme dans l'affaire du Watergate.

WASHINGTON
de notre correspondant

Visage crispé malgré quatre jours passés dans son ranch, M. Reagan a retrouvé, dimanche 30 novembre, une capitale de plus en plus secouée par les révélations sur le financement de la guérilla antisandiniste grâce aux ventes d'armes à l'Iran. En effet, l'une des principales figures de son propre parti, M. Robert Dole, chef de la majorité républicaine sortante du Sénat, a publiquement appelé M. Reagan à convoquer, dès cette semaine, le Congrès en session extraordinaire pour que soit désignée une commission d'enquête parlementaire spéciale.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

M. Chirac et la réforme de l'enseignement supérieur

Les étudiants se prononcent dans chaque université sur l'avenir du mouvement de contestation

Etablissement par établissement, étudiants et lycéens devaient se prononcer lundi 1er décembre sur l'avenir de leur mouvement, après les déclarations de M. Chirac et le renvoi de la loi Devaquet en commission. Toutefois, samedi, le collectif des étudiants avait décidé de maintenir la manifestation nationale prévue pour jeudi.

(Lire pages 13 à 15, les articles de B. FRAPPAT, P. JARREAU, J.-F. LACAN, B. LE GENDRE, R. SOLÉ et, page 2, « Débats ».)



Que veut M. Chirac ? Les points de la loi Devaquet contestés par les étudiants seront-ils simplement présentés différemment ou abandonnés ? On ne peut pas dire que l'intervention du premier ministre permette de répondre clairement à ces questions.

S'il s'est attaché à expliquer que l'esprit de la loi ne serait en rien modifié, les commentaires dont il a accompagné cette affirmation incitent plutôt à penser le contraire. Les droits d'inscription ? On pourrait très bien revenir à un tarif unique, si les étudiants y tiennent.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 13.)

Les tergiversations du pouvoir et de l'opposition en Pologne

Dépression d'automne à Varsovie

Situation incertaine en Pologne : si les armes de l'opposition semblent émoussées, le pouvoir, quant à lui, ne paraît pas avoir de prise sur la réalité. Ses projets tournent court, et l'avenir s'annonce chargé de graves difficultés, comme vient de le laisser entendre le premier ministre lors du congrès des syndicats officiels *(lire page 8)*.

VARSOVIE
de notre correspondant

Après des années d'efforts infructueux, le général Jaruzelski a-t-il fini par trouver la formule magique, la pierre philosophale de la normalisation, qui permettrait à la hiérarchie du parti de gouverner – enfin – tranquillement ? Jusqu'à présent, en tout cas, le premier secrétaire n'a que des raisons de se féliciter de la décision, pour une fois nette et sans bavure, prise au début de septembre : la libération des prisonniers politiques.

Certes, à ce geste audacieux, les dirigeants de Solidarité ont répondu par une audace plus grande encore : la constitution d'un « conseil provisoire » du syndicat, agissant au grand jour, c'est-à-dire violant en toute sérénité la « loi ». Mais depuis, plus rien, ou presque rien. Des avertissements – pour l'instant sans frais – adressés aux membres de ce conseil, qui sont tous d'anciens prisonniers politiques et d'anciens dirigeants clandestins connus pour leur détermination. Quelques manifestations – à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le 11 novembre dernier. Quelques condamnations aussi, mais à de simples amendes, en vertu de nouveaux articles adoptés entre-temps et qui permettent aux autorités de décriminaliser – si elles le souhaitent – certains délits politiques. Pas de quoi fouetter un chat, et à peine de quoi mériter une mention dans la presse occidentale.

Résultat : à la mi-novembre, la télévision de Varsovie a pu faire état d'un succès de taille. Pour la première fois depuis des années, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, n'avait pas été interrogé sur les activités de l'opposition.

Pourtant, « *Solidarité ne dort pas* », comme le proclame malicieusement une inscription brodée sur un oreiller offert à Zbigniew Bujak après sa sortie de prison. Elle ne dort pas, c'est vrai, mais elle ne rêve pas non plus. Si certains ont pu croire un instant que la libération des prisonniers politiques signifiait qu'à nouveau tout devenait possible, ils ont bien vite déchanté. Saluée, bien entendu, comme une victoire, cette libération a – aussi – créé une jolie pagaille. Ainsi le nouveau « conseil provisoire » de Solidarité a bien été formellement constitué par Lech Walesa, mais ce n'est plus un secret que le président du syndicat, en fait, ne souhaitait pas cette création. Ce n'est certes pas la première fois que l'électricien des chantiers de Gdansk applique le principe bien connu « *je suis votre chef, donc je vous suis* ». Mais force est de constater que pour l'instant l'activité de ce nouveau conseil semble bloquée, tandis que se manifeste à nouveau un autre organe de direction qu'on avait cru appelé à disparaître : la commission (clandestine) de coordination de Solidarité (TKK) qui, après s'être réunie en présence de M. Walesa, a publié une résolution ne faisant qu'à peine allusion au nouveau « conseil » et aux tentatives d'action « *au grand jour* ».

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 9.)



La mort de Cary Grant

Le gentleman-cabrioleur

L'acteur américain Cary Grant, d'origine britannique, est mort samedi 29 novembre à Davenport (Iowa) d'une congestion cérébrale. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Il a tourné plus de soixante-dix films avec les plus grands réalisateurs.

Un sans-faute. Mourir – vite – à quatre-vingt-deux ans, au moment où l'on s'apprête, tel un Narcisse triomphant, à donner un spectacle intitulé *Conversation avec Cary Grant*, lorsqu'on *est* Cary Grant, c'est la juste récompense d'un homme dont le charme désinvolte et l'égoïsme ingénu ont tissé si serrée la trame d'une vie en tout point réussie et la chaîne d'une carrière parfaitement accomplie qu'on ne peut plus les distinguer.

Mais, comme un arbre ne doit pas cacher la forêt, la fossette au menton d'Alexander Archibald Leach, né à Bristol dans une famille pauvre, ne doit pas dissimuler les dons incontestables de Cary Grant, mort à Hollywood dans la peau encore fraîche d'un milliardaire appétissant.

« *Jamais un acteur n'avait aussi bien porté l'habit dans des décors radieux* », a déclaré Charlton Heston. C'est un raccourci lumineux du « rêve américain » et de l'itinéraire de Cary Grant.

Collectionnant les partenaires de rêve et les épouses spectaculaires, sans y gagner le statut vulgaire d'un Barbe-Bleue en smoking, il fut, à la ville comme à l'écran, le séducteur misogyne, celui qui rend les armes, provisoirement, qui ne sera jamais qu'un mari de passage, un oiseau migrateur, un gentleman-cabrioleur.

De son adolescence d'acrobate et de jongleur dans les cirques, en Angleterre, il a conservé l'agilité sans ostentation d'un corps entraîné. Et si on l'a beaucoup vu courir en cinéma, et fuir des poursuivants déterminés, jusqu'au fameux avion de *la Mort aux trousses*, rarement l'a-t-on surpris essoufflé, décoiffé, abîmé.

Intact, inchangé, impeccable, il plaisait aux hommes comme aux femmes, il était idéal. Et eût été sans doute fort ennuyeux sans l'opacité hypnotique d'un regard très noir, qui jurait en douceur avec l'ensemble. Regard qu'en quatre films Alfred Hitchcock sut si bien exploiter, offrant à Cary Grant des rôles enfin ambigus, de faux coupables sans innocence...

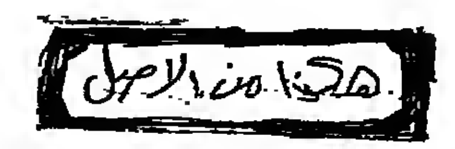
Lorsque ses cheveux furent devenus blancs, assez brusquement, en 1966, Cary Grant jugea qu'il devait divorcer une fois de plus. Du cinéma cette fois. A l'amiable. A l'aimable. Pour devenir un voyageur de commerce de luxe, représentant des parfums, des lignes aériennes, des hôtels...

La promenade du retraité magnifique aura duré vingt ans. Il restera dans les mémoires comme celui qui a su partir avant de commencer à vieillir. Elégant.

DANIÈLE HEYMANN.

(Lire page 22 l'article de JACQUES SICLIER.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 1[illegible] pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, [illegible] ; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Le renvoi en commission du projet de loi Devaquet a pour but de réduire la tension entre les étudiants, les lycéens et le gouvernement. Mais l'épreuve de la rue pèsera lourd sur le nouveau débat. Hélène Sabbah analyse les causes de l'inquiétude des lycéens et de leurs professeurs. Quant aux « choses vues » par Pierre Bourgeade, elles sont le reflet d'une société paradoxale.

Lassitude généralisée

La réapparition des grèves lycéennes est un révélateur du malaise qui affecte aussi les enseignants

par HÉLÈNE SABBAH (*)

EN tant que formateurs de futurs bacheliers, les enseignants du second cycle sont concernés à la fois par le projet Devaquet et la réforme Monory. Auront-ils, dans les années à venir, la possibilité matérielle de former, à un bon niveau, et dans de bonnes conditions, ceux à qui les universités (certaines le font déjà) imposeront des critères supérieurs à celui du bac ?

L'impossibilité de donner une réponse acceptable conduit à analyser les causes d'une lassitude généralisée et d'une inquiétude largement partagée. Car enfin :

– Comment accepter, sans ironie, l'affirmation qu'il n'y aura pas de réforme et l'officialisation simultanée de modifications qui risquent de passer sur l'enseignement secondaire comme une lame de fond ?

– Comment, sans se sentir nié, accepter le semblant de consultation qui a provoqué récemment des réunions en catastrophe pour que chacun *« donne son sentiment de responsable et de praticien »* (documents remis le 15 novembre pour une réponse à rendre le 20 novembre) ?

– Comment accepter sans inquiétude une réduction de l'horaire des élèves – bonne en théorie, – lorsqu'elle entraîne d'aberrantes disparitions de disciplines (sciences naturelles en seconde, seconde langue en première S, troisième langue en première littéraire, langues anciennes), des suppressions de postes et une surcharge de travail (plus de classes pour un même enseignant) ?

– Comment accepter sans amertume, après avoir passé un concours de recrutement dans une discipline (CAPES), de devoir en enseigner deux, ce qui revient : à considérer l'enseignant comme *a priori* polyvalent lorsqu'il s'est engagé sciemment et par goût dans une voie unique ; à dévaluer l'une *et* l'autre des disciplines en laissant croire qu'enseigner une langue vivante ou la littérature française, c'est la même chose, en niant ainsi la spécificité de la formation, celle de l'enseignant et celle de la discipline ?

– Comment accepter sans angoisse la charge de conduire, dans des conditions difficiles (elles le sont actuellement, le projet Monory les aggrave), une classe d'âge au baccalauréat (80 % en l'an 2000) sans admettre, inéluctablement, l'abaissement général du niveau et la dévaluation de ce qui reste la seule référence solide de l'enseignement secondaire ?

– Comment accepter de lourdes surcharges de travail (classes de trente-cinq à quarante élèves dans le second cycle, heures supplémentaires imposées, multiplication des bilans, analyses, réunions et recherches...) sans le moindre espoir d'une revalorisation de la fonction d'enseignant ?

– Comment accepter que certaines indemnités correspondant à un travail effectivement réalisé soient versées avec cinq ou six mois de retard parce qu'*« il n'y a plus d'argent dans les caisses »* ?

– Comment accepter, enfin, d'être les instruments d'une réforme dont la finalité à long terme n'est ni clairement ni officiellement précisée ?

Les grèves lycéennes avaient disparu depuis longtemps. Leur réapparition est un signe. De bas en haut, il y a décidément quelque chose qui ne va pas dans l'éducation nationale.

(*) Professeur de lettres.

Contradictions

La multitude rêve d'une vie « à l'américaine » qu'elle voudrait obtenir par des procédures « à la française »

Par PIERRE BOURGEADE (*)

LE 27 novembre, 16 heures. Je remonte le cortège étudiant, qui s'étend alors de Saint-Michel au carrefour Bac-Saint-Germain. Une chose me frappe. La fraîcheur. Fraîcheur des visages. Fraîcheur des sentiments. Ce n'est pas 68, ce côté hirsute et pandémonium. Ça ignore la revendication gauchiste, ça n'en veut qu'à l'humble Devaquet. Hier : *« Changer la vie ! »* Aujourd'hui : *« Devaquet au piquet ! »*

Palabre faite, ici et là, deux revendications dominent, exprimant deux peurs. Peur 1 : l'inégalité des diplômes délivrés. Il n'y aura donc de travail que pour les meilleurs. Avenir des autres : chômage. Peur 2 : l'augmentation des « droits » à acquitter. Monory dit : 800 F maxi, mais on sait que ces 800 F ne sont qu'une partie d'un tout. D'où : inégalité des diplômes par l'argent. Equations : argent, meilleurs diplômes, travail. Moins d'argent, moins bons diplômes, chômage. Carrefour Bac-Saint-Germain, deux rangs de CRS. La tête du cortège vient au contact. Contact bon enfant d'abord, puis houleux. Dans le premier temps, les jeunes scandent un slogan que je n'avais encore jamais entendu : *« CRS ! Vos enfants aussi sont lycéens ! »*, *« CRS ! Vos enfants aussi sont lycéens ! »*

Par ce cri, la foule étudiante explique comment la société française a fini par digérer la révolution, de la Commune à 68. Pendant un siècle, le prolétaire avait engendré le prolétaire. Depuis 68, la digestion est faite. Le fils d'OS devient instit. Le fils de paysan, garde mobile. Le fils de CRS, étudiant. Il sera médecin, prof. Le prolétariat disparaît. Il fond littéralement dans la société embourgeoisée, comme l'iceberg fond dans les eaux tièdes (conséquence, le Parti communiste fond avec lui : c'est une autre face de l'histoire). La confrontation actuelle cortège-CRS, autrement dit contestation-Etat a donc quelque chose d'irréel : tous bourgeois.

Tous en jeans

Ce qui frappe, chez ces jeunes, outre leur fraîcheur, c'est comment ils sont habillés : *tous en jeans*. La multitude montre comment une part de l'industrie française (l'industrie du vêtement, dans cet exemple) a été frappée à mort par l'identification de la jeunesse au modèle culturel américain, et comment cette multitude nourrit, par son choix, donc par ses achats, l'ogre qu'elle dénonce. Il n'y a pas que les jeans. Il y a les blousons, les sacs, les cigarettes, les appareils de photo, les walkmans, les motos, la musique, en un mot le « look » : l'image de soi et du monde. Plus rien n'est d'origine. Tout, absolument tout, vient du complexe anglo-saxon-japonais, désormais fournisseur du rêve culturel, et des produits qui matérialisent ce rêve.

Le drame est là. La multitude rêve d'une vie « à l'américaine » qu'elle voudrait obtenir par des procédures « à la française ». Elle crie son individualité, son désir de liberté, son besoin d'un nouveau monde (né de l'intervention, de la compétition, de l'élitisme), elle exige l'égalitarisme, le nivellement, les garanties.

Dans son innocence, elle reflète, sans même s'en douter, la société française tout entière (majorité et opposition confondues), société de fonctionnaires, de subventionnés et d'assistés, engluée dans les « rentes » de toutes sortes, incapable de suivre le monde qui va de l'avant.

En cela, l'imposante manifestation du 28 novembre laisse sur une impression de pessimisme. Tandis que nos universités font grève avec pour mot d'ordre : « Egalité », Princeton, Harvard, Yale, Columbia, Berkeley (fortes de leurs différences, et prétendant chacune former l'élite de l'élite, ce que le monde sait), sont au travail.

(*) Ecrivain.

COURRIER DES LECTEURS

Nous n'entrerons pas dans la carrière

La grève de l'enseignement supérieur qui, née dans les universités parisiennes, s'est étendue à tout le territoire, n'a pas été le fait d'un quelconque syndicat d'étudiants proche de l'opposition parlementaire. Elle n'a pas été due, non plus, aux seules dispositions du projet de loi Devaquet, que le désir d'apaisement de son promoteur pourrait aboutir à vider totalement de sa maigre mais contestable substance. La volonté, certes encore confuse d'une majorité d'étudiants et de lycéens de classes terminales, est d'exprimer leur angoisse face à l'avenir. La grève générale a permis d'être entendue, les manifestations tiennent lieu d'exutoire.

Le moment est en effet venu pour les 18-25 ans de dénoncer les contradictions de la classe politique qui, à droite comme à gauche, fixe pour but au système scolaire national d'amener 80 % des effectifs d'une classe d'âge au baccalauréat, alors que nul n'ignore dans le même temps la difficulté qu'il y a à trouver un emploi avec ce seul diplôme en poche. Chacun de ceux qui après quatre, cinq, voire dix ans d'études supérieures, se trouvent obligés d'accepter – quand il leur en est proposé – des emplois pour lesquels ils sont normalement surqualifiés, savent ce qu'on doit entendre par « inflation des diplômes ». A quoi bon devenir médecin, architecte ou professeur pour ne jamais entrer dans la « carrière » à laquelle on a pourtant tout sacrifié ?

CHRISTOPHE SANSON,
étudiant en doctorat de droit
à l'université de Paris-I
(Panthéon-Sorbonne).

De la politique sans le savoir

En guise d'analgésique, M. Monory ressasse deux petites phrases qui en disent long quant au rictus qui les accompagne souvent. Ces deux petites phrases sont : « je ne fais pas de politique, je ne suis pas un violent »... ; « cette loi ne change rien, ça existe déjà »...

Un ministre qui ne fait pas de politique, ne s'occupe donc pas des affaires de la cité ! Quel est donc son ministère ? Flou artistique : le pragmatisme mon cher ! Au fait, si une loi ne change rien, à quoi sert-elle ?

Le ministre de l'éducation fait le bonasse, mais sous la table les pieds s'agitent et gare à ceux d'en face !

Quelle amabilité pour les instituteurs de s'entendre dire à la télévision qu'ils font de la pédagogie sans le savoir, comme M. Jourdain (...) !

Que de prévenance dans la suppression de plusd de 1 600 détachements auprès d'associations périscolaires dont la démonstration de leur utilité n'est plus à faire !

Quel courageux service rendu aux étudiants que de leur fermer un peu plus l'accès à l'instruction ! Ce qui les attend est du style : « avec tel bac vous devez entamer telles études. Ce qui vous intéresse ne nous intéresse pas ». Combien de médecins vont devoir être rayés de l'ordre pour avoir un bac littéraire ?

Le ministre de l'éducation ne ferait-il pas de la politique sans le savoir comme d'autres font de la prose ?

H. COUSSEAU
(Marseille).



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

LU

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'IDÉE D'UNIVERSITÉ *d'Alain Bienaymé*

L'enjeu de luttes politiques

A qui n'aurait suivi que de loin l'évolution de l'institution universitaire dans le dernier quart de siècle, Alain Bienaymé propose un raccourci, où je reconnais tout à fait ce que j'ai vécu, d'une période qui fut décisive pour notre enseignement supérieur : il note fort justement que peu d'institutions ont connu en un si court délai aussi profonde transformation. L'ampleur du changement explique le décalage entre l'image qui persiste dans l'opinion et les réalités. Affrontées à ces bouleversements, les universités ont fait preuve d'une capacité d'adaptation et déployé une faculté d'initiative qui ne le cèdent pas à celles des organismes les plus efficaces.

Je partage son sentiment que l'année 1976, pour plusieurs raisons concourantes, a marqué une césure et porté un coup d'arrêt à l'apprentissage par les universités de leur jeune et fragile autonomie. Depuis, elles sont devenues l'enjeu de luttes politiques qui les dépassent, un objet symbolique de l'affrontement droite-gauche ; les deux moitiés de la France, exploitant les connivences qu'elles trouvent au cœur de l'institution, faute de pouvoir agir sur les réalités qui leur résistent et modifier la conjoncture, s'en prennent, au lendemain de chaque consultation électorale, au statut de l'enseignement supérieur : les universités comme la télévision font les frais de nos divisions idéologiques.

Alain Bienaymé met en évidence le problème relativement nouveau que pose à l'Université la diversité croissante de ses finalités, du fait de la société qui lui assigne de nouvelles missions sans les hiérarchiser ni lui allouer les moyens supplémentaires qui correspondraient à l'extension de ses fonctions. Je retrouve en particulier sous sa plume l'expression d'une inquiétude qui me tenaille depuis longtemps, à propos de l'écartèlement entre la préparation à la vie active et à un métier et la mission permanente de toute université, qui consiste dans l'éducation du jugement, la formation du sens critique, le développement de la réflexion et l'enrichissement d'un savoir par nature désintéressé.

Peu d'intérêt pour cette mission

En dépit d'une réputation plus flatteuse que méritée, l'opinion en France ne s'est jamais beaucoup intéressée à cette dernière mission : elle a toujours réservé sa préférence à la formation professionnelle : à preuve la faveur accordée traditionnellement aux écoles. L'explosion démographique qui a dirigé un million d'adolescents vers l'enseignement supérieur puis l'impact de la crise économique ont transformé ce qui n'était qu'une inclination en impératif social. Le risque est grand que ne se rompe tout à fait l'équilibre entre les tâches. La référence à l'idée d'université, qui fournit au livre son titre, signifie pour Alain Bienaymé le refus de sacrifier le long terme aux nécessités du moment et de subordonner la mission essentielle de tout enseignement supérieur aux besoins immédiats faute de quoi l'Université ne serait plus qu'une école professionnelle et la société tout entière une vaste entreprise.

Puisse la lecture de ces pages retenir l'attention et susciter la réflexion de tous ceux qui auront à se prononcer sur le statut des universités ! Elles suggèrent que l'ampleur du problème est telle que sa solution ne dépend pas du succès de quelques expériences élitistes. Elles dénoncent aussi l'illusion qu'il suffise d'un changement de statut : ce n'est pas d'une loi de plus que nos universités ont besoin. Sauf si les pouvoirs publics sont sincèrement résolus à leur donner, enfin, l'autonomie qui leur permettra d'exercer leur responsabilité, et si la société ne leur refuse pas l'estime que mérite la fonction qui leur incombe en propre.

RENÉ RÉMOND.

★ *Economica*, 328 p., 125 F.

L'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran

Téhéran : les critiques se multiplient contre M. Rafsandjani

L'affaire des livraisons d'armes américaines à l'Iran n'a pas seulement *« jeté le trouble »* à Washington, ce dont s'est réjoui ouvertement le hodjatoleslam Rafsandjani, mais a également failli coûté à ce dernier son poste de président du Majlis (le Parlement). Il ressort, en effet, des informations parvenues de Téhéran, que les huit députés qui, au début de novembre, avaient sommé le gouvernement de s'expliquer sur ses contacts avec Washington, avaient pour objectif essentiel de mettre M. Rafsandjani en minorité au Parlement.

Les huit députés s'étaient assurés, avant de déposer leur question écrite, le concours de la majorité des députés du Majlis. Ils avaient obtenu l'accord aussi bien d'une bonne partie des députés PRI, majoritaires au Parlement, que de ceux groupés autour du journal *Resalat* (droite religieuse conservatrice) et des représentants favorables à la politique de l'ayatollah Montazeri (dauphin désigné de l'iman Khomeiny).

Il était donc quasi certain que si les huit députés avaient maintenu leur question écrite, M. Rafsandjani aurait été mis en minorité au cours du débat qui aurait suivi la réponse du gouvernement et aurait été contraint de présenter sa démission. C'est précisément pour éviter une telle éventualité que, sortant de son silence, l'imam Khomeiny, tout en condamnant les Etats-Unis, avait décerné, le 20 novembre, en s'adressant à des familles de « martyrs », un *satisfecit* presque sans réserve au président de Majlis. En même temps, il avait menacé de ses foudres ceux qui critiquaient ce dernier, allant jusqu'à les assurer de vouloir diviser la nation, de comploter contre la République islamique et d'agir contre l'Islam.

C'est à la suite de cette grave mise en garde que les huit députés sont revenus sur leur initiative et ont retiré leur question écrite. L'agitation contre le numéro deux du régime s'est cependant poursuivie sous forme de tracts et de pamphlets, et parfois de manifestations dans les rues, dirigés contre ceux qui avaient pris l'initiative du voyage, en septembre, de M. McFarlane à Téhéran. Parmi les textes distribués, le plus percutant est celui rédigé par le MLI (Mouvement de libération de l'Iran), présidé par M. Mehdi Bazargan, qui fut le premier chef de gouvernement de la République islamique. M. Bazargan avait été, comble de l'ironie, obligé de démissionner de son poste de premier ministre, le 6 novembre 1979, parce qu'il avait engagé à Alger des contacts avec M. Zbigniew Brzezinski – mais au vu et au su de tout le monde, – qui occupait alors les fonctions de conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale.

Dans sa déclaration, M. Bazargan critique sans ambages (sous le titre « L'histoire du colt et du cake », référence au cadeau que M. McFarlane avait offert aux Gardiens de la révolution à l'aéroport de Téhéran), le comportement de M. Rafsandjani, dont les explications, souligne-t-il, *« ont augmenté la confusion au lieu d'éclairer la vérité »*. L'ancien chef du gouvernement met en cause la visite même de M. McFarlane.

Une déclaration de M. Bazargan

Il affirme sa conviction que M. Rafsandjani n'aurait soufflé mot de toute cette affaire si des révélations intempestives n'avaient pas été faites à ce sujet à l'étranger par l'hebdomadaire libanais *Al Shiraa* (pro-syrien). Il ajoute que le chef de la diplomatie de Téhéran, M. Ali Akbar Velayati, a affirmé n'avoir entendu parler du voyage de M. McFarlane que plusieurs semaines après son séjour à Téhéran. Il révèle que le chef du gouvernement, M. Meir Hossein Moussavi, a affirmé, au cours du conseil des ministres du 5 novembre, qu'il était contre tout contact et négociations avec les Etats-Unis qui se dérouleraient en dehors du cadre des accords d'Alger (qui ont mis fin à l'affaire des otages de l'ambassade américaine à Téhéran), et de celui institué par le tribunal d'arbitrage de La Haye pour résoudre les litiges concernant le contentieux irano-américain. *« Il s'avère donc*, poursuit M. Bazargan, *que seul un nombre limité de dirigeants iraniens sont au courant de ce qui s'est réellement passé, et on est en droit de se demander pourquoi le peuple iranien et ceux qui font le sacrifice de leur vie en se jetant sur les champs de mines n'ont pas le droit de connaître toute la vérité. »*

M. Bazargan met aussi en question le rôle primordial joué par M. Rafsandjani dans les affaires du pays. *« Quand un Etat*, écrit-il, *a un président de la République, un premier ministre, un chef de la diplomatie, qui sont tous membres d'un parti qui est majoritaire dans le pays et jouissent de l'entière confiance du guide de la révolution, de quel droit le président du Parlement intervient-il dans les affaires qui ne relèvent pas du législatif et de sa propre compétence ? Il s'agit d'une pratique contraire à la Constitution et au serment qu'a prêté M. Rafsandjani en tant que député et en tant que président du Parlement. Cela veut dire que le pouvoir se trouve entre les mains de celui qui n'en porte pas la responsabilité. »*

JEAN GUEYRAS.

Washington : les républicains demandent la convocation du Congrès

(Suite de la première page.)

Cette demande a fait sensation : ce serait la première fois depuis 1948, sous la présidence de Harry Truman, que les élus seraient ainsi appelés à siéger extraordinairement. La commission spéciale qu'ils mettraient alors en place serait l'exacte réplique de celle qui avait été créée pendant l'affaire du Watergate.

« C'est une nouvelle idée que nous n'avons simplement pas eu le temps d'examiner », a prudemment déclaré le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, alors que les démocrates (qui constituent la nouvelle majorité sénatoriale depuis les élections du 4 novembre) se donnaient les gants de ne pas vouloir, eux, bousculer le mouvement. La convocation d'une session extraordinaire susciterait *« une atmosphère d'hystérie et de crise »*, a ainsi estimé leur futur chef de file, le sénateur Robert Byrd, qui s'est en revanche prononcé en faveur non seulement d'une commission spéciale mais aussi de la nomination – comme pendant le Watergate – d'un procureur spécial chargé de mener l'enquête en dehors de l'autorité du département de la justice.

Cette dernière proposition semble avoir de grandes chances d'être retenue car le malaise ne cesse de grandir en raison de la situation ambiguë de M. Edwin Meese. Comme ministre de la justice, l'attorney général a en effet, pour l'instant, l'entière responsabilité de l'établissement des faits, alors qu'il est un des plus proches amis de M. Reagan et que c'est lui qui avait donné le feu vert juridique au décret secret par lequel le président avait, en janvier dernier, autorisé les ventes d'armes à la République islamique.

Des documents détruits

Le malaise est d'autant plus grand que, alerté dès le 20 novembre sur la possibilité d'un reversement aux « contras » des bénéfices de ces ventes d'armes, le département de la justice n'avait fait placer sous scellés les dossiers du lieutenant-colonel North que le mardi 25 le jour même où le président annonçait le limogeage de l'homme officiellement désigné comme unique cerveau de toute cette opération. Or, entre-temps, le lieutenant-colonel aurait détruit plusieurs documents d'importance.

Parallèlement, les commissions et sous-commissions des deux Chambres rivalisent dans l'organisation d'auditions sur l'affaire et convoquent à tour de bras, et sur un ton de plus en plus menaçant, tous les témoins possibles. Une mécanique a commencé à tourner d'elle-même dont plus personne ne peut dire où elle s'arrêtera.

Seul M. Reagan pourrait arrêter les frais en venant présenter au pays, comme l'en pressent à l'unisson démocrates et républicains, les faits et tous les faits.

« Quarante-huit heures pour agir »

« Vous avez quarante-huit heures pour agir ou la partie sera perdue », lui a, par exemple, publiquement lancé, dimanche, M. Patrick Moynihan, sénateur démocrate de New-York, mais M. Reagan n'en paraît pas, pour l'instant, convaincu.

Lundi, le magazine *Time* publie ainsi une stupéfiante interview du président dans laquelle, sur un ton d'écolier accusant son voisin, il désigne – sans les nommer – les Israéliens comme seuls responsables des versements de fonds à la guérilla antisandiniste. *« Ils gonflaient les prix* (demandés aux Iraniens) *et plaçaient apparemment l'argent sur des comptes en banque des dirigeants des contras* (auxquels) *ce n'est pas nous qui avons fait passer l'argent. C'est un autre pays. »*

Cette information n'empêche pas M. Reagan de dire que la *« seule critique »* qu'il fasse au lieutenant-colonel North *(« un héros national »)* est de ne pas l'avoir *« informé de tout »*. Pour le reste, le président se montre on ne peut plus combatif. Le Congrès ? *« L'agitation n'*(y) *a rien d'inhabituel* (et) *cela ne va pas paralyser le gouvernement. »* La presse ? *« Tout cela se ramène à un grand degré d'irresponsabilité de* (sa) *part* (...). *Ce qui me fait grimper aux murs est que ce n'était pas un échec jusqu'à ce que la presse reçoive ce tuyau de ce torchon de Beyrouth. Je leur ai dit que la publicité pourrait détruire l'affaire et faire tuer des gens. Ils y sont allés droit. »*

« Je dois dire que j'ai un goût d'amertume et de colère dans la bouche », dit encore M. Reagan en décrivant *« les requins qui font des ronds dans les eaux ensanglantées »*. Et il conclut : *« Franchement, je pense qu'au fur et à mesure que la vérité sortira, les gens verront que ce que nous essayions de faire était juste. Je ne vais pas reculer. Je ne vais pas me faire tout petit. Je vais aller de l'avant. J'ai beaucoup de choses à faire dans cette fonction. »*

Un train de retard

Cette interview a été recueillie mercredi dernier. L'état d'esprit présidentiel a-t-il changé depuis ? Peut-être, puisque M. Reagan a crié dimanche aux journalistes, sous les réacteurs de son avion : *« Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour découvrir la vérité et nous la rendrons alors publique. »* Pour l'instant, le président a au moins un train de retard, puisque la seule chose qu'il devait faire ce lundi était de mettre au courant la commission d'enquête sur le fonctionnement du Conseil national de sécurité.

Lorsqu'il avait fait annoncer, la semaine dernière, la composition de cette commission, le monde politique avait favorablement réagi, mais l'initiative semble dérisoire aujourd'hui. *« Je ne veux pas croire (...) qu'un secteur très important de la politique étrangère américaine était effectivement dirigé par un lieutenant-colonel »*, déclarait, dimanche, le sénateur Dole, tandis que, sur une autre chaîne de télévision, le sénateur Lugar, républicain lui aussi et président sortant de la commission des affaires étrangères, ajoutait : *« Le pays doit être gouverné »*, le président *« doit prendre les rênes comme vient de le faire Mme Aquino »*.

L'allusion au remaniement auquel vient de procéder la présidente philippine était limpide.

BERNARD GUETTA.

Israël affirme tout ignorer des transferts en faveur des « contras »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Certains Israéliens savaient-ils ? Etaient-ils au courant du financement clandestin de la guérilla antisandiniste au Nicaragua grâce aux bénéfices des ventes d'armes à l'Iran ? Vue d'ici, l'affaire des livraisons secrètes au régime de Téhéran tourne maintenant autour de cette question-clé.

La position du gouvernement est claire : Israël ignorait tout des tractations financières ayant profité aux « contras ». Plus précisément, indique-t-on à Jérusalem, les autorités ont eu connaissance des transferts en question quelques heures seulement avant qu'ils ne deviennent publics. Au cours d'un déjeuner avec le comité des directeurs de journaux, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, est revenu sur cet aspect de l'affaire, en soulignant qu'*« aucun dollar n'avait transité entre des mains israéliennes »*.

« Nous avons envoyé des armes américaines à une adresse qui nous avait été donnée, a déclaré M. Shamir. *En retour, les acheteurs ont envoyé l'argent payé pour ces armes à une adresse fournie par les Américains. Il ne fut absolument pas question de réaliser le moindre profit. L'implication d'Israël dans cette opération concernait de faibles quantités d'armes, ne pouvant en rien influer sur le cours de la guerre. Nous avions été contactés par un responsable de l'administration américaine hautement autorisé et dont je ne peux révéler l'identité »*.

Les protagonistes israéliens de l'opération, notamment MM. David Kimche, ancien directeur général du ministère des affaires étrangères, et Amiram Nir, conseiller du premier ministre pour les problèmes de terrorisme, ont suivi à la lettre les instructions ministérielles, laisse-t-on entendre ici, et n'ont pris aucune initiative personnelle. Ils ne firent qu'exécuter fidèlement ce qu'avait décidé le triumvirat Pérès-Shamir-Rabin. Israël, ajoute-t-on, ne pouvait pas ne pas croire que toute l'opération avait l'assentiment total de M. Reagan. *« Lorsqu'un haut personnage de l'administration américaine vient vous trouver avec un plan d'action détaillé*, note une source citée par le *Jerusalem Post*, *vous en déduisez nécessairement qu'il est couvert par le président. »*

On souligne dans les milieux gouvernementaux qu'Israël n'aurait jamais pris le risque de s'aliéner un Congrès américain hostile au soutien financier des « contras » et largement favorable à l'Etat juif, en se faisant complice d'une opération visant à le court-circuiter. L'ennui dans tout cela, c'est que les enquêteurs américains doutent fortement que les marchands d'armes ou les intermédiaires engagés dans la *« contraconnection »* aient pu aller de l'avant sans avoir reçu le feu vert préalable de leurs gouvernants. Pour la première fois dimanche, le cabinet israélien dans son ensemble a été informé par le trio Pérès-Shamir-Rabin. Rien n'a filtré de ce conseil des ministres, au terme duquel le porte-parole du gouvernement a qualifié de *« sans fondement »* toutes les informations circulant actuellement sur le rôle d'Israël dans les transactions irano-américaines.

Un homme d'affaires parle

Un personnage-clé, en revanche, a rompu le silence. Il s'agit de M. Yaacov Nimrodi, soixante ans, ancien attaché militaire israélien à Téhéran sous le règne du chah, officier du Mossad, devenu un marchand de canons prospère installé à Londres et à New-York. Dans une déclaration solennelle en sept points au quotidien *Haaretz* – en forme de plaidoyer *pro domo*, – M. Nimrodi relate les circonstances de son implication dans une affaire dont il fut, côté israélien, l'un des maillons essentiels.

Il assure d'abord n'avoir conclu aucun contrat, direct ou non, avec l'Iran depuis l'avènement de l'imam Khomeiny. Confirmant ensuite que l'idée d'un marchandage armes-otages avait bien été lancée à Jérusalem, M. Nimrodi poursuit : *« Après l'enlèvement d'otages américains, une réunion eut lieu dans le bureau d'un haut responsable gouvernemental israélien au cours de laquelle on suggéra d'utiliser mes contacts avec certains éléments à Téhéran pour examiner s'il y aurait un moyen d'obtenir la libération de ces otages. J'ai agi comme on me l'avait demandé et en coopération avec d'autres. Il en résulta la libération de Benjamin Weir le 19 septembre 1985. Les circonstances de cette libération ont été décrites avec exactitude par M. Reagan lorsqu'il indiqua que les livraisons d'armes approuvées par lui remplissaient à peine un avion. J'ai agi en tant qu'émissaire national sans recevoir aucune rémunération. Après la libération de Benjamin Weir, les Américains ont sans doute conclu qu'ils pouvaient poursuivre leurs efforts sans mon aide. (...) Ma seule récompense fut la gratitude que m'exprimèrent MM. Pérès et Rabin. »*

C'est le mutisme des autorités qui a incité M. Nimrod, à parler, tout comme M. Al Schwimmer, autre intermédiaire dont le nom est toujours cité dans cette affaire. Président-fondateur de la Société des industries aéronautiques d'Israël – laquelle produit notamment le chasseur-bombardier Kfir, – ami personnel de M. Pérès, M. Schwimmer aurait souhaité que le gouvernement clarifie les choses et le *« dédouane »* en expliquant le rôle qu'on lui avait fait jouer.

Quoi qu'il en soit, MM. Shamir et Pérès affirment attendre la conscience tranquille l'arrivée prochaine d'un groupe d'enquêteurs du FBI. On souligne dans l'entourage du premier ministre que ni l'un ni l'autre n'ont *« rien à cacher »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Selon le « New York Times »

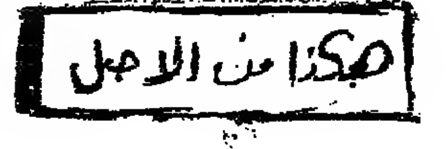
L'Arabie saoudite serait impliquée

Selon le *New York Times*, l'Arabie saoudite aurait joué un rôle important non seulement dans les ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran, mais aussi dans la fourniture de fonds et d'équipements militaires aux rebelles antisandinistes au Nicaragua. L'un des intermédiaires dans ces opérations aurait été le milliardaire saoudien Adnan Khashoggi. En favorisant ces transactions, Ryad aurait voulu renforcer ses relations stratégiques avec Washington et ouvrir un dialogue avec l'Iran.

Plusieurs banques en Europe et en Arabie saoudite ayant des liens avec les milieux dirigeants de Ryad auraient mis des fonds à la disposition de M. Khashoggi, à la demande du lieutenant-colonel North.

Outre M. North, M. Khashoggi aurait eu des contacts avec le général Richard Secord, qui a occupé des fonctions au Pentagone jusqu'en 1983, et un homme d'affaires iranien du nom de Albert Hakim. A partir du début de 1984, il aurait travaillé en étroite collaboration avec un certain Charles Tyson, un ancien collègue du colonel North au Conseil national de sécurité. M. Tyson aurait introduit l'homme d'affaires saoudien auprès de M. McFarlane, l'ancien conseiller de M. Reagan, s'est rendu à Téhéran en mai à bord d'un avion rempli d'armes.

L'Arabie saoudite a démenti, samedi, toute participation aux livraisons d'armes américaines à l'Iran, et le fait que M. Khashoggi ait agi en relation avec les autorités.



Afrique

CAMEROUN : les grincements de la coopération

Quand les « cousins » sont jugés un peu envahissants...

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

Une villa blanche, cossue, dans le centre-ville. Autour de la piscine, quelques fauteuils de jardin. Repas camerounais, arrosé de vin de Bordeaux. Les convives, deux hauts fonctionnaires et deux hommes d'affaires, ont dépassé la cinquantaine. Leur discours est le même : *« Nous sommes les derniers remparts de la France en Afrique. Beaucoup de nos jeunes cadres ont été formés ailleurs qu'en France : c'est à eux que vous aurez affaire. Les mentalités changent. Il faudra bien qu'un jour la France nous considère comme des partenaires à part entière. Croyez-moi, nous sommes en train de nous y employer : la France n'est plus notre seul interlocuteur. Pendant longtemps, vos entreprises ont eu ici une situation de monopole. Pas un contrat, pas un marché n'échappait aux intérêts français. Il faut que vous vous persuadiez que le temps est révolu où on déroulait le tapis rouge pour n'importe lequel de vos ministres. Tel ou tel homme d'affaires se rendant chez un ministre et lui disant tout de go : « Si » vous m'obtenez ce marché, je sau- » rai vous témoigner ma reconnais- » sance », ce sont des pratiques qui ne sont plus admissibles. Les jeunes générations ne supportent plus votre arrogance, votre volonté de faire du Cameroun votre « chasse gardée ».*

Point de vue marginal ? Ces quatre hommes ne sont ni des « progressistes » ni des opposants politiques au président Paul Biya. Certes, dans sa grande majorité, la population camerounaise, notamment rurale (65 %), reste très attachée à une étroite coopération avec la France. Il n'empêche : même si les relations franco-camerounaises n'ont jamais été faciles, un malaise existe. Car ce discours reflète des convictions qui sont partagées au plus haut niveau de l'Etat.

Contrairement à ce que pensent les dirigeants camerounais, un faible écho a été donné en France à l'« affaire Tillier », du nom de ce reporter du *Journal du Dimanche* appointé par les services de la Sûreté nationale camerounaise, notamment pour surveiller les agissements de l'ancien président Ahmadou Ahidjo (*le Monde* du 12 juillet). Pendant un mois, les médias camerounais, ainsi que tout l'appareil du parti, se sont mobilisés. Des dizaines de motions de *« soutien »* ont été adressées au président Biya. *« La présence française*, écrivit alors le journal *le Libéral*, *« n'arrive toujours pas à se dégager des relents de paternalisme, voire d'arrogance et de mépris »*. En réalité, cette affaire, outre qu'elle a permis un réflexe d'unanimisme autour du président, constitua une excellente occasion pour Yaoundé de réaffirmer une volonté de non-alignement... à l'égard de Paris.

Qu'il s'agisse des visites du président Biya en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale, ou du séjour de l'ancien premier ministre israélien Shimon Pérès au Cameroun, à chaque fois le message fut le même : le Cameroun n'est pas la *« chasse gardée »* d'un *« certain pays industrialisé »*. Au-delà de cette allusion – transparente – à la France, M. Biya a vivement encouragé la coopération bilatérale et les investissements privés dans son pays. Comme il était prévisible, la France a peu apprécié cette volonté de diversification.

Le constat ne vaut pas seulement pour le Cameroun : Paris ne sait pas toujours prendre la mesure de la montée des sentiments nationalistes en Afrique, et de ce qu'ils impliquent. Les autorités de Yaoundé emploient, il est vrai, les grands moyens : la presse locale privilégie manifestement les dons ou projets de coopération émanant d'autres partenaires que la France. L'Allemagne notamment, ancienne puissance colonisatrice, bénéficie d'un préjugé extrêmement favorable. De leur côté, les industriels français mettent en cause la propension de l'administration à fausser le jeu de la concurrence en utilisant, à leur détriment, la pratique des *« appels d'offres restreints »*.

> *Fini, pour la France, le temps de la « chasse gardée » ! Yaoundé fait tout désormais pour diversifier ses relations...*

La présence israélienne

Outre le souci – bien compréhensible – du Cameroun de ne pas dépendre d'un seul partenaire, les autorités de Yaoundé n'ont pas oublié l'attitude, jugée ambiguë, de Paris au moment de la tentative de coup d'Etat d'avril 1984 (1). Aussi n'est-ce pas un hasard si Israël dirige (avec environ vingt-cinq conseillers militaires) et équipe entièrement les quelque huit cents hommes de la garde présidentielle, supervisant également la protection rapprochée de M. Biya, ainsi que le bataillon parachutiste de Koutaba, unité d'élite de l'armée.

La coopération avec Israël est à la fois militaire (deux avions de transport Arava ont été achetés, et Yaoundé envisage l'acquisition de huit intercepteurs Kfir) et commerciale. Les plus grands groupes israéliens sont présents au Cameroun, notamment dans les secteurs des BTP et de l'agro-industrie. Si la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, le 26 août dernier, était attendue, en revanche le luxe d'égards accordé à M. Shimon Pérès a surpris, tout comme le vif intérêt porté par M. Biya au judaïsme, dont témoignent ses entretiens avec le rabbin israélien Léon Ashkenazi. Ce faisant, le président camerounais a pris le risque de s'aliéner les sympathies du monde arabe, et surtout d'irriter la majorité musulmane de la population.

Volontairement absent des sommets franco-africains (son bilinguisme n'explique pas tout), pro-occidental mais prudemment non aligné, le Cameroun n'a jamais eu, sur le continent noir, l'influence que lui aurait pourtant autorisée son poids économique et sa réputation de pays « sage ». Une acceptation à se rendre en visite officielle à Jérusalem, un voyage à Washington, un autre à Bonn, une volonté maintes fois réaffirmée de renforcer les liens avec ces différents pays, il n'en faut pas plus, aux yeux de certains diplomates, pour estimer que le chef de l'Etat s'est « marqué » ostensiblement, sans qu'une telle orientation entraîne d'évidents bénéfices sur le plan commercial, tout en provoquant la méfiance, voire l'irritation, des milieux français. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

« Une érosion lente mais continue » : tel est le constat dressé par les spécialistes, à propos des positions commerciales françaises au Cameroun. Si la France reste le premier fournisseur, le premier client et aussi le premier investisseur étranger (67 % des capitaux non camerounais en 1985), elle subit néanmoins les effets d'une concurrence internationale d'autant plus rude qu'elle est encouragée par les autorités. En termes de « parts de marché », le repli est sensible, bien que, avec 42,2 % du marché, la France reste largement en tête (le Japon se situe au second rang, avec 8,4 % du marché). Bien souvent, les autres partenaires du Cameroun (Japon, Allemagne fédérale, Italie, Etats-Unis, Canada) offrent des conditions de financement beaucoup plus intéressantes que celles proposées par les institutions financières françaises. Il est vrai que pour le Canada et l'Allemagne fédérale, le Cameroun est le *« pays cible »* par excellence en Afrique subsaharienne.

Le retrait des banques américaines

Il y a parfois, dans certains milieux camerounais, une sorte d'aveuglement à cet égard. Si les Américains ont vendu une cinquantaine de blindés Cadillac au Cameroun, et si la firme ouest-allemande Dornier a construit la base aérienne de Garoua, il faut aussi constater que, sur les trois banques américaines – Chase Manhattan Bank, Boston Bank et Bank of America, – les deux dernières s'apprêtent à retirer massivement leurs capitaux. De même, si une entreprise anglaise, la Marples, a été choisie pour la construction de l'aéroport de Bafoussam (province de l'Ouest), celle-ci a sous-traité plus de 70 % des travaux à des entreprises françaises. La société canadienne Collavino a emporté un important marché d'adduction d'eau, mais... les tuyaux ont été fournis par Pont-à-Mousson. On pourrait multiplier les exemples, qui tendent à relativiser les efforts des Camerounais pour s'adresser à d'autres partenaires que la France.

Avec ses 16 000 expatriés, dont 600 coopérants directs, la présence française, bien qu'en régression, reste importante, pour des raisons historiques, culturelles et d'efficacité. Les Français (*« nos cousins »*, disent ironiquement les Camerounais), outre qu'ils connaissent les hommes et les rouages de l'administration, acceptent des pratiques et des contraintes que les industriels allemands ou américains supportent mal. Ce n'est donc pas un hasard si les sociétés étrangères installées au Cameroun font parfois appel à des cadres français. On comprend que les Camerounais soient agacés d'avoir affaire à des Français dans tous les secteurs de la vie économique mais les assistants techniques ne sont-ils pas parfois un gage de neutralité face aux pratiques tribalistes ? Enfin, bien qu'en diminution, l'aide française a atteint 33,6 milliards de francs CFA (2) en 1985.

Les pays sollicités par Yaoundé sont-ils prêts à accorder au Cameroun une aide et des investissements comparables, et les Camerounais ne risquent-ils pas de lâcher la proie pour l'ombre ? La situation économique du pays ne permet pas beaucoup d'erreurs.

L'épuisement du pétrole

Dès cette année, mais plus encore à partir de 1987, la baisse des prix pétroliers, conjuguée à celle du dollar, entraînera le Cameroun vers la récession économique. Près de 80 % des 340 milliards de francs CFA consacrés aux opérations d'investissement dans le budget de l'Etat pour 1986-1987 (800 milliards) sont constitués par les recettes pétrolières. Or celles-ci ont chuté de 40 % entre 1985 et 1986, entraînant une baisse de 2,6 % du PIB. Pour la même période, on estime que les recettes totales de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) atteindront environ 230 milliards de francs CFA, contre 380 milliards au cours de l'exercice précédent. Pour faire face à la dégradation de la balance des paiements, les autorités camerounaises ont commencé à rapatrier une part importante de leurs avoirs extérieurs. Ceux-ci, indique-t-on de source financière internationale, sont aujourd'hui de 400 millions de dollars, contre 900 millions de dollars en 1985 ! A l'évidence, un recours accru à l'endettement extérieur est inévitable. Jusque-là modérée, la dette extérieure – 2,2 milliards de dollars, mais 4 milliards avec la dette intérieure, – risque, dans les années à venir, de croître dangereusement.

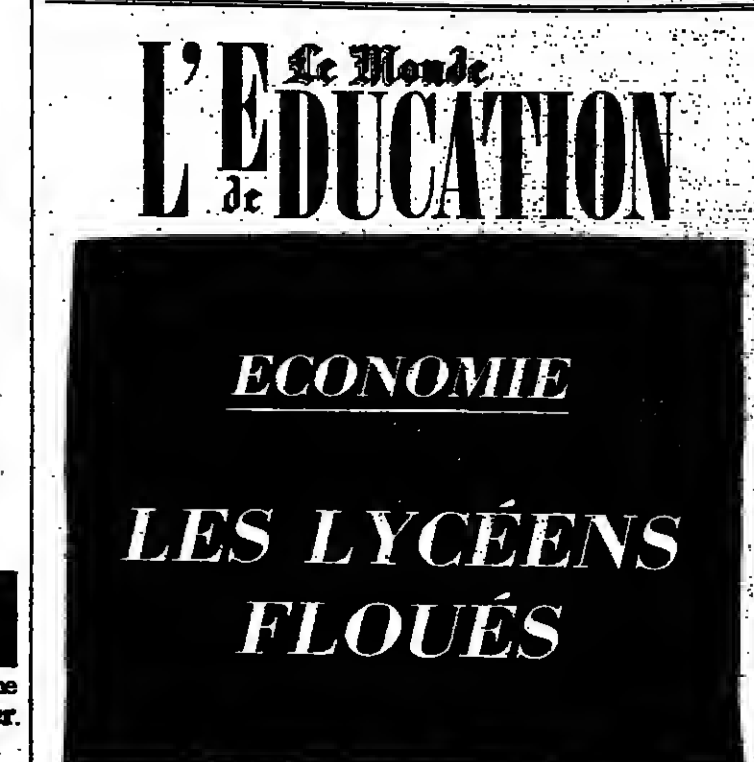
La production pétrolière camerounaise – environ 9 millions de tonnes en 1985, – devra nécessairement baisser dans les prochaines années. Au rythme actuel d'extraction, les réserves seront en effet pratiquement épuisées dans moins de dix ans, et rien ne permet encore de tabler sur la rentabilité d'autres gisements. Bref, l'« après-pétrole » devrait avoir commencé depuis longtemps. Or s'agissant de l'agriculture, réputée prendre le relais du pétrole (quoi d'autre ?), les réels efforts entrepris sont cependant trop limités pour que le « pétrole vert » assure rapidement la poursuite du développement camerounais.

Dans une conjoncture si aléatoire, le Cameroun aura besoin de tous ses partenaires, notamment de la France, mais pas seulement d'elle. Les Camerounais, au même titre que leurs *« cousins »*, devront bien faire quelques concessions...

LAURENT ZECCHINI.

(1) De nombreux responsables camerounais sont persuadés que lors de la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984, dans laquelle fut impliqué l'ancien président, M. Ahidjo, Paris n'était pas hostile à cette action et que, pour le moins, les autorités françaises ont beaucoup tardé, attendant l'issue de la tentative du putsch, pour réaffirmer leur soutien au président Biya.

(2) Un franc CFA vaut 0,02 franc français.



هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : un test de la volonté de réforme de Pretoria

La province du Natal est favorable à l'adoption du suffrage universel

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Après huit mois de travaux, les participants à l'*indaba*, un terme zoulou qui signifie réunion, sont parvenus, à la fin de la semaine dernière, à se mettre d'accord sur la création d'un nouveau système de gouvernement provincial. Uo système qui concerne l'une des quatre provinces du pays, le Natal et le homeland du Kwazulu qui en fait partie (*le Monde* du 8 avril).

L'aboutissement des pourparlers pour la mise en place d'une nouvelle entité administrative est considéré par les modérés comme une étape dans la recherche des solotions aux problèmes politiques de l'Afrique du Sud.

Cette formule n'est cependant qo'un projet. Reste surtout à savoir si le gouvernement donnera son aval à ce qui pourrait être considéré par certains comme une amorce de remède, à une échelle rédnite certes, à une situation bloquée au niveao national. La réponse du pouvoir constituera indubitablement un test de sa volonté de réforme politique. L'originalité des propositions formulées par l'*Indaba* réside dans l'adoption do principe du suffrage universel pour l'élection d'une Assemblée multiraciale de cent membres. Ce qui en soi est un progrès non négligeable dans le pays de l'apartheid.

Gouvernement multiracial

Une autre chambre de cinquante membres, représentant les différents groupes ethniques de la région, aura un pouvoir de contrôle au moyen du droit de veto.

Elle aura pour mission de préserver les droits des minorités. Ces structures s'appuieront sur une charte des droits de l'homme qui a déjà été adoptée il y a quelques mois.

Le Natal-Kwazulu, ou Kwanatal, aura à sa tête un premier ministre qui devrait être le dirigeant du homeland des Zoulous, M. Gastsha Buthelezi, puisque les Zoulous sont majoritaires dans la province. Le cabioet sera composé de dix ministres, dont cinq seulement seront désignés par le premier ministre. Les autres seront des représentants de chaque groupe racial. Les assemblées et le goovernement seront donc multiraciaux, même s'ils sont dominés par l'ethnie zoulou. L'Etat aura un gouverneur désigné par le président de la République, sur proposition de l'Assemblée.

Les pouvoirs de ce nouveau système provincial seront limités à des domaines tels que l'éducation, la santé, le tourisme, l'économie locale. Les principales fonctions ministérielles de la police, de l'armée, des affaires étrangères, des prisons et des transports resteront de la compétence du gouvernement central.

Malgré tout, l'Assemblée législative pourra légiférer dans les domaines qui sont de sa compétence, et pourra abroger les lois nationales tombant dans son domaine réservé.

Les textes régissant l'apartheid pourront-ils donc être supprimés ? Telle est la question que chacun se pose, bien que l'*indaba* ait manifesté l'intention de se débarrasser des règles discriminatoires.

Ce nouveao modèle, dont les ronages ne sont pas complètement dévoilés, a été salué comme un progrès, un aboutissement sur la voie d'un possible système fédéral ou confédéral. Le gouvernement o'a pas encore réagi. Officiellement, bien que M. Stoffel Botha, ministre des affaires intérieures, ait estimé, dimaoche soir, que ce système conduirait à une « *domination* » de certains groupes raciaux et introduirait le principe « *un homme, une voix* » qui a toujours été condamné par les autorités sud-africaines. Certaines organisations afrikaners l'ont rejeté. Les nationalistes noirs aussi. Prônant la recherche d'une solotion à l'échelon national, ils avaient refusé de participer aux travaux.

Quelles sont les chances de succès de cette nouvelle formule ? Le gouvernement acceptera-t-il un empiétement sur ses prérogatives, au risque de perdre une partie de son électorat conservateur ? Le modèle proposé à l'échelon local a en tout cas pour conséquence de mettre le pouvoir au pied du mur.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Précision.** — Dans l'article de notre correspondant à Johannesburg consacré aux incarcérations d'enfants en Afrique du Sud, publié dana nua éditiuna datéas 30 novembre-1er décembre, un surtitre — « Huit mille incarcérationa depuis l'état d'urgence » — prêtait à confusion.

Il s'agit de 8 000 incarcérations *d'enfants* depuis l'état d'urgence. Le nombre total d'incarcérations est, en effet, de plus de 20 000, comme le précisait le texte de cet article.

Diplomatie

La fin du voyage de Jean-Paul II

Le message pontifical n'a pas reçu en Australie l'accueil espéré

Le pape devait achever ce lundi 1er décembre, son voyage en Australie et regagner Rome vers minuit après une brève escale aux îles Seychelles sur le chemin du retour.

PERTH
de notre envoyé spécial

Jean-Paul II a réussi à distraire un après-midi l'Australie Occidentale de ce qui est l'unique passion du moment : les éliminatoires de la Coupe de l'America, dont la plus récente épreuve (1983) avait été remporté par *Australia II*, à la barbe de son adversaire américain *Liberty* — un événement sans précédent depuis cent trente-deux ans. La proximité de Fremantle, l'avant-port de Perth où se jouera la finale à la mi-février, o'a pas empêché des dizaines de milliers de personnes de participer à la dernière messe australienne du pape célébrée sur l'hippodrome de Belmont (1).

Ville-oasis : ainsi pourrait-on décrire Perth, où vivent 70 % des quelque 1 365 000 habitants de l'Australie-Oocidentale, grande comme cinq fois la France. Uo vibrant appel en faveur de la famille sur qui repose « *l'avenir du monde et de l'Eglise* » lors de l'homélie de Belmont ; l'annonce d'une renaissance « *de la faim et de la soif de Dieu* » face au « *matérialisme et à la poursuite du plaisir* » à l'occasion de l'inauguration du centre catholique pour l'éducation de Leederville : tels ont été les ultimes messages lancés par le pape le dimanche 30 novembre.

Il s'était arrêté, le samedi, à Adélaïde, capitale de l'Etat d'Australie-Méridionale. Jean-Paul II y a pris la parole devant deux mille personnes venues de toute l'Australie pour représenter le monde rural. Dans ce pays où l'agriculture (blé, viande et laine, essentiellement) fournit près de 40 % du montant des exportations, cette rencontre était très attendue — d'autant que ce secteur est affecté par la montée du protectionnisme international. Le président de la Fédération nationale des fermiers, M. Ian MacLachlan, a émis devant Jean-Paul II un véritable *credo* libéral, estimant que c'était « *la concurrence et la relative absence d'interférence politique* » qui avaient permis à chaque fermier australien de « *produire plus de nourriture et de fibres textiles que partout ailleurs* ».

Deux aotres intervenants dressèrent un tableau beaucoup moins optimiste de la situation : les fermiers modestes ne peuvent plus suivre la croissante mécanisation indispensable à la rentabilité et doivent donc vendre leurs terres à de plus puissants qo'eux et partir à la ville.

Embarrassé, comme il l'est fréquemment, face aux questions économiques, le pape a admis que beaucoup de problèmes frappaut le monde paysan « *échappent à son contrôle* ». Il replaça la question sur le plan moral. « *Les fermiers produisent aujourd'hui assez de nourriture pour le monde entier et, pourtant, des millions de nos frères et sœurs sur cette terre souffrent encore de la faim. Pourquoi ?* » Pour Jean-Paul II, cette situation est « *le plus grand scandale de notre époque* » et mérite « *de sérieux ajustements de l'ordre économique international* ».

Des foules peu nombreuses

A la fin de la semaine australienne do pape, une certaine déception est perceptible. D'une part, en effet, les foules o'ont pas toujours atteint les chiffres annoncés par les organisateurs, même s'il est vrai que Jean-Paul II aura été vu par un million d'Australiens au moins.

La plus profonde déception pour le pape aura sans doute été la présence plus que modeste des aborigènes à la rencontre d'Alice-Springs au cœur do continent. C'est par centaiues seulement que ceox-ci s'étaient déplacés. Il ne fallait pas uttendre, il est vrai, des autorités locales qu'elles facilitent aux indigènes l'écoute d'un discours pontifical à maints égards révolutionnaire en leur faveur (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre). D'où cette pénible impression que la sollicitude du chef de l'Eglise catholique arrivait trop tard pour redonner un élao à la plus vieille coltore aujourd'hui représentée sur terre.

Jean-Paul II aura-t-il convaincu la société australienne parfaitement sécularisée, fréquemment qualifiée même de « *post-chrétienne* », qu'une « *vie éloignée de Dieu* » est « *vide* » ? Le pays paraît aujourd'hui dédié au culte du corps sous toutes ses formes, la passion pour le sport étant la plus apparente. A la stupéfaction, d'autre part, de certains ecclésiastiques, les nouveaux émigrants originaires de pays catholiques (y compris de jeunes Polonais) ne sont guère empressés à maintenir vivante la foi de leurs ancêtres. La déstructuration en cours des campagnes contribue, enfin, à l'appauvrissement spirituel d'un secteur de la population traditionnellement catholique.

La relative déception, à propos de ce voyage aura sans doute expliqué l'atonie du discours du pape sur les thèmes politiqoes et socîaox — hormis, bien entendu, le très vigoureux discours sur la question aborigène d'Alice-Springs, ainsi qu'un appel à une plus active participation de l'Australie en faveur du tiers-monde.

Jean-Paul II a en effet, pour l'essentiel, repris des thèmes qui sont certes au cœur de la doctrine, mais qui, dans un pays tel que l'Australie (imprégné par ailleurs de culture protestante jusqo'en ses populations catholiques), ne pouvaient guère faire recette : « *Ainsi va la famille, ainsi vont la nation et le monde* » ; « *L'opposition de l'Eglise à la contraception et à la stérilisation n'est pas arbitraire* » ; « *L'avortement est un crime abominable* », et aussi « *Priez, confessez-vous.* »

L'impression prévaut que, dans une société où de graves problèmes sociaux ne sont plus apparents, le pape ne pouvait guère que rappeler ses fidèles au sens et même à la fierté de leur propre identité, dans l'espoir que la petite flamme préservée puisse à nouveau, les jours difficiles, réchauffer, sinon embraser la communauté.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) A la fin de la messe, le pape a salué les représentants des équipages engagés dans la Coupe de l'America.

La session parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale

L'UEO estime que l'évolution des rapports Est-Ouest devrait favoriser un renforcement de son rôle

Les membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) sont réunis en session d'automne depuis ce lundi 1er décembre à Paris (1). Cette session, qui doit durer quatre jours, sera marquée, mardi, par un discours de M. Jacques Chirac. Dès la première séance, ce lundi, Lord Carringtoa, secrétaire général de l'OTAN, devait lui aussi s'adresser aux élus.

Ces retrouvailles des parlementaires de l'UEO s'ouvrent dans un climat un peu moins morose que lors des précédentes réunions, même si l'organisation — seul forum strictement ouest-européen consacré aux questions de défense — souffre toujours d'une certaine crise d'identité (due notamment au peu d'intérêt que lui portent tant les différentes opinions publiques nationales que les gouvernements). La « réactivation » de l'UEO, lancée il y a deux ans, o'a pas jusqo'à présent remporté auprès des capitales des Etats membres le succès escompté, et c'est un euphémisme.

Cette décevante indifférence s'était même muée, lors du conseil des ministres de l'Union, en avril dernier à Venise, en une opposition à peine voilée. Les gouvernements avaient alors repoussé, avec quelque hauteur, le projet que leur avait soumis le président de l'Assemblée, M. Jean-Marie Caro, député CDS du Bas-Rhin, qui prônait la création d'un « *groupe européen de coordination de la lutte anti-terroriste* ».

Un autre motif d'inquiétude pour les parlementaires de l'UEO — du moins ceux qui souhaitent le renforcement de l'institution — avait été, après les législatives françaises de mars dernier, non pas le changement de gouvernement en soi, mais les rumeurs concordantes indiquant que l'organisation ne jouissait pas d'un grand crédit à Matignon. La venue de M. Chirac, mardi, et l'intention prêtée au premier ministre de prononcer un « vrai » discours sont appréciées dans l'entourage de M. Caro. D'autant plus que les visites d'un chef de gouvernement français à l'UEO ne sont pas monnaie courante.

Des raisons d'espérer

Mais c'est l'actualité internationale qoi foornit à l'Union de l'Europe occidentale ses principales raisons d'espérer. L'après-Reykjavik a en effet été marqué, chez bon oombre d'alliés européens de Washington, par la crainte, à la fois rétrospective et anticipée, de voir les Américains renoncer à la défense nucléaire do Vieux Continent au nom d'un possible accord avec Moscou sur l'« option zéro ». Or, l'UEO se veut le « pilier européen » de l'OTAN, et pourrait donc être le lieu le plus approprié, pour les principaux membres de l'alliance atlantique du continent, à la fois d'une réflexion sur cette question et d'une démarche en direction des Etats-Unis.

Cet optimisme doit toutefois être tempéré : la tentative qui a récemment été faite en ce sens par l'UEO, lors d'une réunion organisée à Luxembourg, a plus mis en lumière les divergences qui peuvent exister entre les pays membres sur la marche à suivre que leur unité de vue ; les Sept n'ont pu se mettre d'accord — notamment do fait de l'opposition britannique — sur le principe d'une déclaration qu'aurait pu faire en leur nom le président en exercice do conseil des ministres, M. Jacques Poos (Luxembourg), lors du prochain conseil atlantique, convoqué à Bruxelles les 15 et 16 décembre.

La question de l'élargissement de l'UEO à l'Espagne et au Portugal, explicitement posée depuis la réunioo qoe les parlemeotaires de l'Unioo avaient tenue eo octobre 1984 à Rome, semble de son côté avoir quelque peu avancé, bien que les élus se montrent, là aussi, plus empressés que les gouvernements. On estime généralement, au siège de l'organisation, qu'un tel élargissement pourrait avoir lieu au début de 1988. En attendant, des parlementaires espagnols et portugais vont déjà être associés aux travaux qui s'ouvrent ce lundi à Paris.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Au nombre de quatre-vingt-douze, ces élus sont désignés par les Parlements des sept Etats membres de l'UEO : France, Grande-Bretagne, RFA, Italie et les trois pays du Benelux.

La Croix-Rouge internationale pourra de nouveau assister les prisonniers irakiens en Iran

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, dimanche 30 novembre, qu'à la suite des contacts pris avec Téhéran, ses délégués pourraient à nouveau, coofurmément à la troisième convention humanitaire de Genève, fournir une assistance et une certaine proteetioo à quelqoe soixante mille prisonniers de guerre irakiens en Iran. La reprise des visites aux prisonniers est prévue pour le 2 décembre, et les entretiens avec ces derniers doivent se dérouler seluu les critères habituels du CICR, c'est-à-dire sans témoins et de manière répétitive. Une aide matérielle et médicale sera prodiguée aux intéressés.

Les relations entre l'Iran et la Croix-Rouge internationale ont été pour le moins difficiles : en juillet 1983, les visites des camps avaient été pratiquement suspendues, les délégués do CICR se trouvant dans l'impossibilité de poursuivre leur tâchu. Ils avaiunt pu reprendre une certaine activité en mai 1984 mais, lors de la visite de Gorgan en octobre de lu même année, le chef de la délégation, M. Jean-Paul Fallet, fut pris à partie et brutalisé — au point d'être contraint de cesser son activité — et la Croix-Rouge traitée de « *nid d'espions* »... L'interruption d'activité du CICR avait eu pour conséquence de priver les prisonniers de guerre irakiens de toute protection, tandis qu'ils étaient victimes de mauvais traitements, de harcèlements et de chantages de toute sorte. En outre, les gardiens des camps encourageaient les bagarres entre chiites et bassistes, ce qui u'a pas manqoé d'entraîoer mort d'homme. Le CICR avait donc de quoi s'alarmer.

Téhéran, en acceptant après bien des difficultés que le CICR revienne sur son territoire, y trouve-t-il son compte ? Ou bien est-il reconnaissant à l'organisation humanitaire d'avoir, une fois de plus, précisé que l'utilisation des armes chimiques — que l'Iran ne cesse de reprocher à l'Irak — est strictement prohibée ? Le CICR, pour sa part, se refuse à tout commentaire sur ce point, se contentant de se montrer satisfait de pouvoir venir en aide à des dizaines de milliers de prisonniers qui, selon lui, demeurent en danger de mort, et, de façon générale, de limiter dans la mesure de ses moyens les désastres de la guerre.

ISABELLE VICHNIAC.

Proche-Orient

LIBAN : la guerre des camps palestiniens

Poursuite des combats et tractations à Damas

Alors que les combats se sont poursuivis dimanche 30 novembre entre Palestiniens et miliciens chiites du mouvement Amal, l'OLP a demandé, ce week-end, une convocation d'une réunion extraordinaire de la Ligue arabe pour examiner les *« agressions contre les camps de réfugiés au Liban »*. A Tunis, rapporte notre correspondant, M. Salah Khalaf (Abou Iyad), un des dirigeants du Fatah, a dénoncé l'*« indifférence des gouvernements arabes »*.

A Damas, les efforts pour mettre au point un cessez-le-feu se sont intensifiés avec l'arrivée dans la capitale syrienne du ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, accompagné du ministre des gardiens de la révolution, M. Mohsen Rafik Doust, tous deux venus manifester la préoccupation de Téhéran face *« à l'intensification des combats »*.

Beyrouth
de notre correspondant

Jusqu'à nouvel ordre, les Palestiniens l'ont emporté au sud du Liban à Magdouche, et la milice chiite Amal marque des points à Beyrouth, au camp de Chatila.

Amal n'a pas complètement décroché à Magdouche, localité chrétienne située au sud-est de Saïda, et qui domine à la fois le camp palestinien d'Aïn-Heloue et la route côtière menant à Tyr, mais les Palestiniens en ont bien pris le contrôle et poussent des pointes à partir de là vers Ankoun et les hauts de Ghazie. Tout en se défendant de rechercher une expansion, les Palestiniens sont pris, ici, dans l'engrenage des positions que l'on occupe pour défendre celles que l'on tient.

La « victoire » des Palestiniens est, de ce fait, à double tranchant pour eux : si leur situation militaire s'en rouve consolidée, elle donne de la consistance à la thèse d'Amal sur leur expansionnisme et du poids à l'argumentation de la milice chiite lorsqu'elle affirme défendre, quel qu'en soit le prix, la terre du sud du Liban, « sa » terre.

A Beyrouth, en revanche, Amal s'est emparée d'une position palestinienne du camp de Chatila, sur lequel elle accentue sa pression. Les combats ont fait rage durant tout le week-end et continuaient ce lundi matin. A l'évidence, Amal cherche à compenser au camp de Chatila le gage pris par les Palestiniens à Magdouche.

La nouvelle guerre chiito-palestinienne des camps a entraîné, comme les précédentes, une vague d'attentats anti-Amal dans les rues de Beyrouth-Ouest, à prédominance sunnite. Peu importants – des bâtons de dynamite ou des rafales de mitraillettes tirées sur des positions et des patrouilles d'Amal, – ces attentats sont nombreux (six, dimanche) et prennent l'allure d'un harcèlement contre la milice chiite, comme s'il s'agissait d'une force d'occupation.

De plus, avec la dimension qu'elle a prise depuis l'assaut palestinien contre Magdouche il y a huit jours, cette guerre est devenue infiniment plus meurtrière. Il avait fallu plus de cinquante jours pour atteindre une centaine de morts ; en une semaine le bilan est passé à trois cent quarante-quatre morts et mille cent quatre-vingts blessés, dont quatre-vingt-dix morts et deux cent quatre blessés durant le seul dernier week-end, pour autant que des décomptes soient possibles dans une telle situation.

Au fur et à mesure qu'elle se développe, la guerre des camps déborde le champ libanais ou même libano-syrien et s'étale sur la scène arabe. Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, dont c'est un objectif majeur, y travaille activement et y réussit déjà partiellement : la Ligue arabe s'agite, la Libye se pose en médiatrice et non en alliée à Damas, où le colonel Jalloud est à pied d'œuvre depuis quarante-huit heures, la presse du Golfe se montre résolument pro-palestinienne.

La solidarité retrouvée des Palestiniens est, sur ce plan, un élément capital. Ne voit-on pas l'ultra pro-Libyen, M. Ahmed Jibrie, lancer un avertissement à peine voilé à la Syrie en déclarant : *« La chute du camp de Chatila remettrait en cause nos alliances »* ?

LUCIEN GEORGE.

● ISRAËL : le sort de M. Vanunu. – L'ancien technicien nucléaire Mordechai Vanunu, accusé de trahison et d'espionnage pour avoir révélé à la presse britannique des détails du programme nucléaire militaire israélien, est apparu dimanche 30 novembre en public, devant un tribunal de Jérusalem, pour la première fois depuis deux mois. – *(Reuter).*

Europe

SUISSE

Victoire des autonomistes jurassiens aux élections municipales de Moutier

BERNE
de notre correspondant

Huit ans après la création du nouveau canton du Jura, les autonomistes ont nettement remporté dimanche 30 novembre les élections municipales de Moutier, l'une des principales localités des trois districts francophones demeurés au sein du canton de Berne. Leur candidat, M. Jean-Remy Chalverat du Parti socialiste autonome, a battu de 330 voix, sur 4 940 votants, M. Remy Berdat, du Parti socialiste du Jura bernois, en fonctions depuis dix ans.

Preuve de l'importance du scrutin, 96 % des électeurs se sont rendus aux urnes, soit une participation particulièrement élevée pour la Suisse. L'annonce des résultats a été accueillie par une explosion de joie parmi les autonomistes qui s'étaient dépensés sans compter durant la campagne pour faire basculer Moutier dans leur camp.

Après quelques années de calme relatif, ils comptent bien mettre à profit ce succès pour relancer la question jurassienne. Malgré la création officielle en 1978 du canton du Jura dans les trois districts francophones du Nord, les autonomistes ne se sont jamais résignés au maintien des trois districts jurassiens du Sud dans le canton de Berne. La partition de l'ancien évêché de Bâle est le fruit d'un processus d'autodétermination mis en place dans les années 70 par les autorités bernoises pour régler l'affaire jurassienne.

Le scandale récemment provoqué dans le canton de Berne par la découverte qu'une « caisse noire » ayant servi à financer la campagne des anti-séparatistes a sans doute joué un rôle dans l'évolution des mentalités à Moutier. Les autonomistes interprètent leur victoire comme un premier pas vers la réunification du Jura.

J.-C. B.

MALTE

Affrontements entre militants nationalistes et travaillistes

De violents incidents ont opposé, dimanche 30 novembre, des militants du Parti nationaliste maltais (opposition) à des éléments du Parti travailliste au pouvoir.

Selon le chef des nationalistes, M. Edward Fenech Adami, un cortège de membres de son parti défilant en direction du village de Zejtun, bastion des travaillistes, est tombé dans une embuscade. Les affrontements ont duré plus d'une heure, des coups de feu ont été tirés et une vingtaine de personnes ont été blessées, dont cinq par balles. La police est alors intervenue, lançant des grenades lacrymogènes sur les manifestants, et se rangeant, selon M. Fenech Adami, *« aux côtés des délinquants du Parti travailliste »*. Le dirigeant de l'opposition a imputé la responsabilité des incidents au premier ministre, M. Carmelo Mifsud Bonnici, qui assume également les fonctions de ministre de l'intérieur.

Ces affrontements s'inscrivent dans le contexte de la campagne électorale, des élections législatives devant se dérouler au plus tard en février 1987, sans que la date exacte en ait été fixée. Un conflit concernant le redécoupage des circonscriptions électorales prend de plus en plus d'acuité et oppose les deux principaux partis.

Le Parti nationaliste accuse le Parti travailliste de préparer un *« charcutage »* destiné à maintenir sa formation au pouvoir avec une minorité de suffrages. Cela avait déjà été le cas lors des élections législatives de 1981, où le premier ministre d'alors, M. Dom Mintoff, avait, grâce à un découpage adéquat, permis au Parti travailliste d'avoir trois sièges de majorité à la Chambre, bien que l'opposition ait obtenu 51 % des suffrages.

Le durcissement du débat politique maltais est de nature à embarrasser l'actuel premier ministre. M. Mifsud Bonnici s'était en effet attaché à donner, dans son pays comme à l'étranger, l'image d'un homme politique de conciliation, tout à l'opposé du style « musclé » qu'incarnait M. Dom Mintoff, qui avait démissionné en 1984. La politique étrangère de Malte avait pris un cours moins ostensiblement favorable à la Libye du colonel Kadhafi, et cherché des ouvertures politiques et économiques en Europe occidentale.

L. R.

Amériques

ARGENTINE

A la suite d'une décision de la Cour suprême

Un projet de loi sur le divorce va être soumis à l'approbation du Sénat

Le gouvernement argentin a décidé de soumettre à l'approbation du Sénat, lors de la session extraordinaire qui s'ouvre le mois prochain, le projet de loi sur le divorce. Cette décision fait suite à un jugement rendu par la Cour suprême déclarant inconstitutionnelle la loi sur l'indissolubilité de mariage civil.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La justice argentine vient de donner un inestimable coup de pouce aux partisans du divorce, dont fait partie le président Raul Alfonsin, en autorisant récemment un couple de concubins séparés de leurs premiers conjoints à se marier légalement. Par trois voix contre deux, la Cour suprême, plus haute instance juridique du pays, a déclaré *« inconstitutionnel »* l'article de la loi – pourtant vieille d'un siècle – prononçant l'indissolubilité du mariage civil, sauf décès ou annulation.

L'Argentine est l'un des derniers pays où le divorce n'existe pas. Le catholicisme y est religion d'Etat, et les présidents ont l'obligation constitutionnelle d'y appartenir. Ce qui fait de l'Eglise locale – l'une des plus rétrogrades du monde – un véritable pouvoir politique. Une Eglise qui, trois ans après l'accession à la présidence de M. Alfonsin, empêche toujours le vote de la loi autorisant le divorce.

En août dernier, l'Assemblée nationale, où le Parti radical de M. Alfonsin est majoritaire, avait bien approuvé le projet de loi, mais, au Sénat, la majorité péroniste (opposition) ne l'avait même pas mis à l'ordre du jour de sa session ordinaire, terminée le mois dernier.

Une manœuvre dilatoire très contrariante pour les radicaux, qui avaient *« promis »* que la loi serait votée avant la fin de l'année. Mais très appréciée par le clergé qui souhaite profiter de la visite du pape en avril prochain pour faire aboutir sa campagne antidivorce.

Durant ces derniers mois, il a organisé processions et manifestations populaires. Il a même recommandé aux prêtres de refuser la communion aux députés qui ont voté en faveur du divorce et suspendu *ad divinis* un prêtre qui s'était publiquement opposé à l'indissolubilité du mariage civil. En déclarant inconstitutionnel l'article 64 de la loi sur le mariage civil, les juges de la Cour suprême ont suscité une réaction indignée de l'Eglise, qui considère que ce jugement *« viole la Constitution »*. Selon les plus récents sondages, au moins 70 % des Argentins sont favorables au divorce.

CATHERINE DERIVERY.

CANADA

M. John Turner, chef du Parti libéral a déjoué une fronde au sein de sa formation

MONTRÉAL
de notre correspondant

L'alerte a été chaude pour le chef du Parti libéral du Canada, M. John Turner, qui a finalement réussi à déjouer les manœuvres de ses adversaires au sein de sa propre formation politique. En obtenant, dimanche 30 novembre, 76,3 % des suffrages des deux mille six cent cinquante délégués libéraux réunis en congrès à Ottawa, M. Turner a mis un terme à la contestation dont il était l'objet depuis la défaite de son parti aux élections de septembre 1984.

Depuis des mois, le successeur de M. Trudeau était confronté à une véritable révolte à l'intérieur du Parti libéral. Une minorité agissante, les « révisionnistes », reprochant à M. Turner de manquer de charisme et de *« vision »*, menait une campagne tous azimuts pour le discréditer.

S'appuyant sur une série de sondages indiquant que M. Turner était deux fois moins populaire que l'ancien ministre Jean Chrétien, les « révisionnistes » auraient souhaité faire élire ce dernier à la tête du parti dans l'espoir de remporter les prochaines élections fédérales en 1988. Sans être officiellement candidat, M. Chrétien laissait agir ses amis et attendait son heure pour se déclarer. Il s'est, en fin de compte, rallié à M. Turner à l'issue du vote.

La coalition des « barons »

Trois facteurs semblent finalement avoir joué en faveur de M. Turner : l'amélioration sensible de sa propre performance, l'absence de solution de rechange crédible et l'arrogance de ses adversaires.

A l'origine de la campagne de dénigrement, on trouve en effet une coalition hétéroclite animée par les « barons » de l'ancien régime, qui n'ont pas accepté de perdre le pouvoir en 1984 après l'avoir exercé pendant près de vingt ans. M. Marc Lalonde, qui occupa de nombreux postes ministériels à l'époque de M. Trudeau, est l'un des principaux animateurs de ce groupe constitué en majorité, mais pas exclusivement, de Québécois.

Face à cette offensive, M. Turner a fini par écouter les conseils de son entourage, qui a entrepris de lui construire une nouvelle image. En quelques mois, il a perdu les tics nerveux (petite toux sèche, agitation des mains, etc.) qui agaçaient tant les téléspectateurs. Bel homme aux cheveux grisonnants, le chef de l'opposition semble aujourd'hui plus sympathique et plus chaleureux.

Quant au contenu de son discours politique, auquel ses conseillers attachent visiblement moins d'importance, il est devenu plus démagogique pour tenir compte des nouvelles préoccupations de l'électorat. Le discours prononcé à Ottawa est un véritable catalogue de bonnes intentions sur le plein emploi, l'aide aux défavorisés, l'égalité pour les femmes, etc.

M. Turner a toutefois fait preuve de courage et de détermination sur un point : la place du Québec dans la fédération canadienne. Il a appelé les délégués à voter en faveur d'une résolution qui reconnaît *« le caractère distinct du Québec comme source principale mais non exclusive de la langue et de la culture françaises au Canada »*. Cet engagement pourrait, si les libéraux revenaient au pouvoir, ouvrir la voie à la création d'un statut particulier pour le Québec. Cette disposition a été approuvée massivement par les militants.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

Expulsion d'une journaliste du « Nouvel Observateur »

Alger. – Chantal de Rudder, journaliste à l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*, a été *« invitée à quitter l'Algérie »* pour s'être livrée *« à des activités journalistiques sous le couvert d'un simple visa touristique, sans avoir au préalable accompli les formalités réglementaires d'accréditation »*, a-t-on appris, le samedi 29 novembre, de source officielle.

La journaliste était arrivée à Alger le 20 novembre, peu après les violentes manifestations de Constantine, avec l'intention de se rendre dans cette ville de l'Est algérien pour enquêter sur ces événements.

Le 19 novembre, la correspondante de Radio-France internationale et de *Libération*, en poste en Alger depuis juillet 1983, Joëlla Stolz, avait été *« priée »* de quitter l'Algérie pour *« non-respect de la législation sur la presse »*. – *(AFP).*

Corée du Sud

Cinquante-et-une personnes inculpées

Séoul. – Vingt-sept opposants ont été inculpés pour violences et violation de la loi sur la sécurité nationale après avoir pris part, samedi 29 novembre, à la manifestation interdite qui a donné lieu à de nouveaux incidents avec les forces de l'ordre dans la capitale sud-coréenne (*le Monde* du 30 novembre et 1er décembre). Vingt-quatre autres manifestants font l'objet d'une procédure pour flagrants délits et n'encourent pas plus de vingt-neuf jours de détention, ont annoncé les autorités, ce lundi.

Un porte-parole de la police a encore précisé que, sur les 2 255 manifestants interpellés, et qui ont été pour la plupart relâchés, cent dix-sept étudiants subiront des sanctions administratives universitaires.

Le calme est revenu dimanche dans la capitale et l'état d'alerte spéciale qui avait mobilisé, la veille, un total sans précédent de soixante-dix mille policiers, y a été levé. Les députés du nouveau Parti démocratique de Corée (NKPD), principale formation de l'opposition légale, qui avaient appelé à la manifestation interdite, ont annoncé, ce lundi, l'organisation prochaine d'un nouveau rassemblement antigouvernemental, à une date non déterminée. Le président du NKPD, M. Lee Min-Woo, qui a tenté, en compagnie de plusieurs députés, de forcer un barrage de police, avait déclaré samedi, pour la première fois, que l'opposition parlementaire envisageait, face à la répression, de mener campagne pour renverser le gouvernement. La manifestation de samedi, empêchée par les policiers qui bloquaient toutes les voies d'accès du lieu du meeting de l'opposition, constitue toutefois, de l'avis général, un échec pour l'opposition parlementaire. – *(AFP, Reuter.)*

Sahara occidental

Le Polisario revendique l'attaque d'un chalutier espagnol

Alger. – Dans un communiqué publié à Alger le samedi 29 novembre, le Front Polisario a revendiqué l'attaque d'un chalutier espagnol, menée dans la nuit du jeudi au vendredi précédents. *L'Estrella Del Mar*, selon la capitainerie maritime de Las Palmas (archipel des Canaries), avait été attaqué à la mitraillette et à la grenade par des individus à bord d'un canot pneumatique. Les seize membres de l'équipage du chalutier, qui avait souffert d'un début d'incendie, avaient été recueillis sains et saufs par un autre bateau espagnol.

Selon le communiqué du Polisario, le chalutier espagnol, qui se trouvait à *« moins de six milles de la côte sahraouie, au sud d'El-Argoub »*, battait pavillon marocain et naviguait *« sans autorisation sahraouie dans les eaux territoriales de la RASD »* (République arabe sahraouie démocratique).

Le Front Polisario, souligne le communiqué, fait porter la responsabilité de cet incident aux gouvernements de Rabat et de Madrid qui *« induisent en erreur des personnes aussi innocentes que des marins-pêcheurs et (...) contraignent les bateaux espagnols à porter les couleurs de l'agresseur marocain »*. – *(AFP.)*



Europe

GRANDE-BRETAGNE

Révélations sur la mort de George V

La publication récente d'une partie des notes personnelles de lord Dawson, qui fut le médecin du roi George V, a provoqué un certain émoi parmi les historiens et le corps médical britanniques. On y apprend en effet que le médecin a hâté la mort du roi – qui était entré dans un coma profond – après que la reine Marie et son fils (le futur Edouard VIII) lui eurent fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas que la vie du monarque fût inutilement prolongée dès lors que l'issue fatale était certaine.

On y apprend aussi que lord Dawson a décidé d'administrer au monarque deux doses de morphine le 20 janvier 1936 à 23 heures, c'est-à-dire, note-t-il dans son journal, en temps voulu pour que la mort puisse être annoncée *« dans les journaux du matin, plus appropriés que les journaux du soir »* à ce genre de nouvelles. Le *Times*, support le mieux adapté aux informations d'intérêt national, fut prévenu par la femme de lord Dawson et sortit le lendemain matin avec le titre suivant : « Une fin paisible à minuit. »

● **DANEMARK : fuite en planche à voile.** – Deux transfuges est-allemands ont réussi à gagner l'île danoise de Moen, à environ 100 kilomètres au sud-ouest de Copenhague, à bord de planches à voile munies seulement d'un compas artisanal, a annoncé vendredi 28 novembre un porte-parole de la police danoise. *« Nous ne commentons jamais les fuites de transfuges de pays de l'Est, pour ne pas dévoiler les routes d'évasion et pour éviter des ennuis aux familles des intéressés,* a-t-il déclaré, *mais c'est la première fois que des réfugiés s'évadent par ce moyen. »* Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été remis, à leur demande, à la police de RFA. – *(AFP.)*

ESPAGNE : les élections régionales

La victoire ambiguë des socialistes au Pays basque

Le Pays basque semble plus difficilement gouvernable que jamais. Telle est la seule conclusion qui fasse l'unanimité à Bilbao après les élections au Parlement autonome du dimanche 30 novembre.

MADRID
de notre correspondant

Le nouveau Parlement régional, le troisième depuis le rétablissement de l'autonomie basque en 1980, apparaît d'une complexité sans précédent. Pour la première fois, le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) obtient la majorité relative. Il récolte en effet dix-huit sièges contre dix-sept pour le PNV (Parti nationaliste basque) qui l'emporte pourtant en voix : 23,6 % contre 22 % pour les socialistes (1). La participation a été élevée : plus de 71 % des inscrits.

Si la victoire du PSOE bouleverse la scène politique basque, elle n'en est pas moins ambiguë. D'une part, parce que les socialistes enregistrent un petit recul en voix et en sièges par rapport aux élections régionales de 1984. Et, de l'autre, parce que les formations qui composent la « famille » nationaliste augmentent malgré tout leur représentation globale au sein du Parlement, obtenant ensemble cinquante-trois sièges (contre quarante-neuf en 1984), soit environ 70 % du total.

C'est donc essentiellement à la rupture qui s'est produite en septembre dernier au sein du PNV que les socialistes doivent, aujourd'hui, leur victoire. La nouvelle formation nationaliste née de cette scission, Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), dirigée par l'ancien président du gouvernement basque, M. Garaikoetxea, a en effet réussi à enlever au PNV plus du tiers de ses électeurs, obtenant quatorze sièges et 15,8 % des voix.

Les deux autres formations nationalistes ont elles aussi progressé. Le parti de gauche modéré Euzkadiko Ezquerra passe de six à neuf sièges (10,8 % des suffrages), confirmant ainsi une hausse lente mais régulière qui pourrait lui permettre, dans le futur, de faire office de « pont » entre socialistes et nationalistes modérés. La coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, passe elle de douze à treize sièges : 17,4 % des électeurs basques (2,5 % de plus qu'en 1984) se sont prononcés pour une formation qui ne cache pas son appui à la lutte armée, ce qui ne constitue certainement pas une bonne nouvelle pour le gouvernement de Madrid !

Quant aux formations de la droite et du centre « espagnolistes », elles n'ont obtenu qu'un modeste résultat, le PSOE ayant apparemment fait le plein des voix non nationalistes.

Une marge de manœuvre étroite

Les négociations pour la formation du nouveau gouvernement basque s'annoncent particulièrement difficiles. M. Jose Maria Benegas, tête de liste du PSOE, a donné lecture dans la nuit de dimanche à lundi d'une *« déclaration institutionnelle »* dans laquelle, s'exprimant comme un futur chef de gouvernement, il se déclare disposé à *« entamer un dialogue avec toutes les forces politiques qui acceptent les institutions démocratiques »*. Il s'est prononcé pour une *« politique d'accords et de pactes »*, seule à même de *« garantir la stabilité politique du Pays basque »*.

Si le PSOE se trouve désormais en position de meneur de jeu, sa marge de manœuvre n'en est pas moins limitée. La coalition la plus stable serait sans doute celle qui l'unirait au PNV.

Mais le PSOE et le PNV divergent profondément sur des questions aussi importantes que le rôle de la police autonome basque, la lutte contre l'ETA, la place de l'euskera dans l'enseignement, ou la création d'une sécurité sociale basque. Le président du gouvernement basque sortant et dirigeant du PNV, M. Jose Antonio Ardanza, a d'ailleurs souligné, peu après l'intervention de M. Benegas, que le futur gouvernement devrait tenir compte de la force démontrée par les formations nationalistes dans leur ensemble durant cette élection, et a accusé les socialistes de ne pas avoir respecté dans le passé leurs engagements.

En outre, si la coalition Herri Batasuna décidait désormais, comme l'ont laissé entendre ses dirigeants, de cesser de bouder le Parlement autonome et d'y envoyer ses députés élus, élevant d'autant le seuil de la majorité absolue, une coalition PSOE-PNV, avec trente-cinq sièges sur soixante-quinze, ne serait pas suffisante pour contrôler le Parlement. Herri Batasuna a d'ailleurs proposé la formation d'un « front nationaliste » qui lui permettrait de sortir de son relatif isolement.

THIERRY MALINIAK.

Le nouveau Parlement autonome

Partis	Nombre de sièges 1986	Nombre de sièges 1984
Parti socialiste ouvrier espagnol	18	19
Parti nationaliste basque	17	32
Eusko Alkartasuna	14	–
Herri Batasuna	13	11
Euzkadiko Ezquerra	9	6
Alliance populaire	2	7
Centre démocratique et social	2	–
Total	75	75

POLOGNE : le congrès des syndicats officiels

Des délégués mal dans leur peau

Le second congrès des syndicats officiels polonais (OPZZ), qui s'est achevé dimanche 30 novembre à Varsovie, n'a pas dissipé le malaise qui entoure ce mouvement doté du monopole de la représentation ouvrière « légale » et qui revendique désormais sept millions de membres. Son président, M. Alfred Miodowicz, a certes été réélu, mais dans des conditions étranges. L'autre candidat – un quasi-inconnu, – M. Malinowski, présenté dans un souci de « démocratie », n'a certes obtenu que 10 % des voix. Mais 28 % des délégués ont rayé le nom des deux candidats, comme pour manifester leur mauvaise humeur. Il est notoire que beaucoup de ces « syndicalistes », pourtant *a priori* partisans du pouvoir ou du moins du « réalisme », ont très peu apprécié la nomination, l'été dernier, de M. Miodowicz au bureau politique du parti, ce qui avait toutes les allures d'un retour au bon vieux temps du syndicat « courroie de transmission ». Trop, c'est trop, ont sans doute voulu faire comprendre les abstentionnistes. Le cas personnel de M. Miodowicz (qui est aussi membre du Conseil d'Etat) illustre d'ailleurs bien la complexité de la situation polonaise, puisque son propre fils est l'un des principaux animateurs du mouvement « pacifiste » d'opposition Liberté et Paix.

Auparavant, le congrès avait entendu le général Jaruzelski expliquer que la Pologne avait besoin *« d'un syndicat socialiste puissant »* qui soit à la fois *« l'un des piliers du régime »* et *« un facteur de stabilisation »*, tandis que M. Miodowicz renchérissait : *« En Pologne, il n'y a de place que pour un seul syndicat »*, et que le représentant soviétique, M. Chalaiev, lançait, sous les applaudissements : *« Les travailleurs soviétiques sont profondément indignés par les activités des rescapés de Solidarité »*, avant de faire présent au congrès d'une effigie de Lénine...

Comment concilier ces fortes paroles avec le désir d'apparaître, en dépit de tout, comme les héritiers de l'esprit de renouveau et non des vieux syndicats faillis qui s'étaient écroulés avec fracas en août 1980 ? Un curieux épisode a bien illustré cette difficulté : après avoir voté, à une très forte majorité, un texte décrivant l'OPZZ comme le *« seul représentant »* du mouvement syndical en Pologne, le congrès s'est ravisé et a adopté, dans la nuit de samedi à dimanche, un texte d'où le mot *« seul »* a disparu, au profit d'une formulation plus ambiguë : *« L'OPZZ est le représentant »* des organisations ouvrières. Certains, en haut lieu, ont dû se souvenir que le pluralisme syndical était théoriquement inscrit dans une loi qu'il n'était pas opportun de violer de manière aussi flagrante.

Les interventions à la tribune ont renforcé l'impression de malaise général : certains délégués ont fait allusion à l'impuissance quasi ontologique d'un syndicat dont la direction est *« docile et coupée de la base »* ; d'autres ont expliqué *« notre manque d'autorité parmi les travailleurs »* par le refus d'avoir recours à la grève. Mais les délégués ont surtout dressé un impressionnant catalogue des mille plaies dont souffre le pays, des difficultés économiques, du manque de logements, et de médicaments, de la baisse constante du niveau de vie... Le premier ministre, M. Messner, a reconnu qu'un grand nombre des doléances étaient justifiées, mais il n'a guère été encourageant pour l'avenir. Il a expliqué que pour tenter de surmonter la crise le gouvernement envisageait en 1987 d'imposer la « vérité » des prix et de supprimer de nombreuses subventions, ce qui pourra conduire à certaines situations *« dramatiques »*. Les lendemains ne semblent pas près de chanter.

J. K.

● **URSS : un poète non conformiste est interné.** – Un poète non conformiste soviétique, M. Dmitri Prigov, a été arrêté mercredi 19 novembre en pleine rue à Moscou et interné dans un hôpital psychiatrique, a annoncé la lettre d'information *USSR News Brief* publiée à Munich. Selon cette publication spécialisée sur le problème des droits de l'homme en URSS, Dmitri Prigov avait organisé le mois dernier une soirée littéraire dans un club de Moscou et s'était vu convoquer par le comité local du parti, qui lui avait reproché cette *« manifestation antisoviétique »*. – *(AFP.)*

POLOGNE : les tergiversations du pouvoir et de l'opposition

Dépression d'automne à Varsovie

(Suite de la première page.)

Pour ajouter à la confusion, on a vu se créer spontanément des « conseils régionaux », constitués sur le modèle du conseil provisoire national, et proclamant eux aussi leur intention de se manifester ouvertement. A l'exception notable de Varsovie, cette initiative n'est venue que des « petites » régions, essentiellement celles où les réseaux de Solidarité étaient faibles et où pour cette raison toute organisation clandestine était en tout état de cause très difficile ; les militants, frustrés d'action, ont sauté sur l'occasion. Mais, dans le même temps, on s'est bien vite rendu compte que cette action clandestine resterait indispensable, et sans doute pour longtemps. Personne n'imagine sérieusement qu'on puisse révéler au grand jour les imprimeries où sont fabriqués les journaux « illégaux », qui sont le poumon du mouvement démocratique.

Ces hésitations et ces contradictions étaient sans doute inévitables, ne serait-ce que pour des raisons matérielles. Et des problèmes d'organisation semblent en passe d'être à peu près réglés, le syndicat ayant désormais trois instances dirigeantes, M. Walesa, la commission clandestine et le conseil provisoire.

Mais il y a peut-être plus préoccupant pour l'opposition. Solidarité n'est-elle pas en train de s'effriter par la base ? « *Les militants actifs*, explique un responsable du syndicat, *ne manquent pas, et dans les entreprises ils sont encore ceux vers lesquels on se tourne spontanément en cas de conflit. Mais pas au point de les suivre s'il fallait passer à l'acte.* » En un mot, il y a des officiers, mais guère de troupes. A l'usine des tracteurs d'Ursus, le montant des cotisations – clandestines, évidemment – a diminué des deux tiers depuis l'an dernier, et le nombre d'ouvriers qui versent une contribution est nettement inférieur à 10 % du personnel.

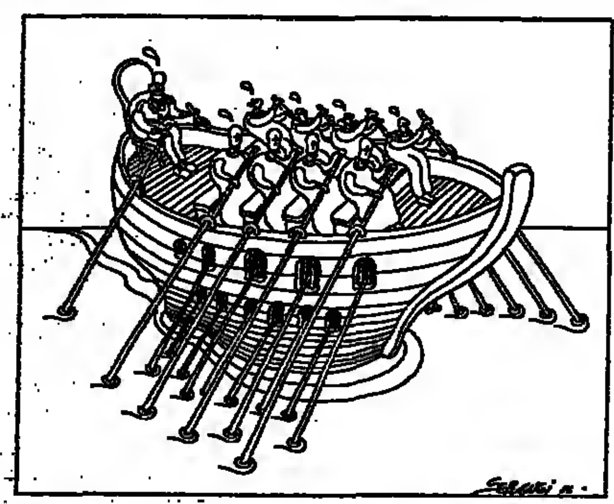
Les dirigeants du syndicat qui, jusqu'à une période récente, vivaient cachés, étaient de plus en plus conscients des risques de marginalisation : le nombre des appartements mis à leur disposition s'était, par exemple, sensiblement contracté. Lassitude, sentiment que le jeu n'en valait pas la chandelle, tant les risques étaient considérables et les perspectives douteuses. On peut beaucoup faire et beaucoup risquer, par sens du devoir, dans un pays comme la Pologne. Mais combien de temps ? Certains, qui ont sacrifié des années de leur vie à Solidarité, décrochent parfois, soit pour partir à l'étranger, soit pour s'occuper un peu de leur famille, retaper leur maison, gagner un peu d'argent – sans lequel il est de plus en plus difficile de simplement subsister.

Lâchage de l'Eglise

La presse « illégale », qui est la grande force de l'opposition, reste très active, les multiples petits journaux remplissent bien leur rôle d'information et d'expression d'opinion, très diverses. Mais l'édition, autre motif traditionnel de satisfaction, souffre de la hausse du prix du papier et de tout ce qu'il faut acheter au marché noir pour fabriquer clandestinement des livres. Le prix des ouvrages, quel que soit leur intérêt, est parfois décourageant.

Il ne faut pas non plus négliger l'efficacité des « nouvelles » méthodes de répression testées actuellement par le pouvoir. Les amendes – très lourdes – peuvent être dissuasives (plus d'un condamné préfère passer trois mois en prison que payer). D'autant qu'elles peuvent s'accompagner de la saisie de l'« objet » du délit : par exemple la voiture qui a servi à transporter des tracts – une voiture, en Pologne, cela représente des années de salaire. Sans parler d'une menace nouvelle qu'on voit poindre avec inquiétude : la confiscation des logements abritant des imprimeries clandestines.

Et puis il y a autre chose, dont on répugne un peu à parler, mais qui préoccupe aussi les responsables du mouvement. L'Eglise, ou en tout cas sa hiérarchie, n'est-elle pas en train de « lâcher » Solidarité, considérant désormais qu'il est inutile d'espérer et donc de réclamer un rétablissement du syndicat dans ses droits, qu'il faut passer à autre chose ? Un article récent du porte-parole de l'épiscopat, l'abbé Orszulik, a retenu l'attention. Il rappelait certes, en termes fort énergiques, que le droit de s'associer librement était imprescriptible – ce qui a d'ailleurs valu au texte d'être interdit par la censure ; mais les associations catholiques de travailleurs, d'agriculteurs, d'étudiants, qu'il appelle de ses vœux, dans le cadre des diocèses, ne constitueraient-elles pas l'embryon d'un syndicalisme de type confessionnel très éloigné de ce que voulait être Solidarité ? Jusqu'à présent l'Eglise avait refusé de s'engager dans cette voie jugée dangereuse par beaucoup, et il n'est d'ailleurs pas dit qu'elle le fasse. Mais la question, désormais, peut se poser.



Les motifs d'inquiétude ne manquent donc pas pour ceux qui refusent d'enterrer Solidarité. Mais on aurait tort de trop noircir le tableau. Le pessimisme un peu désabusé que l'on devine, en particulier chez les « intellectuels » du mouvement, n'est nullement synonyme de renoncement. Et il n'est pas le fait de tous. Au contraire, on ne peut qu'être frappé par l'étrange confiance, la presque joyeuse détermination affichée, par certains dirigeants ouvriers.

En Silésie, dans une région où la police avait fait preuve d'une redoutable efficacité, où le syndicat semblait en miettes, un Tadeusz Jedynak estime aujourd'hui que la situation est bien meilleure que dans un passé récent – les militants reprennent du poil de la bête. Que lui-même, après sa sortie de prison, n'ait été embauché que pour un salaire de misère (à peine plus de 1 dollar par jour) ne l'abat pas outre mesure, tout heureux qu'il est d'avoir réussi à retrouver un travail.

La plupart de ses amis n'ont pas eu cette chance, et Zbigniew Bujak n'a jamais cru sérieusement que les grandes usines d'Ursus accepteraient de le réembaucher. Mais lui aussi estime qu'il y a beaucoup à faire. Même s'il envisage le pire – que Solidarité sèche sur pied, – il est convaincu que de toute manière ce combat n'aura pas été vain, qu'il prépare l'avenir. Il a cette étrange conviction qui est sans doute la marque de la génération de Solidarité : la certitude que le système imposé à leur pays n'est pas éternel, qu'un jour il faudra bien que tout cela change, et que ce jour, il convient de le préparer.

L'espoir fait vivre, et, en attendant, l'équipe du général Jaruzelski et, derrière lui, l'appareil du parti seraient en droit de pavoiser. Curieusement, ils ne le font pas vraiment, comme s'ils sentaient que leur avantage actuel est fragile. L'économie polonaise, loin d'être en voie de guérison, semble plutôt en état de survie artificielle. Le pays vit sur ses acquis, investit à peine ; son appareil industriel vieillit dangereusement ; le problème de la dette ne pourra pas être remis éternellement, et la fameuse « réforme », serpent de mer de ces dernières années, se mord la queue : le gouvernement, tout en affirmant sans rougir qu'il fallait se lancer dans la seconde étape d'une réforme en principe basée sur une plus grande autonomie des entreprises, vient d'annoncer un train de mesures législatives allant exactement en sens inverse, rognant sur l'autorité des directeurs d'entreprise, réduisant le rôle des organes d'autogestion à presque rien, le tout au profit des « organes centraux ».

Le coup était si gros qu'il a suscité de vives protestations, y compris dans les commissions parlementaires (dont le rôle n'est pas exactement formel) et des articles fort critiques dans la presse officielle. Devant ce tollé le premier ministre, M. Messner, a retiré une partie de ses propositions, après avoir fait ses excuses à la commission chargée de la fameuse « réforme ». On en est là.

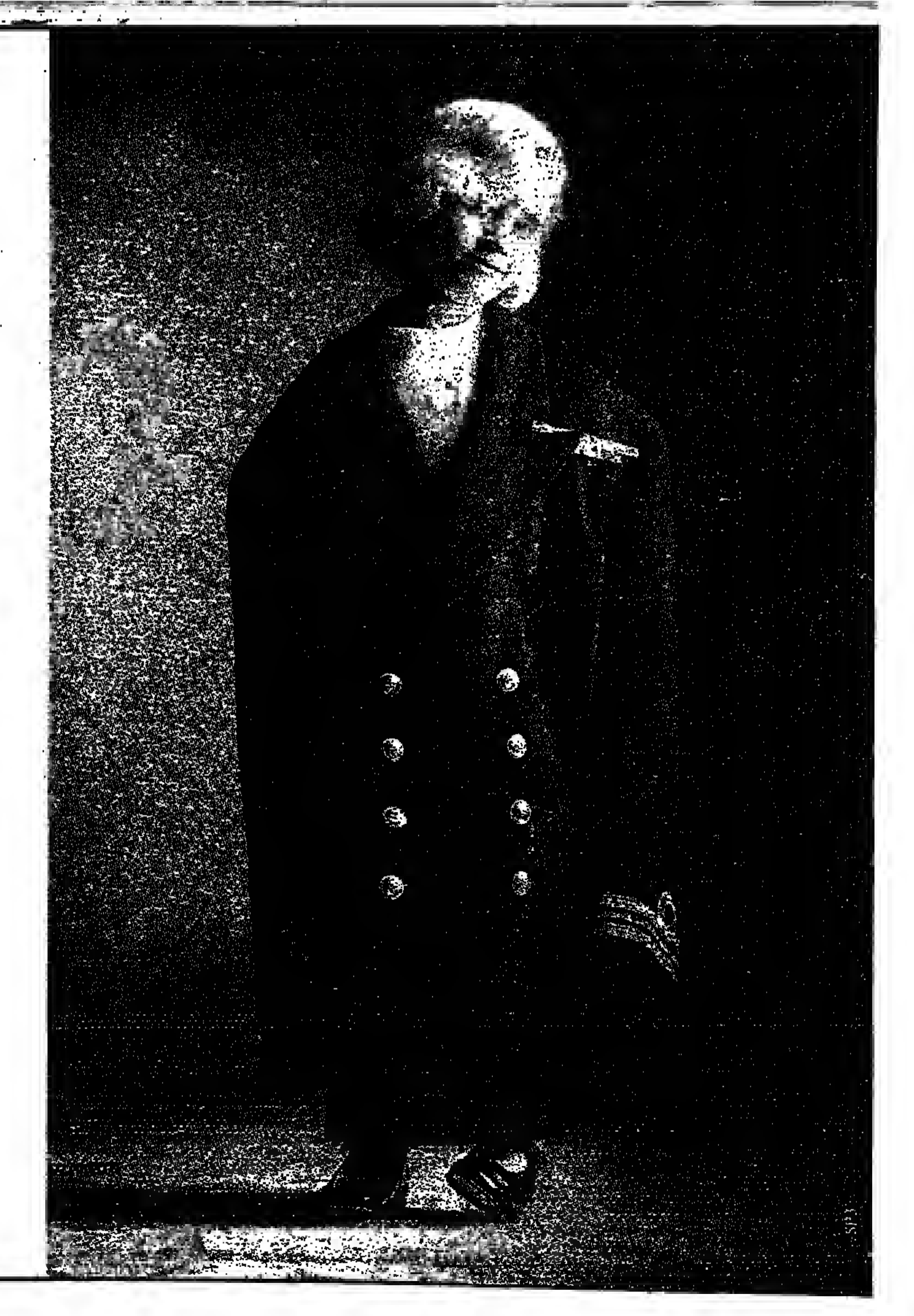
Un projet mal engagé

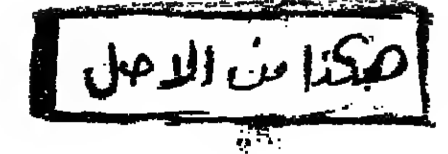
Remettre sur pied l'économie ou au moins enrayer son inquiétant délabrement passerait de toute évidence par l'appel à de nouveaux sacrifices, de nouvelles hausses de prix et un sérieux coup de frein sur les salaires. Encore faudrait-il pour cela, si l'on veut éviter de prendre de trop grands risques, obtenir un minimum de consentement et, si possible, faire admettre par l'opposition elle-même que des médecines dures sont nécessaires. C'est à cela, entre autres, qu'aurait pu servir le « conseil consultatif » que le général Jaruzelski cherche depuis plusieurs mois à constituer auprès du Conseil d'Etat – qu'il préside – et où seraient représentées diverses « tendances de l'opinion » ; non pas, évidemment, M. Walesa ni ses conseillers mais des hommes qui, tout en étant tolérables pour le pouvoir, ne pourraient être suspectés d'être ses instruments. Un projet *a priori* séduisant – y compris pour l'opposition, qui aurait pu trouver dans ce conseil le cadre d'un « dialogue » qu'elle réclame vainement depuis cinq ans. Mais un projet qui lui aussi semble bien mal parti, soit que les dés aient été pipés à l'avance, soit que la maladresse dans sa mise en œuvre lui ait enlevé son intérêt.

Au cours des conversations exploratoires avec certains intellectuels catholiques indépendants, qui cherchaient à savoir sur quel terrain ils étaient invités à s'avancer, les représentants du pouvoir répondirent qu'il fallait entrer au conseil « *sans poser de conditions* ». De plus, sur la liste des personnalités « pressenties » pour participer à ce conseil, on a vu apparaître les noms de trois anciens responsables de Solidarité plus ou moins repentis ou retournés. De quoi éveiller la méfiance du Club des intellectuels catholiques (KIK) de Varsovie qui vient de décider, à une très forte majorité, qu'il refusait pour l'instant de participer au « conseil consultatif » et que, si certains de ses responsables souhaitaient tout de même y entrer, ils devraient démissionner de leurs fonctions. (Le problème se pose en particulier pour l'actuel président du KIK, M. Swiecicki, qui n'arrive pas à se décider.) Ce vote massif, de la part de la seule organisation réellement indépendante autorisée, est un véritable revers pour les autorités – et accessoirement un signal adressé au primat, Mgr Glemp, qui, sans l'avoir jamais dit publiquement, souhaitait en fait que le KIK tente l'expérience.

Personne au fond en cet automne un peu dépressif n'a vraiment de motifs de satisfaction. On tourne en rond. Les valseurs sont toujours à peu près les mêmes ; certains avancent, d'autres reculent ; et l'Occident n'entend presque plus le bruit de l'orchestre.

JAN KRAUZE.





هكذا من الأصل



Le 1% logement, le plus beau matériau de construction de France !

Le 1% logement, une idée généreuse, un principe simple : permettre à tous les salariés de se loger avec la participation de l'entreprise.

A ce jour, 5 millions de familles ont trouvé un logement grâce à cette initiative. En effet, depuis 1953, chaque entreprise, à partir de 10 salariés, investit annuellement une somme équivalente à 1% (en réalité 0,77% aujourd'hui) des salaires bruts dans la construction. Cet investissement financier s'appuie sur trois grands principes :

- Le 1% aide le salarié dans l'achat, la location ou l'amélioration de sa résidence principale.
- Le 1% est un financement complémentaire. En aucun cas, il ne peut dépasser 50% du prix d'achat, du coût de construction ou du montant des travaux.
- Le 1% permet à l'entreprise de désigner librement le ou les bénéficiaires.

Le 1% n'est pas un impôt mais un trait d'union entre le partenaire salarié et le partenaire entreprise. C'est l'investissement du dialogue.

Depuis 30 ans, l'OCIL est le leader des organismes collecteurs. Sur les 5 millions de familles concernées, l'OCIL, à lui seul, a permis de loger plus de 300.000 familles, soit l'équivalent de la ville de Marseille.

Il a su entretenir des rapports privilégiés avec 12.000 entreprises, grandes, petites ou moyennes qui lui confient la gestion de leur 1%.

L'OCIL c'est l'expérience, l'efficacité, le service sur mesure pour l'entreprise et le salarié.

Avec l'OCIL, le 1% est le plus beau matériau de construction de France. Confiez-le à son meilleur artisan. Téléphonez aujourd'hui gratuitement au premier organisme collecteur de France.

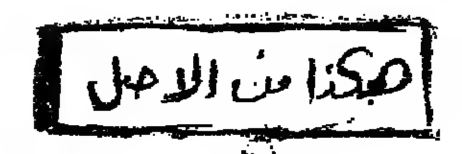
OCIL*

L'investissement constructif.

R.S.C.G. COMMUNICANCE



*OCIL, 1er Organisme Collecteur du 1% Logement en France. 57-59, boulevard Malesherbes - 75008 Paris. Tél. : 45 22 22 22.



Asie

TAIWAN : violents incidents à Taipeh

L'opposition renonce à tenir des réunions électorales

Taipeh *(AFP, UPI)*. – Des heurts violents ont fait vingt-sept blessés dans les rangs des forces de l'ordre, dimanche 30 novembre, lors que les policiers armés de grenades lacrymogènes et de canons à eau ont empêché plusieurs milliers de manifestants d'accéder à l'aéroport international Tchiang-Kai-chek de Taipeh où ils allaient accueillir deux dissidents en vue, MM. Hsu Hsin-liang et Hsieh Tsung-min, dont le retour d'exil était annoncé. Les deux dissidents, pour leur part, étaient restés à Tokyo après s'être vu refuser, faute de visas en règle pour Taiwan, l'embarquement dans un avion de la compagnie Cathay Pacific qui devait les ramener à Taipeh. Selon les autorités, trois manifestants ont été arrêtés à la suite des échauffourées de dimanche, au cours desquelles trente-trois voitures de police ont été incendiées à proximité de l'aéroport.

Le Parti progressiste démocratique, formation politique récemment fondée par l'opposition et sur l'existence de laquelle les autorités ferment les yeux bien qu'elle contrevienne à la loi martiale toujours en vigueur, a condamné, ce lundi, les violences et a interdit à ses membres, présents en nombre parmi les manifestants de dimanche, de prendre part à toute nouvelle manifestation de rue. Le parti a également annulé une série de réunions publiques cette semaine, par crainte d'un regain de tension préjudiciable aux élections législatives, prévues pour le 6 décembre, et auxquelles l'opposition semi-légale entend participer pour la première fois.

Les deux dissidents avaient annoncé qu'ils comptaient rentrer à Taipeh *« par tous les moyens »* en prévision du scrutin. Tous deux vivaient en exil aux Etats-Unis depuis sept ans. M. Hsu avait fui l'île nationaliste chinoise en 1979 après avoir fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour sédition. M. Hsieh a, dans le passé, purgé une peine de onze ans de détention pour avoir réclamé la levée de la loi martiale imposée depuis 1949 par le régime du Kouomintang.

Environ six mille policiers demeuraient postés, ce lundi, aux abords de l'aéroport Tchiang-Kai-chek.

AFGHANISTAN

Un repli tactique des forces soviétiques

Islamabad. – Les forces soviéto-afghanes ont évacué le 27 novembre, après les avoir minées, plusieurs bases de la guérilla proches de la frontière pakistanaise, qu'elles avaient occupées dans la seconde quinzaine de novembre, ont annoncé, samedi 29 novembre, des sources proches de la guérilla au Pakistan. Les forces soviéto-afghanes auraient ainsi évacué les bases de Muro, Kama-Dakka, Nazian et Dur-Baba, toutes situées dans l'est du pays, à proximité du poste frontalier pakistanais de Torkham.

Les troupes soviéto-afghanes avaient lancé, début novembre, une importante opération de bombardements aériens et d'artillerie contre toute cette région. Le 13 novembre, des forces terrestres et des commandos héliportés, estimés à sept mille ou huit mille hommes par la guérilla, dont quatre brigades soviétiques, avaient lancé des attaques contre plusieurs de ces bases considérées comme importantes pour les communications de la résistance. Le 22 novembre, les maquisards avaient décidé d'évacuer les bases attaquées, en raison des lourdes pertes subies. – *(AFP.)*

INDE : la crise sikh

Grave tension à New-Delhi après le massacre au Pendjab de vingt-quatre hindous par des séparatistes

Trois mille hindous, rendus furieux par le massacre, la veille au Pendjab, de vingt-quatre des leurs par des terroristes sikhs, s'étaient rassemblés, ce lundi 1er décembre dans la matinée, dans l'ouest de Delhi. Les manifestants arrêtaient les véhicules et jetaient des pierres. Incapables de les disperser à la matraque et aux gaz lacrymogènes, la police a dû recourir aux armes à feu et tirer en l'air. La situation était extrêmement tendue, en fin de matinée, dans les quartiers populaires de la capitale, mais la police affirmait avoir les choses bien en main.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Dimanche après-midi, sur une route de campagne du nord du Pendjab, non loin de la frontière pakistanaise. Un autobus brinquebalant chargé de victuailles et de passagers, cahote paisiblement à travers les champs. Il y a, à bord, des sikhs et des hindous, des femmes, des vieux et des militaires en permission. Soudain, quatre voyageurs enturbannés sortent de leurs sacs des revolvers et des pistolets-mitrailleurs. Affolement général. Ils contraignent le chauffeur à conduire son véhicule dans un endroit isolé, puis obligent tout le monde à descendre. Les sikhs sont séparés des hindous. Ces derniers sont invités à déposer argent et bijoux dans un sac. Les hindous les prennent pour des voleurs de grands chemins. Jusqu'au moment où les bandits les forceront, sous la menace, à crier : *« Vive Sukhadev Singh Sakhira ! »*. L'homme était un terroriste sikh connu, tué en 1985 au cours d'une bataille rangée entre gangs séparatistes rivaux. Les hindous savent alors qu'ils vont mourir. Les tueurs ouvrent le feu. Certains passagers tentent, en vain, de fuir le déluge de mitraille. On retrouvera leurs corps criblés de balles un peu plus loin dans un champ. Au total, la police relèvera vingt-quatre morts et huit blessés, dont trois dans un état grave.

Le Pendjab vient ainsi de vivre son dimanche le plus sanglant depuis la naissance du mouvement séparatiste sikh au début des années 80. Lundi matin, la tuerie a été revendiquée par les « commandos khalistanais », un groupuscule terroriste connu qui, la semaine dernière, dans un communiqué, a prévenu qu'il vengerait bientôt *« le massacre des jeunes sikhs innocents par la police »*. Ils avaient déjà tué le fils du chef de la police d'Amritsar et massacré la famille (cinq personnes) de l'un de ses lieutenants.

A New-Delhi, c'est l'angoisse. M. Radjiv Gandhi dénonce, dès dimanche soir, cette *« diabolique conspiration contre l'unité et l'intégrité de l'Inde »*. Il ajoute qu'il ne prendra de repos que le jour où *« ces forces de haine, de violence et de division »* auront été écrasées. Toutes les forces de police de la capitale du Pendjab, de l'Haryana et du Cachemire – les Etats voisins – sont placées en état d'alerte rouge, moins pour retrouver les tueurs, qui, attendus par des complices, se sont enfuis à bord de scooters sitôt leur crime commis, que pour prévenir toute manifestation de représailles hindoue.

Le précédent massacre par des terroristes enturbannés remonte à juillet, à Muktsar, au Pendjab. Quatorze passagers d'un bus avaient alors été froidement exécutés, et les hindous du Pendjab, réfugiés par milliers à New-Delhi pour fuir des violences quotidiennes, s'en étaient pris, par vengeance, aux sikhs de la capitale. Les affrontements avaient fait cinq morts de plus avant que l'armée ne soit encore une fois déployée dans la ville. Ce lundi, par mesure de précaution, les patrouilles de police ont été multipliées aux abords des quartiers populaires et beaucoup de sikhs se sont barricadés chez eux.

Au Pendjab même, le RSS, une organisation hindouiste de droite, a appelé pour lundi à une grève générale accompagnée de manifestations pour protester contre la tuerie et l'impuissance de la police. A New-Delhi, alors que les hindous réfugiés du Pendjab commençaient à s'agiter, dès dimanche soir, les dirigeants de plusieurs partis d'opposition ont rendu le gouvernement central directement responsable de la situation et réclamé le déploiement immédiat de l'armée dans les trois districts du Pendjab frontaliers du Pakistan.

Deuxième revers pour M. Gandhi

Un peu plus tôt dans la soirée, le gouverneur de cet Etat, M. S.S. Ray, avait été convoqué à New-Delhi par le premier ministre. Et les spéculations sur une destitution rapide du gouvernement sikh modéré de M. Surjit Singh Barnala, ministre en chef du Pendjab et principal soutien de la politique de M. Gandhi dans la région, se multipliaient. M. Barnala devait d'ailleurs se rendre lundi soir à New-Delhi, tandis qu'un dirigeant de l'opposition estimait que ce nouveau massacre *« ridiculise une fois de plus les affirmations du premier ministre selon lesquelles il a la situation bien en main »*.

M. Radjiv Gandhi et ses alliés ont subi, au même moment, un échec politique retentissant : opposé au candidat des modérés soutenu par New-Delhi, un dissident plutôt proche des extrémistes, M. Gurcharan Singh Tohra (soixante-deux ans) a été élu dimanche soir président du très puissant Comité de gestion des temple sikhs (SGPC).

Créée en 1920, cette institution, généralement considérée comme une sorte de Parlement sikh (cent quarante membres élus), contrôle sept cents *guroudwaras* (temples sikhs) à travers le Pendjab et dispose surtout de revenus annuels évalués à 120 millions de roupies (environ 65 millions de francs). Compte tenu du clientélisme traditionnel en Inde, des fonds lui permettent de dominer virtuellement la vie politico-religieuse de la secte. Le pire est que le SGPC est également le gardien légal du Temple d'or d'Amritsar et que la première décision du nouveau président a été, dès dimanche soir, de dissoudre la milice armée formée par les modérés pour empêcher les extrémistes de s'emparer du fameux complexe religieux, siège temporel pour les sikhs de Dieu lui-même.

Emprisonné plusieurs fois sous Indira Gandhi, puis sous l'actuel premier ministre, M. Tohra avait déjà, en sa qualité de président du SGPC – c'est son quatorzième mandat annuel, – autorisé Bhindranwale, le grand prêtre tué à la tête de ses militants au Temple d'or en 1984, à s'installer puis à fortifier la Mecque du sikhisme. Généralement considéré comme un opportuniste, manœuvrier de talent et maître de l'équivoque, M. Tohra avait démissionné de son poste en février dernier sous la pression des modérés. Il avait ensuite rejoint la faction dissidente de l'Akali Dal, le parti religieux sikh, partisane d'une politique de confrontation avec M. Gandhi et de l'ouverture d'un dialogue avec les extrémistes.

PATRICE CLAUDE.

CHINE : le pillage des sites archéologiques

Une industrie florissante : la contrebande des objets d'art

PÉKIN
de notre correspondant

Le marché des antiquités de Hongkong est actuellement noyé sous une avalanche d'objets d'art venus de Chine populaire en contrebande. Au point que les antiquaires s'inquiètent de voir les prix s'effondrer. Ainsi, ces derniers temps, des centaines de poteries néolithiques, apparemment originaires de la province du Gansu, dans le nord-ouest du pays, sont-elles arrivées dans la colonie britannique, cachées dans des jonques ou des camions de légumes. Pour éviter une chute trop rapide des prix, une partie ont été envoyées à Taïwan, où elles sont mises en vente dans les boutiques d'antiquités locales. Certaines pièces peuvent désormais être achetées pour quelques milliers de francs, alors qu'elles étaient, il y a quelques années encore, fort rares.

La contrebande d'antiquités a toujours existé en Chine. Mais jamais, depuis 1949, elle n'avait atteint un tel volume. Des sites archéologiques sont mis en coupe réglée par la population avec la connivence d'autorités locales et de gangs spécialisés. Au Qinghai, un millier de pillards ont saccagé des centaines de tombes datant d'avant l'ère chrétienne. Les gens cessaient même de travailler pour piller les sépultures. Les pertes ont été immenses, s'est plaint le quotidien *Clarté*. Au Hunan, l'ancien directeur provincial de la corporation d'Etat pour l'import-export d'objets d'art vient d'être mis en prison pour avoir acheté illégalement, en cinq ans, plus de cent vingt mille objets d'art, dont 21 771 ont été exportés vers Hongkong.

A Baoji, au Shaanxi, vingt gangs de contrebande d'antiquités ont été démantelés par la police en deux ans. Celle-ci a confisqué dix mille objets d'or, d'argent, des poteries et des jades, 460 kilos de pièces de monnaies anciennes, des porcelaines...

Des prix dérisoires

Certaines pièces remontaient au onzième siècle avant notre ère. Ce qui frappe, c'est non seulement la variété et la quantité des pièces volées et exportées illégalement, mais aussi la faiblesse des prix auxquels elles sont bradées. Les voleurs n'ont aucune idée du cours mondial, ils veulent « faire de l'argent » rapidement, pour s'acheter télé ou motoculteur, ou, s'ils sont fonctionnaires, pour se mettre quelque chose dans la poche. Ainsi, au Hunan, un paysan a-t-il vendu pour 1 200 francs une collection de miroirs de bronze, de poteries et de cuivres subtilisés dans des tombes vieilles de mille neuf cents ans...

Ce commerce se pratique aussi, avec discrétion, à Pékin, où passent de nombreux touristes étrangers. Mais, au plan national, c'est une véritable industrie du pillage et de la contrebande qui a pris forme et acquis une telle ampleur qu'elle inquiète désormais les autorités. Celles-ci ont annoncé qu'elles prendraient les mesures les plus sévères. Ce pillage donne de la Chine une image déplorable en même temps qu'il la prive de trésors parfois inestimables. Les sites archéologiques sont saccagés avant même d'avoir pu être étudiés.

Ces dégâts, s'il n'y est pas mis un terme, pourraient être comparables à ceux perpétrés durant la révolution culturelle. D'aucuns se demandent même si certaines administrations, à court de devises, n'auraient pas été tentées d'utiliser de tels moyens pour recueillir les fonds dont elles ont besoin.

Toujours est-il que les filières sont bien organisées. En visite récemment au National Palace Museum de Taiwan, nous y avons vu de superbes instruments de musique en bronze et en pierre, vieux de deux mille ans. Le musée, qui ne disposait pas de telles pièces, nous a dit l'un des conservateurs, a passé commande à des antiquaires de Macao, ceux-ci, par leurs contacts en Chine populaire, ont trouvé en quelques mois ces pièces d'une valeur inestimable et les ont vendues, sans passer bien entendu par les circuits officiels, à Taiwan. *« C'est le bon moment pour acheter des poteries néolithiques. En 1984, il y en avait très peu, mais, depuis l'année dernière, il y en a plein. Elles sont en parfaite condition et ne coûtent pas très cher. Les gens les vendent parce qu'ils ont besoin d'argent. Nous en avons acheté beaucoup »*, a ajouté le conservateur.

PATRICE DE BEER.

Politique

Les déclarations de M. Chirac sur TF 1

M. Chirac a répondu, le dimanche 30 novembre, pendant plus d'une heure aux questions de deux journalistes de TF 1.

Le premier ministre possède un dogme qu'il tire d'une phrase du message adressé par M. Mitterrand au Parlement après le 16 mars : *« La Constitution, rien que la Constitution mais toute la Constitution. »* Il en déduit une règle d'action : *« le gouvernement gouverne »*. Il précise : *« la majorité a défini une plate-forme, elle a remporté les élections, elle soutient le gouvernement qui applique et appliquera son programme. »* Hors de cette ligne de conduite énoncée sous forme de théorème, point de salut! Tout le reste est sans grande importance et cela permet à M. Chirac d'affirmer avec une conviction calme et qu'il veut rendre communicative : *« Je suis d'une sérénité totale. »*

Dans le décor Grand Siècle du bureau de l'hôtel Matignon, l'émission « Questions à domicile », ne répondait pas à son titre. M. Chirac n'était pas dans l'intimité de son habitation coutumière – il demeure, depuis 1977, à l'Hôtel de Ville de Paris – mais au siège du chef du gouvernement de la France. C'est d'ailleurs bien cette image qu'il voulait donner refusant de se livrer au moindre « exhibitionnisme » et se montrant parfois cassant envers ses interrogateurs pourtant bien déférents. Il a aussi montré – quoi qu'il en ait dit – que la situation était assez grave, les critiques assez nombreuses, les incompréhensions assez diverses et les contestations assez sérieuses pour se défier de la moindre facilité et de toute improvisation.

M. Chirac, manifestement, savait ce qu'il voulait dire et il ne s'en est pas laissé détourner, refusant même, avec une certaine irritation, de se laisser entraîner sur d'autres terrains que ceux qu'il avait choisis.

Ainsi, sans livrer la moindre confidence sur ses relations avec M. Mitterrand – le seul fait d'être *« français et au service de la France »* constituerait un lien évident, – il a insisté sur le fait que les décisions du président de la République seraient sans portée pratique si elles n'étaient pas mises en application par le gouvernement. Il répondait ainsi tout à la fois aux craintes des « barristes » et à la diatribe de M. Chalandon contre la cohabitation. Le garde des sceaux se sentira-t-il désavoué par le premier ministre? Ce dernier feint de ne pas attacher une grande importance aux états d'âme de son ministre de la justice, laissant même entendre que de telles foucades ne sauraient le détourner de sa résolution de poursuivre sa tâche. M. Chirac n'est donc manifestement pas à la recherche d'affrontements ni avec le président de la République, ni avec d'autres hommes ou d'autres forces.

Ainsi au terme d'une démonstration convaincue – que le gouvernement aurait sans doute dû faire plus tôt – M. Chirac a annoncé une nouvelle rédaction de la réforme universitaire et il s'est gardé d'accuser les étudiants d'être manipulés par des forces politiques, comme le font pourtant ses propres amis.

Il a également admis que les gardiens des prisons « privées » – terme qu'il récuse – soient placés sous l'autorité de la puissance publique. Il a enfin précisé que le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse serait maintenu. Le premier ministre avait le souci manifeste d'étouffer dans l'œuf tout risque de crise et de désamorcer certaines des attaques dont il est en ce moment la cible non seulement de la part de l'opposition, mais aussi d'une fraction de sa majorité et surtout d'une partie de l'électorat.

Il s'est, en revanche, montré tout à fait résolu à maintenir la politique qu'il a définie dans d'autres domaines comme le code de la nationalité, les expulsions d'étrangers en situation irrégulière et délinquants, et enfin la lutte contre le chômage.

Quant au sort des otages M. Chirac a répété qu'il ne saurait être l'objet d'aucun marchandage. Cherchant à rétablir la « confiance » avec l'Iran tout en refusant de lui vendre des armes il attend que cette confiance se manifeste par des « gestes », c'est-à-dire que ce pays use de son influence sur ceux qui détiennent les otages français. Il a également redit que la Syrie est le partenaire obligé de toute solution à la crise au Liban où la France entend toujours assumer ses responsabilités.

M. Chirac a voulu donner de lui l'image d'un chef de gouvernement connaissant ses dossiers dans le détail, fidèle au contrat conclu avec les électeurs de la majorité, tout absorbé selon la formule de Turgot par *« la difficulté de prévoir le présent »* et peu tenté de *« batifoler dans les prairies »* des perspectives présidentielles. M. Chirac a démontré cependant, pendant plus d'une heure, que, d'une autre façon, on peut également préparer avec soin cette échéance.

ANDRÉ PASSERON.

« Que l'on prenne les huit ou quinze jours nécessaires pour s'expliquer »

indique le premier ministre à l'adresse des étudiants

M. Jacques Chirac a affirmé qu'*« aucune »* des décisions qu'il a prises depuis huit mois n'aurait été différente si M. François Mitterrand n'avait pas été à l'Elysée. Il est *« naturel »* et *« légitime »*, a observé M. Chirac, que le président de la République *« dise ce qu'il pense »* sur certains problèmes de politique intérieure, mais *« ce n'est pas de nature à modifier l'action du gouvernement »*, lequel *« agit conformément aux engagements qu'il avait pris pendant la campagne électorale »*.

« Je ne vois pas, pour ma part, a déclaré le premier ministre, *ce qui a pu ou ce qui pourrait gêner l'action du gouvernement dans le cadre de la cohabitation. »* Selon M. Chirac, *« même dans les domaines où, traditionnellement, le président de la République a un pouvoir important – celui de la défense et celui des affaires étrangères, – outre le fait qu'il s'agit de deux domaines (...) où il y a une sorte de consentement national et où il n'y a pas de divergences de vues (...), quelle serait la portée d'une décision qui serait prise par un président de la République et qui ne serait pas appliquée ou exécutée (...) par le gouvernement (...) ou qui ne serait pas ratifiée, ensuite, par le Parlement? C'est, vraiment, le type même du faux débat. »*

Le premier ministre a expliqué, ensuite, au sujet du projet de loi Devaquet, que ce texte était nécessaire parce que *« la loi précédente n'est pas appliquée dans le plupart des universités »*. Ce projet s'inscrit dans la lutte contre le chômage des jeunes, *« l'un des grands échecs,* a dit M. Chirac, *des gouvernements qui nous ont précédés »*. *« Un étudiant sur deux sort de l'université sans diplôme »*, a-t-il souligné, et, parmi les diplômés, *« un sur trois ne trouve pas de situation. »*

« L'Université a deux vocations, a déclaré le premier ministre. *C'est un ensemble qui doit permettre de donner la culture, et une culture désintéressée (...) ce qui (...) justifie le refus de ce que certains appellent – c'est un faux problème – la sélection. Tout le monde doit pouvoir entrer à l'Université à partir du moment où il a (...) le baccalauréat. (...) Il n'empêche que, lorsqu'on regarde le bilan actuel de l'Université, c'est un échec tel qu'il faut tout de même penser que ces universités sont également nécessaires pour donner le savoir-faire à des jeunes et faire en sorte que ceux qui ne veulent pas simplement acquérir un savoir, mais (...) les moyens d'avoir un métier, de s'y épanouir, d'assumer leurs responsabilités, d'y gagner leur vie, puissent le faire. »*



Des « malentendus »

Selon M. Chirac, le projet de loi de M. Devaquet *« répond tout à fait à ces exigences »*. *« Un certain nombre de malentendus, peut-être des maladresses du gouvernement (...) – dont je prends l'entière responsabilité – ont fait qu'il y a contestation. (...) Alors, discutons »*, a dit M. Chirac.

« Les diplômes nationaux? Ah! Fichtre! Bien sûr qu'il ne faut pas y toucher. Et si quelqu'un peut imaginer que dans la rédaction [du projet] *ils sont touchés, il faut changer la rédaction,* a déclaré M. Chirac. (...) *Les diplômes nationaux sont le socle même de notre système d'éducation. »* Le premier ministre juge, en même temps, *« légitime que telle ou telle université veuille développer, dans le cadre de la décentralisation, de sa propre vocation, de ses ambitions naturelles, tel ou tel diplôme, qui peut être également reconnu »*.

Les droits inscription? *« C'est plus sérieux. (...) Cette différence – entre 400 F et 800 F – choque, semble-t-il, non seulement les étudiants, mais, probablement aussi un certain nombre de parents d'élèves, parce qu'elle est contraire à une idée très largement approuvée ou admise dans notre pays, et qui est l'égalité de tous et la gratuité de l'enseignement. Alors s'il s'agit (...) de se mettre d'accord sur une formule en ce qui concerne les droits (...), je n'y vois aucun inconvénient »*, a indiqué le premier ministre.

M. Chirac a expliqué enfin que, Paris mis à part, *« partout les universités sont en situation d'accueillir la totalité des bacheliers ou équivalents qui se présenteront »*. Pour les universités de la capitale, *« il faudra une période d'adaptation »* et un *« plan d'accompagnement »*, afin de garantir que tous les bacheliers qui le voudront pourront entrer à l'Université. *« Tous les bacheliers, sans exception, par définition, ont vocation à entrer à l'Université et pourront y entrer.*

» Puisqu'il y a malentendu ou contestation, a dit M. Chirac, *que l'on prenne les huit jours ou les quinze jours nécessaires pour s'expliquer. Si le texte que j'ai retenu et que j'ai présenté au conseil des ministres (...) n'est pas clair sur tel ou tel point, contrairement à ce que j'avais pensé, eh bien! il faut, naturellement, le modifier (...). Il n'y a pas de divergences de vues sur le fond. S'il y a des problèmes d'expression qui peuvent prêter à ambiguïté, eh bien! la concertation nous permettra de les* [résoudre]. »

« On ne devient pas français à la sauvette »

M. Chirac a été interrogé, ensuite, sur la réforme du code de la nationalité. *« On ne devient pas français à la sauvette,* a-t-il dit, *parce que, simplement, on a oublié de dire qu'on ne voulait pas l'être. »* S'agissant des *« enfants nés en France de parents (...) qui ont été français avant la décolonisation et qui, depuis, ont opté pour la nationalité, par exemple, algérienne – c'est ce qu'on appelle les « beurs », – ils ne sont absolument pas touchés »*, a affirmé M. Chirac. Pour les autres, a précisé le premier ministre, *« c'est le juge, de façon que cela soit tout à fait indépendant de l'administration »*, qui sera compétent pour accorder ou refuser la demande de nationalité française, sur deux critères : *« Un minimum de connaissance de la langue »* et l'absence de condamnations supérieures à six mois de prison. *« Le texte tel qu'il est préparé,* a dit M. Chirac, *sera, s'il est voté, le texte de loin le plus libéral de ceux qui régissent la nationalité de tous les pays comparables à la France. »*

L'expulsion de cent un Maliens en situation irrégulière, en octobre dernier, est *« l'exécution d'une politique, qui sero poursuivie sons aucune agressivité »*, a déclaré M. Chirac. *« C'est mon problème »*, a dit le premier ministre. Il a précisé que *« quelque dix mille »* personnes avaient été reconduites à la frontière ou expulsées depuis huit mois et qu'il est *« tout à fait d'accord »* pour éviter *« les procédures qui choquent »*, telles que celle qui avait consisté à embarquer ces cent un Maliens dans un « charter ».

Au sujet des prisons *« habilitées par l'Etat »* et dont *« la construction et la gestion »* seront *« privées »*, le premier ministre a d'abord observé qu'un tel système existe dans l'éducation surveillée, où même *« le gardiennage est privé »*. Il s'est ensuite, déclaré *« tout à fait disposé »* à modifier le projet de loi de M. Albin Chalandon, de telle sorte que les gardiens de ces prisons habilitées *« soient placés sous l'autorité publique »*, mais il ne voit pas de raison de se priver du recours à la construction et à la gestion privées, *« beaucoup plus rentables »*, pour répondre aux besoins créés par l'insécurité, d'une part, par la vétusté des prisons, d'autre part.

Le premier ministre s'est déclaré hostile à la remise en cause du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale. *« Nous n'allons pas ajouter (...) une inégalité supplémentaire,* a-t-il dit, *entre ceux qui pourraient accéder à l'avortement et ceux qui ne pourraient pas. »*

Interrogé sur les accusations portées, au sein de la majorité, contre les journalistes de la télévision et sur le souhait formulé par M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, d'une « intervention » de la Commission nationale de la communication et

(Lire la suite page 14.)

Celui qui gouverne

M. JACQUES CHIRAC a, évidemment, sur tous ses alliés, rivaux, adversaires, critiques, censeurs et détracteurs du moment, un avantage, pris à bail pour deux ans : il gouverne. En période de coexistence ou cohabitation, il n'est pas inopportun de le rappeler, surtout quand certains boulevards se remplissent de porteurs de pancartes aussi ironiques que décidés. Ceux-ci peuvent, à leur corps défendant, rendre service à celui qui tient les leviers de la machine gouvernementale, pourvu qu'il sache épouser le terrain. La leçon, apprise en mai 1968 au côté de Georges Pompidou, n'a pas été oubliée par M. Chirac.

Le premier ministre gouverne : cela a été dit, sur TF 1, dimanche soir – dans un créneau horaire naguère inauguré par le président de la République – à l'intention, d'abord, de M. François Mitterrand. Il est *« naturel »* et *« légitime »* que le chef de l'Etat exprime son opinion sur les problèmes de politique intérieure dont il a à connaître au conseil des ministres. La Constitution, en outre, s'agissant de la défense, et la tradition, pour la politique étrangère, font que ces problèmes sont *« réservés à l'appréciation du chef de l'Etat »*. Moyennant quoi, le gouvernement applique le programme sur lequel sa majorité a été élue.

M. Chirac, ainsi, a formulé l'épilogue provisoire de la dernière manche de cette partie de go, engagée par M. Mitterrand au début de l'automne. Il s'agit, comme on sait, dans ce jeu chinois, d'occuper l'espace de l'adversaire sans s'y laisser soi-même enfermer. Bilan au 1er décembre : le chef du gouvernement reconnaît au chef de l'Etat un *« pouvoir important »*, autrement dit le pouvoir qui importe, en matière de défense et de relations extérieures. Il précise, bien sûr, que c'est sans conséquence, puisque M. Mitterrand s'est résolu à continuer, dans ces deux domaines, la politique du général de Gaulle.

Deuxième destinataire du message : le barrisme. Au député de Lyon et à ceux qui l'écoutent, le premier ministre a affirmé qu'*« aucune »* – il a bien dit « aucune » – décision prise par lui n'aurait été différente sans l'intervention de M. Mitterrand. En revanche, le président de la République n'aurait pu, lui, prendre aucune décision qui ne fût approuvée par le gouvernement. On se demanda alors pourquoi le mode de déploiement du nouveau missile nucléaire terrestre n'a pas été précisé dans le projet de loi de programmation militaire, par exemple, puisque le premier ministre dit qu'il avait les moyens d'imposer son point de vue et que le président de la République ne les avait pas...

Le premier ministre gouverne : cela s'adressa, enfin, aux étudiants, aux lycéens et à leurs familles. S'il y a eu malentendu, défaut d'explication ou impropriété des termes dans le projet de réforme universitaire de M. Alain Devaquet, M. Chirac en prend la responsabilité. Et la « contestation » si sympathique, à laquelle il décerne un brevet de vigilance démocratique et antitechnocratique, a eu cela de bon d'attirer l'attention du bon prince sur les – avec sa permission... – étourderies de ses forts compétents ministres. Les diplômes nationaux? *« Ah! Fichtre! Bien sûr qu'il ne faut pas y toucher! »* On croirait entendre M. Mitterrand lançant à la télévision, il y a deux ans : *« On paie trop d'impôts! »* (citation résumée).

M. Chirac se donne *« huit jours ou quinze jours »* pour ramener les étudiants dans leurs universités, les lycéens dans leurs lycées et un calme studieux, dans les appartement, après le dîner. Sur les autres problèmes de société, soulevés par les initiatives gouvernementales et dont son porte-parole avait observé qu'ils étaient propices à une offensive de la gauche, le premier ministre a partiellement joué les démineurs : pas de remise en cause du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale, maintien des dispositions actuelles du code de la nationalité pour les « beurs », contrôle de l'administration pénitentiaire sur les gardiens des futures prisons *« habilitées »*.

Le vrai rendez-vous que M. Chirac donne aux Français, c'est celui du taux de croissance : 2,5 % en 1987, a-t-il prédit « à vue de nez ». Une économie qui repart, voilà qui, plus sûrement que tous les discours, fait taire les critiques et ne profite qu'à un seul : celui qui gouverne.

PATRICK JARREAU.

Dans chaque université...

(Suite de la première page.)

La sélection? Envolée, puisque *« tous les bacheliers qui le voudront pourront entrer à l'université dans les disciplines qu'ils choisiront »*. Les diplômes nationaux? Il n'est pas question d'y toucher.

Cet état d'esprit conciliant conduit à une observation : si le gouvernement donne satisfaction aux étudiants sur ces trois points, il fait purement et simplement disparaître de la loi les seules dispositions qui donnaient un peu d'autonomie aux universités. Du même coup, le projet Devaquet ne répond plus au principe affirmé par M. Chirac lui-même dans son discours-programme du 9 avril : *« Dans l'enseignement supérieur, le principe d'autonomie doit être définitivement concrétisé tant à l'entrée – au moment de la sélection des étudiants, – qu'à la sortie – au moment de la délivrance des diplômes. »* Sélection à l'entrée, autonomie des universités dans la délivrance de diplômes, ces principes, dont on veut maintenant nous faire croire qu'ils n'ont jamais été envisagés, constituaient bel et bien le programme du gouvernement.

Quant à la possibilité donnée aux universités de faire varier les droits d'inscription, s'il est vrai qu'elle a été introduite par un amendement du Sénat, elle est bien la conséquence logique du principe de l'autonomie. Céder sur ces trois points, c'est donc bien tourner le dos aux intentions annoncées et, du même coup, rendre encore un peu plus douteuse la nécessité même de la loi. D'où l'embarras manifeste de M. Chirac et son désir de lâcher du lest sans paraître reculer en rase campagne.

Le poids du centralisme

Cet épisode montre une chose : que le gouvernement, entraîné par l'enthousiasme des idéologues « libéraux », n'avait pas su apprécier la difficulté qu'il y aurait à passer d'un système uniforme et centralisé (même si ce n'est qu'en apparence) à un système d'autonomie.

C'est la notion même d'égalité devant le service public qui se trouve subitement remise en cause, puisque l'autonomie implique que les prestations fournies par les différents établissements pourront ne plus être équivalentes et que les usagers auront la possibilité de choix. On a beau dire que l'égalité dans le régime actuel n'est qu'un leurre et que la diversité des prestations et un début de sélection (au moins à Paris) existent déjà bel et bien, il suffit que l'équivalence soit assurée formellement pour que chacun ait le sentiment d'être protégé contre les aléas d'un marché aux mécanismes obscurs.

Il est vrai que l'autonomie introduit d'avantage de transparence, qu'elle oblige les responsables des établissements à faire preuve d'initiative, qu'elle peut encourager l'innovation. Mais ses partisans ont insuffisamment pris en compte les problèmes redoutables que poserait une libération soudaine dans un pays aussi centralisé que le nôtre, où le système universitaire est complètement dominé par quelques établissements parisiens et ceux de rares métropoles régionales. Accorder l'autonomie aux universités revient simplement à consacrer cette suprématie. L'égalité de traitement des établissements et les diplômes nationaux sont la seule protection de la quasi-totalité des universités de province contre cet état de fait.

L'autonomie des universités est sans doute l'un des moyens de dynamiser et d'adapter l'enseignement supérieur. Mais elle ne peut être que le résultat d'un lent processus d'adaptation. Et elle ne peut aboutir que si elle est accompagnée par un environnement favorable. Le fait qu'elle ait été proclamée par la loi Edgar Faure de 1968 ne l'a guère fait avancer dans les faits. En revanche, les lois sur la décentralisation ont largement contribué à lui donner une réalité. Elle ne progressera pas à coups de déclarations fracassantes ou d'articles de loi votés à l'arraché. Elle doit, pour aboutir, être portée par une volonté collective et perçue comme un progrès et non comme une menace.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Inutile d'en rajouter...

« Un étudiant sur deux sort sans diplôme. Un diplômé sur trois est sans travail », a affirmé M. Chirac. Diable! Heureusement pour les étudiants, la situation n'est quand même pas aussi sombre. S'il est vrai que le taux d'abandon en première année peut dépasser 50 %, il ne s'agit pas le plus souvent d'échecs définitifs. Bon nombre d'étudiant se réorientent ensuite dans d'autres voies et obtiennent des diplômes. Selon les enquêtes du CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications), le taux d'échec dans le premier cycle se situe autour de 20 % (1). Il est très faible ensuite, dans les deuxième et troisième cycles.

Quant aux diplômés, les travaux les plus récents du même CERES, montrent que le taux de chômage en ce qui les concerne est d'environ 14 % (2).

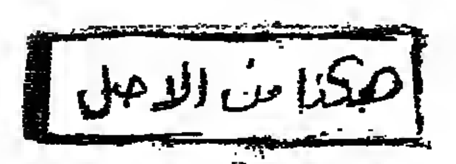
20 %, 14 % : ces chiffres sont déjà alarmants. Mais de là à les doubler pour les besoins de la démonstration...

Cette manipulation est d'autant plus inutile que M. Devaquet a souvent expliqué que sa loi s'attachait uniquement aux structures et ne s'occupait pas de la formation. Et aussi qu'à son avis, la professionnalisation n'était pas la mission fondamentale des universités qui devaient se consacrer en priorité à la recherche et à la formation générale.

F. G.

(1) Voir l'article « Université : les échecs du permier cycle » dans *le Monde de l'éducation* d'avril 1984.

(2) Voir l'article « La crise a relativement épargné les diplômés des universités » dans *le Monde* du 21 octobre 1986.



هكذا من الأصل

Politique



Les déclarations de M. Chirac sur TF 1



(Suite de la page 13.)

des libertés (CNCL), M. Chirac a déclaré : « *C'est sa vocation. Elle a été créée pour intervenir. J'imagine qu'elle interviendra.* » C'est aussi à la CNCL, a-t-il dit, qu'il faut demander quand elle procédera à la nomination des PDG des chaînes et à la privatisation de TF 1. Pour cette dernière, M. Chirac ne soutient « *personne* ». « *Il faut que cela se fasse en même temps que pour la « 5 »*, a-t-il dit.

Pas d'armes pour l'Iran ou la Syrie

A propos des négociations pour la libération des otages français détenus au Liban, M. Chirac a indiqué qu'il avait interrompu, à son arrivée au gouvernement, tout ce qu'il pouvait connaître comme contacts non officiels et que les seuls contacts qu'il avait eus lui-même avaient été « *noués au niveau des responsables administratifs et politiques, et au grand jour* ». « *Ceci est vrai pour l'Iran comme pour la Syrie et pour les autres* », a-t-il ajouté.

Interrogé sur les émissaires qu'il aurait envoyés en Syrie, M. Chirac a répondu qu'il n'en avait envoyé aucun, sinon des membres de son cabinet (1), qui « *sont allés deux fois en Syrie pour récupérer deux fois deux otages* ». Il a affirmé, d'autre part, qu'« *aucune arme* » n'avait été exportée par la France ni en Iran ni en Syrie.

M. Chirac a souligné qu'il ne lui appartenait « *en aucun cas* » de libérer Anis Naccache, auteur de la tentative d'assassinat contre l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, comme certaines informations de presse lui en prêtaient l'intention. « *Seule une mesure de grâce peut le faire libérer. Seul le chef de l'Etat peut le gracier. C'est à lui qu'il faut poser la question, pas à moi* », a-t-il dit.

Sur le contentieux financier franco-iranien, après avoir rappelé que la France avait effectué un premier versement de 330 millions de dollars à l'Iran, le premier ministre a ajouté que « *le processus de normalisation se déroule* ». « *Il faudra bien que, un jour ou l'autre, cette confiance se manifeste de façon claire par un certain nombre de gestes* », a-t-il souligné.

La situation de l'emploi

M. Chirac, estime d'autre part, que l'économie française devrait se retrouver, à la fin de l'année, avec le même nombre d'emplois qu'au début, alors que, de 1981 à 1985, la France avait perdu 600 000 emplois nets. Pour 1987, « *nous espérons une augmentation nette du nombre des emplois* », a-t-il ajouté. Le plan d'emploi pour les jeunes a été « *un succès* », selon M. Chirac, qui a rappelé que 600 000 jeunes ont été engagés grâce aux mesures d'urgence lancées par M. Philippe Séguin, le ministre des affaires sociales et de l'emploi. La croissance de la France, en 1987, devrait, « *à vue de nez* », être de l'ordre de 2,5 %, a pronostiqué le premier ministre, qui a reconnu que cela serait insuffisant pour permettre l'amélioration de l'emploi. « *Il faudra faire un effort important d'imagination, en matière d'emplois nouveaux, d'emplois de proximité, qui pourront être des emplois de passage* », a expliqué M. Chirac.

Interrogé, enfin, sur les élections présidentielles, M. Chirac a déclaré : « *Je ne me sens pas dans la période pré-présidentielle. Je suis dans la période post-législative.* » Reprenant la formule de Turgot selon laquelle « *la difficulté, c'est de prévoir le présent* », le premier ministre a souligné : « *Cela me suffit. (...) Je respecte ma majorité, je conduis mon gouvernement en appliquant notre programme. C'est la seule chose qui m'occupe.* » Il a ajouté : « *Je me sens aujourd'hui investi d'une responsabilité qui ne me permet pas de m'égarer, de batifoler dans les prairies des perspectives présidentielles, qui sont, pour le moment, loin de mes préoccupations.* »

(1) Il s'agit de M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. Chirac. Le journalist a également cité le nom de Jean-Charles Marchiani, ancien ministre du SDEC ; le premier ministre a indiqué qu'il ne le connaissait pas. Ancien contractuel civil au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (aujourd'hui, la Direction générale de la sécurité extérieure), M. Jean-Charles Marchiani a été exclu des services secrets français en 1970. Il a longtemps travaillé, ensuite, dans une filiale d'Air France spécialisée dans la restauration, avant d'être employé par une société, basée à Paris, spécialisée dans les études d'investissements à l'étranger. Son nom a été avancé dans la presse, à plusieurs reprises (*le Monde* du 10 et du 30 octobre), pour avoir servi d'émissaire, en compagnie d'un proche libanais de M. Charles Pasqua, avec des interlocuteurs syriens à Damas. – *(NDLR.)*

Code de la nationalité

Les bons Beurs et les autres

« *Pour les Beurs, il n'y aura aucun changement à la situation actuelle* », a déclaré M. Chirac en commentant le nouveau code de la nationalité établi par le gouvernement. La remarque a dû en étonner plus d'un. Tout dépend, à vrai dire, de ce qu'on met derrière cette appellation.

Pour le premier ministre, les Beurs sont « *les enfants nés en France de parents qui étaient français et sont devenus algériens* » à l'indépendance de leur pays. Or ce terme en verlan (ayant pour origine l'inversion du mot « Arabe » et entré depuis peu au *Petit Larousse*) désigne généralement tous les Maghrébins de la deuxième génération, quels que soient la nationalité ou le lieu de naissance de leurs parents. En lui donnant une définition différente, M. Chirac a pris le risque de mal se faire comprendre et d'embrouiller un peu plus un sujet déjà bien compliqué.

Le nouveau code de la nationalité voudrait instituer, en réalité, deux régimes différents : l'un pour les enfants nés en France de parents étrangers nés eux-mêmes sur le territoire français (dont l'ex-Algérie française) ; l'autre pour les enfants nés en France de parents étrangers nés eux-mêmes à l'étranger. Les premiers continueront d'être automatiquement français à la naissance, tandis que les seconds ne seront plus automatiquement français à dix-huit ans : ils devront en faire la demande.

C'est cette différenciation que contestent – pour des raisons diamétralement opposées – le Front national et les défenseurs des immigrés. Car, après des tâtonnements, le gouvernement a choisi une voie moyenne, supprimant le « droit du sol » simple mais maintenant le « double droit du sol » (enfant né en France d'un parent né lui-même en France). La thèse développée par M. Chirac sur le nécessaire volontariat s'en trouve sensiblement affaiblie. On ne voit pas pourquoi certains Beurs seraient tellement plus français que d'autres...

Carte de séjour à l'Université

Le parallèle avec l'Université est frappant. Pourquoi tout ce chahut ? Il n'y a « *rien de changé* », affirme le ministre de l'éducation nationale, M. Monory. Le garde des sceaux, M. Chalandon, ne disait pas autre chose, le mois dernier, à propos du code de la nationalité. Dans les deux cas, un projet de loi ambigu, devenu insaisissable à force d'être amendé, soulève une tempête d'une ampleur inattendue.

L'agitation étudiante a éclipsé, en effet, le mouvement de soutien aux jeunes immigrés, qui ne cessait de grossir depuis quelques semaines. Eclipsé ou prolongé ? M. Le Pen n'est pas le seul à avoir noté la présence de nombreux Beurs dans les cortèges étudiants. « *Expulsez Devaquet, pas les immigrés !* », criaient des lycéens, en réclamant « *une carte de séjour* » à l'Université.

Les projets de loi de MM. Devaquet et Chalandon expriment-ils « *la même logique d'exclusion* », comme l'affirme SOS-Racisme ? En tout cas, un combat nourrit l'autre, et on le verra mercredi 3 décembre, à la Mutualité, lors d'une manifestation patronnée par de nombreux intellectuels et artistes « *pour l'arrêt immédiat des expulsions et le retrait du projet de réforme du code de la nationalité* ».

M. Chirac n'a rien dit, dimanche soir, de l'aspect le moins contestable de son projet de loi : celui qui vise à lutter contre les mariages blancs. Si le gouvernement s'était contenté de cette réforme, nul n'aurait eu de sérieuses raisons à lui opposer. Dans une société où on se marie de moins en moins, et où on divorce de plus en plus, il n'est pas logique de maintenir telle quelle cette acquisition automatique de nationalité. Les socialistes avaient déjà introduit une restriction. Son inefficacité (11 oppositions par an sur 10 000 cas, selon M. Chalandon) pouvait justifier un nouvel amendement.

« Il fallait éteindre un incendie »

Autre chose est de remettre en question les acquisitions automatiques de nationalité à dix-huit ans pour des enfants d'étrangers nés en France, mais dont les parents sont nés à l'étranger. Si le but était de ne pas « *faire des Français contre leur gré* », ne suffisait-il pas de mettre en place un système d'information, puisque la loi actuelle prévoit un refus de l'intéressé dans l'année précédant sa majorité ?

La nationalité française « n'est pas rien », en effet. Mais autant une démarche volontaire est nécessaire pour un adulte candidat à la naturalisation, autant le choix demandé à des adolescents passablement paumés, ballottés entre deux cultures, peut paraître injuste. Ces jeunes nés en France n'ont – quoi qu'ils puissent dire eux-mêmes – pas d'autre patrie. D'ailleurs, leur demande volontaire auprès d'un tribunal ne suffirait pas. Comme l'a clairement dit M. Chalandon, le 19 novembre, à des députés du RPR, de l'UDF et du Front national, membres du groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur l'immigration, « *les jeunes ayant été condamnés à une peine supérieure à six mois de prison et à une peine quelconque pour des délits tels que coups et blessures volontaires, vol, usage et trafic de drogue, ne pourront devenir français* ».

Le véritable but du gouvernement n'est sans doute ni de défendre un principe (le volontariat) ni de réduire sensiblement le nombre des nouveaux Français, mais de s'adresser à l'opinion. « *Il fallait éteindre un incendie* » affirme un responsable gouvernemental. Autrement dit, empêcher le Front national d'exploiter davantage les sentiments anti-immigrés d'une bonne partie de l'électorat de droite.

« *Les cris indignés de la gauche,* souligne un député de la majorité, *sont moins gênants que les critiques entendues dans nos propres rangs. Beaucoup pensent que le gouvernement a trop cédé et qu'il faut durcir son projet de loi.* »

M. Chalandon joue sur les deux tableaux. Aux défenseurs du code actuel, il dit : rien d'essentiel ne va changer. Et à ses censeurs de droite : nous allons changer beaucoup de choses, comme en témoignent les réactions de la gauche.

Le plus étrange, dans cette affaire, est qu'on s'attaque aux acquisitions automatiques de nationalité à dix-huit ans, alors qu'elles sont en passe de se régler toutes seules. Les enfants d'origine étrangère qui vont naître désormais en France appartiendront pour la plupart à la troisième génération. Leurs parents étant eux-mêmes nés en France, ces enfants seront automatiquement français à la naissance en vertu de l'article 23, auquel le gouvernement ne prétend pas toucher. Il n'y aura plus que de « vrais » Beurs, et ils seront tous français, au berceau, comme tous les Français « de souche », sans l'avoir jamais choisi ni demandé...

ROBERT SOLÉ.

Chez les étudiants en grève

L'apprentissage de la démocratie

Report de la discussion parlementaire sur le projet de loi Devaquet et « paix des braves » proposée dimanche soir par le premier ministre, prêt à discuter des points contestés de la réforme universitaire : c'est ce changement de décor spectaculaire que vont devoir évaluer, dès lundi matin, les assemblées générales des étudiants en grève. Elles auront pratiquement deux jours pour le faire, puisque c'est mardi après-midi que doit se tenir une nouvelle réunion de la « coordination nationale » destinée à préparer la manifestation du 4 décembre à Paris.

Le recul gouvernemental est-il un gage acceptable ou un écran de fumée, une véritable ouverture ou une manœuvre de diversion visant à priver la contestation étudiante de ce texte-repoussoir qu'est devenu en quelques jours le projet de réforme universitaire ? Des réponses apportées par les étudiants à cette question dépend évidemment l'avenir.

Dès l'annonce du changement d'attitude gouvernementale, vendredi dernier, les réactions à chaud, dans les amphithéâtres, étaient partagées. Pour les uns, les promesses des hommes politiques sont autant de leurres, et les étudiants ne tomberont pas dans le panneau. Bien au contraire, disaient les plus déterminés, cette première victoire ne peut qu'inciter à poursuivre et à durcir le mouvement, en occupant les universités notamment, jusqu'au retrait définitif du texte de loi. « *Nous ne sommes pas nés de la dernière pluie et nous n'allons pas nous faire rouler dans la farine. On est prêts à continuer* », pouvait-on entendre à la Sorbonne.

D'autres, au contraire, étaient beaucoup plus circonspects : « *Si le gouvernement veut vraiment discuter et nous proposer des amendements sur les droits d'inscription, la sélection et les diplômes nationaux, ça risque de patiner.* » Non seulement, en effet, bon nombre d'étudiants se sont lancés dans la grève dans l'espoir de forcer précisément une telle négociation, mais un certain nombre de voix, y compris parmi les grévistes, insistent sur le fait qu'une prolongation du mouvement risquerait de compromettre l'année universitaire.

Quant à M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, il se garde de trancher prématurément : « *S'il s'agit de répondre positivement au mouvement des étudiants, nous serons satisfaits. S'il s'agit de gagner du temps, pour diviser étudiants et lycéens, alors le gouvernement prendrait l'immense responsabilité du durcissement de la grève et de son extension à toute l'éducation nationale.* »

Si l'attitude qu'adopteront les assemblées générales est imprévisible, une chose est probable : elle sera représentative de la majorité des étudiants. Cette génération, qui récuse la capacité des députés et autres ministres à régler son sort par une loi, pratique la démocratie avec le naturel et le sérieux de parlementaires chevronnés. Démocratie directe, d'abord. En quelques jours, les AG des différentes universités en grève sont devenues autant de mini-parlements étudiants où les règles du vote majoritaire sont appliquées de façon scrupuleuse, les voix comptées, les abstentionnistes décomptés, et tout cela consigné par les présidents de séance.

« Ce n'est pas mûr »

On peut estimer qu'il est facile de se compter quand la dynamique du mouvement suscite un consensus assez large (comme cela a été le cas jusqu'à présent) et qu'il sera moins tentant de le faire de manière aussi ouverte si les opinions sont plus mitigées. Le dernier vote des étudiants de Censier, par exemple, sur le principe de l'occupation des locaux à partir de cette semaine tend à prouver le contraire : 90 voix pour, 90 voix contre et plusieurs centaines d'abstentionnistes. « *Il est clair que ce n'est pas mûr. On reprendra la discussion lundi* », conclut l'AG.

Certains vont encore plus loin. A la Sorbonne (Panthéon-Paris-I), une consultation très formalisée a commencé vendredi et se poursuit toute la journée de lundi pour permettre aux étudiants, sur présentation de leur carte, de déposer dans une urne cadenassée un bulletin pour ou contre l'occupation des locaux de l'université. A Dauphine, un vote sur deux questions (pour ou contre la loi, pour ou contre la grève) sera organisé mardi à l'initiative de la présidente de l'université.

Mais les étudiants de 1986, que l'on a déjà dit responsables et réalistes, découvrent en même temps les contraintes de la démocratie représentative. Ainsi les mandats qui sont donnés aux délégués de chaque université à la coordination nationale sont loin d'être traités à la légère. De même que cette coordination propose des initiatives et n'est pas en situation de les imposer, de même les délégués étudiants apparaissent beaucoup plus comme des messagers de leur base et des médiateurs que comme des meneurs.

La réaction assez vive, en fin de semaine dernière, devant la monopolisation des relations avec les grands médias par Philippe Darriulat et Isabelle Thomas, tous deux responsables de l'UNEF-ID, en dit long sur le refus de toute tentative de récupération. Les commissions presse des universités parisiennes ont donc décidé de proposer à la coordination nationale d'élire cinq personnes chargée d'être les porte-parole du mouvement auprès des médias comme des responsables politiques. « *Nous sommes tout à fait d'accord sur le soutien que nous apporte l'UNEF-ID, mais le mouvement dépasse largement ce syndicat et il n'y a pas de raison qu'il monopolise les relations avec l'extérieur* ». A quoi l'UNEF répond souplement : « *Il est tout à fait normal que le mouvement s'organise et que des stuctures de représentation émergent progressivement. Cela nous redonnera une certaine liberté pour nous exprimer au nom du syndicat.* »

Ce problème de représentativité risque de se poser avec encore plus d'acuité si les étudiants acceptent d'aller discuter avec les pouvoirs publics : qui sera mandaté et sur quelles bases ? Les syndicats étudiants revendiqueront-ils une place autonome dans une éventuelle concertation ?

Le fonctionnement démocratique du mouvement étudiant, la souplesse des responsables de l'UNEF-ID qui se sont largement effacés devant la masse des non-syndiqués tout en orientant et en accompagnant le mouvement, tout contribue à rendre imprévisible la réponse que les étudiants apporteront au gouvernement – sinon sur la manifestation de jeudi, qui recueille une large adhésion, du moins sur les modalités d'une action à plus long terme.

GÉRARD COURTOIS.

Réussir disent-ils

LA France s'ennuyait. Oubliées les frayeurs de la vague terroriste, lassants les épisodes d'une cohabitation aux allures de querelle de vieux couple, répétitifs les sermons sur la montagne du libéralisme, décalées les protestations d'une gauche figée dans le souvenir du pouvoir : le pays s'étonnait de vivre sans vrai drame l'alternance des revanches.

Et puis surgit, du peuple de la jeunesse, un mouvement subit, ample, surprenant. Lame de fond ou écume provisoire ? La suite le dira, mais dès les premiers frémissements on s'inquiéta à droite, et à gauche on espéra : ce novembre serait-il un autre mai ? Ces jeunes qui n'étaient pas nés en 1968, ou étaient au berceau, allaient-ils démentir leur réputation d'individualisme forcené, inverser leur image d'indifférence, leur obsession supposée de petit confort, leur ambition limitée aux frontières du rock, de la BD et du bon job à décrocher ? Eprouvaient-ils enfin quelque chose, ces enfants sages, à une époque où leurs parents, quand ils pensent à l'avenir, se rongent les sangs ?

Rapprochements et différences. Qu'ils le veuillent ou non, il y a du mai 68 dans ce mouvement, mais plus et moins que cela, et parfois son contraire. Même beau temps, mais mai fut chaud et novembre finit froid. Même spontanéité : une levée en masse. Mais la plupart des cadres que s'est donnés le mouvement ne sont pas membres de groupuscules politisés et organisés, comme naguère. Les gauchistes ont quarante ans et leurs enfants n'ont pas forcément le désir de les imiter.

D'ailleurs il n'y a plus de pavés. En 1968, le prétexte à la révolte contre les pères (et contre de Gaulle, père suprême) avait été fourni par l'engrenage d'une répression non sanglante mais brutale. En 1986, c'est un projet de loi qui sert de détonateur. Il y a dix-huit ans les étudiants étaient passés, indifférents, devant l'Assemblée nationale. Jeudi ils en ont fait le but de leur manif. La loi et ceux qui la font, quelle révérence, finalement !

Mai à l'envers

Rapprochements et différences aussi du côté du pouvoir et de son comportement. Même stupéfaction d'une superbe prise à contrepied, qui attendait tout sauf cela. Mêmes tentatives – discrètes cette fois, M. Mitterrand étant à l'Elysée et non plus en position de faire don de sa personne à la République vacillante... – mêmes tentatives donc de prendre en marche le train de la jeunesse, qui, comme jadis, s'en moque éperdument. Mais le pouvoir, s'il est du même parti, a, lui, compris les leçons du passé. Il est loin le temps où un ministre du général pouvait, sérieusement, envisager de faire tirer sur les étudiants. A la bataille de rue – ou à ses simulacres – a succédé une bataille de communication. MM. Monory et Devaquet multiplient les déclarations lénifiantes, les propos de bon papa compréhensif et de grand-frère secourable sur le thème du « malentendu ».

Pour l'instant, il y a un côté mai à l'envers dans cette affaire. Moins que d'une « illusion lyrique » diagnostiquée naguère par Malraux cela pourrait relever d'une « illusion pratique ». Ce qui paraît en cause, du moins consciemment, dans le mouvement présent, autant que la « générosité » que discerne M. Lang, c'est l'avenir concret de chacun. On a tellement placé la réussite individuelle au rang des valeurs suprêmes, en France, depuis quelques années, que les jeunes ont fini par y croire. Leur réussite est au bout du chemin. Ils en veulent les moyens. Tout ce qui peut se présenter comme une manière d'entrave de la part des empêcheurs de réussir en rond et d'avoir le métier de son choix est ressenti comme injuste. Comment, nous ne pourrions pas tous réussir ?

Au risque de choquer, on peut se demander s'il n'y avait pas dans les immenses cortèges de jeudi comme une innombrable cohabitation d'individus ayant d'abord en commun le souci de leur avenir particulier. Rien n'y indique pour l'heure une radicale mise en cause de la société ou une nouvelle révolution culturelle. Qu'on les rassure en leur disant qu'ils iront tous demain, à moindres frais, dans les facs de leur choix, et, sans doute, la plupart s'y engouffreront pour travailler. A moins qu'une soudaine maladresse du pouvoir ne vienne donner à ces protestataires contre l'échec d'autres aliments et d'autres perspectives. Travailler et réussir, disent-ils. Auraient-ils trop bien compris le langage qu'on leur tient de toutes parts, jusque dans les rangs des anciens de 68 ?

BRUNO FRAPPAT.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chalandon : la cohabitation est perverse

M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a déclaré samedi 29 novembre à Tourcoing (Nord) au cours d'une réunion organisée par le RPR : « *Hélas incontournable, la cohabitation est perverse car elle affaiblit le pouvoir de diriger la nation. Vu de l'étranger, le char de l'Etat est devenu un attelage où chacun tire à hue et à dia de son côté. Vu de l'intérieur, le fonctionnement quotidien de la cohabitation est plus pernicieux encore. Car à l'Elysée, derrière l'apparence d'un arbitre impartial au-dessus de la mêlée, se cache en réalité un opposant déterminé, qui sape par ses critiques publiques l'effort du gouvernement.*

» *Il faut que les Français le sachent, et notamment tous ceux qui s'imaginent que la cohabitation est une sorte d'union nationale forcée et conduit à un meilleur équilibre des forces. Rien ne serait pire pour le pays que de perpétuer cette situation après 1988 en élisant un président de gauche avec une majorité qui lui soit opposée. Vous devez le dire vous-mêmes haut et fort.* »

Le ministre a également évoqué ceux qui refusent la cohabitation en disant : « *Si certains peuvent se mettre en réserve c'est parce que d'autres acceptent de monter en première ligne. Nous sommes de ceux-là.* »

M. Balladur : aucun déséquilibre

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, évoque la « cohabitation » dans une interview à l'hebdomadaire *le Point* en estimant que celle-ci fonctionne normalement. Il réfute les objections de M. Barre en disant : « *Il ne faut pas avoir de notre Constitution une conception monolithique. L'une de ses qualités est justement, la souplesse. Or, chacun le constate, le gouvernement gouverne avec la confiance de sa majorité parlementaire. Je ne trouve guère la trace [de compromis] dans notre action. Nous menons exactement la politique que nous avons définie et que le pays a approuvée.*

» *En matière de politique étrangère comme en matière de défense, nos institutions prévoient une coopération entre le président et le premier ministre, dont les pouvoirs sont étroitement imbriqués. Qui peut imposer son point de vue ? C'est affaire de circonstances.* » M. Balladur estime que les ordonnances doivent être signées par le président de la République « *dès lors qu'elles sont approuvées par le conseil des ministres* » mais il admet qu'il n'existe « *aucune autorité apte à décider contre le sentiment du président de la République* ».

Quant à l'avenir, le ministre d'Etat considère que « *lorsqu'un président dispose d'une majorité parlementaire pour le soutenir, il devient le véritable chef du gouvernement pouvant imposer sa volonté dans tous les domaines de son choix* ». M. Balladur estime enfin qu'il n'y a aujourd'hui « *aucun déséquilibre mais exercice normal des pouvoirs que la Constitution reconnaît au premier ministre* ».

Politique

Le débat sur les prisons privées

M. Chalandon « n'est entêté sur rien »

déclare la chancellerie

Les gardiens de prison du privé seront-ils des fonctionnaires? La question est posée depuis les déclarations de M. Chirac. Interrogé sur la privatisation des prisons critiquée par le président de la République et désapprouvée par le Conseil d'Etat, le premier ministre s'est montré soucieux de lâcher du lest.

Il ne verrait ainsi *« aucun inconvénient »* à ce que les gardiens du privé soient placés sous *« l'autorité publique »*. Du reste le garde des sceaux *« est en train d'étudier cette solution »*.

Quelle solution? Il est encore trop tôt pour le dire. *« Nous ne sommes bloqués sur rien »*, commentait-on lundi à la chancellerie où l'on faisait état, comme preuve de bonne volonté, de discussions qui doivent avoir lieu cette semaine. Ainsi M. Albin Chalandon doit-il rencontrer mercredi les sénateurs de la commission des lois. Parallèlement, la chancellerie s'apprêtait à nouer dès lundi de discrets contacts avec les syndicats FO de l'administration pénitentiaire, les plus représentatifs dans ce secteur. M. Chalandon, qui a reçu, le vendredi 28 novembre, M. André Bergeron n'est pas *« entêté »*, insiste-t-on place Vendôme. Il l'a prouvé, fait-on remarquer, en acceptant d'amputer de dix mille places l'ambitieux programme de construction qu'il s'était fixé.

Avis négatif du Conseil d'Etat, opposition de M. François Mitterrand, remous dans la majorité, en particulier chez les « barristes », le projet Chalandon n'en finissait pas de susciter des critiques toutes centrées sur « la » question de principe : l'Etat peut-il se dessaisir au profit d'entreprises privées d'une de ses prérogatives essentielles, l'exécution des peines ?

M. Chalandon avait imaginé des garde-fous jugés aujourd'hui insuffisants par M. Chirac : le greffe des prisons privées serait *« placé sous la responsabilité d'un fonctionnaire de l'Etat »* ; l'usage des armes, par les gardiens du privé, serait limité *« aux agents spécialement habilités à cet effet »* ; ces mêmes gardiens feraient l'objet *« d'un agrément individuel délivré par l'Etat pour une fonction déterminée »*, agrément révocable à tout moment, etc.

Pour le reste, le projet Chalandon était plutôt flou. *« Les établissements pénitentiaires gérés par une personne morale autre que l'Etat*, lit-on dans le texte adopté le 19 novembre par le conseil des ministres, *sont soumis au contrôle des autorités administratives et judiciaires, dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat »*.

Ce manque de précision est à l'origine de la fâcheuse impression de « bradage » au privé que M. Chirac s'est efforcé de dissiper dimanche. Pour autant, le premier ministre n'a pas été très précis. C'est « vague » regrettait lundi matin M. Jacques Vialettes, secrétaire général du puissant Syndicat national des personnels de surveillance FO.

Deux solutions s'offrent désormais à M. Chalandon : placer les gardiens du privé sous l'autorité du public. C'est ce que suggèrent les propos de M. Chirac. Cela signifierait que les chefs d'établissement pourraient rester des fonctionnaires ou que l'Etat déléguerait dans chaque prison privée des « commissaires pénitentiaires », une solution déjà envisagée à la chancellerie l'été dernier.

L'autre solution a été suggérée au garde des sceaux par M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction FO. Les gardiens qui sont en contact régulier et direct avec les détenus et ont sur eux un pouvoir de coercition demeureraient des fonctionnaires. Par ce biais — et cette astuce — l'exécution des peines resterait ainsi aux mains de l'Etat.

On le voit, la gamme des solutions possibles est large, pour contourner l'écueil parlementaire et éviter, si possible, les foudres du Conseil constitutionnel. Pragmatique, le garde des sceaux est prêt à faire des concessions mais il garde son jeu en main pour n'abattre la bonne carte qu'au moment opportun.

B. L. G.

Trop cher

estime le Syndicat de la magistrature

Le Syndicat de la magistrature est résolument opposé aux prisons privées. Au cours de son XIXe congrès annuel, qui a eu lieu à Paris du 28 au 30 novembre, ses adhérents ont tiré à boulets rouges contre le projet Chalandon. Le syndicat y est opposé pour des raisons de principe (on ne délègue pas le pouvoir de punir) et pour des raisons de coût. Contrairement à ce qu'a affirmé M. Jacques Chirac, dimanche 30 novembre, sur TF 1, le syndicat estime que les prisons privées coûteront cher, trop cher.

Au-delà de ces objections, le syndicat refuse la logique qui sous-tend les projets du garde des sceaux en matière de toxicomanie et de délinquance. Il y a, à ses yeux, d'autres solutions que l'emprisonnement, la prévention, au premier chef.

Le congrès a permis de constater que le Syndicat de la magistrature est en bonne santé : 458 adhérents présents ou représentés et 1 018 cotisants revendiqués, pour une organisation qui a recueilli 32,27 % des suffrages exprimés dans les tribunaux aux élections professionnelles du mois de mai, et 26,8 % dans les cours d'appel, un score en progression sur le précédent scrutin, celui de 1983.

Les congressistes ont profondément renouvelé leur parlement permanent, le conseil syndical. Ce conseil élira le 15 décembre un nouveau bureau. A cette occasion, M. Lionel Bounan, substitut à Melun à partir du 1er janvier, pourrait remplacer Mme Simone Gaboriau comme président et M. Jean-Pierre Deschamps, juge à Paris, succéder à M. Jean-Paul Jean comme secrétaire général. Les mandats de Mme Gaboriau et de M. Jean arrivaient à expiration au cours de ce congrès.

Le Syndicat de la magistrature estime inconstitutionnelle la privatisation des prisons, ce qui n'est pas une surprise, et économiquement désastreux ce projet, avec des arguments qui méritent attention.

Les contribuables, explique-t-il, paieront plus cher les nouvelles prisons façon Chalandon. Pour financer quinze mille places de prisons privées à 300 000 F la place, soit une dépense de 4,5 milliards de francs, le garde des sceaux avait en effet trois solutions :

1) Laisser ces quinze mille places à la charge de l'Etat qui en aurait supporté le coût pendant trois ans. *« Un milliard et demi l'an, cela représenterait, certes, une augmentation du budget de la justice*, explique le syndicat, *mais cela ne dépasse guère 1 % du budget de l'Etat. »*

2) Lancer un emprunt, ainsi que le préconise l'autre grande organisation de la magistrature, l'Union syndicale des magistrats (modérée). A l'intention de M. Albin Chalandon, le Syndicat de la magistrature estime sur ce point *« qu'il y a contradiction à avancer que les Français veulent plus de prisons, mais ne sauraient souscrire à un emprunt pour les construire »*.

3) Abandonner la construction de nouvelles prisons au privé. C'est la solution retenue par M. Chalandon. C'est cependant la plus onéreuse car les entreprises privées devront, elles aussi, emprunter, mais à un taux moins avantageux que l'Etat, un surcoût qu'elles feront supporter aux contribuables.

Plus onéreuse pour la construction, la solution Chalandon sera aussi plus coûteuse pour la gestion. Le syndicat estime en effet que les entreprises privées *« ne parviendront jamais à blanchir et à nourrir les détenus pour moins cher que l'Etat »*. En revanche, elles seront assujetties à la taxe professionnelle que l'Etat ne paie pas aujourd'hui et qu'elles lui factureront. *« Selon les départements et les communes d'implantation*, estime le syndicat, *on peut chiffrer ce surcoût fiscal entre 5 % et 12 % du prix d'une journée de détention »*.

Désireuses de dégager une marge bénéficiaire, les entreprises privées devront donc faire des économies quelque part. Sur le salaire des surveillants ? Le syndicat estime que ce n'est pas possible. En réduisant le nombre des gardiens ? Là encore, le syndicat n'y croit pas.

D'une part, souligne-t-il, la France est, de tous les pays européens, celui où le taux d'encadrement des détenus est le plus faible (il est d'un gardien pour trois personnes incarcérées; certaines entreprises privées affirment pouvoir le ramener à un pour huit). *« D'autre part*, souligne le syndicat, *plus on abaisse le nombre de surveillants, plus on restreint les possibilités d'activités pour les détenus (travail, sport, enseignement...), et, par là-même, leurs chances de réinsertion. »*

Déshumanisation

Ancien directeur de l'administration pénitentiaire et membre du syndicat jusqu'à 1981, Mme Myriam Ezratty partage cette conviction. Limiter le nombre des gardiens a-t-elle expliqué, c'est favoriser la surveillance électronique, donc se résoudre à une déshumanisation des prisons. *« De plus*, ajoute, d'expérience, Mme Ezratty, *l'électronique, ça tombe en panne. Les frais de maintenance sont extrêmement élevés. Et puis, on s'est aperçu que les rapports entre surveillants et détenus étaient le meilleur moyen de prévenir les suicides et les évasions. »*

Cette condamnation sans appel des prisons privées n'empêche pas le Syndicat de la magistrature de faire son autocritique. Car qui envoie des petits délinquants en prison sinon les magistrats? La surpopulation des établissements pénitentiaires, a ainsi affirmé Mme Mireille Imbert-Caretta, magistrat à la chancellerie, c'est un peu l'échec du syndicat et du tiers des magistrats qui se reconnaissent en lui.

Cela ne décourage pas le Syndicat de la magistrature de rappeler chaque année ses thèses sur la prison : développement du travail d'intérêt général et des autres peines alternatives à l'emprisonnement; humanisation des établissements pénitentiaires, etc.

Au congrès de l'année dernière, M. Jean-Pierre Michel, député (PS) de Haute-Saône et l'un des pères fondateurs du syndicat, avait plaidé pour la disparition, à terme, des prisons. Dans l'enthousiasme général, les congressistes avaient adopté une motion en ce sens. M. Michel n'a pas changé d'avis; ses camarades syndiqués non plus. Entre-temps, le nombre de détenus est passé de quarante et un mille à cinquante mille. Comme l'a dit M. Deschamps, il faudrait, pour inverser cette tendance, que *« la prison sorte un jour de la tête des juges »*. A commencer par les syndiqués et leurs sympathisants.

BERTRAND LE GENDRE.

La préparation de l'élection présidentielle

Unanimité de façade au Front national

Progressivement et laborieusement, le Front national se met en ordre de bataille pour l'élection présidentielle. Réuni le samedi 29 novembre à huis clos, son conseil national, composé de l'ensemble des élus et des responsables de fédération, a demandé à l'unanimité à M. Jean-marie Le Pen *« d'annoncer au plus vite sa candidature à la présidence de la République »*.

M. Le Pen continue d'entourer sa démarche d'un luxe de précautions. Rendant compte, dimanche, des travaux de ce conseil national, il a indiqué que la résolution ne pouvait en aucun cas constituer *« une annonce officielle »* de sa candidature, dont il *« se réservait de choisir la date »*.

Toutefois, M. Le Pen est décidé *« à partir tôt en campagne »*. Il ajoute que ce *« ne faisait pas partie de l'establishment »*, il a encore *« beaucoup à faire pour être perçu tel qu'il est »*. De même au cours de sa conférence de presse de dimanche, M. Le Pen a contredit ses déclarations au *Monde* des 30 novembre et 1er décembre) : il juge *« prématurée »* la question d'un éventuel désistement au second tour.

Cette prudence de M. Le Pen est la conséquence directe du trouble que continue de provoquer au sein de son mouvement le débat engagé depuis plusieurs semaines sur la place du Front national dans sa campagne et sur le choix du candidat à soutenir au second tour de l'élection présidentielle. L'unanimité signalée samedi, à l'issue du conseil national, n'est donc que de façade.

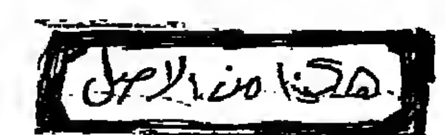
Ce conseil national n'a rien réglé. L'annonce par M. Le Pen de la création d'un comité de soutien présidé par M. Olivier d'Ormesson, député européen, assisté de M. Jean-Marie Le Chevalier, autre parlementaire européen, et de M. Pierre Durand, rédacteur en chef du journal *Présent*, sans témoigner d'un réel élargissement, fait grincer des dents.

Autre sujet de friction : la confirmation, au cours de ce même conseil national, de la candidature de M. Pascal Arrighi à la mairie de Marseille. Ces différends ne sont pas apparus clairement au cours de ce conseil national, mais ils s'expriment ailleurs, dans la presse militante du parti, *National hebdo*, dont le dernier numéro date du 27 novembre s'intitule désormais « le journal du Front national », et non plus *« le journal de Jean-Marie Le Pen »*.

Pour M. Roland Gaucher, l'un des codirecteurs de l'hebdomadaire, *« ce journal, pour coller à l'actualité, doit être écrit à chaud... Il ne saurait être soumis à une sorte de censure sous peine d'être rédigé dans la langue de bois chère à l'Humanité »*. *« Ce comportement*, admet-il, *implique des risques, notamment d'engager sur une phrase, sur un mot, la responsabilité du futur candidat à la présidence de la République. »* Il y a donc débat, menaces de censure, voire de disparitions. Dans le même numéro, l'autre codirecteur de *National hebdo*, M. Michel Collinot, signe un long papier qui ne laisse rien ignorer du débat : *« L'ouverture en soi*, écrit-il, *est nécessaire et même fondamentale pour éviter la sclérose et finalement l'asphyxie. Mais sa définition est un peu comme celle de la liberté selon Maurras. C'est une fenêtre sans maison. Sans fenêtre, il n'y a pas d'air, mais si vous agrandissez la fenêtre sans cesse, la maison s'écroule... »*

D. C.

● **Trois mille manifestants pour le MPPT.** — Précédés de quelques élus locaux lorrains, trois mille personnes environ (plus de dix mille selon les organisateurs) ont défilé à Paris, samedi 29 novembre, à l'appel du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT, trotskiste lambertiste). La plupart des slogans de cette manifestation pour *« l'unité des travailleurs »* préconisaient *« la grève générale »*, *« l'action commune »* entre étudiants, ouvriers et paysans.



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Lionel Jospin veut rendre plus difficile la candidature de M. Michel Rocard

Le courant A (mitterrandiste) du PS s'est réuni, à huis clos, le dimanche 30 novembre à Créteil, dans la perspective du congrès socialiste qui doit se tenir au mois d'avril prochain à Lille. Le courant a renforcé sa cohésion autour de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti, au point que certains participants croient y déceler un début de *« culte de la personnalité »*. M. Jospin a commencé à apporter des réponses à la série de questions qu'il avait posées lors du dernier comité directeur et autour desquelles, selon lui, pourrait s'ordonner la réflexion du congrès. Il a aussi, et surtout, défini la position du courant dominant par rapport aux autres courants socialistes et conclu en souhaitant que les socialistes sortent de leur congrès avec *« une identité claire »*, et l'image, tout aussi claire, d'une formation *« apte à gouverner »*.

Le premier secrétaire du PS a considéré que les amis de M. Pierre Mauroy sont parmi les socialistes les plus proches des mitterrandistes, dont les séparent essentiellement des différences de style et un certain *« archaïsme »* dans l'expression. Il a, en revanche, souligné que la synthèse avec M. Chevènement présenterait des difficultés et critiqué de nouveau le *« républicanisme »*, qu'il juge réducteur, de l'ancien ministre de l'éducation nationale.

Il a, surtout, fait comprendre à ses amis qu'une synthèse, avant le congrès, avec les amis de M. Rocard était peu probable. Il a en effet dénoncé plusieurs des idées de leur chef de file, lui reprochant notamment le «flou» de sa distinction entre la gauche et la droite. Il a conclu : *« Michel Rocard n'est pas notre candidat. »* M. Laurent Fabius, M. Jacques Delors et la «vieille garde» des anciens conventionnels ont, sur ce terrain, emboîté le pas à leur premier secrétaire.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a, quant à lui, défendu ses propres idées, exposées dans un texte distribué aux participants de la réunion de Créteil. Ces idées s'ordonnent autour de la définition d'un *« pacte national de croissance »*, déjà présenté par M. Poperen, que devraient signer, selon le député du Rhône, les différents acteurs sociaux et économiques de la société française.

Bien qu'ils aient auparavant opté pour l'idée d'un « compromis social », sur lequel se fonde le contrat proposé par M. Poperen, les participants de la réunion n'ont pas retenu cette idée. M. Jospin, tout comme M. Delors, l'a jugée irréaliste. Un groupe de travail d'une quinzaine de personnes dont font partie, notamment, MM. Poperen, Delors et Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national aux études, est maintenant chargé, à partir des orientations définies à Créteil, de rédiger la contribution du courant A pour le congrès.

La préparation de l'élection présidentielle a été évoquée, notamment par les amis de M. Fabius qui ont tenté de faire passer l'idée selon laquelle le courant devrait désigner son candidat, dans le parti – à savoir M. Fabius lui-même, – afin de ne pas être démuni en cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas. Ils se sont heurtés à l'opposition de MM. Jospin, Mermaz, Delors, Naller et Bérégovoy, qui, entre autres, ont affirmé que les socialistes doivent surtout créer les conditions pour que le président se représente. Dans ces conditions, M. Fabius lui-même n'a pas repris l'idée soulevée par ses amis, mais il a souhaité que la *« diversité »* du courant A soit respectée et qu'y cessent divers *« frottements »* et *« incompréhensions »*.

Le retour de Jacques Delors

La nouvelle donne qui semble se dégager de la réunion de Créteil s'inscrit dans un jeu subtil, dont les principaux acteurs sont MM. Jospin, Rocard, Fabius et, évidemment, M. Mitterrand. En critiquant M. Rocard beaucoup plus fermement qu'il ne l'avait fait depuis longtemps (c'est seulement aujourd'hui qu'il attaque les axes définis par M. Rocard au mois de... septembre), M. Jospin donne satisfaction à ceux des mitterrandistes – sur lesquels M. Fabius avait l'intention de s'appuyer – qui craignaient qu'il ne fasse le lit de M. Rocard.

En réaffirmant l'identité du courant et en calmant cette inquiétude diffuse, il coupe court, du même coup, à la tentative des amis de M. Fabius de faire désigner, dès maintenant, le candidat du courant A pour le cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas.

Jusqu'à la réunion de Créteil, M. Rocard semblait avoir plusieurs longueurs d'avance sur tout challenger autre que M. Mitterrand lui-même; les choses sont désormais moins faciles pour lui, quelle que soit la décision de M. Mitterrand.

Quant à M. Fabius, il ne peut plus désormais exclure tout à fait, dans son propre courant, une candidature de M. Jacques Delors, qui a fait un retour remarqué.

L'ancien premier ministre a relativisé, à Créteil, la popularité de M. Mitterrand dans les sondages, en rappelant qu'elle se fonde en partie sur des électeurs de droite satisfaits d'un président cohabitionniste. Mais il est communément admis que M. Mitterrand ne se présentera que s'il est à peu près sûr d'être réélu. Dans le cas contraire, un autre candidat de gauche aurait-il une meilleure chance ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Malgré M. André Rossinot, les radicaux récusent l'allégeance chiraquienne

M. André Rossinot peut être officiellement satisfait. Comme il l'espérait, les radicaux ont accepté au cours de leur quatre-vingt-sixième congrès, à Limoges, de lever l'incompatibilité imposée par lui-même, un an plus tôt, entre fonctions ministérielles et mandats de président et de secrétaire général du Parti radical. Une disposition introduite à l'époque pour prévenir les chausse-trapes de la cohabitation. Mais beaucoup d'eau a coulé sous les ponts radicaux. Le ministre chargé des relations avec le Parlement peut donc demeurer le premier locataire de la vieille maison de la place de Valois. Pendant un an, voire dix-huit mois, si les militants convenaient de lui prolonger exceptionnellement son bail au-delà de l'échéance présidentielle.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Le congrès de Limoges aura procuré à M. Rossinot au mieux une victoire à la Pyrrhus, au pire une paix armée. Deux ans après s'être emparé des rênes du plus vieux parti de France, M. Rossinot n'est pas parvenu à s'imposer comme il le souhaitait. La monture radicale semble peu à peu se dérober sous son poids. Et cela, semble-t-il, pour au moins trois raisons.

D'abord : le style, il passe mal. Son souci de personnalisation forcenée après ses tentatives estivales d'endosser l'habit d'un candidat à l'Elysée indispose de plus en plus. Ensuite, M. Rossinot voulait faire le vide autour de lui. Force est de constater que, malgré les promotions en tout genre, cette tentative a avorté. Sauf à brader sur l'autel du radicalisme leur maroquin tout neuf, MM. Yves Galland et Didier Bariani, respectivement ministre délégué chargé de la décentralisation et secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, ne se sont pas opposés, cette fois, à cette réforme des statuts qu'ils jugeaient pourtant tout à fait inopportune avant d'être absorbés par leur tâche gouvernementale.

Il est vrai aussi que M. Bariani profite de cette réforme. M. Galland lui abandonne un fauteuil de secrétaire général que le maire du XX[e] arrondissement de Paris retrouve dix ans après l'avoir occupé une première fois. A cette différence que M. Bariani entend à présent donner *« un profil différent à ce job »*. Ce qui en clair signifie qu'il veut s'attribuer une mission plus politique qu'administrative.

Cette précision apportée laisse donc penser que M. Bariani convoite la présidence du parti. Une ambition qui semble également tarauder M. Galland, dont le repli, au demeurant apprécié de militants peu habitués aux démissions volontaires, n'est que tactique.

Maire adjoint de M. Chirac à Paris, M. Galland espère devenir député de Seine-Saint-Denis. Mais, de toute évidence, il ne lui déplairait pas, après ou avant, de devenir aussi le premier des radicaux. Bref, si chacun se félicite de la *« convivialité »* à la tête de ce parti, la guerre des trois paraît difficilement pouvoir être évitée.

De sévères rappels à l'ordre

Enfin, c'est toute la stratégie de M. Rossinot ces derniers mois qui s'est retrouvée, au cours de ce congrès, placée sur la sellette. Sa stratégie sur la droite. A trop se rapprocher de M. Chirac et du RPR, M. Rossinot a oublié que la base de son mouvement est plus barriste qu'il ne le pense et que, par définition, elle ne partage pas le bilan optimiste que le maire de Nancy tire des neuf premiers mois de cohabitation.

« Force est de constater, a ainsi relevé M. André Rossi, député de l'Aisne et ancien ministre, *que notre parti a donné l'impression d'un glissement aux limites extérieures des eaux territoriales de l'UDF... Or tout le monde sait que cette UDF est la seule solution pour survivre. Nier cette évidence, ce serait s'engager dans la voie de l'isolement d'abord, de la disparition ensuite. »*

Sur la politique sociale, en rappelant qu'aux méfaits de la *« libéralité »*, il préférait les vertus d'un *« libéralisme éclairé »*. Sur le sujet brûlant de la réforme universitaire : *« Rien n'est plus dangereux que de rouler les épaules alors que dans le même temps on laisse tomber sa culotte. »* En ce qui concerne la remise en cause de l'IVG : M. Bariani, cette fois, s'est opposé à *« tout retour en arrière qui serait une régression »*. Quant à la politique extérieure, M. Jean-Thomas Nordmann, vice-président du parti, a établi *« un bilan singulièrement nuancé comportant beaucoup de zones d'ombre et de zones d'inquiétude »*.

Contestée également, la stratégie de l'ouverture à gauche. MM. Bariani et Galland eux-mêmes n'y croient pas trop, et M. Rossi s'est fait, semble-t-il, l'interprète de la majorité en soulignant que si *« ce souhait* [était] *louable »*, cet *« interminable feuilleton de la réunification »* lui faisait penser *« à une chimère bourdonnant dans le vide »*.

Ce rapprochement avec le MRG, M. Rossinot devait d'ailleurs le traiter d'une seule phrase banale dans son discours de clôture essentiellement destiné à rappeler que, malgré tout ce qui avait pu être dit, son action n'était *« pas fondée sur l'affectivité ou sur l'allégeance »* et que, par conséquent, le Parti radical, sous sa houlette, avait bien la prétention de tenir toute sa place à l'intérieur de l'UDF, sans se lier prématurément les mains.

Au terme de son propos, M. Rossinot a fixé quatre conditions au soutien de son parti au présidentiable de l'UDF : *« Le respect de l'identité de chacune de ses composantes, le même respect dans la complémentarité UDF-RPR, un accord sincère et réciproque de désistement »* et enfin la garantie que ce candidat n'aura jamais *« la moindre alliance ou recherche d'alliance avec le Front national »*. Quatre impératifs qui ne pouvaient que recevoir l'assentiment général des militants radicaux et donner à M. Rossinot l'impression, mais seulement l'impression, d'un parti *« solide et cohérent »*...

DANIEL CARTON.

Les attentats en Guadeloupe

La vingtième bombe en une semaine et un suspect transféré à Paris

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Dans le cadre de l'enquête sur les attentats perpétrés tout au long de la semaine dernière en Guadeloupe, après dix-huit mois de calme, un suspect, Lucien Viardot, a été transféré le dimanche 30 novembre à Paris, à l'issue de quatre jours de garde à vue. Peu après le départ de l'archipel de M. Bernard Pons, qui a fait une brève visite aux Antilles, une autre bombe, la vingtième depuis une semaine, a explosé dans la banlieue de Pointe-à-Pitre, à proximité de l'aéroport, provoquant des dégâts matériels légers au siège de la Société immobilière de la Guadeloupe.

Samedi, au cours d'un petit déjeuner de presse organisé à Fort-de-France en Martinique, M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer a félicité les policiers pour leur travail. Le ministre a expliqué que l'un des deux suspects placés en garde à vue (*le Monde* daté du 30 novembre-1[er] décembre) se trouvait *« en possession de documents manuscrits dont l'auteur avait pu être identifié »*. Le soir même ce sympathisant de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG, principale composante indépendantiste de l'archipel), M. Edouard Vainqueur, courtier en assurances, était remis en liberté. Restait donc Lucien Viardot, ce pâtissier interpellé par la police dans la nuit de mercredi à jeudi. Il avait déjà été emprisonné après la découverte d'une cache d'armes à son domicile, en janvier 1985 à Pointe-à-Pitre, et condamné à une peine de prison ferme à la suite d'un attentat commis le 22 mai 1984. Il appartiendrait au Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI, branche dure du mouvement indépendantiste), bien que cette organisation, dont le chef de file est Luc Reinette, évadé de la prison de Basse-Terre le 16 juin 1985, démente ce lien.

Quant au document auquel faisait allusion M. Pons, il s'agirait, selon des sources policières, de *« cibles d'objectifs, cibles éventuelles et points de repères téléphoniques »*. De même source l'on précise que Lucien Viardot aurait expliqué que ces documents, dont l'écriture serait celle de Luc Reinette, lui avaient été remis par un inconnu au cours d'une réunion publique.

ANDRÉ LÉGER.

Deux élections cantonales

HAUTES-ALPES : canton de Guillestre (premier tour).

Inscr., 3 456 ; vot., 2 123 ; suffr. expr., 2 051. MM. Gilbert Domény (RPR), 846 voix ; Jean Escoffier (div. dr.), 473 ; Louis Abrard (MRG), 354 ; Robert Michel (div. dr.), 247 ; Jean Lelièvre (PC), 131. *Il y a ballottage.*

M. Domény arrive en tête à l'issue du premier tour de cette élection partielle organisée à la suite du décès, le 13 septembre, de François Bénard, conseiller général (div. g.) de Guillestre depuis 1964 et maire de Vars depuis 1959.

[Au premier tour des élections de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 266 ; vot., 2 085 ; suffr. expr., 1 767. François Bénard, 1 389, RÉÉLU ; M. Lelièvre, 378.]

SAVOIE : canton de Chambéry-Sud (premier tour).

Inscr., 7 314 ; vot., 3 151 ; suffr. expr., 3 099. MM. Jean Bollon (UDF-PR), premier adj. au m. de Chambéry, 950 voix ; Jean-Yves Camuz (MRG), 819 ; M[me] Corinne Townley-Coquet (RPR), c.m. de Chambéry, 565 ; Jean-Yves Maquet (UDF-CDS), adj. au m. de Chambéry, 381 ; Jean-Marie Barbier (FN), 245 ; Jean Tinelli (PC), 118 ; Maurice Martinet (FN-diss.), 21. *Il y a ballottage.*

[M. Pierre Dumas, maire (RPR) de Chambéry, vice-président du conseil régional, élu sénateur le 28 septembre, s'est démis de son mandat de conseiller général pour se conformer à la loi limitant le cumul des mandats. Cette démission a provoqué l'organisation d'une élection partielle qui a vu, au premier tour, les candidats de la majorité se présenter en ordre dispersé. M. Jean Bollon, arrivé en tête avec 30,65 % des suffrages, a bénéficié de sa qualité de premier adjoint à la mairie et a distancé M[me] Townley-Coquet, soutenue par MM. Dumas et Michel Barnier (RPR), président du conseil général de la Savoie, qui n'a recueilli que 18,23 % des voix. Quant à M. Maquet, qui se présentait contre l'avis du président départemental de l'UDF, M. Jean Blanc, sénateur (CDS), il recueille 12,29 % des suffrages. Au total, ces trois représentants de la majorité réalisent, avec 61,18 %, un score inférieur à celui enregistré par M. Dumas en mars 1982 (67,9 %).

L'opposition voit également ses résultats s'effriter par rapport à 1982, qu'il s'agisse de M. Camuz, candidat MRG soutenu par le PS, qui obtient 26,42 % des voix, ou de M. Tinelli, représentant du PC, qui recueille 3,8 % des suffrages; ils perdent tous deux plus d'un point.

Le manque à gagner dans les deux camps s'explique par la présence de l'extrême droite, qui n'était pas représentée en 1982.

En 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 7 784 ; vot., 4 915 ; suffr. expr., 4 805. MM. Dumas, 3 263, RÉÉLU ; Lapeyre (PS), 1 175 ; Tinelli, 220 ; Salaun, 147.]

L'élection municipale partielle de Draguignan (Var)

La droite l'emporte mais la gauche redevient majoritaire...

MARSEILLE
De notre correspondant régional

La liste conduite par M. Max Piselli (sout. UDF-RPR), qui avait fusionné après le premier tour de scrutin avec celle de M. Angelin German (div. dr.), l'a emporté, le dimanche 30 novembre, au second tour de l'élection municipale partielle de Draguignan (Var). Avec 47,82 % des suffrages exprimés, elle a obtenu 26 sièges sur 35. Les listes dirigées par M. Gérard Sabater (soutien PS-MRG) et Léopold Basilio (div. g.), ont recueilli respectivement 41 % des voix (7 élus) et 11,17 % (2 élus).

Ce second tour de scrutin a été paradoxalement favorable à la gauche qui bien que divisée est redevenue majoritaire. Malgré un taux de participation légèrement supérieur (71,81 % au lieu de 68,94 %), la liste de M. Piselli est loin en effet de retrouver le score réalisé par la droite et l'extrême-droite au premier tour tant en voix (6071 au lieu de 6799) qu'en pourcentage (47,82 % au lieu de 54,07 %).

Ces résultats s'expliquent notamment par la prise de position hostile du Front national (8,61 % au premier tour) à l'égard de la personnalité de M. Piselli, transfuge récent du PS et ancien adjoint de l'ex-maire socialiste de Draguignan, M. Edouard Soldani. La plus importante déperdition de voix enregistrée par M. Piselli (entre 7,6 et 8,2 points) apparaît ainsi dans trois des bureaux où le FN avait obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En outre, M. Piselli ne semble pas avoir bénéficié d'un bon report de voix des électeurs qui avaient voté pour M. German au premier tour, en raison des conditions difficiles dans lesquelles s'est opérée la fusion entre les deux listes. M. German, qui s'est retiré personnellement de la compétition, n'avait d'ailleurs fait qu'appeler ses partisans à voter pour une équipe *« qui dispose des atouts nécessaires pour bien gérer la ville »* en s'abstenant de citer M. Piselli. Le scrutin a été marqué au demeurant par un nombre élevé de suffrages blancs ou nuls (952 au lieu de 509 au premier tour).

Alors que la ville doit faire face à de graves difficultés économiques, la nouvelle majorité municipale se révèle ainsi fragile, avec l'obligation de réaliser rapidement son unité et de créer une dynamique. La gauche, elle, a peut-être raté l'occasion qui s'offrait à elle de reprendre la municipalité Claustre. M. Sabater a publiquement déploré l'attitude de M. Soldani, lequel, a-t-il déclaré, a accompli un acte de déshonneur en soutenant M. Basilio.

GUY PORTE.

	30 novembre 1986		23 novembre 1986		26 février 1984		19 février 1984		13 mars 1983		6 mars 1983	
Inscrits / Abstentions / Suffrages exprimés	18 969 / 5 322 (28,05 %) / 12 695		18 975 / 5 892 (31,05 %) / 12 574		17 714 / 2 082 (11,75 %) / 15 332		17 722 / 2 782 (15,69 %) / 14 630		17 257 / 1 896 (10,98 %) / 14 957		17 250 / 2 562 (14,85 %) / 14 267	
	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%
● Liste conduite par M. Max Piselli (div. d.)	6 071	47,82	5 124 (1)	40,75	7 824	51,03	6 678 (2)	45,64	7 414	49,56	6 693	46,91
● Liste conduite par M. Gérard Sabater (PS)	5 205	41	3 013	23,96	7 508	48,96	7 070 (3)	48,32	7 543	50,43	6 389	44,78
● Liste conduite par Léopold Basilio (PS-diss.)	1 419	11,17	1 704	13,55								
● Extrême droite			1 083	8,61			882 (4)	6,02				
● PCF			1 058	8,41							1 185	
● Divers droite			592	4,7								

(1) Résultats fusionnés des listes conduites par MM. Piselli et German, le 23 novembre 1986.
(2) Liste d'union UDF-RPR conduite par M. Jean-Paul Claustres (RPR).
(3) Liste d'union PC-PS conduite par M. Edouard Soldani (PS).
(4) Total des listes FN et PFN.

Politique

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

La plume et l'action

DANS la tradition intellectuelle française les cheminements de la littérature et de la politique se sont souvent croisés et, parfois, confondus. Les exemples abondent, et pas seulement dans le passé. Des écrivains qui s'engagent dans le combat politique, des hommes politiques tentés par la consécration de l'écriture, cela se voit encore.

Ils ne sont pourtant pas les plus nombreux sur l'étagère qui accueille leurs ouvrages. D'autres auteurs s'y pressent, pêle-mêle. Les uns témoignent de leur participation à la grande ou la petite histoire contemporaine, les autres cherchent une plus grande audience pour d'obscurs travaux universitaires. Il y a aussi les journalistes, qui veulent en dire plus qu'ils n'ont la possibilité de le faire, faute de temps, faute de place, dans leurs organes habituels d'information, et ceux auxquels la réussite, dans leur domaine professionnel, donne des ailes pour survoler l'ensemble des problèmes de la cité.

La grandeur et la simplicité de la politique, c'est, précisément, que tout le monde peut, comme l'on dit, en faire. A une époque où la pressante nécessité de la communication l'emporte sur l'intérêt de son contenu, cela produit des résultats inégaux. Ne nous en plaignons pas : ce trop-plein témoigne, plus que ne le ferait le vide, de la liberté d'expression et de la participation à une démocratie vivante. Il suggère une première constatation : l'intérêt pour la chose publique, s'il délaisse les voies du militantisme politique ou syndical, s'exprime davantage dans des interventions individuelles et ponctuelles. Il n'y a pas moins de votants lors des scrutins jugés importants, ni moins de candidats aux divers mandats électifs, et il y a de plus en plus de gens enclins à prendre la parole ou la plume.

La plume, oui : c'est la seconde constatation qui s'impose. Face à la concurrence des autres médias, l'écrit, même s'il n'est que la transcription améliorée d'une expression orale, demeure un support recherché dans le domaine, au sens large, du débat politique. A une époque où les plus hauts responsables n'hésitent pas à parler sans crainte de se démentir — on en a eu quelques récents exemples, — l'écriture engage à plus de rigueur et reste la référence d'une pensée accomplie ou qui se cherche. Et c'est ainsi que le troisième tome des *Œuvres complètes* de Pierre Mendès France, qui vient de paraître, côtoie, à la vitrine du libraire, des textes qui n'ont pas encore fait leur entrée dans l'histoire.

CETTE chronique, régulièrement consacrée aux ouvrages du domaine politique, ne saurait les accueillir tous. Ils sont nombreux et il y a, dans ce journal, d'autres rubriques qui leur sont ouvertes et d'autres auteurs pour s'y intéresser. Le choix qu'elle effectuera, parmi les titres publiés, s'efforcera de respecter — peut-être aux dépens de la cohérence — la diversité de la production. La politique, c'est la vie, qui foisonne plus qu'elle ne s'ordonne. Tant pis pour la cohérence si le foisonnement fait apparaître, en marge ou en plus du cours ordinaire et répétitif de la politique, une qualité d'information et de réflexion que seul peut offrir, par le biais de l'écriture, le colloque singulier entre un auteur et son lecteur.

L'INFORMATION et la réflexion, on les trouve, étroitement mêlées, dans le dernier ouvrage de Thierry Pfister, qui s'était précédemment penché sur *la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche*. Deux hommes hilares font la couverture de ce nouveau livre, intitulé *Dans les coulisses du pouvoir - La comédie de la cohabitation*. François Mitterrand et Jacques Chirac sont les détenteurs de ce pouvoir et les protagonistes de cette comédie. Que se passe-t-il derrière l'image de leur apparente et joyeuse complicité ?

Thierry Pfister ne prétend pas avoir recueilli les confidences spontanées du président de la République et du premier ministre mais, fort de son expérience de journaliste politique qui a vécu de près la pratique du pouvoir, comme conseiller de Pierre Mauroy lorsque celui-ci était premier ministre, il a obtenu de quoi nourrir non seulement la curiosité mais, aussi, la réflexion de ses lecteurs, pour peu qu'ils s'intéressent à la manière dont ils sont gouvernés.

Son enquête a les charmes d'une promenade en compagnie d'un guide qui redécouvre avec vous, sous les couleurs d'une autre saison, un paysage qu'il connaît bien. Thierry Pfister se promène, en effet, de l'Elysée à Matignon, du PS au RPR en passant par l'UDF, en s'arrêtant devant les grands corps de l'Etat, en faisant des détours par Lille ou Marseille, en scrutant d'un regard aigu les personnages qu'il rencontre. Cela nous vaut nombre d'anecdotes, d'informations, de portraits et de notations qui, avec des échappées inattendues mais toujours instructives, participent au cheminement d'une démonstration tendant à prouver que ce pays vit, très officiellement mais en se le cachant, une crise grave, sinon aiguë, de ses institutions.

Au cours de cette promenade, Thierry Pfister raconte, par exemple, comment le choix de Jacques Chirac comme premier ministre s'est fait contre l'avis des principaux responsables du PS réunis pour la circonstance au ministère des P et T par le président de la République, et comment il fut annoncé après que Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chaban-Delmas en eurent été informés. Sur un ton vif et parfois au vitriol, l'auteur poursuit en démontant, comme s'il était de la famille, les contradictions et les rivalités internes de l'actuelle majorité et souligne l'état d'impréparation de ses dossiers. Il pénètre dans le maquis du socialisme marseillais, à la mort de Gaston Defferre, parce qu'il y voit l'une des plus criantes illustrations de la nécessaire recomposition du courant socialiste après l'aventure de l'union de la gauche et l'expérience du pouvoir.

Thierry Pfister ne se croit pas tenu de ménager tous les personnages de la comédie de la cohabitation. S'il a, par exemple, un brin de sympathie pour Philippe Séguin, il descend en flammes François Léotard et n'a pas davantage d'indulgence pour certaines grandes figures de la gauche. A cet égard, on ne s'ennuie pas !

La thèse de l'auteur est que la cohabitation n'habille que *« le mensonge et les faux-semblants »* et qu'elle recouvre une grave dérive des institutions de la Ve République, car elle dépossède les deux sources légitimes du pouvoir, directement liées au suffrage universel, le président et l'Assemblée nationale, au profit d'une troisième, le gouvernement, et d'un *« partage des pouvoirs internes à la haute fonction publique »*.

En contant les histoires de la cohabitation, Thierry Pfister entend, d'abord, illustrer ces lézardes dans l'édifice institutionnel, mais il ne saurait, ce n'est pas dans sa nature, se limiter à cette idée centrale. Aussi en livre-t-il beaucoup d'autres en chemin, fruits de ses réflexions comme observateur et, pendant un temps, praticien du pouvoir.

Son expérience la conduit à discerner en ceux qui affrontent le suffrage universel les vrais politiques et analyser avec perspicacité l'alchimie de la composition de leurs entourages. Avant de constater que la communication devient *« le principal terrain d'affrontement »*, il souligne *« le caractère totalement artificiel du discours pseudo-technique imposé par Valéry Giscard d'Estaing dans la vie politique française »* et décrit les liens souvent mêlés de la presse et de la classe politiques.

S'il épingle l'ancien ministre de la coopération, Christian Nucci, pour sa *légèreté*, il ne s'en tient pas là et explique que la difficulté de travailler dans le tiers-monde et, notamment en Afrique, en respectant les règles de la comptabilité publique. Il montre comment les états-majors savent sélectionner et former, à quelques exceptions près, les ministrables au département de la défense, comment s'organisent les carrières diplomatiques et combien le groupe Hersant pèse de tout son poids sur ses poulains dans l'actuelle majorité.

Thierry Pfister note la prolifération, à travers ce qu'il appelle *« les magistratures du troisième type »*, des organes d'investigation et de contrôle de la vie publique, et il déplore une conception de l'alternance — entre les diverses composantes de la droite comme entre celle-ci et la gauche — qui cherche moins à infléchir le cours de la politique qu'à rouvrir sans cesse d'immenses chantiers législatifs, privilégiant les ruptures aux dépens des vraies réformes en les privant de la durée nécessaire à leur accomplissement. Excès d'autant plus déplorables, selon lui, que les rythmes du changement politique sont souvent en décalage avec le mouvement des idées. Il y a du moraliste dans notre promeneur politique, pour autant que l'on doive distinguer l'une et l'autre attitudes.

QUE faire lorsque le pouvoir vous a quitté ? Chercher à le reprendre, certes, mais c'est une entreprise souvent longue et aléatoire. Entre-temps, tout de suite, on peut revivre l'aventure passée, aboutissement jamais achevé de toute espérance politique, la raconter, en tirer la leçon. Après bien d'autres, Huguette Bouchardeau, ancien ministre de l'environnement et de la qualité de la vie, décrit son expérience, *« un étonnant voyage* à l'*intérieur du pouvoir »*. D'autant plus étonnant, en ce qui la concerne, qu'elle était plutôt familière de l'opposition dans l'opposition.

Sous le titre *le Ministère du possible*, Huguette Bouchardeau témoigne avec beaucoup de simplicité et de modestie. Pas de grand message dans ce petit livre, mais une série de notations perspicaces sur les mécanismes du pouvoir, à travers les dossiers que l'auteur a eu à connaître (les déchets toxiques de Seveso, la loi Pêche sur la gestion des eaux douces, la pollution automobile à l'échelle européenne, etc.).

Très rapidement, Huguette Bouchardeau découvre, avec l'affaire des fûts de dioxine de Seveso portés disparus, *« une des réalités du pouvoir, de tous les pouvoirs : la tentation du secret est,* écrit-elle, *dans leur nature parce qu'ils ont une peur viscérale de l'opinion publique »*. Dans cette affaire, note-t-elle, *« le gouvernement français, victime du secret, connut la tentation des coupables : le silence »*. Huguette Bouchardeau opte pour la transparence en invitant les médias à rechercher, de leur côté, l'information véritable plus que l'effet de spectacle.

Notre ministre va de découverte en découverte. Issue de la gauche autogestionnaire, celle du PSU, elle acquiert, au cours de ses trois années de pouvoir, *« une opinion précise sur le risque des nationalisations. Il est moins, comme le dit la droite, dans le dirigisme d'Etat, que dans l'étatisme des entreprises. Je grossis le trait, bien sûr,* ajoute-t-elle. *EDF* et *le CEA ont* reçu *dès leur création des missions du pouvoir politique. Puis ils se sont* autonomisés *et tentent désormais d'imposer eux-mêmes leur politique. Nationalisée ou pas,* une *entreprise a besoin de sa liberté* d'*action pour réussir. Il est non moins évident que le pouvoir politique doit garder la sienne »*.

Cette leçon valait bien un passage au pouvoir, aussi instructif pour la gauche que pour la droite. Voilà qui justifie l'alternance dans une démocratie qui, conclut Huguette Bouchardeau, *« vit autant de conflit que de consensus »*.

POUR tout savoir sur la cohabitation, il suffit de consulter le *Dictionnaire de la Constitution* qui, dans sa quatrième édition, consacre cinq pages savantes à cette pratique institutionnelle, inédite jusqu'à 1986. Les auteurs décrivent le nouveau partage des pouvoirs qui en résulte et observent que, si le président de la République reste le maître du jeu pour provoquer la sortie de la cohabitation, suivant qu'il prononce la dissolution de l'Assemblée ou qu'il donne sa démission, c'est un jeu qui s'apparente au « quitte ou double ». La mise à jour de ce précieux outil de travail et de référence tient compte non seulement des comportements politiques liés à l'actualité mais, aussi, des textes qui ont récemment modifié la lecture de la Constitution.

A propos de la cohabitation, signalons le numéro que lui a consacré la revue de l'association de recherche et d'étude en science politique, *Alternances*, dirigée par Patrick Ledrappier. Le deuxième numéro de cette jeune revue a regardé *« la gauche dans le rétroviseur »* en faisant appel, comme dans le numéro précédent, à des collaborateurs aussi divers que compétents.

★ *Dans les coulisses du pouvoir. La comédie de la cohabitation*, par Thierry Pfister. Albin Michel, 330 p., 85 F.

★ *Le Ministère du possible*, par Huguette Bouchardeau, Alain Moreau, 212 p., 69 F.

★ *Dictionnaire de la Constitution*, par Raymond Barrillon, Jean-Michel Bérard, Marie-Hélène Bérard, Georges Dupuis, Alain Grangé Cabane, Anne-Marie Le Bos-Le Pourhiet, Yves Mény. Editions Cujas. 600 p. 98 F.

★ *Alternances*, revue trimestrielle. Abonnements : 108, Grande-Rue, BP 575, 25027 Besançon Cedex.

Un colloque sur la religion et la politique

Une nouvelle idée de la laïcité

L'Institut socialiste d'études et de recherche (ISER) a organisé, les 24, 25 et 26 novembre, au siège du PS, un colloque consacré au « retour du religieux » en politique : la plupart des dirigeants nationaux du PS sont intervenus au cours des débats.

La place prise par les phénomènes religieux sur la scène politique prend de court un parti comme le PS, de tradition laïque et rationaliste. La montée de l'intégrisme dans un pays démocratique comme Israël, l'expansionnisme du régime théocratique iranien, le rôle joué en Amérique latine par la théologie de la libération, l'influence croissante des sectes dans les pays développés : autant de situations diverses, et souvent confuses, qui démontrent la progression des facteurs irrationnels, voire des fanatismes, dans la conduite de la politique.

Dans une sorte d'examen de conscience collectif, les leaders socialistes qui ont participé à ce colloque de l'ISER ont reconnu que les idées laïques battaient en retraite et qu'ils avaient eu tendance, dans le passé, à sous-estimer l'importance des phénomènes de nature religieuse.

Pendant les trois jours de débat, examinant chaque cas, ils se sont surtout interrogés sur les causes de cette montée des intégrismes et des fondamentalismes qui brouillent toutes les cartes, et pas seulement dans le tiers-monde.

Ils ont abouti à des constats très classiques : les intégrismes religieux sont des réponses perverties aux crises sociales et morales. Ils traduisent des replis *« identitaires »*, la faillite des modèles importés (y compris socialistes), l'échec des *« messianismes »* de type marxiste, l'agression des sentiments nationaux et patriotiques. Jean-Pierre Chevènement a notamment mis en cause l'*« inconscience »* de l'Occident à l'égard des pays arabes sur le plan économique, mais aussi culturel : *« Le mépris des sociétés autres est une attitude barbare. »*

Les socialistes n'ont pas de recette à proposer pour répondre aux frustrations qui alimentent de telles crises politico-religieuses. Il était même exclu que, en trois jours de débat, ils définissent une attitude face à cette montée de l'irrationalisme religieux.

Ni réponses globales ni sectarisme

Tirant les leçons du passé, de Lionel Jospin à Jean Poperen en passant par Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement, ils ont cependant estimé qu'il fallait se garder de réponses globales et de condamnations sectaires.

Tous les phénomènes religieux, a notamment dit le premier secrétaire du PS, ne sont pas irrationnels. L'islam du *« miracle arabe »* a une longue histoire de tolérance et d'ouverture. La Réforme en France est liée au progrès de l'esprit de libre examen. Le *« progressisme chrétien »* a été l'un des éléments constitutifs du Parti socialiste des années 70. Lionel Jospin s'est enfin félicité de prises de position des autorités religieuses condamnant le racisme.

Une nouvelle conception de la laïcité a été souhaitée et esquissée au cours de ce colloque socialiste. A moins que ce soit la redécouverte d'une authentique laïcité, plus accueillante aux différences idéologique et religieuse, capable de prendre en compte les aspirations nouvelles et les valeurs d'ordre spirituel dont le besoin est aujourd'hui davantage exprimé.

« Les valeurs de tolérance, de démocratie et de justice sociale n'ont rien perdu de leur actualité », a conclu Lionel Jospin, alors que Jean-Pierre Chevènement rappelait les *« vertus assimilatrices »* de la bonne tradition républicaine et que Jean Poperen se faisait l'apôtre de nouvelles formes de dialogue entre les catholiques et les rationalistes. *« Il y a place pour tout le monde en France »*, a dit le numéro deux du PS.

HENRI TINCQ.

Société

Huit inculpations pour détournement d'épave maritime

La fabuleuse histoire du trésor de Lava

Quand Ali Baba rime avec Lava ou les tribulations d'un fabuleux trésor : l'or enfoui il y a mille six cents ans dans les fonds du golfe de Lava, à 15 kilomètres d'Ajaccio, resurgit brusquement sur la scène monégasque au début du mois de novembre. Puis tout se précipite. Le 7 novembre, une semaine avant leur vente aux enchères au Sporting d'hiver de Monte-Carlo, dix-huit pièces rarissimes du troisième siècle romain après J.-C. sont saisies par l'autorité judiciaire française (1). Motif : ces joyaux proviennent d'un trésor, celui de Lava, détourné de la propriété publique par quelques flibustiers – et des numismates – ainsi que leurs intermédiaires qui ont omis de faire la déclaration obligatoire pour toute trouvaille de ce genre.

A la fin du mois de novembre, sous l'autorité de Mme Françoise Knittel, juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Ajaccio, huit inculpations ont déjà été prononcées pour défaut de déclaration, détournement et recel (ou complicité) d'épave maritime : celles de MM. Dominique, Ange et Félix Biancamaria, José Chiappe, Marc Cotoni, Dominique Mariani, Jean-Raymond Mucci et Michael Olmeta.

Sur les traces du trésor... En avril de cette ennée, des pêcheurs de Lava signalent aux gendarmes une curieuse agitation nocturne en mer : on plonge et on replonge à quelques encâblures du rivage, par 4 mètres de fond. Chacun pense immédiatement eu précédent trésor surgit là en 1958. A cette première pêche miraculeuse, s'ajoute le cru 1986. Les richesses sortent du même navire de guerre qui eurait sombré au lerge de Lava, il y a mille six cents ans. Nul reste de carcasse, mais des coffres et des pièces d'or.

L'été arrive. Une rumeur naît à Ajaccio : aux terrasses des cafés se vendraient de mystérieuses pièces de collection pour la somme dérisoire de 500 F. En novembre, le 7, une information est publiée par *la Corse-le Provençal* : dix-huit pièces évaluées à 800 000 F proposées aux enchères prévues le 15 au Sporting d'hiver de Monte-Carlo – et annulées – viennent d'être saisies à Paris, dans le galerie d'un expert, M. Jean Vinchon. Elles proviennent du trésor de Lava. D'autres pièces du même lot ont été vendues ; ainsi un médaillon (39 g) de Claude II le Gothique pour 300 000 F, à Lyon le 9 juin dernier. D'autres circuleraient en Allemagne, en Grande-Bretagne, à Genève et aux Etats-Unis. Au total, fin novembre, soixante et onze pièces pour 6 millions de francs sont déjà entre les mains de le justice.

Trouvaille historique

Ce sont des traces, fort rares, d'une époque révolue. Gallien et Claude II le Gothique, tous deux empereurs en effigie, n'auraient peut-être pas quitté les oubliettes de l'Histoire, sans le remontée à le surface du trésor de Lava. Car ce dernier témoigne d'un fait historique capital : il confirme l'utilisation de l'or comme monnaie au troisième quart du troisième siècle, ce que les spécialistes estimaient exceptionnel. En effet, parmi les pièces retrouvées, figurent des « multiples » d'or d'une once et demie (39 g) et des « aureus » plus petits (de 3 à 6 g). Toutes sont rares, valent de 9 000 à 280 000 F pour les dix-huit proposées à Monte-Carlo. L'une vaut à elle seule 1 million de francs, c'est un médaillon de Gallien, le troisième découvert au monde ; le cabinet des médailles à le Bibliothèque nationale de Paris et le British Museum de Londres possèdent les deux autres.

Toutes datent du règne de Gallien (253-299) et de Claude II le Gothique (268-270). Elles ne seraient qu'une petite partie du trésor transporté par le navire qui prit feu et coula au large de Lava. Ce vaisseau à voiles et à rames sous le commandement d'un haut dignitaire de l'Empire serait parti de Rome en 273 pour l'Afrique du Nord, via la Corse : la récente découverte a aussi ce bénéfice historique, qui est de préciser le périple. C'est ce qu'affirme M. Jean Lafaurie, directeur des études de numismatique romaine à l'Ecole pratique des hautes études, qui rédigea le catalogue pour le vente, prévue sous le nom de « Trésor de Corse », à Monte-Carlo.

Pilleurs naïfs

Il a fallu attendre des centaines d'années pour percer le secret de Lava, grâce... aux plongeurs-pêcheurs d'or. Leur histoire commence comme un conte de fées : les fonds de Lava sont une véritable caverne d'Ali Baba. Les poches pleines de pièces, ils remontent en surface, puis cherchent à écouler leur marchandise. Grâce à des intermédiaires zélés qui ont pied à Paris et sur l'île, ils vendent à des marchands de la capitale. Soudain, c'est la désillusion : les pilleurs naïfs découvrent qu'ils se sont fait gruger, ô combien, sur la valeur réelle de leur marchandise. Mais par qui et à quelle étape du circuit, se demandent-ils ? Le conte de fées se transforme alors en conte moral : les voleurs volés portent plainte... et c'est ainsi que commence l'histoire du trésor de Lava.

DANIELLE ROUARD.

(1) Selon la loi de 1942, toute découverte d'épave doit être déclarée dans les deux jours qui suivent auprès de l'administration des affaires maritimes. Celle-ci indemnise l'« inventeur » (l'auteur de la découverte) et le « sauveteur » (qui la remonte). De plus, la loi interdit toute vente sauvage.

L'affaire du Carrefour du développement

MM. Guy Penne et Christian Nucci contre-attaquent

Plusieurs responsables socialistes viennent d'engager une contre-attaque sur un terrain où on ne les attendait guère : l'affaire du Carrefour du développement. Après MM. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, et Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui s'étaient interrogés la semaine dernière sur les complicités dont avait bénéficié Yves Chalier dans sa fuite, MM. Guy Penne et Christian Nucci ont répondu, ce week-end, aux mises en cause dont ils ont été l'objet dans cette affaire de détournement de fonds du ministère de la coopération entre 1983 et 1986.

Pour la première fois depuis que le scandale a éclaté fin avril, l'ancien conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, élu au Sénat en septembre, s'est expliqué, le 29 novembre, sur TF 1. *« Je ne redoute rien »*, a affirmé M. Penne. *« On s'acharne sur moi parce qu'on en vise un autre »* (le président de la République), a estimé le sénateur, qui a été entendu à titre de témoin, le 26 novembre, par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Pierre Michau. *« J'ai dit au juge Michau que s'il avait le moindre doute, la moindre volonté de m'inculper, je demanderais moi-même la levée de mon immunité parlementaire »*, a déclaré M. Penne (1).

Comme il l'avait fait devant le magistrat, M. Penne a ensuite réfuté les accusations de M. Chalier, selon lesquelles il aurait été informé de la manière dont le sommet franco-africain de Bujumbura, en 1984, a été financé à travers l'association Carrefour du développement. *« J'ai assumé uniquement les préparatifs politiques du sommet »*, a-t-il dit. Tout en reconnaissant avoir convié M. Chalier pour deux petits déjeuners dans ses bureaux, M. Penne a indiqué n'avoir jamais eu de relations personnelles avec l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci.

Enfin, le sénateur a produit un document à en-tête du ministère de la coopération accordant une subvention de 150 000 F au comité des fêtes de sa commune de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) pour l'organisation de la journée passée dans cette localité par les ambassadeurs africains en poste à Paris. M. Chalier affirmait que cette réception avait été financée par Carrefour du développement.

L'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, de nouveau mis en cause par M. Chalier lors de sa dernière audition, a, de son côté, contre-attaqué, le dimanche 30 novembre, par l'intermédiaire de ses avocats, Mes Francis Szpiner et Jean-Paul Lévy. Argument pivot de cette offensive : si ceux qui accusent M. Nucci à propos du financement de sa campagne électorale, notamment dans la majorité, *« croient à leurs accusations »*, ils doivent saisir la Haute Cour de justice. Le recours à cette juridiction composée de juges élus parmi leurs pairs par les députés et sénateurs est extrêmement rare. La Haute Cour n'est d'ailleurs pas constituée actuellement.

Pour les avocats, on ne peut dissocier les faits commis par M. Nucci en tant que maire de la commune de Beaurepaire (Isère) de ses fonctions ministérielles. *« M. Nucci était indiscutablement ministre au moment des faits, et on ne peut pas, pour des raisons d'opportunité politique, se livrer à ce qui pourrait s'apparenter à une manipulation du droit. »*

En fait, affirment les avocats à l'AFP, *« Yves Chalier a abusé de la confiance de M. Christian Nucci »*. Evoquant le trou financier laissé par un fonctionnaire dans la trésorerie de l'APCI, association dirigée par M. Alain Poher, Mes Szpiner et Lévy affirment que M. Nucci aurait pu, lui aussi, en prenant ses fonctions, *« rendre responsable un haut personnage de l'Etat des agissements de l'un de ses collaborateurs »*. *« Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre »*.

Faisant allusion à l'affaire Aranda, du nom d'un conseiller technique de M. Albin Chalandon au ministère du logement dans les années 70, et au scandale des avions renifleurs survenu alors que M. Chalandon était PDG d'Elf-Aquitaine, les avocats ajoutent : *« M. Chalandon est bien placé pour savoir que l'on peut être trahi par l'un de ses conseillers ou que l'on peut engager le crédit d'une grande entreprise nationale dans des affaires chimériques, et cela uniquement en raison de la confiance accordée à une personne. »*

Evoquant les protections policières dont a bénéficié M. Chalier pour s'enfuir, les avocats se déclarent enfin persuadés que *« MM. Albin Chalandon, Charles Pasqua, Robert Pandraud et André Giraud auront à cœur d'établir qu'aucun de leurs collaborateurs n'a failli à son devoir et qu'ils n'ont jamais été au courant de ces pratiques »*. *« Cela démontrerait d'ailleurs qu'un ministre peut ignorer des initiatives prises par un haut fonctionnaire placé sous ses ordres »*, concluent les défenseurs de M. Nucci...

C. L.

(1) En fait, un parlementaire ne peut se dépouiller lui-même de l'immunité qui lui est conférée, même s'il ne lui est pas interdit d'inviter ses collègues à voter l'autorisation de poursuites le concernant.

Le responsable de la police de Rio-de-Janeiro demande à la France une copie des dépositions d'Yves Chalier

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Depuis quelques jours, la presse brésilienne tente, en vain, de retrouver celui qui a été le « contact » français d'Yves Chalier à Rio-de-Janeiro, et même un peu plus que son contact puisque c'est chez lui que le fugitif aurait été hébergé pendant sa « cavale ». Il s'agit d'un dénommé Philippe Julien qui habit habituellement à Rio-de-Janeiro, mais qui se trouverait actuellement « pour affaires » à Sao-Paulo.

Le *Jornal do Brasil* donne des précisions sur le genres d'affaires traité par l'amphytrion de l'ancien chef de cabinet. Philippe Julien, affirme le quotidien, est l'un des chefs du vidéo-pocker au Brésil. En compagnie d'un Coréen (ou d'un Chinois) et d'un Portugais, il contrôle un réseau d'appareils permettant de pratiquer ce jeu en principe interdit.

L'homme a été présenté à plusieurs reprises par la presse locale comme un « espion français ». Philippe Julien se serait vanté, semble-t-il, de travailler pour les services secrets. Selon le *Jornal do Brasil*, il est un « ami personnel » de M. Arnaldo Campana (1), ancien chef de la police civile de l'Etat de Rio, qui a été démis de son poste il y a quelques mois par le gouvereneur, M. Lionel Brizola, à la suite d'une série de scandales mettant en cause la compétence de ses services.

Expulsé du Brésil en octobre 1985 en compagnie de cinq autres étrangers, après la découverte par la police de matériel électronique entré en contrebande et destiné au vidéo-pocker, c'est le plus régulièrement du monde, avec un visa temporaire de deux ans – si difficile à obtenir pour un citoyen ordinaire – que Philippe Julien est rentré dans le pays. Et, si l'on en croit le *Jornal do Brasil*, il aurait bénéficié de la protection de M. Campana.

Les deux hommes se seraient rendus à deux reprises à Paris, selon le même journal, qui ne précise pas la date des voyages.

Au consulat général de France à Rio, on dit que Philippe Julien était un inconnu avant le mandat d'arrêt adressé aux autorités brésiliennes par Paris, contre Yves Chalier. Ce personnage que la presse présente comme un mafioso lié au milieu corse, ne s'est pas fait immatriculer par les services consulaires, formalité qui n'est pas obligatoire.

Le *Jornal do Brasil* du 29 novembre affirme que l'actuel responsable de la police civile de Rio, M. Nilo Batista, a demandé aux autorités françaises de lui faire parvenir une copie des dépositions d'Yves Chalier à Paris, afin qu'il puisse *« identifier les responsables »* [dans cette affaire] et *« éclairer l'opinion publique »*.

Il aurait adressé sa demande au consulat français de Rio, qui indiquait, le dimanche 30 novembre, n'avoir pas reçu un tel document.

CHARLES VANHECKE.

(1) Le correspondant de l'AFP à Rio-de-Janeiro indique que, selon des sources policières, c'est M. Campana qui aurait remis à Yves Chalier son « vrai-faux » passeport établi au nom d'Yves Navaro (*le Monde* du 25 novembre).

EN BREF

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – Juan José Arruti Lopez, trente-neuf ans, Basque espagnol originaire de Tolosa, a été expulsé dimanche 30 novembre du territoire français selon la procédure d'« urgence absolue ». Appréhendé vers midi par les gendarmes de Labastide-Clairence (Pyrénées-Atlantiques), Arruti Lopez, dont le titre de séjour arrivait à expiration à la fin novembre, a été remis dans l'après-midi aux autorités espagnoles par la police de l'air et des frontières (PAF). Juan José Arriti Lopez est le vingt-troisième Basque espagnol expulsé depuis le 19 juillet dernier et le vingt et unième selon la procédure d'« urgence absolue ».

● **Une nouvelle inculpation en vue pour Klaus Barbie.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé, le mardi 25 novembre, un arrêt du 30 avril dernier de la chambre d'accusation de Lyon qui avait déclaré irrecevable la constitution de partie civile, dans l'affaire Barbie, de Mme Lise Lesèvre, qui fut arrêtée à Lyon le 13 mars 1944, ainsi que son mari et son fils. Ces deux derniers devaient mourir en déportation à Dachau, Mme Lise Lesèvre étant seule revenue du camp de Ravensbrück.

La Cour de cassation a considéré, elle, que ces faits entraient dans le cadre de la définition qu'elle avait elle-même donnée par son arrêt du 20 décembre 1985 du crime contre l'humanité.

Au parquet général de Lyon, on envisage, la possibilité de pouvoir commencer le procès de l'ancien SS à la fin du printemps prochain.

● **Non-lieu pour M. Antoine-Guy Roméro ?** – Soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement, le 17 mars 1993, à Saint-Martin-d'Hères (Isère), de Ludovic Janvier, six ans, M. Antoine-Guy Roméro, trente-six ans, employé commercial à Grenoble, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

M. Roméro avait été inculpé, le 15 mai 1985, soit deux ans après la disparition de l'enfant, à la suite semble-t-il de dénonciations émanant de deux toxicomanes. Il avait été libéré en juillet 1995 après une grève de la faim.

Incarcéré à nouveau le 14 août dernier et inculpé d'attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette de moins de quinze ans (*le Monde* du 16 août), M. Roméro a été libéré au début du mois d'octobre après une nouvelle grève de la faim. Il escompte, ainsi que ses avocats, qu'un non-lieu sera prononcé rapidement par la justice. – *(Corresp.)*

● ***Minute*** **condamné pour diffamation envers M. Joxe.** – La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, mardi 25 novembre, MM. Jean-Claude Goudeau, ancien directeur de l'hebdomadaire *Minute*, et Serge de Beketch, journaliste, à 10 000 F de dommages-intérêts chacun, pour avoir diffamé M. Pierre Joxe, ancien ministre socialiste de l'intérieur.

M. Joxe avait été diffamé dans un article du 14 février 1985, intitulé « Les trahisons de Joxe ». Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, a estimé que les propos tenus dans cet article, *« gravement diffamatoires »*,

Société

Au tribunal de Paris

Débat de procédure dans le procès intenté à la famille de Robert Boulin

Les circonstances et les causes de la mort de Robert Boulin, constatée le 30 octobre 1979 dans la forêt de Rambouillet, auraient dû être, jeudi 27 novembre, le sujet principal du procès intenté en 1984 par le garde des sceaux pour diffamation envers un magistrat à raison de ses fonctions à la veuve et aux deux enfants de l'ancien ministre du travail.

Mme Colette Boulin, son fils, Bertrand, et sa fille, Mme Fabienne Burgeat, qui avaient porté plainte contre X avec constitution de partie civile pour homicide volontaire, devaient le 17 janvier 1984 rendre publique une *« requête ouverte au procureur de la République de Versailles »*, M. Robert Barbat, accusant ce magistrat d'avoir ordonné aux médecins légistes « de *« se livrer à une autopsie incomplète »* et parlant de *« forfaiture »* et d'*« imposture »*, convaincus que la mort de leur parent ne pouvait être un suicide, hypothèse envisagée par l'expertise médico-légale initiale.

Pour prouver la vérité de ces imputations, ils entendaient produire un certain nombre de pièces du dossier pénal en cours d'instruction et faire citer plusieurs témoins qui eurent, eux aussi, à en connaître, notamment les médecins légistes.

Mais, devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris, où l'affaire était appelée sous la présidence de Mme Marie-Claude Duvernier, M. Maurice Fontaine, procureur de la République adjoint, qui occupait exceptionnellement le siège du ministère public à cette audience, avant de prendre ses fonctions à la Cour de cassation où il vient d'être nommé conseiller, a constaté la validité de cette offre de preuves.

Il a fait valoir essentiellement que les pièces dont les prévenus entendent faire état sont tirées d'une procédure pénale en cours et que, si Mme Boulin et ses enfants, en leur qualité de partie civile dans cette procédure, sont en droit de les connaître, ils ne peuvent pour autant en user unilatéralement dans une autre procédure qui ne permettrait pas leur examen contradictoire.

Par voie de conséquence, M. Fontaine a fait valoir que les témoins cités, notamment les médecins légistes, ne sauraient davantage être entendus par le tribunal, puisque cela reviendrait à faire état, de la même façon, d'une enquête couverte par le secret de l'instruction.

Me René Boyer, défenseur de Mme Boulin et de ses enfants, a évidemment soutenu une thèse contraire. A ses yeux, la position prise par le représentant du parquet, *« qui, dans cette affaire, porte la double casquette du ministère public et de la partie civile »*, montre que *« l'on refuse le débat sur le fond et que l'on veut enliser les Boulin dans le maquis du droit en leur demandant de se laisser condamner en silence »*.

Le jugement sur le débat préalable sera rendu le 18 décembre. Comme il sera susceptible d'appel, le vrai procès en diffamation des membres de la famille Boulin devra encore attendre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La société éditrice de « Zéro » condamnée à verser 50 000 F à Yves Montand

Le procès intenté par Yves Montand et Catherine Allégret à l'hebdomadaire *Zéro* (*le Monde* du 24 octobre) a abouti, mercredi 26 novembre, à un jugement de la première chambre du tribunal de Paris condamnant la société éditrice de ce journal à verser 50000 F de dommages et intérêts à chacun des demandeurs.

Ceux-ci se plaignaient de la publication dans le numéro du 18 juin d'une interview imaginaire du comédien accompagnant un dessin obscène représentant le cadavre de Simone Signoret et tournant en dérision les sentiments d'Yves Montand envers sa femme disparue.

Le jugement, rendu sous la présidence de M. Jean-Marie Desjardins, tout en constatant que *« l'excès dans la grossièreté »* habituel à *Zéro* *« prive de signification et de vraisemblance les allégations offensantes formulées »* contre ceux qu'il vise, n'en retient pas moins, contre la seule société éditrice du journal, une faute civile qui doit être réparée.

Le jugement la définit en ces termes : *« Par la grossièreté dans l'expression écrite et graphique, l'obscénité des termes et images et la malignité de certains traits, les textes et le dessin dont il s'agit heurtent de manière spécialement intolérable l'affliction et l'intégrité du souvenir d'un homme pour son épouse récemment décédée, et ceux d'une fille pour sa mère défunte. »* Ce jugement, sous une forme condensée, devra être publiée par *Zéro* dans un délai maximum de dix jours après sa signification.

A Vénissieux (Rhône)

Expulsion mouvementée d'une famille algérienne

Une douzaine de policiers blessés

LYON
de notre correspondant régional

Le quartier des Minguettes de Vénissieux (Rhône) n'occupe plus la une de l'actualité depuis de fameux « été chaude » qui avaient révélé à l'opinion publique les difficultés de cohabitation entre communautés, entre générations dans un « grand ensemble ». Les efforts de la municipalité, les engagements financiers de l'Etat et des collectivités territoriales, une politique réelle de concertation ont contribué à la baisse de tension. Mais les incidents qui ont éclaté, samedi 29 novembre, entre d'importantes forces de l'ordre et des habitants du quartier – essentiellement des jeunes – qui s'opposaient à l'expulsion d'un logement « squatterisé » d'une famille algérienne de neuf personnes – rappellent la permanence de la difficile intégration d'une communauté dans une commune de banlieue.

Depuis quelques jours, une association, la Coordination pour le droit au logement (CDL), tentait de mobiliser les médias et l'opinion sur la question du logement des familles dites « lourdes » dans la commune de Vénissieux. L'intervention des forces de l'ordre pour faire appliquer une décision de justice, à savoir l'expulsion de la famille de M. Ahmed Kroubi qui s'était installée sans bail, mais en réglant son loyer dans un appartement situé rue Claude-Debussy, a rapidement dégénéré.

Jets de pierre d'un côté, grenades lacrymogènes de l'autre, les éléments classiques des affrontements de rue ont été réunis pendant plus d'une heure, samedi après-midi. Des jeunes habitants ont, après l'évacuation de la famille expulsée vers la commune proche de Feyzin, « joué les prolongations » en attaquant des voitures de police et de presse à coups de pierres. De source officielle, on faisait état d'une douzaine de policiers blessés, mais qui n'ont pas été hospitalisés.

Le maire de Vénissieux, M. André Gérin (PCF), a tenu à faire connaître son opposition à l'expulsion : *« Elle n'a pas pu être arrêtée. Je le regrette et n'ai en aucune manière de responsabilité dans cette décision »*, a-t-il indiqué, dimanche 30 novembre, au cours d'une conférence de presse. Pour mieux se démarquer d'un parallèle entre l'opération de la veille et sa position – connue – sur le nécessaire équilibre sociologique à restaurer entre toutes les communes de l'agglomération lyonnaise, M. Gérin a ajouté : *« N'y aurait-il pas un lien direct avec les mesures répressives et anti-jeunes de M. Chalandon ? »*

Pour sa part, le préfet de police du Rhône, M. Georges Bastelica a justifié l'action des forces de l'ordre, en les commentant : *« Les immigrés (...) qui contestent les décisions de justice de notre pays doivent savoir qu'ils ne sauraient bénéficier d'aucune immunité particulière. »*

CLAUDE RÉGENT.

Me Philippe Lafarge élu dauphin du bâtonnier de Paris

Me Philippe Lafarge a été élu, jeudi 27 novembre, dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de Paris. Conformément à la tradition, il succédera en novembre 1987 à l'actuel bâtonnier, M. Mario Stasi. Me Lafarge a obtenu 1 353 voix sur 2 685 suffrages exprimés, devançant Me Henri Ader.

Ont été élus membres du conseil de l'ordre : le bâtonnier Francis Mollet-Vieilleville, le bâtonnier Bernard du Granrut, Mme Jacques Mauro, Claude Puylegarde, Janine Franceschi-Bariani, Patrick Charlemagne, Bernard Vatier, Jean Pellissier, Corinne Lepage-Jessua, Jean-Pierre Floan.

[Né le 14 février 1934 à Paris, Me Philippe Lafarge a prêté serment en 1956. Secrétaire de la Conférence du stage en 1962, il a été membre du conseil de l'ordre de 1977 à 1980. Trésorier de la CARPA de Paris, administrateur de l'UNCA, Me Lafarge est aussi membre du conseil d'administration de la Société des prisons et de la Société de politique criminelle. Spécialiste du droit du travail, il est auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrages et notamment d'un traité de droit pénal du travail (Dalloz, 1985) ainsi que d'une étude sur *« les responsabilités du chef d'entreprise »* (EDEC, 1982).]

Un forum de femmes à Paris

Le casse-tête des mariages juifs

Elles en veulent, les femmes juives. Comme si se levait un couvercle de préjugés, elles sont venues nombreuses – trois cents – le 30 novembre, à la mairie du quatrième arrondissement de Paris, participer aux « Douze Heures pour les femmes juives ». S'ils se présentaient, les hommes étaient courtoisement mais fermement priés de repartir.

Inédite, cette journée était organisée par des femmes de la communauté comme Elisabeth Lenchener, Reine Silbert, Paule Fahri, Beate Klarsfeld, l'hebdomadaire *Tribune juive* et Radio-J.

La communauté juive n'est ni plus ni moins *« sexiste »* que les autres, sauf que dans le judaïsme orthodoxe, les femmes sont dispensées de certains commandements pour se consacrer à leurs tâches ménagères.

Elles ont pourtant des préoccupations spécifiques, comme l'a prouvé l'affluence à l'atelier « mariages mixtes ».

La principale source de conflits est l'éducation de l'enfant né de père juif et de mère non juive. L'enfant n'est pas juif (c'est la mère qui transmet l'identité), mais le père veut qu'il soit circoncis et reçoive une éducation juive.

Casse-tête insoluble : s'appelant Cohen ou Levi, il passe partout pour un vrai juif, qu'en fait il n'est pas au regard du judaïsme orthodoxe, très largement majoritaire en France. *« Est-ce qu'on va continuer à être plus ultra que Hitler ?*, s'interroge une mère juive libérale. *Avant de l'envoyer à la chambre à gaz, il ne se souciait pas de savoir si l'enfant était ou non sorti d'un utérus juif. »*

Un certain plaidoyer pour une laïcité renforcée dans le judaïsme était perceptible dimanche. Au-delà des prescriptions religieuses, les femmes juives veulent rester attachées à une histoire, à *« l'ensemble moral, politique, culturel »* que représente la communauté juive.

D'où le soin apporté aux discussions sur la transmission de l'identité, et même la nourriture juive devenue, au dire de certaines, une véritable *« névrose »*. Comment concilier les traditions culinaires, qui ont dans le judaïsme une grande puissance symbolique, avec les contraintes de l'époque moderne ?

« Les questions sont restées des questions : ce fut bien une journée juive ! », conclut avec humour Reine Silbert, satisfaite par cette « première » de femmes et décidée, avec les autres, à récidiver.

HENRI TINCQ.

Le cinquantième anniversaire de l'IHEDN

La symbiose armée-nation

L'IHEDN a célébré son cinquantenaire en présence de M. Chirac. Créé en 1936 sur une décision de Léon Blum, et confié au vice-amiral Raoul Castex (1), qui devait donner ses lettres de noblesse à la réflexion en France sur la stratégie navale, le Collège des hautes études de défense nationale devait devenir en 1948 l'Institut des hautes études de défense nationale, dirigé aujourd'hui par le vice-amiral d'escadre René Hugues.

Dans ses locaux de l'Ecole militaire à Paris, l'IHEDN est un exemple original de symbiose entre les armées et la nation. Chaque année, durant neuf mois, des officiers des trois armées et de la gendarmerie, des fonctionnaires issus d'administrations ne relevant pas du ministère de la défense et des personnalités civiles représentant des secteurs d'activités très disparates vont apprendre à réfléchir ensemble sur les problèmes de défense.

A ce jour, cinq mille civils et militaires, de tous les horizons politiques et professionnels, sont les anciens élèves d'une institution qui n'a pas d'équivalent dans le monde et qui a joué, sans nul doute, un rôle pédagogique important dans la promotion, en France, d'un assez large consentement national sur les orientations de la défense.

(1) Lire dans *le Monde* du 29 août 1986 l'article de Roland Gardeur.

REPÈRES

Environnement

Signature à Nouméa d'une convention antipollution pour le Pacifique sud

Seize Etats du Pacifique sud, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et la France (au nom de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française), se sont engagés, le 25 novembre, à Nouméa, à signer la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement dans le Pacifique sud. Cette convention fait obligation aux signataires de lutter contre la pollution marine et atmosphérique, et interdit notamment l'immersion de déchets radioactifs. Sept pays ont déjà ratifié cette convention : Nouvelle-Zélande, îles Cook, Palau, îles Marshall, Samoa occidentales, Etats-Unis et France, dont le représentant a souligné l'*« innocuité » des essais nucléaires en Polynésie. La convention entrera en vigueur lorsque dix Etats l'auront signée. Le Japon n'a pas participé à la réunion de Nouméa.*

Espace

Intelsat cherche un lanceur

L'organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat) envisage de chercher *« un autre lanceur disponible* ou *bientôt disponible »* pour remplacer les navettes spatiales américaines et servir de solution de rechange aux fusées Ariane. Cette décision a été prise lors de la réunion, en fin de semaine dernière, du conseil des signataires de la convention Eutelsat. Est-ce à dire que l'organisation européenne pourrait, en plus des possibilités offertes par les lanceurs conventionnels américains et européens, se tourner vers la Chine, qui a signé des contrats avec des sociétés américaines et suédoises ou avec l'Union soviétique, qui a déjà proposé ses services à l'organisation internationale Inmarsat ? On peut se le demander bien qu'aucune précision n'ait été fournie par Eutelsat, qui a également décidé de poursuivre les études relatives au satellite de radiodiffusion directe Europesat.

Religion

Une église occupée par des intégristes dans les Yvelines

L'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines) est occupée depuis le samedi 29 novembre par un groupe de 800 intégristes, appelé « les Amis de Port-Marly ». Le père Pierre Caro, nouveau curé de la paroisse, nommé en septembre dernier par Mgr Simonneaux, évêque de Versailles, a dû célébrer la messe de dimanche dans une salle de catéchisme voisine.

Les Amis de Port-Marly sont en fait les fidèles du chanoine Roussel, l'ancien curé, qui célébrait la messe selon le rite de Saint-Pie-V. Le chanoine Roussel est mort il y a un an et a été naturellement remplacé par un prêtre fidèle aux orientation conciliaires.

Soutenu par tout son clergé (180 prêtres viennent de lui demander, dans une lettre, de ne pas céder à la pression des amis de Mgr Lefebvre), l'évêque de Versailles a depuis longtemps maille à partir avec les intégristes qui occupent déjà depuis dix ans la chapelle Notre-Dame-des-Armées à Versailles

Sciences

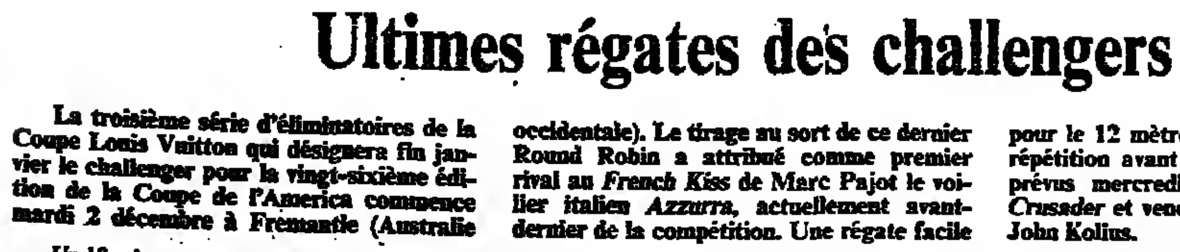
M. Alain Horeau président de l'Académie des sciences

L'Académie des sciences a élu, lundi 24 novembre, M. Alain Horeau, président de cette institution. M. Horeau, spécialiste de la chimie des hormones et de la stéréochimie, qui est professeur au Collège de France, et succède à M. Blanc Lapierre. Il sera aidé dans sa tâche par M. Jean Aubouin, géologue, spécialiste de la tectonique des chaînes méditerranéennes et péripacifiques, qui occupera les fonctions de vice-président. M. Aubouin est actuellement professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie.

هكذا من الأصل

Sports

VOILE : la Coupe de l'America



Ultimes régates des challengers

La troisième série d'éliminatoires de la Coupe Louis Vuitton qui désignera fin janvier le challenger pour la vingt-sixième édition de la Coupe de l'America commence mardi 2 décembre à Fremantle (Australie occidentale). Le tirage au sort de ce dernier Round Robin a attribué comme premier rival au *French Kiss* de Marc Pajot le voilier italien *Azzurra*, actuellement avant-dernier de la compétition. Une régate facile pour le 12 mètres JI français. La dernière répétition avant les duels plus importants prévus mercredi 3 avec l'Anglais *White Crusader* et vendredi 5 avec *America II* de John Kolius.

« Un 12 mètres sous voiles est une des plus élégantes choses au monde : ce gréement acéré, cette étrave élancée, ce déploiement régulier d'écume sur la mer. » Passionné de bateau, Daniel Charles clame ainsi sa fascination pour les grands voiliers qui s'affrontent dans la Coupe de l'America. Il aime le spectacle fait de courses tactiques et de sautes de vent imprévisibles de la baie de Fremantle qu'il décrit avec humour dans un livre paru récemment (1).

Interrompu quelques jours, le grand cirque ouvre à nouveau sa piste au triangle blanc. Le dernier Round Robin sonne l'heure des éliminations. Pour avoir une chance d'affronter le meilleur des defenders australiens en février 1987, il est d'abord nécessaire de se classer parmi les quatre premiers à l'issue de cette troisième série de régates.

Actuellement largement en tête de la compétition, l'étonnant bateau à coque de matériau composite des Néo-Zélandais fait figure de favori. Avec 66 points déjà acquis, *New Zealand KZ 7* navigue au sommet du tableau. Dix points derrière, John Kolius, le barreur d'*America II*, tente de se rapprocher des Néo-Zélandais. Battu une fois lors des premières séries par les Kiwis, il entend bien prendre sa revanche. D'autant que dans ce dernier Round Robin, chaque victoire rapporte douze points (pendant le premier, elle valait un point, et cinq pendant le deuxième).

Après ces échappées, un petit peloton lutte pour accéder aux honneurs. Peu de points séparent l'Américain *Stars and Stripes*, l'Anglais *White Crusader* et *French Kiss*. Les précédentes régates ont permis aux barreurs de ces trois voiliers de montrer une nouvelle fois leurs qualités de tacticiens. L'Américain Dennis Conner, le perdant de 1983, a fait procéder à quelques modifications sur son bateau. Fort de son succès sur son rival américain John Kolius dans leur dernière régate, il attend avec impatience le souffle du *« docteur Fremantle »*, cette brise qui doit se montrer plus forte et moins capricieuse au mois de décembre.

Le voilier britannique *White Crusader* a lui aussi profité de l'interruption de régates pour sortir de l'eau. Mis à sec, il a été livré aux experts en chirurgie navale que sont les architectes du bateau. *« Avec les membres de l'équipage ils ont travaillé douze heures par jour pour améliorer la quille et la poupe »*, affirme un représentant du syndicat, sans donner plus de détails, concurrence oblige. Optimistes, les équipiers anglais se déclarent prêts pour gagner. Ils croient en leur sens tactique et assurent que *White Crusader* a l'avantage d'être *« un bateau tous temps »*. Une chance supplémentaire, selon eux pour battre *French Kiss*.

Les Anglais ont mal accepté la défaite de leur voilier en novembre face aux Français. Ils espèrent que le duel prévu pour mercredi tournera à leur avantage. Une régate décisive que Marc Pajot cherchera, lui aussi, à remporter car elle peut conditionner une place en demi-finale.

Atout voiles

A la base française, on se prépare *« avec calme et détermination »* au troisième Round Robin. Pendant les quatre jours de vacances de l'équipage navigant, Philippe Briand, l'architecte, n'a pas apporté de modifications importantes au bateau. Mais pour *« optimiser encore les performances de* French Kiss *dans la brise »*, les techniciens ont affiné les réglages et effectué des retouches sur les meilleures voiles.

Les voiles sont une des armes de l'équipe française dans cette compétition. Grâce aux travaux du Centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique de La Rochelle (CRAN), à l'utilisation de tissus composites réalisés à partir de plusieurs matériaux comme le kevlar et le dacron, et aux essais en soufflerie, *French Kiss* dispose d'une dizaine de voiles performantes. Les exploits réalisés l'an dernier lors du championnat du monde des 12 mètres JI prouvent la qualité des matériaux et la bonne coupe des tissus. Pour s'adapter aux changements de temps, Luc Gélusseau, le spécialiste de l'équipe, a travaillé nuit et jour pour apporter les dernières petites modifications nécessaires au génois ou aux grandes voiles.

Entraînement physique de l'équipage chaque matin, régate l'après-midi avec *Canada II* et *America II*, la dernière semaine de novembre n'aura pas été une semaine de repos pour les compagnons de Marc Pajot. A l'aube des nouvelles épreuves, tout l'équipage se dit prêt à se qualifier pour les demi-finales.

Un rêve que ne peut envisager Yves Pajot. Les chances de *Challenge France*, régulièrement battu depuis le début des épreuves en octobre, paraissent bien maigres. Dernier au classement avec deux points, le second bateau français profitera des troisièmes régates pour améliorer ses réglages et peut-être préparer une nouvelle participation en 1990.

SERGE BOLLOCH.

(1) *« La Coupe de l'America »*, de Daniel Charles, éditions Arthaud, 75 F.

GYMNASTIQUE : championnats de France

Le règne de Barbieri



Il se disait en petite forme. Il a raflé cinq titres nationaux (sol, arçons, anneaux, barre fixe, concours complet) aux championnats de France de gymnastique, samedi 29 et dimanche 30 novembre à Metz. Laurent Barbieri avait-il caché son jeu ? Il a en tout cas profité de l'abandon sur blessure de son principal rival, Jean-Luc Cairon.

Chez les féminines, Karine Boucher est devenue championne de France devant Karine Degret.

JEU A XIII : la tournée australienne

Le grand écart des Kangourous

Pour le premier test-match de sa tournée en France, l'équipe d'Australie a écrasé, dimanche 30 novembre à Perpignan, l'équipe de France 44-2. Aux neuf essais des Kangourous, les Français n'ont pu répliquer que par un but de pénalité de Gilles Dumas. L'honneur est sans doute sauf, mais les téléspectateurs et les huit mille spectateurs du stade Gilbert-Brutus de Perpignan ont mesuré l'écart qui sépare les deux hémisphères rugbystiques. Le fossé ne sera pas comblé d'ici au 14 décembre, date du second test-match à Carcassonne comptant celui-là pour les éliminatoires de la Coupe du monde

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Comme les étourneaux sur les platanes de la capitale catalane, les Australiens se sont abattus en rafales dans l'en-but tricolore. Et ils ont laissé des traces. 44 points au tableau d'affichage et des tonnes d'amertume sur le cœur des joueurs français, saoulés de fatigue, écœurés de tant d'impuissance face à cette machine invincible qui vient d'aligner 15 victoires de suite depuis le début de sa tournée en Europe.

« A conditions égales, un joueur français est pourtant aussi bon qu'un joueur australien », estime Tas Baitieri, entraîneur de l'équipe de France depuis l'an dernier. Cet Australien de vingt-neuf ans est bien placé pour faire des comparaisons. Joueur-entraîneur depuis 1981 dans la banlieue parisienne, il a continué jusqu'en 1985 à jouer pendant l'hiver austral à Cantorbéry et à Penrith, deux des meilleurs clubs des antipodes. Anonyme ici, vedette là-bas. Six mois de paradis rugbystique pour six mois de Moyen Age : il est payé pour savoir que les conditions ne sont pas « égales ».

Seul pays non-anglophone à pratiquer ce sport (1), la France est forcément à la traîne des progrès du jeu. Mais le retard est encore accentué par les chamailleries hexagonales entre ovale à XV et ovale à XIII. Selon Guy Vigouroux, entraîneur adjoint du XIII de France, *« les treizistes français sont comme les Indiens d'Amérique, confinés dans leur réserve »*. Sous-entendu : *« Par l'impérialisme quinziste »*.

Aux antipodes, c'est le monde à l'envers. *« Quand tu ouvres la télé*, dit Baitieri, *tu prends du XIII plein les yeux. Il y a trois matches télévisés par semaine. »* Guy Vigouroux confirme : *« En six semaines passées à Sydney, je n'ai jamais entendu parler du rugby à XV. »* Bien que l'écart entre les deux sports se soit réduit ces dernières années, les joueurs de XV sont encore considérés comme *« les chômeurs du XIII »*. Les meilleurs sont en effet vite repérés et enrôlés par les riches clubs treizistes. C'est le cas de Michaël O'Connor, auteur de vingt points (trois essais et quatre transformations) sur la pelouse de Perpignan. Cet athlète de 1,83 m pour 87 kilos fait les beaux jours des Kangourous, après avoir été international chez les Wallabies.

En Australie, la gloire et l'argent circulent du côté du jeu à XIII. L'an dernier, chaque club a reçu plus de 100 000 dollars en droits de télévision et en royalties sur les ventes de gadgets. Les matches de championnat sont suivis par 25 000 à 30 000 spectateurs et les clubs sont des institutions qui dépassent largement le rugby à XIII.

Le célèbre club Saint-George à Sydney possède un gigantesque complexe de loisirs qui emploie 450 personnes. Les 45 000 adhérents qui fréquentent ses restaurants, discothèques, piscines, courts de tennis et salles de machines à sous ne sont pas obligatoirement des supporters treizistes, mais les 10 dollars de leur cotisation rejoignent directement les caisses du club. Sport national numéro un pendant l'hiver, le rugby à XIII est une religion pour tous les gosses qui, dès l'âge de cinq ans, se bousculent à la porte des écoles de rugby. Walter Lewis, dit *Wonderful Wally*, le rondouillard capitaine des Kangourous, a là-bas l'aura d'un Platini ou d'un Maradona.

« Gentils amateurs »

Les rugbymen australiens sont semi-professionnels. Ils ont tous un emploi hors du terrain, mais ils touchent officiellement en maniant le ballon ovale un second salaire sur lequel l'Etat prélève 33 % d'impôts. *« Ils sont surtout professionnels dans leur façon de bien faire ce qu'ils entreprennent »* dit Tas Baitieri. Maçons ou représentants de commerce dans le civil, ils s'entraînent après leur journée de travail cinq fois par semaine, s'imposant par ailleurs une préparation physique individuelle. *« A côté, nous sommes de gentils amateurs »*, regrette Guy Vigouroux. Les entraîneurs français n'ont pu réunir les internationaux que pour deux stages d'une journée depuis le mois de mars. L'un des piliers du pack français, Max Chantal, ne s'y est même pas rendu. *« Pour raisons professionnelles. »* Ce genre de défection ne scandalise pas Tas Baitieri : *« Nous ne pouvons pas demander aux joueurs français de faire les mêmes sacrifices que les Australiens. Après leur carrière, ils n'auront rien, alors que le rugby à XIII est un instrument de promotion sociale en Australie. »* Résultat : dimanche, treize Français pleins de courage, mais déjà fatigués par un âpre championnat de France, ont succombé au bout d'un quart d'heure face à des athlètes resplendissants de santé.

« Dans ce match, nous avons retrouvé les deux défauts de notre championnat, explique Guy Vigouroux. *Manque de mobilité en défense et inefficacité dans le jeu libre. »* Face à ce constat d'échec, Tas Baitieri ne prône pas la révolution : *« Pas question de vouloir jouer à l'australienne*, dit-il, *je voudrais introduire plus de discipline dans le jeu, tout en conservant le fameux french flair. »* Une qualité qui manque au jeu des Kangourous, mais, comme le récapitulait amèrement un supporter catalan : *« Ils ont la puissance, la vitesse et le collectif, alors, l'imagination, ils n'en ont pas besoin. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Guinée sont les autres terres « treizistes ».

ALPINISME : le nouvel himalayisme

Vers d'autres extrêmes

Le comité des expéditions lointaines, de la Fédération française de la montagne, vient d'évoquer à Chamonix le bilan de la dernière campagne himalayenne. Ses membres ont déploré qu'aucune expédition française n'ait pu, cette année, se distinguer en haute altitude. Les mauvaises conditions météorologiques sont pour une part responsables des nombreux échecs enregistrés sur les cimes de l'Himalaya qui furent particulièrement meurtrières. Ainsi, douze alpinistes, dont Maurice et Liliane Barrard, ont trouvé la mort sur la deuxième montagne du monde, le K 2, vaincu en moins de vingt-quatre heures par Benoît Chamoux.

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

Reinhold Messner a vaincu cet automne le dernier sommet de son aventure himalayenne (*le Monde* du 22 octobre). Sa course d'obstacles sur les quatorze cimes extrêmes de la terre, qui culminent toutes au-dessus des 8 000 mètres d'altitude, s'est achevée sur le mont Lhotse, à 8 511 mètres. L'alpiniste italien a ainsi bouclé une épreuve commencée en 1970 au Nanga Parbat (8 126 mètres) et qui s'est brusquement précipitée à partir de sa campagne himalayenne de 1982, d'où il revint enrichi du Kangchenjunga (8 598 mèteres), du Broad Peak (8 047 mètres) et du Gasherbrun II (8 035 mètres).

Les unes après les autres, Messner vint à bout des cimes népalaises, pakistanaises et chinoises de la chaîne himalayenne, joyau inestimable pour cet Italien de quarante-deux ans qui aurait préféré interrompre sa course à son treizième « 8 000 », afin de laisser planer quelques années encore le mythe de l'invincibilité des montagnes du monde.

Messner avait déjà, bien avant son ultime ascension, marqué très profondément l'histoire de l'himalayisme en appliquant, aux sommets les plus hauts de la planète, des techniques d'ascension légères. Il avait supprimé les gardes fixes et les camps d'altitude (ascension du Hidde Peak, 8 068 mètres, en 1975), renoncé à l'utilisation de l'oxygène pour atteindre des altitudes extrêmes (Everest, — 8 848 mètres — en 1978) ou encore réalisé de véritables courses de vitesse sur les pentes himalayennes. Il a aussi choisi de s'attaquer en solitaire à des 8 000 mètres, comme le Nanga Parba (8 126 mètres) en 1979, et l'Everest, par le versant chinois, en 1980.

Aiguillonné par d'autres grimpeurs partis sur ses traces, comme le Polonais Juzy Kukuczka, vingt-neuf ans, qui achèvera probablement cet hiver par le Sohisha Paugma (8 013 mètres) son « tour » des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres (1), Messner ne pouvait pas voir son œuvre rester inachevée. L'histoire de l'alpinisme se relatant aussi à travers des chiffres...

C'est un alpiniste français, Benoît Chamoux, qui a réussi les plus belles performances chronométrées, se hissant au sommet du Broad Peak et, en vingt-trois heures, au K 2 (8 611 mètres). Déjà vainqueur du Gasherbrun II l'été dernier, il briguait d'atteindre, en cinq ans, les quatorze « 8 000 » en vitesse extrême. Sa méthode consiste à rejoindre, au sommet de la montagne qu'il convoite, ses compagnons d'aventure, partis trente-six à quarante-huit heures avant lui. Il bénéficie ainsi de leurs traces laissées dans la neige et de leur dépôt de nourriture, enfin d'une assistance en cas de défaillance. Mis ainsi sur les rails, Benoît Chamoux estime que, dans ce type de performances, *« on prend des risques physiques »*. *« Il s'agit d'athlétisme d'altitude »*, a fait observer, pour sa part, Benoît Renard, président de la fédération française d'escalade.

La paroi de l'an 2000

Tenté lui aussi par ces courses chronométrées, Eric Escoffier a brutalement, cet été, changé de cap. *« Je veux désormais aller vers des difficultés extrêmes »* affirme-t-il. Il a réservé, pour l'année prochaine, la face sud de Lothse, qu'il compte parcourir avec un ou deux autres grimpeurs. *« Dans l'histoire de l'alpinisme, l'ascension de ce versant sera une étape plus importante que les quatorze 8 000 mètres de la Terre »*, lance le jeune alpiniste qui pourrait s'attaquer à cette montagne au même moment que Messner. Ce dernier affirmait d'ailleurs, il y a cinq ans, que la face sud du Lothse sera *« la paroi de l'an 2000 »*.

Seule pour l'instant une expédition lourde yougoslave, comprenant une vingtaine d'alpinistes a approché le sommet, atteignant l'altitude de 8 200 mètres. Eric Escoffier envisage de suivre cette même voie, mais en technique alpine. Il espère sortir à 8 511 mètres d'altitude, après deux ou trois jours d'efforts. *« Une fois engagé dans l'ascension, il n'y aura plus de possibilité de redescendre par la même voie. Il faudra sortir, coûte que coûte »*, note calmement Escoffier.

Après avoir pendant plusieurs saisons erré sur les voies bien incertaines des « sprints » et de la collection des « 8 000 », les jeunes himalayistes français souhaitent retourner aux sources mêmes de l'alpinisme, c'est-à-dire à la conquête de nouveaux itinéraires et de vastes envolées. *« Même si celles-ci se situent à des altitudes inférieures à 8 000 mètres »* souligne le Grenoblois Pierre Beghin, qui retournera en 1987 dans la terrible face nord du Jannu (7 710 m).

Les quatorze « 8 000 » de la terre pourraient être désormais réservés à d'autres exploits, commerciaux ceux-là. La *« zone de la mort »*, comme l'appelait Messner au début des années 70, fait aujourd'hui recette et peut être atteinte en payant une organisation spécialisée dans ce type de « voyage ». L'ascension d'un *« petit 8 000 »* coûte aujourd'hui 40 000 à 50 000 F par personne et le « toit du monde » peut être achetée 70 000 à 100 000 F, oxygène compris...

Le *« salaire de la peur »*, versé à des guides ou à de simples accompagnateurs par ces *« nouveaux himalayistes »*, contribue à banaliser encore les plus hautes cimes de la terre. Tant mieux pour l'himalayisme, même si celui-ci doit désormais se pratiquer entre 6 000 et 8 000 mètres, presque au niveau du « plancher des vaches ».

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Kukuczka a, presque chaque fois, emprunté des voies nouvelles, de haute difficulté, pour atteindre des sommets supérieurs à 8 000 mètres.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES
(Rallye du Var)

Dernière épreuve comptant pour le championnat de France, le Rallye du Var a été gagné le 29 novembre par François Chatriot (Renault Maxi 5 turbo), qui a terminé ainsi deuxième du classement général du championnat, derrière Didier Auriol (Austin-Rover Metro 6R4).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1
(Deuxième phase, troisième tour aller)

Groupe A

Monaco b. *Antibes	109- 99
Orthez b. *Vichy	105- 79
Limoges b. *Lorient	97- 80
RCF Paris b. *Mulhouse	103-101
Villeurbanne b. *Challans	93- 90
Tours b. *Saint-Etienne	94- 92

● Classement. — 1. Limoges, Monaco, Orthez, Villeurbanne et RC Paris, 9 pts.

Groupe B

*Avignon b. Nantes	99-65
Dijon b. *Nice	93-88
Le Mans b. *Nancy	91-89
*Reims b. Cholet	100-78
*Grenoble b. Voiron	82-66

(Exempt : Caen)

● Classement. — 1. Avignon, Reims et Na[illegible]

Boxe

BOXE AMÉRICAINE

Championnat du monde des légers

Au stade Pierre-de-Coubertin, le Parisien Richard Sylla a conquis, le 28 novembre, le titre de champion du monde de boxe américaine, catégorie légers, en battant aux points, en onze reprises, le Canadien Peter Cunningham.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-neuvième journée)

Première division

*Saint-Etienne b. Bordeaux	2-0
*Marseille b. Paris-SG	4-0
*Monaco b. Lens	2-1
*Toulouse b. Toulon	1-0
*Lille et Nice	1-1
*Auxerre b. Le Havre	1-0
*RC Paris et Nantes	1-1
*Brest et Sochaux	0-0
*Metz b. Rennes	6-1
*Laval et Nancy	0-0

● Classement. — 1. Marseille, 27 pts ; 2. Bordeaux, 25 ; 3. Monaco, 24 ; 4. Toulouse, 23 ; 5. Auxerre et Nice, 22 ; 7. Nantes, 21 ; 8. Lens et Brest, 20 ; 10. Metz et Paris-SG, 19 ; 12. Laval et Sochaux, 18 ; 14. Lille, Saint-Etienne et Le Havre, 17 ; 17. RC Paris, 15 ; 18. Nancy, 14 ; 19. Toulon et Rennes, 11.

Judo

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
(Finale retour)

L'US Orléans a conservé de justesse son titre face aux Anglais de Wolverhampton. Vainqueurs au match aller (2-1), les Français, qui ont été dominés (3-2) dans leur salle, ont dû avoir recours aux barrages pour s'imposer finalement 6 à 5.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Neuvième journée)

GROUPE A

Poule 1

*Toulouse b. Brive	30- 9
*Nice b. Béziers	12- 9
*Narbonne b. Montferrand	19- 3
Aurillac b. *Romans	18-12
*Grenoble b. Graulhet	32-16

● Classement. — 1. Toulouse, 24 pts ; 2. Brive, 23 ; 3. Montferrand, 22.

Poule 2

*Agen et Bayonne	15-15
Valence b. *Perpignan	18- 4
*Biarritz b. Lourdes	23- 9
*Toulon b. Racing	31-15
*Pau b. Nîmes	16- 9

● Classement. — 1. Toulon, 23 pts ; 2. Racing, 22 ; 3. Agen, 21.

Ski Alpin

COUPE DU MONDE

Slaloms masculins de Sestrières
(Italie)

A trente ans, le champion suédois Ingemar Stenmark a remporté, le 29 novembre à Sestrières la quatre-vingt-quatrième victoire de sa carrière en Coupe du monde. Il a devancé en spécial son compatriote Jonas Nilsson de 2 centièmes et l'Italien Richard Pramotton. Agé de vingt-deux ans et originaire de Courmayeur, celui-ci a gagné le 30 novembre la deuxième course de sa carrière en s'imposant dans le géant devant l'Autrichien Strolz et le Suisse Zurbriggen.

Slalom féminin de Park-City
(Etats-Unis)

Le slalom géant de Park-City a été gagné par l'Allemande de l'Ouest Gerg devant la Yougoslave Svet et les Suissesse Schneider et Figini.

Tennis

TOURNOI D'ITAPARICA

Après avoir battu notamment les têtes de série Jaime Yzaga, Diego Perez et Maciel, le Français Jean-Philippe Fleurian, classé 162e mondial, s'est incliné en finale devant l'Equatorien Andres Gomez, 8e mondial, 6-4, 4-6, 6-4.

Voile

COURSE AUTOUR DU MONDE EN SOLITAIRE

Dans la seconde étape de la course (Le Cap-Sydney), Titouan Lamazou sur Ecureuil-d'Aquitaine *est en tête à 3 300 milles des côtes australiennes. Philippe Jeantot, à bord de* Crédit Agricole III, *vainqueur de la précédente édition, occupe la deuxième place devant Jean-Yves Terlain sur* UAP. *Les premiers sont attendus vers le 15 décembre à Sydney.*

هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« LA MACHINE INFERNALE », de Jean Cocteau, à Londres

Pour Maggie Smith

La mythologie revue par Cocteau. La Machine infernale adaptée en anglais. Maggie Smith et Lambert Wilson jouent l'entente cordiale à Londres.

Jean Cocteau a confessé lui-même que deux de ses pièces, peut-être plus, lui avaient été inspirées par un rêve : *la Machine infernale* d'abord, créée en 1934, et *les Chevaliers de la table ronde*, trois années plus tard. Ces rêves étaient d'autant plus bouleversants que Cocteau avait déjà plus de dix ans de compagnonnage avec l'opium. On comprend mieux dès lors le caractère illuminé, instinctif et désordonné de certaines de ses œuvres, au premier rang desquelles cette drôle de machine.

Bouclant son cycle grec entamé avec *Antigone* (1922), poursuivi par *Orphée* (1926) et le livret d'*Œdipus Rex* pour Igor Stravinski (1927), il propose rien moins qu'un prologue à l'œuvre de Sophocle tout entière contenue dans le quatrième et dernier acte de sa *Machine infernale*, et réunit Œdipe, Jocaste, le Sphinx et Antigone en un concentré de tragédie à chavirer les sens, bien qu'il surprenne par sa connaissance et son affranchissement des mythes.

Il en appelle pour l'occasion à tous les archétypes du boulevard : le monstre sacré, le jeune premier impétueux, le vieux copain embarrassant, la jeune première capricieuse, et les confronte sans ménagement à une histoire belle, vieille comme le monde, repeinte des couleurs fraîches de la poésie et donc du naturel et de la vérité.

A lire la pièce, on est d'abord surpris de tant d'humour et d'hyperréalisme. Jocaste gravissant les marches des remparts de Thèbes en clamant sa haine des escaliers, bousculée par Tirésias, qu'elle surnomme Zizi, c'est à périr de rire. Œdipe au second acte bafouillant à l'énoncé de l'énigme du Sphinx, ce n'est pas triste non plus. Puis, après d'incessants va-et-vient entre le rêve et la réalité, les références au mythe et au monde contemporain, Jean Cocteau bâtit son œuvre, huile les rouages de sa machine et nous entraîne au plus fort de la tragédie. Avec ses mots à lui, son univers singulier, à tel point qu'on se demande si d'autres que lui peuvent diriger une mise en scène de la pièce.

Le comédien anglais Simon Callow *(Amadeus, le Baiser de la femme araignée)*, qui présente à Londres une nouvelle version de *la Machine infernale* et signe sa première mise en scène dans un théâtre du West End, n'apporte pas de réponse décisive à la question. Il est pourtant épaulé par des comédiens de taille. Honneur aux Anglais : Maggie Smith, que l'on peut voir actuellement dans le film de James Ivory *Chambre avec vue*, est Jocaste. Formidable comédienne, elle est irrésistible dans la drôlerie, la cocasserie, même si elle paraît plus embarrassée lorsque sourd le drame. Robert Eddison, qui triomphe depuis plus de cinquante ans sur toutes les scènes britanniques, est Tirésias. Parfait. Lambert Wilson est Œdipe, parfaitement à l'aise à dire sa langue maternelle, l'anglais, blond comme jamais ne l'a montré le cinéma, fort de sa présence de vedette internationale.

Une telle affiche devrait permettre de relever un défi lancé il y a cinquante-deux ans par Jean Cocteau. Hélas ! il faudrait pour cela que la Grande-Bretagne se réconcilie avec son théâtre, et son théâtre avec l'actualité de l'art dramatique en Europe. A propos de la première réconciliation : jamais, de ce côté-ci de la Manche, un spectacle annoncé comme l'un des plus importants de la saison n'a paru aussi pauvre. Le théâtre anglais, on le savait, on le constate encore, manque considérablement de moyens financiers. Le résultat ? Des décors, des costumes, des lumières indigents.

C'est dommage, car, tout bien pesé, le travail déroutant désormais, dérangeant jadis, de Jean Cocteau mériterait certainement qu'on s'y intéresse plus souvent et mieux. Seule demeure de cette production anglaise la joie que l'on a d'approcher Maggie Smith et Robert Eddison, deux monstres sacrés des scènes londoniennes, qui en remontreraient, eux, beaucoup à plusieurs de nos comédiens.

OLIVIER SCHMITT.

★ Lyric Theater, King Street, Hammersmith, London W6. Du lundi au vendredi, à 19 h 45. Samedi à 16 heures. Jusqu'au 6 décembre. Tél. : 01-741-23-11.

« L'Enfant enfoui », de Sam Shepard

Papa n'est pas là

Le père démissionnaire, le meurtre du fils. Une parabole de Sam Shepard

Une ferme quelque part aux Etats-Unis. Le patriarche, le père de famille, ne touche plus au tracteur : il boude, prostré sur un canapé. Parce que, voici de cela quelques semaines, sa femme a donné sur le tard naissance à un enfant de sexe masculin dont lui, le Pépé, ne peut pas être le père (il n'approche plus sa femme depuis belle lurette). Alors il a pris le bébé sous le bras, il est allé le noyer dans la mare aux canards, et l'a enfoui dans la vase. Un enfant sans père n'a pas droit à la vie.

A part ça, ce vieux père pointilleux, exclusif, a deux fils, d'une trentaine d'années, eux aussi traumatisés par l'annulation un peu sauvage du fils sans père. L'aîné des deux fils, Tilden, en est devenu gâteux, a perdu la parole, épluche des épis de maïs, l'œil dans le vide. L'autre fils, Bradley, une bête brute, brandit le pilon de sa jambe artificielle comme une matraque.

Tilden est lui-même père d'un garçon d'une vingtaine d'années, qui vient faire une petite visite à la famille, et qui trouve la maison bizarre : son père ne le reconnaît pas.

Cris, dialogues sans suite, silences lourds, jusqu'au rideau final : le père de famille est étendu, mort, par terre. Là petit-fils a pris sa place sur le canapé, et son père, Tilden, revient de la mare aux canards, tenant dans ses bras le cadavre boueux de l'enfant sans père.

Daniel Romand, qui a pris sur lui de présenter cette pièce de l'Américain Sam Shepard en France, nous avertit gentiment, dans le prospectus-programme, qu'il s'agit là d'une œuvre sur le père. Et il cite cette phrase bien sentie de Roland Barthes : *« S'il n'y a plus de père, à quoi bon raconter des histoires ? »*

L'Enfant enfoui est l'œuvre d'un tâcheron sans envergure, et pas doué, qui coud, avec de très grosses ficelles, un théâtre démonstratif. Mais comme l'Amérique est une grande puissance, qui sait vendre, elle exporte aussi du Sam Shepard.

L'une des grandes actrices françaises, Emmanuelle Riva, a accepté de tenir un petit rôle dans *l'Enfant enfoui*, ainsi qu'un comédien éprouvé, Claude Brosset, et un phénomène remarquable de nos planches, Pierrik Mescam. Les acteurs doivent vivre, et ce n'est pas facile, avec ou sans père.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 13, 21 heures.

Le « Mariage des morts » de Jean-Pierre Sarrazac

Un zeste de quotidien, un zeste de référence et une goutte de légende : Jean-Pierre Sarrazac a dosé savamment sa pièce *le Mariage des morts* que met en scène Jacques Lassalle, directeur du TNS. Tous deux sont des hommes d'expérience. Le spectacle est bien ficelé et laisse indifférent : au bout de dix minutes, on a compris. Suivent deux heures sans surprise, avec des hauts, des bas, des effets téléphonés et un ciel exaspérant à force de virer du jour à la nuit sur un joli décor cinémascope d'Alain Chambon.

C'est le début de l'été, à Nice. Cinq adolescents révisent leurs examens, dans un appartement vide : les parents de Christine et Jean-Louis sont en instance de divorce. Entre bouquins et boums, ils jouent à s'aimer, ne plus s'aimer. Des rôles interchangeables à l'ombre d'un amour qui se défait. L'appartement, tout comme les mots amour, mort, vie, sont encore trop grands pour eux. Au seuil de la vie adulte, ils s'écoutent parler, se bâtissent des fictions — suicide, tentative de viol, ratés. Et c'est assez bien vu.

Mais il faudrait avoir les oreilles bouchées pour ne pas deviner la référence à Marivaux quand Christine rêve d'un couple d'amants formidables qu'on enfermerait, à l'abri du temps, ou bien quand, avec sa copine Marie-Cécile, elle se moque du pauvre Philippe, diabétique souffreteux, amoureux d'elle. Quant au *Mariage des morts*, une vieille légende chinoise selon laquelle on enterre, dans un même tombeau nuptial, un jeune homme et une jeune fille qui n'ont pas connu l'amour, c'est le leitmotiv de cette histoire, et, on s'en doute, elle finira très mal...

Il y a dans le spectacle une théâtralité intelligente, mais sans fulgurance. Les comédiens (ils ont l'âge de leurs rôles) ne sont pas vraiment convaincants. Sauf Christine (Zoé Le Breton), autoritaire et désemparée, petite bonne femme en herbe, d'un naturel attachant.

O. Ot.

★ Un spectacle Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or. Jusqu'au 13 décembre.

FESTIVALS

Deuxième Biennale des jeunes créateurs à Salonique

La grande armée de Macédoine

Six cents jeunes artistes venus de six pays méditerranéens ont envahi Salonique pour dix jours. Quatre Français, le groupe rock Suspenders, ont conquis la Macédoine.



Suspenders : Jean-Philippe Fauvielle, Christian Favier, Marc-Stephen Lamb, Philippe Gaubert.

Tout a commencé le vendredi 21 novembre dans un vaste hangar de verre, de briques et d'acier posé, il y a longtemps déjà, sur une jetée du port de Salonique. Sous l'œil inquiet de forces de sécurité encore mal habituées à un tel déferlement, plusieurs milliers de jeunes se sont rassemblés à la nuit tombée, bravant le froid brouillard macédonien, pour assister au premier concert rock de la deuxième Biennale des jeunes créateurs de l'Europe méditerranéenne.

Au programme, quatre groupes, dont les Français d'OTH et de Suspenders. Si les premiers, aguerris, sont bien connus des publics du sud de la France, les seconds, quatre jeune musiciens réunis depuis à peine plus d'un an, se présentaient en outsiders dans une salle imbibée de bière et d'anisette. En quelques morceaux, alternant talentueusement un rock efficace et rapide, des rythmes funky et reggae, des chansons douces à chanter, dures à danser, ils emballaient un public pourtant âpre, et leur chanteur, Marc-Stephen Lamb, voix et gueule de star, devenait le rocker fétiche de la Biennale.

La ville de Barcelone, dès 1984, a eu l'idée de créer une biennale des artistes de moins de trente ans regroupant tous les pays de la Méditerranée. La première édition fut donc organisée dans la capitale catalane l'an passé, en collaboration avec la France, la Yougoslavie, l'Italie et la Grèce. A Salonique, le Portugal les a rejoints.

Les municipalités, les régions, les gouvernements ou des associations ont décidé, selon les pays, de relayer cette initiative en sélectionnant les délégations et en organisant leur déplacement (le budget total de la Biennale est de 4 millions de francs). Pour la France, Eurocréation (1), agence française des initiatives de la jeunesse en Europe, présidée par Alfred Grosser et dirigée par Jean-Michel Djian, réunit un jury de personnalités qui désignent, au printemps, les représentants de l'Hexagone à cette Biennale (transformée, dès l'an prochain, en rencontres annuelles).

Le jury était présidé cette année par le chorégraphe Dominique Bagouet. Il a choisi quarante-sept jeunes artistes, venus pour l'essentiel du Languedoc-Roussillon et de la Provence, et mis l'accent sur la musique et la danse. Ainsi a-t-on découvert à Salonique que la très universitaire ville de Montpellier comptait près de soixante « garage-bands », dont six des meilleurs fleurons étaient présents en Grèce : OTH, Jivaros, les Frenchies, les Shérifs, Ferling Strasse et les Suspenders. Le public grec, qui s'est bousculé par milliers aux entrées des salles de spectacles et d'expositions, a pu faire connaissance avec l'un de nos cinéastes les plus sympathiques, les plus acharnés, Alain Ughetto, césar 1985 du film d'animation, venu ici avec plusieurs de ses films qui ont été formidablement accueillis.

Ce ne fut pas le cas des travaux de nombreux autres artistes, au total plus de six cents, qui se sont rassemblés ces dix derniers jours dans la grande ville industrielle du nord de la Grèce. La barre des trente ans est apparue plutôt cruelle : pour les arts de la scène, à l'exception de la musique, et pour les arts plastiques, la valeurs semble devoir attendre le nombre des années.

Melina Mercouri, ministre de la culture, présente à Salonique, a néanmoins salué *« la plus grande armée du monde »*, celle des artistes.

O. S.

(1) ★ Eurocréation, 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

La mort de Cary Grant

Le charmeur

Avec Mae West 1933

L'acteur américain d'origine britannique Cary Grant est mort dans la nuit du 30 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Lorsqu'en 1933, Mae West, déjà quadragénaire, tourna *Lady Lou* avec Cary Grant, elle apprécia tout autant le physique que les talents de comédien de ce grand jeune homme brun aux yeux noisette. L'année précédente, Cary Grant avait été l'un des partenaires masculins de Marlène Dietrich dans *Blonde Venus*, réalisé par Josef von Sternberg. Mais Mae West l'imposa en attirant l'attention sur ce qui allait faire sa popularité jusqu'à l'aube de sa vieillesse : le charme, l'élégance, la séduction, la fantaisie, le regard en coulisse porté sur les dames.

Qui mieux qu'une femme à hommes pouvait comprendre l'irrésistible séduction d'un homme à femmes ? Mae West fut encore la partenaire de Cary Grant dans *Je ne suis pas un ange*. Il était lancé. Mais la réussite n'allait arriver qu'au bout d'années de turbulences romanesques.

Alexander Archibald Leach était né à Bristol, en Angleterre, le 18 janvier 1904. Fils unique d'un modeste tailleur et d'une mère neurasthénique, il n'aime pas les études et bricole des appareils électriques. A treize ans, il s'enfuit avec un cirque ambulant. On le ramène chez lui. A quinze ans, il s'engage dans la troupe des danseurs acrobatiques de Bob Pender. En 1920, il accompagne une partie de cette troupe à New-York.

Amérique, me voilà ? Non, pas tout de suite. Il lui faut d'abord rentrer en Angleterre, puis traverser à nouveau l'Atlantique, après avoir été remarqué par un producteur américain, Arthur Hammerstein. A Broadway, Archie Leach chante et danse des comédies musicales avec Jeannette Mac Donald, Fay Wray et quelques autres. En 1931, une amie d'Archie lui demande de lui donner la réplique dans un bout d'essai qu'elle va faire aux studios Paramount : c'est lui qu'on engage... pour une comédie musicale réalisée par Frank Tuttle, *la Belle Nuit*, avec Lily Damita.

Il se trouve un prénom de cinéma, Cary. Un assistant, nostalgique de la guerre de Sécession, évoque le général Grant. Va pour Cary Grant, pseudonyme qui deviendra, en 1942, sa véritable identité lorsque l'acteur adoptera la nationalité américaine.

Dès lors, l'acteur tourne sept ou huit films par an et obtient la protection de Mae West. Toujours leste, il semblera avoir trente ans jusqu'à la fin des années 50. En 1935, il est un escroc cockney dans *Sylvia Scarlett*, de George Cukor, auprès de Katharine Hepburn. Le film n'obtient aucun succès commercial, mais les deux vedettes sont destinées à se retrouver. Cary Grant devient le « prince charmant », le prince charmeur, farfelu, ironique, sophistiqué et toujours « sexy » de la comédie américaine avec *le Couple invisible*, de Norman McLeod, et *Cette sacrée vérité*, de Leo McCarey.

De la comédie au mélodrame

1938 : Howard Hawks s'en mêle. Dans *l'Impossible M. Bébé*, Cary joue le rôle d'un paléontologue à lunettes, aux prises avec une délicieuse peste (revoilà Katharine Hepburn) et un léopard apprivoisé. Moins connu mais tout aussi réussi, *Vacances*, de George Cukor, sort tout de suite après. Après une incursion dans le film d'aventures (*Gunga Din*, de George Stevens, 1939) et d'aviation (*Seuls les anges ont des ailes*, de Hawks, 1939), Cary Grant se consacre à la comédie qui semble lui être naturelle : en 1940, *la Dame du vendredi* (Hawks), *Mon épouse favorite* (Garson Kanin), *Indiscrétions* (George Cukor) ; en 1942, *Lune de miel mouvementée*, de Leo McCarey, sorte d'équivalent anti-nazi du *To be or not to be* de Lubitsch ; en 1944, *Arsenic et vieilles dentelles*, de Frank Capra ; en 1947, *Deux sœurs vivaient en paix* d'Irvin Reis ; en 1948, *Un million clés en main* de H.C. Poeter et *la Course au mari* de Don Hartman ; en 1949, *Allez coucher ailleurs* de Howard Hawks, où l'image de la virilité est quelque peu malmenée par la bouffonnerie ; en 1951, *Cette sacrée famille*, de Norman Taurog ; en 1952, une extraordinaire satire de Howard Hawks, *Chérie, je me sens rajeunir*, où un singe fait joujou avec un élixir de jouvence.

Et ainsi de suite, jusqu'à Stanley Donen *(Embrasse-la pour moi, Ailleurs l'herbe est plus verte, Charade)* ou Blake Edwards *(Opération jupons)*, alors que le genre, si brillant autrefois, accuse sérieusement la fatigue.

Jouant à contre-emploi dans *Rien qu'un chasseur solitaire*, de Clifford Odets (1944), l'acteur n'apparut pas aussi convaincant. Une autre voie s'offrait à lui : celle du mélodrame *(la Chanson du passé*, de George Stevens, 1941, ou, plus tard, la nouvelle version d'*Elle et lui*, par Léo Mac Carey (1957). Mais seul Hitchcock sut lui donner un autre visage dans *Soupçons* (1942), où l'irrésistible séducteur de Joan Fontaine est un menteur, un joueur, peut-être, un assassin : dans *les Enchaînés* (1944), où l'agent secret cynique manipule, aime et méprise Ingrid Bergman avant de la sauver de la mort ; dans *la Main au collet* (1955), où un gentleman-cambrioleur tombe dans les filets de Grace Kelly en croyant l'avoir fait succomber ; dans *la Mort aux trousses* enfin (1959), où un dandy de la publicité vit un cauchemar dans le monde trouble de l'espionnage. Et s'il faut ajouter à l'ambiguïté, souvenons-nous de *On murmure dans la ville*, réalisé en 1951 par Joseph L. Mankiewicz, qui n'a pas vraiment été apprécié comme il l'aurait fallu.

On se souviendra pourtant de Cary Grant comme du charmeur de ces dames. D'autant que ses cinq mariages — avec Virginia Cherrill, Barbara Hutton, Betsy Drake, Dyan Cannon (dont il a une fille en 1966) et Barbara Harris (épousée en 1981, treize ans après son quatrième divorce) confirment l'image d'un homme éternellement jeune, à l'amour conquérant.

Depuis vingt ans, Cary Grant avait cessé de tourner, choisissant de partir en beauté. Et, en 1970, Hollywood s'avisa brusquement qu'un de ses plus célèbres comédiens n'avait jamais obtenu d'oscar d'interprétation. Un oscar d'honneur lui fut donc décerné, en grande pompe, cette année-là, pour l'ensemble de sa carrière.

Entre-temps, il était devenu un homme d'affaires : PDG des parfums Fabergé, il ne se produisait plus qu'au théâtre et répétait, au moment de sa mort, une pièce intitulée... *Conversation avec Cary Grant*.

JACQUES SICLIER.

Culture

PATRIMOINE

La bataille des plans-reliefs

Une solution négociée entre Lille et Paris

Aux Invalides va s'ouvrir une préfiguration du Musée des plans-reliefs, qui risque bien de n'être qu'un trompe-l'œil.

La guerre des plans-reliefs, qui fit couler tant d'encre au printemps dernier, semble aboutir à une solution, la pire : c'est-à-dire le morcellement de la collection. Rappelons quelques-uns des épisodes de ce conflit. Le ministre de la culture, Jack Lang, décide fin 1985 d'installer le Musée des plans-reliefs à Lille. Tollé général. Les quelques spécialistes qui veillaient sur la centaine de maquettes endormies dans la poussière des combles des Invalides protestent contre ce transfert, qui éloigne l'objet de leur passion et risque – disent-ils – de les endommager. L'opposition – la droite à l'époque – enfourche aussitôt ce nouveau cheval de bataille. Le ministre, piqué au vif, s'obstine. Les élections sont proches.

Il faut faire vite. Le déménagement commence. A Lille, rien n'est prêt pour recevoir les encombrants colis. L'ancien hôpital qui doit les recevoir est dans un état lamentable. Des pensionnaires occupent encore une partie des bâtiments. Les salles sont à refaire de fond en comble. Une bonne année de travail, confient les plus optimistes des conseillers municipaux, sera nécessaire pour ouvrir les premières d'entre elles. Entre-temps les caisses s'entassent au rythme des arrivages.

Une collection morcelée

Après le 16 mars, une des premières mesures du nouveau gouvernement est d'arrêter la noria des camions vers le Nord. Une vingtaine de « villes » restent donc à Paris. M. Philippe de Villiers, nouveau secrétaire d'Etat à la culture, annonce un plan d'aménagement pour ces collections, sous la direction de M. Pattyn, ancien directeur du patrimoine. La surface d'exposition doit être doublée. L'ensemble des pièces seront minutieusement restaurées. Une animation inédite sera programmée. En attendant, le maire de Lille, assis sur ses caisses toujours fermées, polémique ferme avec le nouveau ministre. Il convie, en outre, la population lilloise à soutenir son action et jure que jamais les maquettes en sa possession ne reprendront le chemin de la capitale.

En réalité, des négociations vont bientôt s'engager, par adjoints et préfet interposés. Puis M. Léotard rencontrera M. Mauroy, en personne, vers la fin de l'été. Un accord se dessine dont on connaît aujourd'hui l'essentiel. Le « receleur » consent à rendre la plupart de ses trésors, mais prétend garder vingt-huit maquettes, qui toutes concernent la région du Nord, mais aussi Verdun et Sedan. Elles constitueront un musée de la frontière. Le ministre trouve la demande excessive. Il serait prêt à lui en concéder une quinzaine. Gravelines et Landrecies, cités flamandes en « otage » à Paris, faciliteront peut-être la transaction, qui sera dans tous les cas de figure la pire des solutions.

La collection, unique et précieux témoignage de l'urbanisme à travers deux siècles, sera au bout du compte morcelée. Strasbourg, qui avait non sans regret rétrocédé la maquette qu'elle possédait – en échange d'une copie exécuté, il est vrai, aux frais de l'Etat : 2 millions de francs – va sans doute protester. Et Brest pourrait se targuer d'organiser dans ses murs un musée des forteresses maritimes. Ou Grenoble désirer rassembler les fortifications de montagne.

Certes, les maquettes resteront la propriété de l'Etat. Mais quelle importance ? Lille a tout à y gagner puisque c'est l'Etat qui supportera ainsi l'essentiel des frais d'aménagement du bâtiment et l'entretien des collections. Histoire de sauver les apparences, une « préfiguration » du nouveau Musée des plans-reliefs aura lieu d'ici quelques jours aux Invalides. Avec une dizaine de maquettes et un programme alléchant. Il en coûtera 6 à 7 millions de francs. Et le musée, finalement, ne se fera pas. Ou au rabais. Tout le monde est content. Tout le monde est perdant. Les jugements de Salomon chers à M. Léotard ne sont pas toujours les meilleurs.

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUE

La semaine du mélomane

Grande décision cette semaine : le mélomane n'ira chaque soir qu'à un seul concert... Le lundi ce sera celui des Musiciens amoureux (à la Comédie des Champs-Elysées à 20 heures) qui l'emmèneront à Prague visiter Janecek, Dvorak et Martinu. L'orchestre de la NDR-Hamburg qui donne ce soir-là *Till l'Espiègle* de Strauss et la *Symphonie Titan*, de Mahler à la salle Pleyel sous la direction de Lorin Maazel l'attendront en vain mais ce n'est que partie remise : il les entendra le lendemain dans la *Symphonie n° 1*, de Brahms, et la *Symphonie domestique*, de Strauss. Mercredi, c'est le jour de l'Orchestre de Paris, qui propose la *Symphonie n° 99*, de Haydn, et la *Cinquième*, de Mahler, dirigées par G. Solti, salle Pleyel. Même programme jeudi, ce qui n'empêche pas d'aller entendre à 18 h 30 les solistes de l'Ensemble intercontemporain au centre Pompidou dans des pièces de Bartok, Stockhausen et Janacek.

Faute d'avoir pu trouver des places pour la première du *Don Quichotte* de Massenet, vendredi 5 au palais Garnier (avec Raimondi, Bacquier et Hanna Schwarz), le mélomane se consolera en pensant qu'il y aura d'autres représentations (les 8, 11, 14, 16, 19 et 22 décembre à 19 h 30), ou en suivant, salle Gaveau, la suite du feuilleton Prokofiev avec l'Orchestre national de France dirigé par R. Reitchev. Samedi, il pourra découvrir la musique israélienne d'aujourd'hui au grand auditorium de la Maison de Radio-France, à 16 heures, et le dimanche, il se reposera en songeant que *Guerre et Paix*, de Prokofiev (que Rostropovitch dirigera salle Pleyel à 18 heures), fera ultérieurement l'objet d'un disque.

G. C.



COMMUNICATION

La redevance paiera le « trou » du satellite

170 millions de francs en moins pour le service public

Les présidents des chaînes en restent pantois. Alors que le gouvernement les mobilise pour la guerre des images voilà qu'il leur enlève les moyens de se battre. Alors qu'il y a quelques semaines, deux députés de la majorité, M. Michel Pelchat (UDF) et Mme Christine Boutin (UDF) tentaient en vain d'obtenir quelques centaines de millions supplémentaires pour le service public en 1987, voilà qu'une loi de finances rectificative prévoit d'enlever à ce même service public quelque 170 millions sur son budget 1986.

Origine de ce tour de passe-passe : un trou de 210 millions de francs dans le financement du satellite TDF 1 (*le Monde* du 27 novembre). Il s'agit d'un prêt du Fonds de développement économique et social (FDES) promis en janvier par M. Georges Fillioud mais « oublié » dans la loi de finances. Il y a quinze jours, le ministère du budget refuse qu'on trouve l'argent ailleurs. On songe un instant aux excédents publicitaires des chaînes puis on se rabat sur la redevance.

Résultat : 60 millions en moins pour TF 1, 50 millions en moins pour Antenne 2, 60 millions retirés à la chaîne culturelle [qui n'en a pourtant que 300]. Pris de court, le ministère de la culture et de la communication est incapable de parer la manœuvre. La mort dans l'âme, il prévient les PDG des chaînes. C'est la consternation : on est en fin d'année et les ressources ainsi retirées ont été pratiquement dépensées.

La situation est d'autant plus critique que tout cela s'ajoute aux incertitudes sur les rentrées de redevance. En juillet on chiffrait le manque à gagner dû aux mauvais payeurs à quelque 740 millions. Aujourd'hui, il ne serait plus que de 228 millions. Des estimations que tout monde considère comme particulièrement aléatoires. Certes, entretemps, le ministère de la culture et de la communication a donné l'ordre à la Régie française de publicité de dépasser allègrement ses quotas pour engranger un maximum de recettes publicitaires. Elle récolte plus de 300 millions de francs mais encombre les écrans de spots en octobre et novembre et risque de lasser les téléspectateurs.

La Fédération nationale de la presse s'indigne de cet appétit soudain des chaînes publiques. Elle est d'autant plus écoutée que son président, M. Bouzinac, est devenu membre de la Commission nationale de la communication et des libertés. Les chaînes arrêtent dont leur offensive sur le marché publicitaire juste au moment où le gouvernement s'apprête à faire des coupes sombres dans la redevance.

Pour les chaînes publiques, la pilule est d'autant plus dure à avaler que le satellite TD 1 ne diffusera que des chaînes privées, à terme concurrentes. De plus, ce prélèvement n'est sans doute qu'une première étape car l'addition risque de s'alourdir dans les mois qui viennent. On redoute déjà, à Télédiffusion de France, un renchérissement des primes d'assurances, on évoque d'autre frais imprévus, d'autres coûts mal maîtrisés.

Chez M. Léotard, on ne décolère pas d'autant que le ministre de la culture et de la communication n'a jamais été un chaud partisan du satellite TDF 1. Alerté, M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances à l'Assemblée n'a rien pu faire : les députés ne peuvent revenir sur ce transfert de redevance sans trouver les recettes susceptibles de comble le « trou » du satellite financé par le budget de l'Etat. Seul espoir : obtenir lors de la discussion du collectif à l'Assemblée vers le 10 décembre, l'assurance qu'une telle ponction ne se renouvellera pas l'an prochain.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Archives et diffusion de la recherche

Rien ne va plus entre l'INA et les chaînes publiques

Conséquence de la récente loi sur la communication, l'audiovisuel public vit une mutation sans précédent : les solidarités forgées dans le passé s'estompent au profit de relations commerciales. Dernier exemple en date, la remise en cause du « système des commandes obligatoires » dont bénéficiait l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Jusqu'à présent, les trois chaînes nationales étaient tenues de lui commander trente heures d'émissions par an. Elles devaient, en outre, programmer chaque année trente heures supplémentaires, fournies gratuitement par l'INA cette fois.

La création et la recherche audiovisuelles – apanage de l'Institut depuis l'éclatement de l'ORTF –, disposait ainsi d'une ouverture en direction du grand public. Déjà partiellement remises en cause par la privatisation de TF 1, ces dispositions ne figureront plus, début 1987, dans les nouveaux cahiers des charges d'Antenne 2 et de FR 3. L'INA en a été officiellement informé par le ministère de la culture et de la communication, et son conseil d'administration en a pris acte, le 26 novembre dernier.

Le coup est rude pour la direction des programmes de création et de recherche de l'Institut. Pour éviter la fermeture et continuer à produire, il lui faudra trouver de nouvelles sources de financement et recourir, par exemple, au parrainage et au « sponsoring ». Au risque d'un abandon des productions les moins commerciales et d'un certain tarissement dans le renouvellement des réalisateurs de télévision. Par dérogation, l'Institut est le seul organisme à pouvoir faire travailler de jeunes professionnels non encore « homologués ».

Mais ce virage difficile n'est pas le seul que l'INA devra affronter. il lui faudra aussi négocier avec TF 1, le remplacement de la contribution forfaitaire que la chaîne lui versait chaque année pour les frais d'archivage, subsister avec un budget serré et supprimer trente-cinq emplois. « *Nous pouvons relever le défi* », affirme M. Jacques Pomonti, président de l'INA. Mais il met deux conditions : l'attribution à l'INA d'une partie du produit de la vente de TF 1 ; la possibilité de commercialiser sans entrave les œuvres dont il dispose.

La loi attribue en effet à l'Institut la propriété des émissions des chaînes publiques, cinq ans (loi du 29 juillet 1982) ou trois ans (loi du 30 septembre 1986, mais sans la fiction) après leur première diffusion à l'antenne. Or cette obligation est mal acceptée par les sociétés de programmes. Le ministère de la culture et de la communication a dû pacifier, il y a peu, un conflit qui menaçait de s'envenimer entre l'Institut et Antenne 2. « *Non seulement*, s'indigne M. Henri Pérez, directeur général de cette chaîne, *l'INA bénéficie d'un transfert de propriété des émissions qu'il n'a en rien contribué à financer, mais il les vend à nos concurrents. Cela alors que nos besoins en rediffusions ne cessent de croître, compte tenu de l'augmentation de nos heures de diffusion.* »

L'argument n'est pas sans portée. « *Le diffuseur*, reconnaît M. Pomonti, *est le contraire d'un commerçant. Sa seule logique est de faire de l'audience et d'empêcher les autres d'en faire. Or il y a aujourd'hui, en France, un écart croissant entre la production de programmes nouveaux et la demande des nouveaux réseaux. Sauf à recourir aux importations américaines, la seule façon de la satisfaire est de valoriser un patrimoine dont l'INA est, de part la loi, le détenteur.* » Canal Plus et TV 6 y ont déjà eu recours, les repreneurs de la « 5 » et de la chaîne musicale s'apprêtent à le faire.

Mais l'INA ne peut rien vendre sans l'autorisation des chaînes qui ont un droit de préemption sur leurs archives. Un droit de préemption qui, bien utilisé, peut contribuer à « geler » les ventes. Le président de l'INA demande donc que ce droit de préemption soit assorti le plus rapidement possible d'un délai maximum et d'une sanction en cas d'abus.

PIERRE-ANGEL GAY.

Polémique à la rédaction de TF1

Les syndicats contestent la direction de l'information

Les élus (CFDT, CGT, SNJ, CFTC, FO et CGC) du comité d'entreprise de TF1, réunis le vendredi 28 novembre, ont rédigé une motion dans laquelle ils prennent violemment à partie la direction de l'information de la chaîne, placée sous la responsabilité de M. Alain Denvers. Les intéressés accusent, en particulier la direction de l'information d'« *avoir procédé sans la moindre concertation à la mise en place de réseaux de prestataires de services tant en province qu'à l'étranger (...) ; d'avoir abusivement recours à de nouveaux pigistes (...) et de confier des responsabilités à de jeunes journalistes non statutaires en écartant systématiquement les professionnels confirmés* ».

Les élus du CE reprochent aussi à la direction de l'information « *de rouler pour elle exclusivement et de chercher, par tous les moyens, à se prolonger au-delà de la privatisation* ». Ils demandent l'« *ouverture immédiate* » de négociations sur « *la réorganisation de la rédaction pour utiliser pleinement tous les professionnels ; l'affectation immédiate des personnels journalistiques et techniques de TF1 en province pour assurer les correspondances et la concertation pour tous les projets rédactionnels engageant l'ensemble des journalistes de la chaîne* ».

A la suite de cette motion, M. Alain Denvers a déclaré au *Monde* : « *Cette intersyndicale, qui ne compte pas que des journalistes, intervient sur l'organisation de la rédaction. Mais pourquoi pas ? Ses représentants n'ont jamais demandé à être reçus par la direction de l'information, mais je les recevrai volontiers.* » « *Je comprend l'inquiétude du partie du personnel de TF 1 devant des échéances imprécises. La peur des lendemais, légitime pour tous, est évidemment plus perceptibles chez ceux qui, dans les années antérieures, n'ont peut-être pas fourni un volume de travail suffisant ; n'ont pas anticipé sur les évolutions techniques ou administratives ; n'ont pas fait de nécessaires efforts d'adaptation à l'évènement d'une télévision plus souple, plus efficace, plus rapide. Les journaux de TF 1 sont redevenus, depuis plus de deux ans, les premiers de France. Avec ceux qui veulent relever le défi, ma mission est claire : préserver l'acquis, l'audience et le crédibilité jusqu'à la reprise de la chaîne.* »

Par une décision de justice

Les éditions « Lieu commun » en danger

Ce qui n'était à l'origine qu'un conflit judiciaire ordinaire entre un éditeur – Lieu commun, – la Fédération internationale des sports automobiles, l'Association internationale des constructeurs automobiles et leurs présidents respectifs, MM. Jean-Marie Balestre et Bernie Ecclestone, met en danger l'indépendance de cette petite maison d'édition, créée en 1982 : la Cour d'appel de Paris vient de la condamner à 200 000 F de dommages-intérêts pour injures et diffamation envers MM. Balestre et Ecclestone. En première instance, le tribunal de paris avait débouté M. Balestre de son procès en diffamation et accordé à M. Ecclestone 1 F symbolique (*le Monde* des 15 juin et 13 juillet 1984).

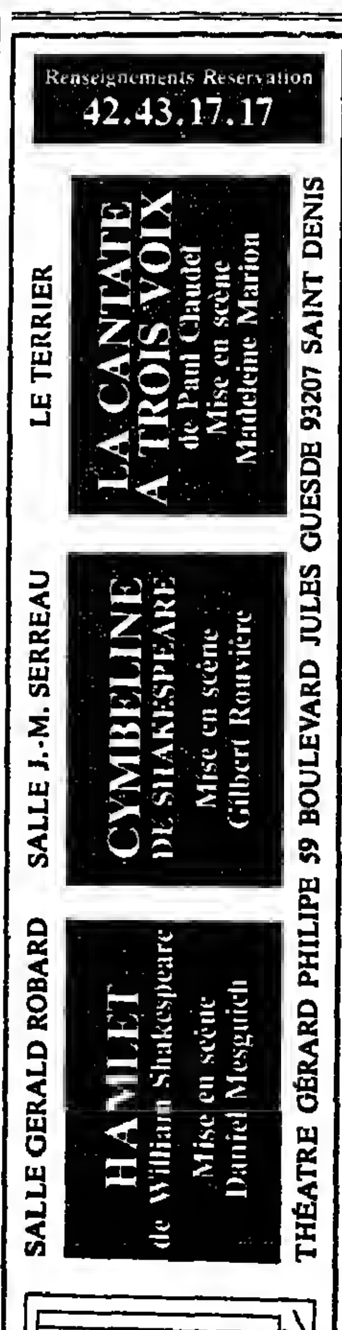
Le livre de Jean-Pierre Dubreuil, *Bolides en or*, qui est à l'origine de cette procédure, mentionne des faits – en quasi totalité déjà évoqués par la presse – concernant les activités de M. Balestre pendant la seconde guerre mondiale. A sa sortie, cet ouvrage n'a été l'objet d'aucune demande de saisie. Le tribunal avait considéré que M. Dubreuil et Lieu commun avaient « *démontré leur bonne foi* » en produisant des documents allemands découverts par Me Serge Klarsfeld, des photographies de M. Balestre en uniforme SS, ainsi que des pièces relatives à sa détention en France entre 1945 et 1947, tout en relevant qu'il disposait d'une carte de déporté-résistant.

La cour d'appel, au contraire, a estimé que « *l'auteur du livre avait fait preuve de mauvaise foi* », et que « *les imputations qui prêtent à Jean-Marie Balestre un rôle dans la propagande au profit de l'Allemagne nazie et une participation, sous l'uniforme SS, à l'acheminement de recrues sur le front de l'Est, sont de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération* ». Les éditions Lieu commun se sont pourvues en cassation, mais ce recours n'est pas suspensif du versement des 200 000 F.

Dans un texte commun, plusieurs éditeurs (1) s'étonnent que « *la somme obtenue en appel soit deux cent mille fois supérieure à celle que les juges de première instance avaient cru devoir accorder* » et « *déplorent qu'une telle décision mette en péril une jeune maison d'édition* ». Ils « *en appellent à la solidarité active de tous ceux pour qui la liberté d'écrire doit l'emporter sur le pouvoir de faire taire l'histoire* ».

(1) Parmi les premiers signataires : MM. Barrault (Ed. Barrault), Bourgois (Ed. Bourgois), Chodkiewicz (Seuil), Durand (Fayard), Fasquelle (Grasset), Gallimard (Gallimard), Gèze (la Découverte), Laffont (Laffont), Lindon (Minuit).





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CYCLOPE, Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Littéraire 1 : le Cantique des cantiques.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : le Cyclope.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : Vidéo information : 16 h, Mour Djiben, de Y. et K. Omori ; 19 h, Tendresse et colère, de J. Flutsh ; Vidéo-Musiques : 16 h, Les Lombards, de Verdi ; 19 h, Musique du Yemen, de R.Manthoulis.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ph. Decouflé.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

BATACLAN (47-00-30-12), 19 h : Sanguine ; 22 h : Surprise.

CITHEA (43-57-91-26), 20 h 30 : Soirée de chocs.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je, (dern. le 29).

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer, 20 h 45 : Histoire de Mahen, le boucher.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 20 h 30 : l'Egarement de l'infortune.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

NAG'AIRS (40-11-64-88), 22 h : Malène, Macky, Labeya.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Music-hall

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 18 h 30 : Cl. Brumachon.

Opérettes, comédies musicales

TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 la Belle Hélène.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre NDR de Hambourg, dir. : L. Maazel (Barber, Strauss, Mahler).

FIAP, 20 h 30 : M. Cavezoni, C. Corniaud, A. Acabo, F. Tonchand (Schumann, Schubert, Mendelssohn).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Chœur byzantin de Grèce.

Athénée, 20 h 30 : Dame J. Baker/G. Parsons (Morley, Boyce, Purcell...).

TLP Déjazet, 21 h : Th. Dussant, Budapest Trio (Mozart, Schubert, Dvorak).

Lucernaire, 18 h 30 : L. Lieutaud (Liszt).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : Les musiciens amoureux (Janacek, Dvorak, Martinu).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Tao.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 30 : PGD.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : F. Tovey, Eyeless in Gaza.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59) : Alligator Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Cl. Cagnasso Big Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : S. Spang-Hanssen, H. Sellin, J. Bardy, P. Perfido.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio M. Feral.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Hervé Quartet.

En région parisienne

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30 : Hamlet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

20 h 30, Vingt ans du studio Action. Carte blanche à Causse et Rodon : Cléopatre, de J.-L. Mankiewicz (version intégrale. V.o. st f).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Sélection de films mexicains (Amiens 86) : 15 h, Frida, de P. Leduc (v.o. st français) ; 17 h 15, Amor a la vuelta de la esquina, de A. Cortez ; 19 h, la cinémathèque créatrice présente : Pour une restauration novatrice, contre une restauration banale ou rétrograde.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES BALISEURS DU DESERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COBRA (*) (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74) . Rex, 2e (42-36-33-93). St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UCG Convention, 15e (45-74-23-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HOMME QUI REGARDAIT LES FENETRES (Algérien), (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) : Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00), mercredi.

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – Vf : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : UGC Gobelins, 3e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RATBOY, (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-75-79-79).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SARRAOUNIA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tchc., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ENQUETE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Médicis, (h. sp.), 5e (43-54-42-34).

LA FUREUR DE VIVRE (A, v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Lundi 1er décembre

LES FILMS NOUVEAUX

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, film américain des studios Walt Disney (v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30). Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES COULISSES DU POUVOIR, film américain de Sidney Lumet (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FOU A TUER (*), film américain de David Schmoeller, (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MAUVAIS SANG, film français de Leos Carax, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA TERRE JAUNE, film chinois de Chen Kaige (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 2 DÉCEMBRE

« Matisse, Derain, Picasso... », 14 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Le Marais (sud) et la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule.

« La Bibliothèque nationale et son quartier », 15 heures, 58, rue de Richelieu.

« Le Petit Palais, l'Exposition universelle de 1900 », 15 heures, entrée principale (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'hôtel de Lauzun », téléphoner le matin au 48-87-24-14 (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« La province au cœur de Paris : Charonne, nouveau parcours », 14 h 30, métro Maraîchers (V. de Langlade).

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, devant la BNP, sortie métro Richelieu-Drouot (M. Ragueneau).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, marches (Paris Passion).

« Chefs-d'œuvre des métiers d'art contemporain », 15 heures, 3, quai Conti.

« Le Palais de justice en activité », 14 heures, métro Cité, sortie côté Marché aux fleurs.

« Saint-Médard, vieille église du quartier Mouffetard », 15 h 30, entrée église, 141, rue Mouffetard (Paris et son histoire).

« Picpus : cimetière des guillotinés de la Terreur », 14 h 30, métro Nation, sortie Dorian (M. Banassat).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Sur les pas de M. Vincent », 15 h 30, rue Saint-Victor, et « La bourse du commerce (ancienne halle au blé) et les réalisations les plus récentes des halles », 15 heures, devant la Bourse, rue de Viarmes (Caisse nationale des monuments et des sites).

« Les salons de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs Bourgeois (D. Bouchard).

« Hôtels et églises de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, sortie Pont-Marie (G. Botteau).

« Le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

« Passage couverts autour de la Grange batelière », 14 h 30, métro Le Pelletier (Paris pittoresque et insolite).

« Victor Hugo en sa maison », s'inscrire : 42-60-71-62, après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Exposition Bentinck-Thyssen : de Breughel à Guardi », 14 h 30, musée Marmottan (P.Y. Jaslet).

« L'Hôtel des Ventes (Drouot), l'hôtel Aguado, le passage Jouffroy », 14 h 45, 12, boulevard Montmartre (AITC).

« Les appartements privés royaux de Versailles », 14 h 30, devant la statue de Louis XIV dans le château (Arcus).

« L'Opéra », 14 h 30, hall (M. Pohyer).

« Exposition : les prix de Rome 1797-1863 », 11, quai Malaquais, et « L'histoire du théâtre à Paris : le TNP », 15 heures, Palais de Chaillot (Paris et son histoire).

« Exposition crèches et traditions de Noël », 14 h 45, 5, avenue du Mahatma Gandhi, ou 14 h 30 (Approche de l'art) (V. Turpin).

« Le prieuré Saint-Martin-des-Champs », le chef d'œuvre restauré de Vouet à Saint-Nicolas, 10 h 30, 34, boulevard de Vaugirard.

CONFÉRENCES

MARDI 2 DÉCEMBRE

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Frédéric Chopin entre Varsovie, Nohant et Valldemosa » (M. Meunier-Thouret).

3, rue Rousselet, 17 h 30 : « L'impressionnisme : les précurseurs » ; 19 heures : « Le premier art gothique ».

Gare de l'Est, porte 18, 17 h 30 : « La Thaïlande » (APC).

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 heures : « Le déploiement de la Renaissance italienne en Europe : Charles VIII à la conquête de Naples » (avec diapositives), (M.I. Cloulas).

Salon France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Rôle de l'Etat et des entreprises dans le développement technologique » (professeur Aigrain, ancien ministre).

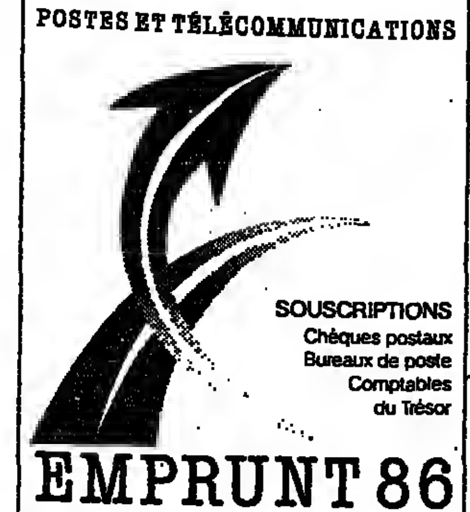
Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, 18 h 30 : « Esthétique du voir » (rencontre-débat).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20.35 Les visiteurs du soir. ■■
Film français de Marcel Carné (1942), avec Arletty, Marie Déa, Fernand Ledoux, Jules Berry, Alain Cuny, Marcel Herrand.
En 1485, le diable envoie deux de ses créatures sur terre « désespérer les humains ». Mais, en Provence, l'un des envoyés de l'enfer s'éprend d'une jeune fille qu'il devait perdre. La mythologie de Prévert et Carné adaptée aux circonstances des années 40 : évasion hors du temps, grands et superbes décors médiévaux, beauté des images, rythme lent, hiératique, truquages fantastiques. Un événement artistique du cinéma français sous l'Occupation.

22.35 Acteur studio : Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.

23.55 Journal.

0.10 Magazine : Première page.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Les cinq dernières minutes. (rediff.)
Napoléon est mort à Saint-Mandé.
22.15 Documentaire : Adoption privée.
Film de Claude Gaignaire.
23.20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Un homme qui me plaît. ■
Film de Claude Lelouch (1969), avec Jean-Paul Belmondo, Annie Girardot, Marcel Bozzuffi, Farrah Fawcet.
Une randonnée sentimentale et touristique à travers les Etats-Unis, une passion vulnérable, la virtuosité de Lelouch, deux grands interprètes.

22.30 Journal.

22.55 Boîte aux lettres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin. Avec François Léotard, ministre de la culture.

23.50 Prélude à la nuit.
Ouverture sur des thèmes juifs, de Serge Prokofiev, par l'ensemble instrumental de Basse-Normandie.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Parking. ■■ Film français de Jacques Demy (1985), avec Francis Huster, Keiko Ito, Laurent Malet, Jean Marais, Marie-France Pisier, Hugues Quester. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Etoiles et buts. 22.45 Les K.O. de Canal +. 23.45 Football américain. 0.50 Cinéma : La nuit de l'épouvantail.** ■ Film américain de Frank Difelitta (1981), avec Charles Durning, Tonya Crowe, Jocelyn Brando, Larry Drake, Tom Taylor, Robert F. Lyons. **22.10 Série : Les monstres.**

La « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.35 Feuilleton : Flamingo Road. 23.25 Feuilleton : Dynastie 2. 0.20 Série : L'inspecteur Derrick. 1.25 Série : Star Trek. 2.20 Série : K 2000.

TV 6

20.10 Série : Les envahisseurs. 21.10 Série : Les superminds. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Scènes littéraires, scènes de ménage. L'ange de la porte : Kafka-Rilke.

21.30 Musique : Lattitudes. Numéro spécial : les nouveautés OCORA.

22.30 La nuit sur un plateau. Bilan du mois de la photo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert Organisé par l'Union européenne de radiodiffusion retransmis en multiplex et en direct des radios de Stuttgart, Bruxelles, Paris, Zagreb, Madrid, Dublin, Vienne, Rome, Helsinki, Copenhague.
The Song of the World pour chœur a capella, de Hans Otte ; à 22.00, une interprétation spéciale... la Valse de Ravel ; à 22.15, La vie passionnée et romantique de Louis-Ferdinand Kornfeld ; à 22.35, Un document dont on espérait l'existence... Concerto pour violon, d'Alban Berg ; à 23.08, Les allumés du lyrique.

24. Les soirées de France-Musique. Steve Reich.

Mardi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.40 Ravi de vous voir.
15.45 Feuilleton : Omer Pacha (rediff.).
16.15 Variétés : Show bises.
17.25 Feuilleton : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (rediff.).
18.25 Mini-journal, pour les jeunes, de Patrice Drevet.
18.35 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Expression directe. CGT ; CFTC.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : La rire de Caïn.
21.30 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Au sommaire : Déclaration d'absence ; Suppression d'une classe dans un petit village corse ; La mort d'un jeune coopérant français au Nicaragua ; Le témoignage de Corinne, après une nuit passée au commissariat pour défaut de papiers d'identité...
22.45 Journal.
23.00 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

15.00 Série : Best-sellers.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Les dossiers de l'écran.
Emission d'Armand Jammot.
Qu'elle était verte ma vallée. ■■
▶ Film américain de John Ford (1941), avec Walter Pidgeon, Maureen O'Hara, Donald Crisp, Anne Lee, John Loder.
L'histoire d'une famille de mineurs du pays de Galles, vers 1890, revue à travers les souvenirs d'un de ses membres.

22.35 Débat.
Du coup de grisou à Tchernobyl : le prix de l'énergie. Avec Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'EDF, Pierre Delaporte, directeur général de GDF, Jean-Romain Frisch, attaché à la direction générale d'EDF, directeur de projets à la Conférence mondiale de l'énergie, Jack Verlaine, directeur général des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, Jean-Marie Martin, directeur de recherche au CNRS, Pierre Samuel, président des Amis de la Terre, Pierre Desprairies, président honoraire de l'Institut français du pétrole.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.30 Feuilleton : La porteuse de pain (rediff.)
15.00 Série : Les évasions célèbres
16.00 Documentaires : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. Le Pô.
17.00 Les après-midi de Disney Channel.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel. petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux, à Aix-les-Bains.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : La dernière séance.
20.40 Le serment du chevalier noir. ■
Film américain de Tay Garnet (1954), avec Alan Ladd, Patricia Medina, Harry Andrews, Peter Cushing.
22.05 Dessins animés : Tom et Jerry, Tex Avery.
22.30 Journal.
22.50 Colère noire. ■
Film américain de Frank Tuttle (1956). V.o., avec Alan Ladd, Edward G. Robinson, Joanne Dru.
Un scénario excellent dont la vigueur n'est pas suffisamment soutenue par la mise en scène. Les personnages existent tous grâce aux acteurs et le face-à-face Alan Ladd-Edward G. Robinson suffit à recommander le film.

CANAL PLUS

15.40 Cinéma : Adieu Blaireau. ■ Film français de Bob Decout (1984), avec Philippe Léotard, Annie Girardot, Jacques Penot, Amidou, Christian Marquand, Juliette Binoche. **17.05 Cabou Cadin. 17.25 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Police.** ■■ Film français de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, Pascale Rocard, Sandrine Bonnaire. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Le chasseur.** ■ Film américain de Buzz Kulik (1980), avec Steve Mac Queen, Eli Wallach, Levan Burton, Ben Johnson, Richard Venture. **0.05 Cinéma : Si Versailles m'était conté.** ■■ Film français de Sacha Guitry (1953), avec Sacha Guitry, Jean-Pierre Aumont, Brigitte Bardot, Jean-Louis Barrault, Bourvil, Daniel Gélin, Gérard Philipe, Micheline Presle.

La « 5 »

13.25 Feuilleton : Flamingo Road. 14.20 Dynastie II. 15.15 L'inspecteur Derrick. 16.25 Série : Chips. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.15 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. 1.00 Série : Star Trek. 1.55 Série : K 2000.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Cinéma : On n'y joue qu'à deux. ■ Film britannique de Sidney Gilliat (1962). *Un homme, bibliothécaire dans une petite ville industrielle du pays de Galles, cherche à sortir de sa vie médiocre en courtisant une femme du monde. Une comédie narquoise et amère dominée par la performance d'acteur de Peter Sellers.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Le handicap ; Le corps en prison ; Dossier : la santé des détenus.
21.30 Musique : Diagonales. Actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La gauche prolétarienne.
0.10 Du jour au lendemain. Avec Jean Roudaut.

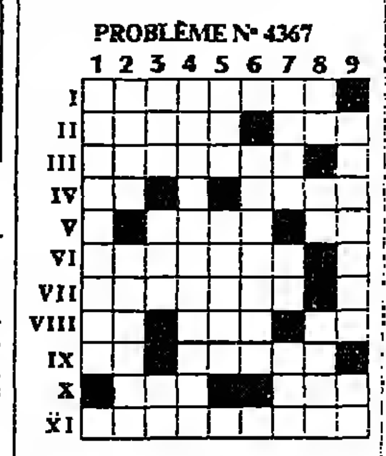
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 juillet 1986 dans le cadre du Festival de musique sacrée de Fribourg) : Œuvres de Des Prés, Monteverdi, Bannan, de Lassus, par l'Ensemble vocal de la chapelle royale de Paris, dir. Philippe Herreweghe.
22.00 Les soirées de France-Musique. Cycle acousmatique ; à 23.08, Brouillards, d'après des textes de Sergio Solmi et J.M.G. Le Clézio ; à 24.10, Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4367



HORIZONTALEMENT

I. Elle s'avère de force pour quelques « folles » équipées. – II. Son fils, dit-on, a des goûts dispendieux. Origine d'une pomme de discorde. – III. Ouvrage de marque. – IV. En face. Divisions géologiques ou historiques. – V. « Types » disparus. Pièce japonaise à déguster servie sur un plateau. – VI. Mettre une femme en état de Grâce. – VII. Ne fait pas partie de la vaisselle plate. – VIII. Ville morte. Juste fin pour une désespérée. Partie de cartes et plus précisément de baccara. – IX. Participe passé. Résidu de calcination. – X. Quand il balayait la cour, ce n'était que du regard. Libérée de la prison du corps. – XI. C'est en toute justice qu'elles émanent d'un homme de jugement.

VERTICALEMENT

1. Il rapporte beaucoup, mais sans le moindre intérêt. – 2. Précède poliment le plaisir de l'invité. Pondre ou correspondre. – 3. Mer espagnole. Babel à Manhattan. Origine incontrôlable. – 4. Ferait bénéficier d'une circulation fluide. – 5. Mer britannique. Homme politique autrichien. – 6. Embrouillés ou plus du tout brouillés. – 7. Prérogative du chef. Note. Préfixe. – 8. En rade. Préposition. Celui qui en a la charge est généralement ferré. – 9. Pratiquer l'alternance, pour le ministre de l'agriculture. Préposition.

Solution du problème n° 4366

Horizontalement

I. Rapporteur. Saut. – II. Epaules. Raucité. – III. Fildeferiste. Et. – IV. Rote. Lt. Nô. Léré. – V. Inouïes. Oiseau. – VI. Qr. Tenir. Ruse. – VII. Emu. Es. Or. Râ. – VIII. Riens. Oc. Votant. – IX. Antisèche. Rua. – X. Té. Gê. Epeire. – XI. Eu. Augure. Usai. – XII. Ursule. Iule. In. – XIII. Edentés. Lee. – XIV. Ame. Eustache. – XV. Chassée. Essaims.

Verticalement

1. Réfrigérateur. – 2. Apion. Mineur. Ah ! – 3. Paltoquet. Sema. – 4. Pudeur. Nigaudes. – 5. Olé ! Esseulé. – 6. Reflets. Gênée. – 7. Tsé-tsé. Oc. Tue. – 8. Nocher. Es. – 9. Urinoir. Epéiste. – 10. Rasoir. As. – 11. Ut. Rôti. Lacs. – 12. Scélérat. Rue. Ha ! – 13. Aï. Eau. Ares. Lei. – 14. Utérus. Nu. Aïe ! – 15. Tête. Estaminets.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du vendredi 28 novembre 1986 :

UNE LOI

● N° 86-1210 du 27 novembre 1986 complétant la loi n° 86-897 du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication.

DES CIRCULAIRES

● Du 27 novembre 1986 relative aux investissements étrangers en France.

● Du 27 novembre 1986 relative au paiement des importations.

● Du 27 novembre 1986 relative à l'utilisation des cartes de crédit.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 novembre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1216 du 28 novembre 1986 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

● N° 86-1217 du 24 novembre 1986 modifiant certaines dispositions du code de la route et relatif à l'enseignement de la conduite automobile.

UN ARRÊTÉ

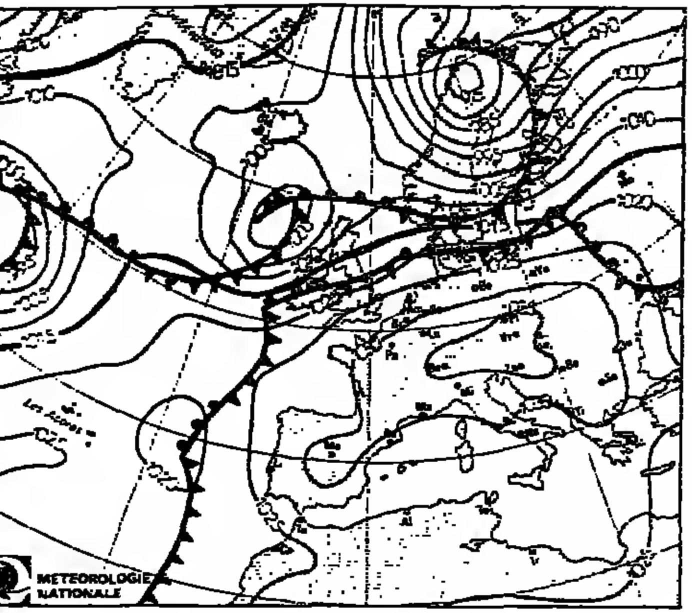
● Du 28 octobre 1986 portant fixation pour 1986 par département du taux de subvention spéciale prévue à l'article 3 du décret n° 86-1116 du 15 octobre 1986 (assurance contre la grêle).

UNE DÉCISION

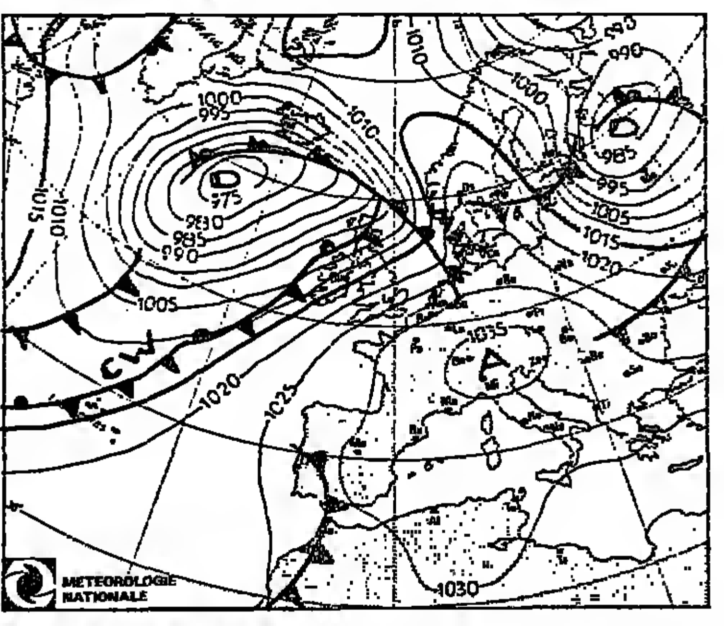
● N° 1 du 25 novembre 1986 portant autorisation à la société Paris-Câble d'exploiter un service de radiotélévision par câble.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er décembre à 0 heure et le mardi 2 décembre à 24 heures.

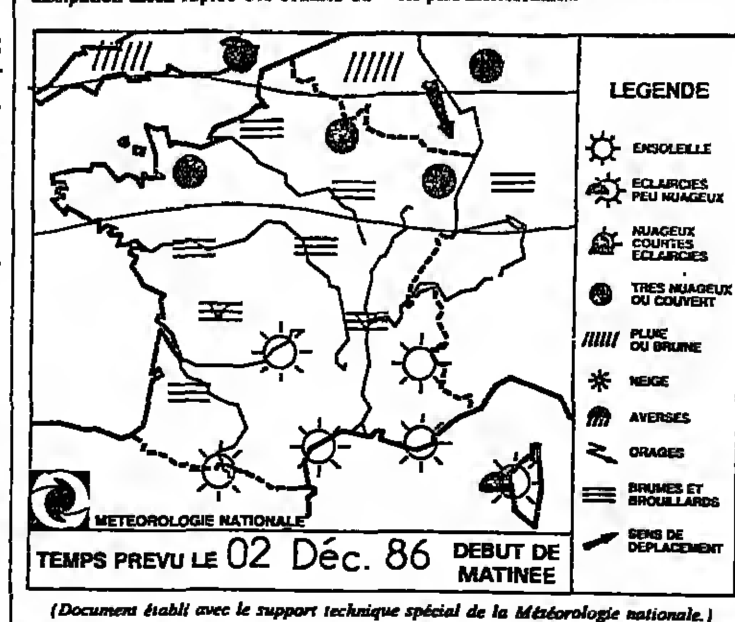
Les hautes pressions vont persister sur l'Europe et protéger la France des perturbations océaniques qui seront rejetée sur les îles britanniques.

Mardi : Sur toute la moitié nord du pays le ciel sera gris le matin et les brouillards denses seront très nombreux. Ils seront parfois givrants dans le centre, le lyonnias, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, l'Alsace. il y aura même un peu de bruine dans le Nord-Pas-de-Calais. En cours d'après-midi, on pourra espérer tout de même quelques rayons de soleil.

Sur la moitié sud du pays, après la dissipation assez rapide des brumes ou des brouillards matinaux, le soleil régnera. Le temps sera même bien ensoleillé dès le matin sur les régions proches de la Méditerranée, la basse vallée du Rhône, les Alpes et les Pyrénées.

Le matin il fera froid : – 4 à + 2 degrés au lever du jour en général, sauf en Bretagne et en Normandie, où le thermomètre marquera + 5 à + 7 degrés et près des côtes méditerranéennes où il fera + 7 à + 10 degrés C.

L'après-midi les températures resteront basses dans le Nord-Est avec + 2 à + 4 degrés C mais ailleurs elles atteindront 10 à 15 degrés C du nord au sud et même 15 à 17 degrés dans nos régions les plus méridionales.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

Médecine

Dans un échange de correspondance

MM. Chirac et Reagan décident de renforcer la coopération pour la lutte contre le SIDA

La coopération internationale s'intensifie dans la lutte contre le SIDA. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens devraient se mettre d'accord, les jours prochains, pour élaborer en commun un plan de lutte contre le SIDA et le cancer. Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, qui présidera le conseil européen des Douze les 5 et 6 décembre à Londres, propose dans une lettre à ses collègues de se mettre d'accord *« sur un échange d'information au niveau de la CEE comme première étape d'un plan concerté pour empêcher la propagation du SIDA »*.

A propos de la coopération scientifique franco-américaine, Mme Michèle Barzach avait déclaré, le 27 novembre, qu'un échange de lettres avait eu lieu entre MM. Chirac et Reagan (*le Monde* du 29 novembre). Cette correspondance fait apparaître que le règlement du litige opposant toujours l'Institut Pasteur au département de la santé américain sur l'épineuse question des brevets relatifs aux tests de dépistage du SIDA est en bonne voie, mais aussi que les deux hommes d'Etat envisagent de renforcer la coopération en matière de lutte contre la toxicomanie.

Dans une lettre du 10 octobre, M. Jacques Chirac écrit notamment : *« Les chercheurs de nos deux pays sont les plus avancés dans le combat contre le fléau du SIDA. Nous devons veiller à ce qu'ils puissent joindre leurs efforts grâce à un accord équilibré. »* M. Jacques Chirac ajoute : *« Il me semble qu'un autre domaine devrait également faire l'objet d'une coopération entre les scientifiques de nos deux pays, je veux parler de la lutte contre la drogue, à laquelle vous-même et Mme Reagan attachez je le sais une importance particulière. »*

Le 13 novembre, le président Reagan répondait à M. Chirac. Il lui écrivait notamment : *« J'accueille avec bienveillance et sympathie votre volonté de renforcer la coopération franco-américaine en matière de lutte contre le SIDA. J'apprécie également profondément votre souci de continuer à soutenir les programmes destinés à lutter contre le trafic de drogue et à améliorer le traitement des toxicomanes. »*

A propos du litige franco-américain, M. Reagan précisait : *« Je souhaite vous assurer que M. Bowen, secrétaire du département de la santé, est prêt à examiner toute proposition raisonnable qui sera présentée par l'Institut Pasteur. Nos deux pays sont conscients de la valeur de la coopération scientifique, et j'ai la conviction que les relations futures entre les parties intéressées conduiront à un règlement à l'amiable. »*

F. N.

Aux Etats-Unis

Dépistage obligatoire pour les diplomates

Washington. – Le département d'Etat va soumettre ses employés et leurs familles à des tests de dépistage obligatoires du SIDA à partir du 1er janvier.

Selon le docteur Paul Goff, médecin en chef adjoint au département d'Etat, ces tests seront également obligatoires pour les futurs employés du service étranger et de trente-huit autres agences dépendantes, dont la candidature sera rejetée s'ils présentent des signes révélant la présence du virus.

Après l'armée, le département d'Etat est la première administration civile à rendre ces tests obligatoires. – (*AFP*.)

Éducation

Nominations de recteurs

Mme Denise Chandelier a été nommée, mercredi 26 novembre en conseil des ministres, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, en remplacement de M. Xavier Greffe.

[Née le 4 décembre 1928 à Paris, Mme Chandelier est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences économiques. Elle enseigne à la faculté de droit de Paris de 1959 à 1974, avant d'être nommée maître de conférences au centre universitaire de Toulon, puis professeur à l'université de Paris-X. Professeur de première classe à l'université de Paris-I depuis 1978, elle y est vice-directeur de l'UFR « économie générale et gestion ». Mme Chandelier dirige le Centre de recherche et d'enseignement sur les économies de la région Asie-Pacifique et enseigne à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économie, dont une *Economie contemporaine* dans la collection « Thémis ».]

Mme Nicole Caverivière a été nommée recteur de l'académie de Dijon, en remplacement de M. Jean-Claude Cubaud.

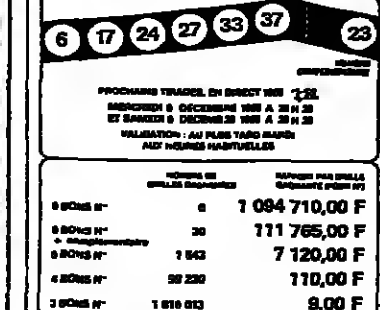
[Née le 14 août 1945 à Limoges, Mme Caverivière est titulaire de l'agrégation de lettres modernes (1968), et docteur ès lettres (1978). Professeur au lycée de Montereau en 1968, elle enseigne ensuite à l'université de Limoges, où elle est successivement assistante, maître-assistant, puis professeur de lettres (1969-1982). En 1982, elle est nommée professeur à l'université de Paris-XII. Mme Caverivière a été trésorière, puis secrétaire générale de la Société d'études du dix-septième siècle. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le dix-septième siècle, dont *Image de Louis XIV dans la littérature française, de 1660 à 1715*, paru aux Presses universitaires de France.]

JEU GAGNANT N° 67

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	MONACO	LENS	X N 2	9	LILLE	NICE	1 X 2
2	TOULOUSE	TOULON	X N 2	10	MARSEILLE	PARIS-S.G.	X N 2
3	LAVAL	NANCY	1 X 2	11	GUINGAMP	CAEN	1 N X
4	AUXERRE	LE HAVRE	X N 2	12	DUNKERQUE	STRASBOURG	X N 2
5	BREST	SOCHAUX	1 X 2	13	MULHOUSE	BEAUVAIS	X N 2
6	ST-ÉTIENNE	BORDEAUX	X N 2	14	SÈTE	LE PUY	1 X 2
7	METZ	RENNES	X N 2	15	BÉZIERS	ISTRES	1 X 2
8	R.C. PARIS	NANTES	1 X 2	16	ALÈS	MONTCEAU	X N 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 30 Nov. 1986 : 2 6 7 8 11 12 16



Le Carnet du Monde

Fiançailles

– M. François ESSIG et Mme, née Claudie Bergeron,

M. Jean-Claude MARCHAND et Mme, née Marie-Claude Binet-Rousselle,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Caroline
et
Christophe

Décès

– M. Jean-Pierre Capron,
son fils,
M. Marcel Mithois,
son gendre,
M. et Mme Louis-Gérard Gilly
et leurs enfants,
Mme Catherine Gilly,
M. et Mme Alfred Max,
M. et Mme Patrice Mithois
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Mithois,
M. et Mme Patrick Cottier,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Fernand Fabre,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et ses nièces,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marcelle Georges CAPRON,
née Marcelle Fabre,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 28 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse (6e).

126, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– M et Mme Pierre Lescuyer,
M. et Mme Michel Cayet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Cayet et leurs enfants,
M. et Mme Louis Cayet et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule CAYET,

le 20 novembre 1986.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans *l'intimité familiale*.
Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Pierre-le-Grand,
75008 Paris.

– Mlle Thérèse Gouygou,
sa fille,
Mme le docteur Gouygou,
sa belle-fille,
M. et Mme François Gouygou et leurs fils,
M. et Mme Pierre Panié et leurs fils,
Mlle Elisabeth Gouygou,
M. et Mme Jean-Michel Gouygou et leur fille,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme François GOUYGOU,
née Jeanne Souillé,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 19 novembre 1986.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 22 novembre, à Saint-Sozy (Lot).
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Auguste-Bailly,
92400 Courbevoie.
Le Marquisat, Saint-Sozy,
46200 Souillac.

– Mme Magda Hadjidinas,
son épouse,
Asterios Hadjidinas,
son fils,
font part du décès du

recteur Jason HADJIDINAS,
docteur d'Etat en droit
de la faculté de droit de Paris (1966),
professeur de droit public
et d'institutions politiques à l'Institut
des hautes études industrielles du Pirée,
professeur associé
à l'université de droit Paris-II,

survenu le 27 novembre 1986, à Athènes, à l'âge de cinquante-huit ans.

17, rue Omiros, Moschato,
Athènes (Grèce).

– Denise Grail,
Stéphane Rozencwajg,
son fils,
Léon Rozencwajg,
son père,
Jean-Pierre et Roger Rozencwajg,
ses frères et leur famille,
La famille Cernogora,
De très nombreux amis,

souhaitent faire savoir à ceux qui l'ont aimé la mort avec un immense courage de

Daniel ROZENCWAJG

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand SCHIERER,
née Jeanne Sellier,

Les obsèques ont eu lieu le 7 novembre 1986 dans l'intimité.

Rue des Seigneurs,
Muhlbach-sur-Bruche,
67130 Schirmeck.

– Mme le docteur Paulette Garat,
Ses enfants,
font part du décès de

M. Yahaya TOUREH,
professeur,

survenu le 22 novembre 1986, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

1, rue Saint-Vincent,
Rodez (Aveyron).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre TRAHARD,
professeur honoraire
de langue et littérature françaises
à la faculté des lettres de Dijon,
doyen honoraire de cette faculté,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa centième année, le 30 octobre 1986, à Dijon.
L'incinération a eu lieu le 5 novembre 1986, à Lyon.
Selon sa volonté, ses cendres reposeront « à l'ombre d'un arbre, en un lieu solitaire ».

De la part de :
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Des familles Trahard et Saint-Hillier,
De ses amis fidèles.

163, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

– Hélène Viannay,
Pierre et Catherine Viannay,
ont la tristesse d'annoncer la mort, le 27 novembre 1986, de

Philippe VIANNAY.

Selon sa volonté, ses amis sont invités à lui rendre un dernier hommage devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 décembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Concarneau dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

14, rue Domat,
75005 Paris.

– Hubert Beuve-Méry,
président d'honneur,
Louis-Guy Gayan,
président,
Daniel Junqua,
directeur général,
Claire Richet,
ancienne secrétaire générale,
Le conseil d'administration,
Le personnel du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes,
L'Association des anciens élèves et le bureau des élèves du CFJ et du CFP,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe VIANNAY

le jeudi 27 novembre 1986

et invitent ses amis à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu selon sa volonté devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 décembre à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre de condoléances sera ouvert le mardi 2 décembre au CFPJ, 31, rue du Louvre.

CFPJ, 31-33, rue du Louvre,
75002 Paris.

– Le président,
Les membres du bureau, du conseil d'administration, du comité d'honneur du centre nautique des Glénans,
Le délégué général
Et l'équipe permanente du centre nautique des Glénans,
Le président
Et le comité directeur de la fondation des Glénans,
Le président
Et le comité de Glenans Irish Sailing Club,
Le président
Et le conseil de Glenans Italia,
Le président
Et le conseil de l'Institut nautique de Bretagne-Glénans
Et tous les moniteurs et stagiaires des Glénans,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe VIANNAY,
fondateur du CNG

le jeudi 27 novembre 1986.

et invitent ses amis à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu, selon sa volonté, devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 *décembre, à 10 h 30*.

Ni fleurs ni couronnes.

Centre nautique des Glénans,
quai Louis-Blériot,
75781 Paris Cedex 16.

– L'Association des anciens membres du mouvement de résistance Défense de la France,
à la tristesse de faire part de la mort de son fondateur et président

Philippe VIANNAY,

et invite ses amis à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu, selon sa volonté, devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 décembre, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

14, rue Domat.
75005 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration de la fondation Journalistes en *Europe*,
La direction,
Le personnel
Et les stagiaires du programme Journalistes en Europe,

Les fondations et comités journalistes en Europe de Belgique, Canada, Grande-Bretagne, France, Inde, Italie, RFA, la Columbia Graduate School of Journalism of New-York, le Nihon Shimbun Kyokai à Tokyo,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe VIANNAY,

le jeudi 27 novembre 1986,

et invitent ses amis à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu, selon sa volonté, devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 décembre, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Fondation Journalistes en Europe,
33, rue du Louvre,
75002 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le personnel,
Les présidents de l'Association des foyers internationaux,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe VIANNAY,

le jeudi 27 novembre 1986.

et invitent ses amis à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu, selon sa volonté, devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 décembre, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

AFI,
28, rue de la Grange-aux-Belles,
75010 Paris.

– Le conseil d'administration de l'association Education et échanges

a la douleur de faire part de la disparition de

Philippe VIANNAY,

et invite ses amis à s'associer à l'hommage qui lui sera rendu, selon sa volonté, devant la crypte du Mémorial des déportés, square de l'Ile-de-France, île de la Cité, à Paris, le mercredi 3 décembre, à 10 h 30.

30, rue Cabanis,
75014 Paris.
(*Le Monde* du 29 novembre 1986.)

Remerciements

– Mme George BESSE,
Ses enfants et sa famille

remercient du fond du cœur tous ceux, connus et inconnus, qui se sont montrés solidaires de leur immense chagrin. Ces témoignages les aident à croire que notre monde *inhumain* et *cruel* n'est sans doute pas perdu.

– La direction
Et le personnel du

Groupe Renault,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

M. Georges BESSE,

expriment leurs sincères remerciements.

– Mme Simone Cathala,
Ses enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Michel CATHALA,

expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– En ce dix-septième anniversaire de la mort de

Jean-Sébastien CARBONEL,

une fervente pensée est demandée par sa famille à tous ceux qui l'ont aimé et qui se souviennent.

– Il y a un an, le 2 décembre 1985,

Nathalie

nous a quittés.
Elle avait vingt-quatre ans et elle aimait la vie. Son sourire, sa tendresse, sont dans le cœur de ceux qui étaient près d'elle, et moi, je l'aime.

« Quand ta mort sera finie, je serai mort. »

Jacques Roubaud.

Messes anniversaires

– Chambéry.

Mme veuve Ernest Quenard
Et sa fille
rappellent le souvenir de

M. Ernest QUENARD,
ingénieur Arts et Métiers,

décédé le 4 décembre 1976.
Une messe anniversaire sera célébrée le 4 décembre 1986, et il est demandé une pensée à ceux qui l'ont connu

Communications diverses

– L'Association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 2 décembre, de 17 heures à 20 heures, et les 3, 4 et 5 décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industrie françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile de l'Aéroport de Paris, de l'Aéro-Club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des Anciens de l'aviation et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

– La vente annuelle de l'Association des Français libres au profit de ses œuvres se déroulera le jeudi 4 décembre, de 14 heures à 19 h 30, et les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre, de 10 heures à 19 h 30, dans le grand hall de Radio France, 1er étage, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Elle sera inaugurée le jeudi 4 décembre, à 15 heures, par le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération et président de l'association.

Vingt et un stands sont à la disposition du public, dont six représentent des pays étrangers : Grande-Bretagne, Grèce, Inde, Norvège, Pologne et Union soviétique, et quinze représentent notre production régionale et artisanale dans toute sa diversité.

Durant cette kermesse internationale, beaucoup d'amis et compagnons d'armes français et étrangers se retrouveront à Radio France pour leur plus grand plaisir.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X, jeudi 4 décembre, à 18 heures, UER de sciences juridiques et politiques, bâtiment F, salle des Actes, MM. Jean-Pierre Delivet et Hervé Rony : « La notion de service public de la télévision en France. Loi du 29 juillet 1982 modifiée ». (La date de soutenance de cette thèse avait été initialement fixée au 6 décembre, *le Monde* du 19 novembre.)

– Université Paris-I, samedi 6 décembre, à 14 h 30, amphi. Turgot, M. Bernard Vincent : « Entre la chrétienté et l'Islam ; le royaume de Grenade au XVIe siècle ».

– Université Paris-I, samedi 6 décembre, à 14 h 30, salle 308, Mlle Dominique Godineau : « Les femmes des milieux populaires parisiens pendant la Révolution française (1793-Messidor an III ».

– Université Paris-V, mercredi 10 décembre, à 14 heures, Amphi. E. Durkheim, M. Alain Pierre Mons : « Le désordre de la ville et la photographie après-guerre (Etats-Unis, France, 1945-1960) ».

– Université de Paris-I, mercredi 10 décembre, à 14 h 30, salle 503, Mme Catherine Commenge Pellerin : « Le Néolithique moyen en Grèce du Nord ».

– Université Paris-I, vendredi 12 décembre, à 9 heures, salle C. 22. 04, centre P.-Mendès-France, M. Saad Hamoumi : « Transport aérien et développement économique au Maroc ».

– Université Paris-IV, samedi 13 décembre, à 14 heures, salle Louis Liard, Mme Monique Vincent, née Paul-Dauphin : « Donneau de Visé et le mercure galant ».

Echecs

Les JO de Dubaï

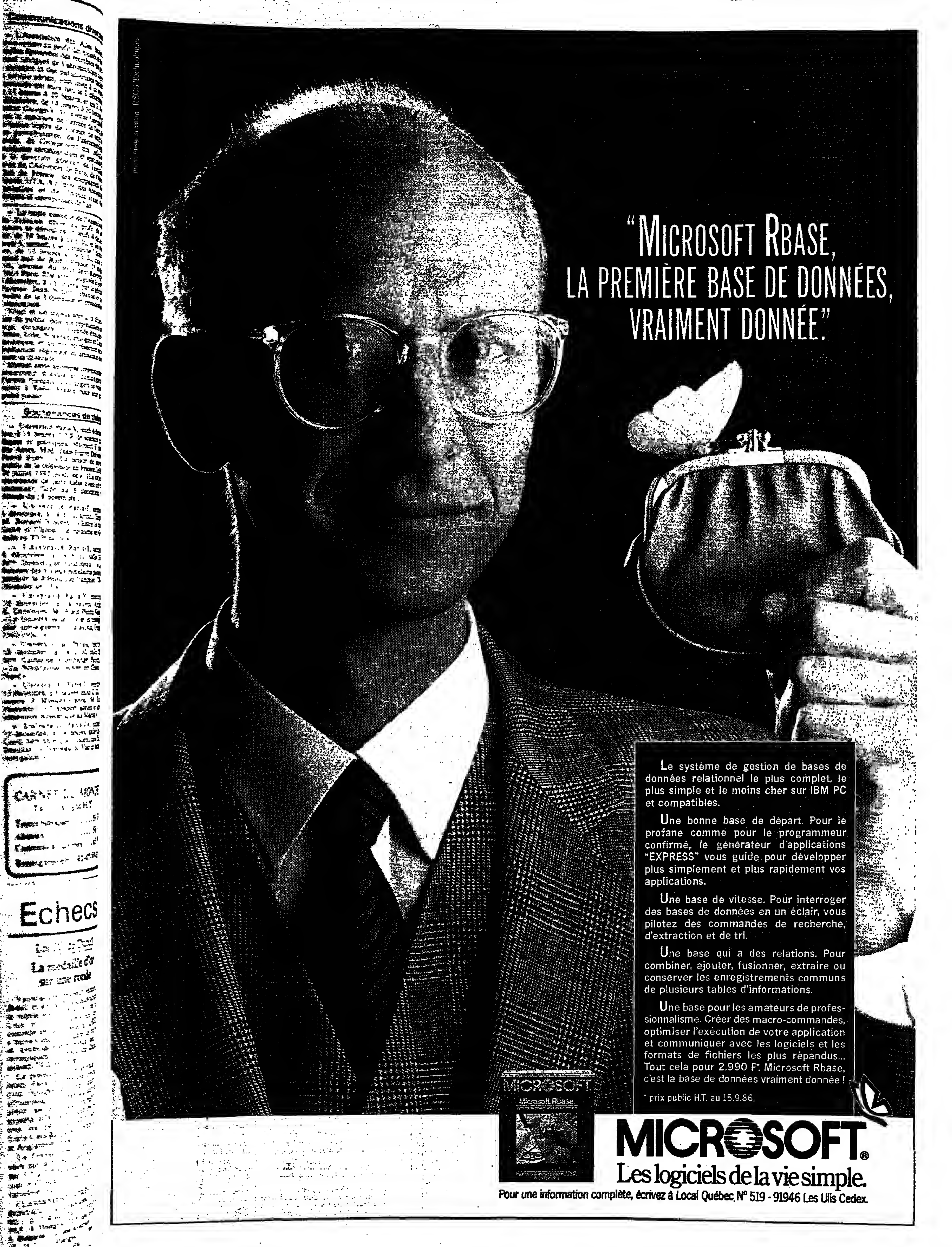
La médaille d'or sur une ronde

Vainqueurs respectivement du Brésil et de la Tchécoslovaquie par la même score (2,5-1,5), les Etats-Unis et l'Angleterre ont encore concédé un demi-point à l'URSS qui a battu l'Italie 3-1, dans la treizième et avant-dernière ronde des Jeux olympiques d'échecs de Dubaï, le samedi 29 novembre.

La première place se jouait donc lundi dans la dernière ronde. Les trois équipes de tête s'étant déjà affrontées, le tirage au sort devait jouer un rôle déterminant. Les experts affirmaient que les rencontres les plus probables seraient Etats-Unis-Bulgarie, URSS-Pologne et Angleterre-Brésil.

La France, après une nette victoire sur la Suisse (sans Kortchnoï) par 3,5 à 0,5 puis un bon match nul contre l'Espagne, est remontée à la huitième place.

CLASSEMENT APRÈS TREIZE RONDES : 1. Etats-unis, 36,5 (sur 52) ; 2. URSS, 36 ; 3. Angleterre, 35,5 ; 4. Hongrie, 32,5 (une ajournée) ; 5. Bulgarie, 32 (une ajournée) ; 6. Brésil, 31,5 ; 7. Pologne, 31 (une ajournée) ; 8. France et Cuba, 31 ; 10. Pérou et Chine, 30,5 (une journée), etc.



هكذا من الاصل

هكذا من الأصل



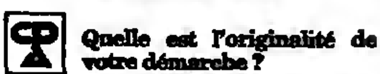


BLOC NOTES

Têtes bien faites mais têtes froides les grands acheteurs sont de vrais hommes d'affaires

Le Responsable Achats de cette grande firme automobile en est convaincu : les Achats se situent désormais sur le terrain de la négociation stratégique et génèrent le concept de PARTENARIAT. Les Achats ont aujourd'hui un rôle déterminant dans la conquête des parts de marché. Le Marketing Achat se vit au rythme international. Les fournisseurs parlent désormais les langages de la Planète. Pour cette nouvelle stratégie, il faut de nouveaux stratèges.

Un concept nouveau : le partenariat.



Quelle est l'originalité de votre démarche ?

– Nous pensons qu'il est temps de passer de l'ère du «fournisseur mieux-disant» à celle du partenaire. Il nous revient à nous, acheteurs, d'exercer une sélection rigoureuse par :
- un diagnostic financier : solidité et pérennité des structures,
- un diagnostic de qualité : la fiabilité et les performances des moyens de production,
- un diagnostic humain : une équipe dirigeante compétente avec un projet d'entreprise.

Ainsi sommes-nous de plain-pied dans le Marketing-Achat, seul compatible avec une politique d'échanges avec les partenaires internationaux : zone Europe, zone Pacifique, zone Atlantique.

Un métier d'envergure : acheteur

– Quel est l'homme de la situation ? Un commercial ou un ingénieur ?

– Nous recherchons d'abord une personnalité. Il sera avant tout HOMME D'AFFAIRES, avec une carte du Monde dans la tête, négociant avec les partenaires qu'il aura su choisir.

Maintenant qu'il soit HEC, ESSEC avec une courte expérience Achats, ou ingénieur Grande École avec un MBA ou équivalent, et bien sûr l'anglais courant, c'est son potentiel humain qui fera la différence. Il lui faut une bonne dose d'ambition, de la rigueur et la diplomatie du négociateur.

– L'Achat : champ clos ou job ouvert ?

– Les ouvertures sont multiples : les Achats sont une vraie plate-forme d'observation interne et externe, donc un tremplin vers d'autres Directions opérationnelles.

– Et... l'argent, dans tout cela ?

– C'est encore une affaire de négociation. Nous sommes durs en affaires, c'est vrai, mais nous savons acheter le talent.

**Vous vous sentez la carrure ?
Vous voulez en savoir plus ?**



Ecrivez-moi vite. J'aurai plaisir à vous faire rencontrer le promoteur de cette nouvelle politique des Achats. C.E. KOEHRER, CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 46 M 333.

ANNE PERRU CONSEIL

Société française d'un grand groupe international,

nous sommes spécialisés dans la fabrication et la commercialisation de produits destinés aux collectivités et aux industries. Nous recherchons un

Chef de produits collectivités

Bénéficiant d'une expérience professionnelle dans une fonction comparable, vous assumerez la responsabilité de la gestion de tous les produits de votre gamme. Sous l'autorité immédiate du Directeur du Marketing, vous ferez les recommandations concernant les politiques à suivre et, une fois celles-ci approuvées, vous serez chargé de leur mise en œuvre.

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP, EAP...), vous possédez des qualités de rigueur, d'organisation et d'ouverture ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Après une réussite dans cette première étape, vous pourrez évoluer en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 2260 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris - qui transmettra

Professionnel(le) de la recherche de cadres

Au sein de l'activité Ressources Humaines de Peat Marwick, nous sommes spécialisés dans la recherche et la sélection de cadres dirigeants et confirmés. Notre objectif : apporter à nos clients un véritable conseil, correspondant à l'image et à l'éthique de notre firme.

Des méthodes originales, un travail en équipe pratiqué dans la rigueur mais aussi l'enthousiasme, un environnement composé de spécialistes de haut niveau : voici le cadre dans lequel vous assumerez la responsabilité complète de vos missions et évoluerez à la mesure de vos résultats.

Avec au moins cinq ans d'expérience en cabinet ou en entreprise, vous avez acquis la maturité personnelle et professionnelle qu'exige notre métier. Vous êtes par ailleurs diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'une maîtrise de Gestion ou d'Economie et vous parlez l'anglais.



Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil Marc SIBOLD, qui vous assure de sa totale discrétion.
PEAT MARWICK - Référence 930/64 - Tour Fiat - Cedex 16
92084 PARIS LA DEFENSE.

Organisation et Publicité

Du commercial... au recrutement de commerciaux

BJ FORCES, depuis 6 ans, s'est imposé comme l'un des premiers partenaires des entreprises dans la recherche de forces de vente. Département autonome de Bernard Julhiet Psycom, BJ FORCES est au contact permanent des autres départements du cabinet (spécialisés dans la recherche de cadres, d'ingénieurs, d'hommes de l'informatique et de la communication, de dirigeants). Les consultants de BJ FORCES, issus de la fonction commerciale, mènent des missions sur tout le territoire en s'appuyant sur des unités régionales déjà développées à Strasbourg et à Nice. Nous recherchons un

Conseil en recrutement "opérationnel"

Auprès d'interlocuteurs décideurs des fonctions commerciales, marketing, promotion, vous négocierez vos interventions puis mènerez en toute autonomie les missions de recherches qui vous seront confiées. Pragmatisme, écoute, esprit d'analyse et de synthèse vous permettront d'apprécier l'adéquation des candidats que vous saurez contacter par divers moyens (annonces, contacts écoles, contacts divers, gestion de candidatures spontanées). Pour ce métier passionnant, nous souhaitons rencontrer des jeunes candidats qui, au terme d'études commerciales supérieures, ont pratiqué des fonctions d'encadrement terrain ou eu des responsabilités dans le commercial pendant quelques années.

Merci de nous adresser lettre, CV et photo - 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris sous référence 139/5 M.
Nous vous assurons confidentialité et réponse.

Un département de Bernard Julhiet Psycom



SOURCES

AVERY INTERNATIONAL, groupe américain, leader dans la production de produits auto-adhésifs, C.A. consolidé supérieur à 1 milliard de dollars, implanté dans les principaux pays du monde, recherche pour renforcer ses équipes, deux

auditeurs internes

Destinés à intervenir dans un contexte très industriel, ils auront pour mission de mettre en place et de veiller au respect des normes et des procédures de contrôle interne du groupe, notamment au niveau des unités de production en **France, Angleterre, Espagne et Belgique.**

Ces postes conviendraient à des candidats de formation Ecole Supérieure de Commerce, + DECS, ou Expertise Comptable, avec 3 ans d'expérience acquise en Cabinet ou dans un milieu industriel. **La pratique courante de l'anglais est indispensable.** Des déplacements fréquents sont à prévoir avec retour les week-ends.

Des perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe sont envisageables. Un niveau de rémunération attrayant peut être négocié en fonction de l'expérience.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous référence 22.520-M à l'attention de H. CARON.

C&L Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

DU MARKETING POUR UN RESPONSABLE DES ACHATS

Notre laboratoire, holding d'une dizaine de sociétés, réalise un CA de plus de 300 M F.
Nos activités couvrent l'ensemble du marché, de la spécialité de prescription jusqu'à l'accessoire d'hygiène infantile.

En relation directe avec le Directeur de la Production du Groupe, vous créerez cette fonction de Responsable des Achats.
Interlocuteur de nos fournisseurs, vous saurez les mettre en concurrence. Par les contacts que vous développerez en France et à l'étranger, vous serez à même de présenter des nouveautés afin de rendre nos gammes encore plus attrayantes.
A l'écoute de nos forces de vente, vous déterminerez notre politique d'achats.

A 30-35 ans, vous avez complété votre formation supérieure (ESCAE, pharmacie, école d'ingénieur...) par une expérience acquise dans des domaines aussi variés que la pharmacie ou la cosméto, l'agro-alimentaire ou les produits de luxe...
Homme de qualité et de rigueur, vous savez gérer 3500 références qui sont, pour partie, des articles de conditionnement à faible coût unitaire. Vous êtes également très autonome.
Anglais indispensable.

Le poste est basé en Bourgogne.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous référence F 07 001 M à notre Conseil:

55 rue de Lyon 75012 PARIS RÉSOUDRE
LES PROFILS D'AVENIR

---

créer la fonction financière au niveau Europe

Vous aurez à mettre en place le système de gestion décentralisée au niveau Europe et y adapter l'organisation comptable. Vous serez responsable de la Trésorerie, de l'administration du personnel et du suivi des structures juridiques et fiscales.

Vous avez une expérience en cabinet d'audit anglo-saxon complétée par 2 ou 3 ans dans les fonctions de «controller» au sein de l'entreprise. Vous parlez anglais.

Nous sommes un groupe européen spécialisé dans le Conseil en Ressources Humaines, leader et en très forte croissance (+ 50 % par an depuis 5 ans).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement envoyez votre CV sous réf. 867-02 à notre Conseil

ONOMA 26 rue de Berri 75008 Paris

Une Direction Commerciale à créer

Liés à un puissant groupe de services, nous nous sommes donnés les coudées franches pour nous imposer sur un marché très concurrencé : l'hôtellerie.
Notre positionnement unique, la qualité de nos prestations font de nombreux envieux... Aussi pour garder cette avance, nous créons ce poste de Directeur Commercial.

A 30/35 environ, formé dans l'une des meilleures Ecoles de Commerce (HEC, ESSEC...), on reconnaît vos réussites depuis 4/5 ans dans des fonctions marketing ou bien commerciales, si celles-ci touchent à la grande distribution. Cette expérience vous a appris combien la rentabilité était importante sans pour autant annihiler vos qualités d'entrepreneur, de créatif... Un excellent tremplin pour élargir dans nos structures le champ de vos responsabilités car il s'agira très vite de définir, notamment avec notre Directeur Général, une politique efficace de vente, communication, tarification de produits. Homme d'action, d'anticipation, vous devancez les problèmes spécifiques aux sociétés de services.

Et maintenant quelques chiffres : CA 300MF, 40% de progression actuelle/an mais l'ambition de quadrupler nos résultats d'ici 5 ans.

La rémunération sera à la hauteur de vos ambitions (et des nôtres !).
Poste basé à Paris. Nombreux déplacements bien sûr, notamment à l'étranger (anglais indispensable).

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence 5085 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.
Discrétion assurée.

DESSEIN

Le Monde
CADRES



UN DES LEADERS MONDIAUX DES SUPPORTS MOTEURS AUTOMOBILE
600 MILLIONS F - 2.000 PERSONNES
STÉ DU GROUPE HUTCHINSON
(4 milliards de Francs)
recrute pour son usine (675 pers.) de
Châteaudun (125 KM DE PARIS)

2 INGÉNIEURS Développement SUPPORTS MOTEURS Caoutchouc-métal

La mission

CONCEVOIR ET METTRE AU POINT DES PRODUITS NOUVEAUX, A PARTIR DES CAHIERS DES CHARGES DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE.

Son évolution

Ouverture envisagée, à terme de 2 ans (+), sur une fonction TECHNICO-COMMERCIALE auprès des Constructeurs européens.

L'homme

• La trentaine • INGÉNIEUR mécanicien diplômé ou BTS/DUT si plus longue pratique • ANGLAIS INDISPENSABLE • EXPÉRIENCE (3 ans mini) DANS une FONCTION de DÉVELOPPEMENT analogue CONNAISSANCE CAOUTCHOUC/MÉTAL TRÈS SOUHAITÉE.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8556 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Important organisme technique chargé d'assurer la conception et la réalisation de matériels de pointe dans le domaine des missiles, recherche

Jeune ingénieur
SUP. AERO, ENSICA, ENSTA, AM...

Au sein d'une équipe performante, il participera au développement de projets sophistiqués: définitions, mises au point, qualifications de systèmes (guidage de missiles) en relation avec les industriels coopérants et les centres d'essais internes ou externes.

Ce poste implique:
- une formation supérieure en électronique et informatique (si possible option aéronautique),
- une première expérience (non indispensable si stages en rapport),
- des capacités relationnelles incontestables,
- une maîtrise de la langue anglaise.

Lieu de travail: Paris - Déplacements à prévoir à l'étranger.

Ecrire sous réf. VU 248 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Directeur du Personnel

Une société industrielle dynamique et ayant des projets ambitieux (1000 personnes) filiale d'un groupe français renommé et de dimension internationale (20000 personnes dont la moitié à l'étranger) recherche son Directeur du Personnel.

Membre d'une équipe légère de Direction, il apportera une contribution décisive afin que la politique sociale, les structures d'information et de communication, la gestion des ressources humaines, les relations avec les partenaires sociaux constituent un élément clef et moteur dans la réalisation des projets de la Société.

Véritable professionnel de la fonction personnel, il disposera de 8 à 10 ans environ d'expérience acquise au sein d'une société industrielle.
De formation supérieure, Droit, Sciences Po ou équivalent, ses qualités de créateur, concepteur et réalisateur seront essentielles.
Larges perspectives d'évolution ultérieures au sein du groupe.

Poste à Paris **Ordre de grandeur de rémunération: 400 000 F**

Ecrire sous référ. CZ 254 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Ingénieur électronicien débutant
ESME, ENSI, INSA...

Important organisme technique assurant la maîtrise d'œuvre de programmes dans le domaine des missiles, propose un poste stable et formateur à un jeune Ingénieur débutant.

Au sein d'une équipe de haut niveau de qualification il sera chargé d'assister un responsable de programmes: études de conception, suivi du développement, de la fabrication et des essais de systèmes de cibles aériennes, en relation avec les industriels coopérants et les centres d'essais.

Ce poste se situe dans un domaine de technique de pointe et permettra à un jeune ingénieur de travailler dans une équipe dynamique, d'être en contact avec de nombreux industriels et de bénéficier de formations complémentaires.
Il implique un diplôme d'ingénieur en électronique et de bonnes capacités relationnelles.
Pratique de l'anglais appréciée.

Poste Paris — Déplacements occasionnels à l'étranger.

Ecrire sous réf. WM 249 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Contrôleur de gestion poste évolutif

UNE COOPERATIVE AGRICOLE PERFORMANTE (CA 1,4 milliard) recherche son Contrôleur de Gestion.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé:
- d'animer la démarche budgétaire des Directions opérationnelles et des services fonctionnels,
- d'assurer la synthèse et la cohérence du budget,
- d'effectuer l'analyse des performances,
- de développer les "outils" de gestion.

Outre ce rôle de contrôleur de gestion, il collaborera avec la Direction Générale pour les prévisions financières, l'élaboration des dossiers d'investissements, les études économiques et financières.
Ce poste conviendrait à un candidat, ESC ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience en audit ou en contrôle de gestion (acquise dans société à dominante commerciale), rigoureux, dynamique, proche du terrain, intéressé par le marché agricole, ouvert aux problèmes du droit des affaires (la candidature d'un débutant peut être envisagée également avec une prise de responsabilité plus progressive).
Sa réussite dans le poste lui permettra d'accéder à des responsabilités de direction.

Poste: ville ouest France.

Ecrire sous réf. NZ 132 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Cabinet International de Conseil en Management

recherche un jeune

PSYCHOLOGUE H/F

motivé par l'activité recrutement. Il sera après formation chargé de faire passer des tests techniques en comptabilité et finances et assistera les consultants pour l'approche directe de candidats.

Ecrire avec C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous référence 5220-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

DIEBOLD FRANCE - Conseil de Direction en Informatique

INGENIEURS CONSEILS

Notre développement nous amène à renforcer notre équipe de consultants par des ingénieurs informaticiens, pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années dans un environnement "grand système".

Ils auront à participer à des interventions toujours de haut niveau dans des domaines variés :

● Schéma Directeur ● Politique de communication et réseaux ● Plan de sécurité ● Expertise de système informatique..

NOUS OFFRONS UNE REELLE OPPORTUNITE D'EVOLUTION DE CARRIERE VERS LE CONSEIL :

● Insertion dans une équipe de fort professionnalisme ● Possibilité de mettre en valeur vos connaissances dans un cadre plus large et pluridisciplinaire ● réflexions constantes sur les nouvelles technologies et les structures modernes.

Nous vous proposons de prendre contact avec nous en envoyant C.V., photo et prétentions à Mme AICH - DIEBOLD FRANCE - 56, rue de Londres - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

---

jeunes juristes spécialisés en droit des affaires

CABINET D'AVOCATS DE TRES HAUTE NOTORIETE — **BUREAU DE PARIS**

De renom international, nous sommes l'un des tout premiers **Cabinets Européens** d'Avocats. Notre activité est exclusivement orientée sur le **droit des affaires.**

Nos clients, entreprises importantes et réputées, apprécient particulièrement la **rigueur** et le réalisme de notre approche économique ainsi que la recherche d'**anticipation** qu'ils retrouvent dans nos **synthèses** et nos propositions d'optimisation.

La poursuite du développement de notre Cabinet nous amène en permanence à rechercher de nouveaux collaborateurs de haut niveau et à **fort potentiel** pour les intégrer à nos équipes.

Actuellement nos besoins plus particuliers sont les suivants :
- Rédaction de contrats commerciaux.
- "Rewriter".
- Rédaction et Assistance à Négociation de contrats en matière immobilière et notamment implantations et gestions de centres commerciaux.
- Rédaction et Assistance à Négociation de contrats d'achats de sociétés.
- Contentieux Commercial courant.

Très bon rédacteur, vous êtes tout à la fois réfléchi et méticuleux, dynamique et responsable.

De bonne formation **DEA, DESS, HEC, Sciences Po, Université Américaine...,** vous avez une première expérience de juriste réussie.

L'**anglais** serait **un plus** pour évoluer.

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous référence JPV 20 à notre Conseil, qui étudiera votre dossier confidentiellement.

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité

UN CHEF DE PUBLICITE JUNIOR
Le moteur de notre communication

Leader du crédit «autos, bateaux, caravanes» nous créons la fonction de Chef de Publicité junior pour mieux faire connaître nos produits des consommateurs et personnaliser nos messages à nos clients garagistes, concessionnaires...

Vous avez, après une formation supérieure (ESC, CELSA, ...), passé 2 à 3 ans dans une agence qui vous a donné le goût des challenges, l'habitude des reflexions marketing et des stratégies média.

Vous connaissez aussi les avantages du hors média : planning, couponing, ...

Directement rattaché à notre responsable de la communication, vous prendrez rapidement votre autonomie. Responsable des liaisons avec notre agence sur tous les aspects stratégiques et média, pilote des opérations de relations publiques indispensables (salons, foires, forums, ...) ou des actions promotionnelles de nos clients (affiches, PLV, gadgets, ...) vous serez le moteur de notre notoriété et de notre développement d'image en interne/externe.

Si une carrière sur les chapeaux de roues vous tente, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 778 à
Compagnie Bancaire, Madame LE JONCOUR
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

COFICA

groupe de la compagnie bancaire

JOURDES

Ingénieurs mécaniciens, ingénieurs chimistes
De la conception à la réalisation

Nous sommes, avec 3 700 personnes et 2 milliards de chiffre d'affaires (dont 60% à l'exportation) l'importante filiale d'un Groupe Multinational.
La performance et le succès actuel de nos produits - très techniques - ne sont pas le fait du hasard : innovation, maîtrise des procédés de fabrication, automatisation, recherche permanente de la qualité en sont les fondements.

Vous, jeune ingénieur mécanicien (AM, INSA, ENSI,...) ou chimiste (PC, ENSIC, ENSC,..., avec spécialisation appréciée en polymères), **les études et le développement** vous attirent : concevoir de nouveaux produits, élaborer des procédés toujours plus fiables, optimiser qualité et prix de revient..., tels sont les objectifs que nous vous proposons.

Vous menerez tout d'abord des missions ponctuelles puis évoluerez - suivant votre formation et vos motivations - vers des responsabilités opérationnelles : Développement, Industrialisation, Production,...
Votre premier parcours se déroulera au sein de notre Centre Technique, situé dans l'Est de la France.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous référence KI 1215 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

JOURDES





Attaché de presse de haute volée !

Pour prendre en charge les relations Presse du 4e constructeur informatique mondial, promouvoir son image à travers la gamme de produits la plus large du marché (mini, micro, gros systèmes), nous recherchons un(e) diplômé(e) d'études supérieures bilingue anglais à la griffe déjà exercée.

Développer nos relations avec les professionnels de la presse, rédiger les communiqués et les dossiers de presse, concevoir et animer les conférences, telle sera votre principale mission. Chargé de recueillir toute information utile à NCR et ses différents services, vous tiendrez à jour une revue de presse.

4 à 5 années d'expérience de la fonction au sein d'une grande entreprise ont développé vos qualités rédactionnelles, votre bonne élocution et votre sens des relations publiques.

La connaissance du milieu informatique est fortement souhaitée.

Adressez votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. 1875 M, à Francis ETIENNE, Service Recrutement, Tour Neptune, 20 place de Seine, Cedex 20, 92086 Paris-La Défense.



Les ressources humaines chez



GERLAND Routes

Nous nous sommes sûrement déjà rencontrés.

Entre Rhône, Alpes et Méditerranée, nous sommes la première entreprise routière.

2000 personnes, une priorité accordée à l'épanouissement des hommes dans l'entreprise, une équipe qui est notre force. Des projets aussi, de développement, favorisés par la belle santé financière du Groupe GERLAND (2,4 Milliards de CA, 4000 personnes).

Notre métier est particulier. Vous l'apprendrez d'abord sur le terrain en parlant avec les Directeurs de Région et les Chefs d'Agence de risques d'intempéries ou de marge nette, et en rencontrant sur place des chefs de chantier et des ouvriers qui vous diront leurs préoccupations.

Quand vous mettrez un nom sur les visages et que vous aurez identifié nos problèmes spécifiques, il vous sera sans doute plus facile de devenir à votre tour le Responsable de nos Relations Humaines.

Dès maintenant vous avez choisi votre voie. A trente ans, vous avez déjà une expérience, dans une entreprise bien structurée, de la Gestion et de la Direction du Personnel. Vous avez une sérieuse formation (Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieurs, Doctorat en Droit/Sciences Eco...) et avez précisé vos connaissances de la législation sociale, du droit du travail et des relations humaines et sociales dans l'entreprise au contact de la réalité.

Et vous aimeriez vivre à Lyon.

En vous proposant de nous rejoindre, c'est notre avenir — et le vôtre — que nous préparons.

Merci de le comprendre en nous décrivant le début de votre parcours professionnel et en nous expliquant vos ambitions. Ecrivez, sous référence RH 1217 M, à SEFOP notre Conseil, qui nous connaît bien et peut répondre à vos questions.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Groupe industriel français de dimension internationale recherche pour sa Direction du Personnel et des Affaires Sociales un(e)

RESPONSABLE DE RECRUTEMENT

Ingénieurs et Cadres

Avec une grande autonomie et un jugement sûr, vous prendrez en charge une mission très complète liée à la gestion du potentiel humain de l'entreprise.

Définition et mise en œuvre de la politique de communication avec les grandes écoles, recherche, sélection et intégration des candidats, gestion de carrière des jeunes cadres : autant de facettes d'une fonction stratégique et diversifiée.

Une expérience similaire d'environ 2 à 5 ans de préférence en entreprise, une formation supérieure de type ESC, Sciences Po et/ou psychologie, mais aussi d'excellentes qualités relationnelles seront les atouts de votre réussite et vous ouvriront de larges perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 666, à l'agence Anne Perru Conseil, 3, rue de Liège, 75009 Paris.

ANNE PERRU CONSEIL

Leader mondial sur son créneau en fort développement - Filiale groupe international réputé, engage pour son centre de produits européens situé en Région Parisienne Nord

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

- Ingénieur de formation ENSI ou similaire, 35 ans optimum ; aura pour mission : prospection, analyse des besoins, établissement des offres, négociations, vente, suivi des clients sur l'Europe de l'Ouest
- Anglais parlé et écrit. Expér. souhaitée des installations genre tri automatique postal, pharmacies, transporteurs... ; connaissances LOGISTIQUE + AUTOMATISMES appréciées ; formation spécifique au produit assurée

Ecr. avec C.V. dét., photo, prét., s/réf. 5.139 M. à Gullion Sélection 93, rue Jouffroy, 75017 Paris (réponse et discrétion assurées).

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES ou UNIVERSITAIRES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA ENSI, DEA, etc.

Pour assurer des développements en :
- logiciels de base ;
- logiciels d'application temps réel ;
- télécom, réseaux ;
- CAO, CFAO, IA.

Ecr. à S.D.I. 78/80, av. Galliéni Tour Galliéni I, 93174 BAGNOLET Cédex.

Pour rejoindre notre activité SYSTÈMES ET COMMUNICATION, nous recherchons

ingénieur commercial confirmé

GROUPE SYSECA

Sa connaissance de l'environnement des télécommunications, son expérience commerciale d'au moins 5 ans dans le Service Informatique, lui permettront de bénéficier d'une large autonomie d'action.

Au sein de la Direction Commerciale, il lui sera confié la responsabilité de secteurs de clientèle.

CV, photo et prétentions sous réf. M112 A à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Un professionnel de la banque pour conduire notre marketing

Etablissement financier de création récente, nous nous appuyons sur le solide réseau régional des Caisses d'Epargne (200 agences et 1.000 personnes en Picardie) dont nous assurons le financement des activités.

Avec dynamisme et professionnalisme, nous participons également à son développement par un rôle de partenaire et de conseil dans des domaines très pointus : financier, marketing, commercial, ressources humaines, informatique...

Diriger notre service marketing, c'est tout d'abord **dans un contexte très opérationnel** organiser, coordonner l'équipe de chefs de produits et d'animateurs commerciaux afin d'optimiser le développement de nos produits et de nos marchés.

Cadre bancaire de formation supérieure avec 10 ans minimum d'expérience, vous deviendrez l'interlocuteur aux compétences reconnues de notre réseau et des services fonctionnels. Votre connaissance des marchés financiers vous permettra de devenir une véritable force de développement et de proposition.

Ce poste très complet qui allie responsabilités fonctionnelles et opérationnelles constitue l'opportunité de rejoindre une structure en plein développement.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. OOV.33.LM à SOREFI PICARDIE - B.P. 727 - 80007 AMIENS Cedex.

SOREFI PICARDIE

MEDIA BA

Société Yvan BEAL

Motoculture de plaisance 21, av. de l'Agriculture 63014 Clermont-Ferrand Cedex recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

avec évolution au poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

35 à 40 ans, ayant sérieuse expérience pour animation réseau de vente sur toute la France. Formation supérieure : Ecoles de commerce ou similaires. Anglais parlé ou écrit couramment

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo.

Vous souhaitez prendre un nouvel élan dans votre vie professionnelle

Nous intégrons dans notre équipe régionale

5 COLLABORATEURS

Il faut :
- 28 ans environ ;
- bonne culture générale ;
- bonne présentation ;
- sens commercial.

Nous offrons un plan de carrière pour hommes de tempérament et un début d'activité immédiat

Tél. pr rv à M. Delmas au 48-88-11-27 ou env. C.V. s/réf. 3.793 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

AGENCE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expér. confirmée IBM36 GAP II Connaissances Micro appréciées

Adresser C.V., photo, prétentions à OGILVY AND MATHER 36, rue Brunel, 75017 PARIS.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE VAL-D'OISE - YVELINES recherche

LE RESPONSABLE

DE SON NOUVEAU CENTRE D'INFORMATION ET DE FORMATION DE RAMBOUILLET (78)

- Formation supérieure.
- Expérience professionnelle dans l'industrie ou les services (10 ans minimum).
- Expérience pédagogique exigée dans la formation professionnelle continue.
- Sens des relations humaines.
- Goût des contacts commerciaux.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à C.C.I.I. Service du Personnel - 21, av. de Paris 78011 VERSAILLES.

AFRIQUE rech. électromécanicien radio maritime, 25-35 ans, diplôme DUT équivalent, sérieux, expérimenté, Dakar, Abidjan. Env. C.V. et prét. SIECHI 10 - B.P. 513 ABIDJAN 10.

Chef du personnel usine

Philips Eclairage

Homme de dialogue, de formation supérieure, votre expérience de plusieurs années en unité opérationnelle vous a familiarisé avec les différents aspects de la fonction : - relations sociales, administration du personnel, formation, communication et animation des hommes.

Au sein de notre Unité de 530 personnes située à Châlon-sur-Saône spécialisée dans la fabrication de lampes fluorescentes, vous êtes intégré à l'équipe de direction et bénéficiez de l'appui de la structure des affaires sociales du siège.

Rejoindre Philips France, c'est rejoindre un carrefour de compétences, une réelle gestion des ressources humaines, un environnement favorable à la formation, l'autonomie et l'épanouissement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à P. DUTOT, en précisant la réf. G, Philips Eclairage, 204 Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne Cedex.

Philips France, c'est 19 milliards de CA, 28000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

media-system

LA MAISON DE VALERIE

Région Centre

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion.

Pour participer à notre développement, nous recherchons

3 ATTACHE(E)S DE DIRECTION

de formation ESC, possédant de préférence une première expérience de 2 à 3 ans.

Les candidats, après un stage de formation très complet dans l'entreprise et avant affectation dans un de ses services, se verront confier différentes missions dans les domaines de Marketing, d'Administration commerciale, de logistique ou d'informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à **MV SERVICES** *- BP 4 - 41353 VINEUIL Cedex.*

Pierre Lichau

L'EPARGNE DE FRANCE Sté Française d'Assurances et de capitalisation du GROUPE CCIAL UNION Un des leaders mondiaux de l'Assurance RECHERCHE pour son service marketing

1 CHARGÉ d'ÉTUDES

Le candidat (e) H.E.C. E.S.S.E.C., SUP de CO, etc. devra avoir une première expérience et être ouvert aux autres aspects du marketing : politique de distribution participation à la recherche à l'élaboration et à la promotion des produits Poste évolutif à pourvoir rapidement

Adresser lettre candidature et C.V., ss réf. 1.495 à PUBLICITÉ GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

LE CLAP recherche pour son centre de formation d'adultes immigrés handicapés physiques à Paris un

FORMATEUR

à plein temps à durée déterminée du 5 janvier au 3 juillet 1987 inclus

Profil du poste : formateur de publics de bas niveaux de qualification pour une formation de base avec dominante mathématiques et électricité dans une perspective de reconversion et de réinsertion professionnelle. Connaissance en informatique en vue d'élaboration de supports pédagogiques. Faire parvenir le curriculum vitae au CLAP, 25, rue Gandon 75013 PARIS, pour le 10 décembre 1986.

INGÉNIEUR SYSTÈME

VAX - VMS - SGBD relat.

CHEF EXPLOITATION

VAX - VMS

INGÉNIEUR EXPLOIT.

MVS - JCL méthode VETA Log. UCC 1 ou UCC 7

ANALYSTE-PROGR.

WANG - VS - COBOL

CHEF DE GROUPE

VAX - VMS Gestion Production

PROGRAMMEUR

IBM 43 XX COBOL/DOS DÉBUTANTS S'ABSTENIR

Ecrire à AMP, réf. 2.000/D 40, rue Olivier-de-Serres PARIS-15e, qui transmettra.

Compagnie d'assurances recherche pour PARIS

CHARGÉ DE RECRUTEMENT DE LA FORCE DE VENTE

700 commerciaux dans le groupe, 30 ans environ, efficace, très disponible pour déplacements, véhicule personnel

Il sera chargé, après formation à nos méthodes, de missions de recrutement de personnels commerciaux de tous niveaux

Une formation en psycho serait un atout

Ecr. avec C.V. et prétentions à PONTE nº 7004 93, rue Taitbout 75009 PARIS.

Filiale de SYNTHELABO fabriquant et commercialisant des produits médico-chirurgicaux recherche pour son unité de production dans l'EURE

LE RESPONSABLE DE PRODUCTION

Il assumera, à travers l'animation et la gestion de 190 personnes, avec l'assistance de la maîtrise, non seulement la production mais il saura également :

1) de manière générale, organiser les ateliers en développant la polyvalence et contribuer à l'amélioration des outils de gestion industrielle,
2) renforcer la motivation et la communication,
3) obtenir le niveau de qualité défini,
4) sensibiliser le personnel à l'amélioration des coûts.

C'est un ingénieur ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans, acquise, si possible, dans le secteur biomédical.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 170 à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO 22, avenue Galilée 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

1er fabricant français d'accumulateurs au plomb - 2 500 personnes - C.A. 1,2 milliard CLICHY (Pont d'Asnières) :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
CHEF DE MARCHE



29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience de vente technique d'équipements ou de composants aux industries. Des connaissances de base en anglais seraient appréciées.

Nous vous proposons, au sein de notre Division Batteries Automobiles **FULMEN**, la responsabilité COMPLETE - sur les plans technique, commercial et financier - des ventes aux constructeurs automobiles (25 % du C.A.) en France dans un premier temps, puis dans le reste de l'Europe.

Vous relèverez du Directeur Marketing et serez en relation étroite avec nos Directions Technique et Qualité. Vous serez chargé notamment de :

- analyser les données du marché, étudier les besoins techniques des constructeurs et établir les cahiers des charges, participer à l'élaboration des produits nouveaux,
- élaborer et mettre en œuvre la stratégie commerciale, négocier les contrats,
- suivre la qualité des produits et du service depuis la commande jusqu'à la réception.

Courts déplacements (2 à 3 jours par semaine).

PERSPECTIVES CERTAINES DE PROGRESSION.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. CEI 62 M, en indiquant votre salaire actuel à notre Conseil Richard BENATOUIL - GROUPE BBC - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une réponse et d'une discrétion absolue.

RESPONSABLES COMMERCIAUX DES OPPORTUNITÉS DANS L'UNIVERS INFORMATIQUE POUR MIEUX VIVRE LES "GRANDS COMPTES"

NOUS

Une des toutes premières entreprises sur son marché.

Une forte notoriété acquise par la qualité et la fiabilité des services fournis, par la clarté et la transparence de nos rapports avec nos clients.

Une équipe commerciale performante composée de professionnels reconnus... mais qui reste à taille humaine.

Une politique commerciale qui privilégie le travail de fond et les relations à long terme avec nos clients, ce qui engendre confiance réciproque et fidélité dans la collaboration.

Un cadre stable et sécurisant dans un univers mouvant.

Nous sommes, aussi, filiale d'un groupe financier puissant.

VOUS

Un diplôme: grandes écoles commerciales/ingénieurs.

Une expérience commerciale "grands comptes" d'au moins 5 ans, acquise chez un grand constructeur d'ordinateurs ou de compatibles.

Un souhait : trouver un cadre de vie professionnelle où vous assumerez avec une grande autonomie de réelles responsabilités.

Une personnalité type "coureur de fond" plutôt "qu'étoile filante".

Une réelle passion pour les relations commerciales avec des partenaires de haut niveau.

Vous êtes, aussi, ambitieux et souhaitez faire évoluer votre carrière.

Si NOUS VOUS intéressons, nous avons alors de bonnes raisons de nouer le dialogue et de rechercher d'une manière ouverte une future collaboration (postes à pourvoir sur Paris). La rémunération que nous pouvons vous proposer ne décevra pas des cadres commerciaux de haut niveau, qui gèrent leur carrière dans la durée et le sérieux.

Dans un premier temps, envoyez un dossier complet sous réf. 6002 M à notre Conseil SÉRIFO - 47 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS.



Membre de Syntec

BELIN — Responsable logistique production

De formation supérieure (ESC ou équivalent), vous possédez une première expérience professionnelle qui vous a familiarisé avec la production et la gestion d'ateliers.

Passionné par la micro, vous savez analyser, vous savez gérer un outil mais avant tout vous êtes un pragmatique, un homme de réalisation.

Venez assurer à Château-Thierry, la logistique de production de nos usines en optimisant la programmation de la production, de la gestion des stocks et des flux.

Vous serez ainsi chargé de :
- négocier et réaliser la planification de la production en fonction des demandes,
- connaître et optimiser les stocks de matières premières et de produits de conditionnement, ainsi que les stocks intermédiaires,
- mettre en place un système de gestion de la logistique,
- développer de nouveaux "outils micros" permettant des simulations de production.

Nous saurons favoriser votre épanouissement professionnel.
A vous de faire part de vos motivations à Bernard Franot sous référence RLP/M/86 -
Biscuits BELIN - BP 93 - 91003 EVRY Cedex.

Créatif et entreprenant, un responsable crédit-bail mobilier.

Pour vous, professionnel du crédit-bail mobilier, qui commencez à "rouronner" dans une structure bien établie après un parcours réussi de 5 à 10 années, l'opportunité que nous allons vous proposer peut être de nature à vous passionner. Jugez plutôt.

Il s'agit de démarrer, au sein d'un établissement financier à Paris, une activité spécialisée dans le crédit-bail mobilier. Risqué, pensez-vous ? Certes la concurrence est vive, mais vos "parrains" sont particulièrement puissants et vous bénéficiez au départ d'un important marché pratiquement captif. Néanmoins, tout reste à faire : la conception des produits, la définition de la politique commerciale, la mise en place des procédures, l'organisation pratique du service, les contacts commerciaux. Du marketing très opérationnel ! En parallèle, vous constituerez progressivement votre équipe en fonction de vos besoins.

Voilà un projet motivant, qui ne sera confié qu'à une forte personnalité, évolutive, ayant une mentalité d'entrepreneur. Une formation supérieure s'impose. Les consultants de SIRCA - 64 rue La Boétie 75008 Paris - sont chargés d'établir les premiers contacts et garantissent une totale confidentialité. Merci d'argumenter votre candidature sous référence 623 511 M et de préciser votre niveau actuel de rémunération.

Sirca

Membre de Syntec

SOCIÉTÉ d'INGÉNIERIE A RUEIL (92) recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Bonne formation informatique, 1 ou 2 ans d'expérience, pour responsabilité totale, analyse, programmation, maintenance des programmes scientifiques (thermodynamique, DAO)
En contact direct avec les utilisateurs
Evolution possible vers système. Anglais indispensable

Adresser C.V., photo et prét. sous n° 8.206 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAVRE
recherche pour renforcer son équipe Promotion-Industrie :

COLLABORATEUR 30-35 ANS

- formation supérieure grande école de gestion ou ingénieur + IAE :
- homme d'expérience en entreprise industrielle pour concevoir, négocier, gérer les dossiers liés au développement économique du Havre et de sa région et tous autres missions de promotion.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) sous réf. 4378 à HAVAS BP 1366, 76065 LE HAVRE CEDEX.

SOCIÉTÉ DE SERVICE
ET D'INGENIERING INFORMATIQUE

recherche dans le cadre du développement de son siège

SECRÉTAIRE STANDARDISTE

Formation : BAC G1 (ou équivalent)

Expérience professionnelle, 2 ans minimum

Adr. lettre manuscrite avec C.V. et photo à M. le Président-Directeur Général SIMOGCAP 106, 67, rue Robespierre 93558 Montreuil Cedex.

ELECTROTECHNIQUE
Ingénieur diplômé
CHEF DE PRODUITS
France et exportation

Une société, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, recherche un Chef de Produits pour une gamme d'accessoires de lignes basse tension.

Il sera chargé :
- de connaître en permanence les besoins du marché,
- de développer en conséquence les produits (recherche - études - essais),
- de participer à leur industrialisation avec le service méthodes,
- d'en assurer le suivi et la promotion, en liaison avec le réseau commercial.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation d'ingénieur AM ou école équivalente,
- environ 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle dans une activité de développement technique, acquise soit dans le domaine électrotechnique, soit dans le domaine des matières plastiques techniques,
- des qualités de communication, le sens de l'organisation, la capacité de prendre réellement en charge ses fonctions avec autonomie.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Poste : ville 100 km ouest de Paris.

Ecrire sous réf. XN 250 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Un secteur d'avenir les céramiques techniques

La Société des Céramiques Techniques, filiale d'un groupe international de tout premier plan, offre deux postes :

• Ingénieur technico-commercial

Il s'agit d'un poste complet, impliquant une part réelle de négociation commerciale mais également une part importante d'innovation technique pour étudier, chez les clients de l'industrie mécanique, toute possibilité de remplacer des produits traditionnels par des pièces en céramique.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, généraliste ou mécanicient, ayant 4 à 5 ans de vie professionnelle.
Une expérience technico-commerciale serait un atout sans être indispensable, ce sont la motivation et les aptitudes qui sont prédominantes.
Connaissance de l'anglais.

référ. ZP 252 AM

• Ingénieur process

Au sein du département "membranes," il sera chargé d'animer le laboratoire de développement applications et d'assurer l'assistance technique aux clients.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (chimiste ou industries alimentaires) ayant déjà une bonne expérience des techniques de séparation acquise en développement ou en production, connaissant l'anglais (et si possible une autre langue étrangère), témoignant de solides compétences techniques conjuguées à un excellent sens du contact.

référ. AR 253 AM

Les deux postes se situent dans le sud-ouest.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Juristes confirmés

Nous sommes un important cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, dont l'activite se situe au niveau national et international.
Nous recherchons des juristes confirmés, possédant 5 à 7 ans d'expérience de la fonction exercée, de préference en cabinet, et qui, par leur compétence et leurs qualites professionnelles, participeront au developpement de nos activites.

Merci d'adresser C.V. et pretentions sous la référence 3659 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

DU PONT

Au sein de **DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.**
- 4 milliards de C.A. - 1300 personnes -
le Département PROTECTION DES CULTURES - Ventes Directes - est en constante progression.

Pour renforcer notre force de vente Phyto, nous recrutons pour assurer les négociations commerciales avec les Coopératives, Distributeurs, etc...

DEUX INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX AGRI - AGRO

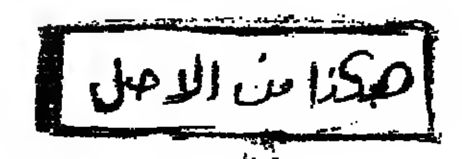
- Basé à Reims, ayant une bonne connaissance de la viticulture, vous développerez votre activité commerciale sur la Marne, la Haute Marne, les Ardennes et la Meuse.
- Basé à Avignon, ayant une bonne connaissance de l'arbo et viticulture, vous aurez pour territoire les Hautes Alpes, les Alpes de Haute Provence, le Vaucluse et les Bouches du Rhône.

Dans les deux cas, une première expérience du marché de l'agrofourniture (phytosanitaires, engrais, semences...) serait un atout.

Nous vous offrons une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution que faciliterait votre bon niveau d'anglais.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A. - Service du Personnel - 137, rue de l'Université - 75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT





BANQUE WORMS

AVEC NOUS FAITES LA BANQUE DE DEMAIN.

C'est l'opportunité que nous offrons aujourd'hui à de
jeunes diplômés (HEC, ESSEC, ESCP, IEP ou/et X, MINES, CENTRALE).

Vous êtes depuis 1 ou 2 ans dans la banque, en France ou à l'étranger, et cette première expérience a renforcé votre détermination à y faire une carrière brillante.

Nous sommes filiale de l'UAP, l'un des premiers groupes mondiaux d'assurance, et nous développons une triple activité de banque commerciale, banque d'affaires et banque de marchés.

Notre structure légère (1600 personnes) nous permet d'offrir à notre clientèle des services efficaces, reposant sur la souplesse et la rapidité de décision et d'exécution.

Notre réseau international en développement couvre aujourd'hui 20 pays. Notre réputation de sérieux, d'efficacité et de performance est le fruit d'une longue tradition.

Avec nous, vous ferez la banque de demain et y prendrez rapidement des responsabilités importantes de généraliste ou de spécialiste.

Nous attendons de vous un esprit vif et inventif, un tempérament entreprenant, une ouverture internationale réelle (bilinguisme français/anglais) et un potentiel commercial évident.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions), en indiquant la référence 9201 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris
Actiman

Chef de Production

UN POSTE EVOLUTIF POUR UN PROFESSIONNEL DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

La **qualité** de nos produits (charcuterie-salaison de haute notoriété), l'originalité de leur positionnement, la structure et les principes de gestion de notre Groupe familial (CA 600 MF) nous situent parmi les Sociétés indépendantes de taille humaine les plus performantes de notre profession. Notre **développement** nous amène à rechercher le Chef de Production de notre principal Etablissement (région RHONE-ALPES).

Sous l'autorité de notre Directeur Général vous serez **responsable du fonctionnement opérationnel de l'unité :** direction des hommes (100), élaboration des programmes de fabrication, gestion de l'outil avec pour objectif de réaliser les tonnages, garantir la qualité, tenir les délais, maîtriser les coûts et développer la productivité.

Ingénieur de formation (Agri - Agro de préférence), vous disposez de **5 à 10 années d'expérience en Production** dans l'industrie agro-alimentaire. Vous souhaitez vous exprimer plus largement et pensez, par vos qualités humaines et votre professionnalisme **vous intégrer peu à peu à l'équipe dirigeante.**

Merci d'écrire sous référence 5132-M avec C.V. détaillé, photo et prétentions à notre Conseil Marc PELISSIER, Guillon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris.

GUILLON SELECTION

DIRECTEUR D'AGENCE

(Classe V ou VI)

Banque de dépôts privée SUD-OUEST

Une des premières banques privées françaises (240 personnes - 15 agences) recherche UN DIRECTEUR pour l'une de ses agences implantée dans le Sud-Ouest. Sous l'autorité d'un Directeur de région et en liaison avec les services opérationnels du siège (comité de crédits, département financier...), il sera chargé de la prospection et du suivi d'une clientèle industrielle et commerciale (PME-PMI) d'une part, et privée d'autre part, pour lesquelles il étudiera et réalisera la mise en place des moyens de financement les mieux adaptés à leurs besoins et dont il gérera les disponibilités. Il interviendra en tant que conseil en matière fiscale ou de commerce international pour la clientèle d'entreprises, et comme conseiller en gestion de patrimoine pour la clientèle privée. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 32 ans, de formation supérieure type ESC, Sciences Eco ou I.T.B., possédant plusieurs années d'une expérience professionnelle acquise au sein d'une banque de dépôts. Les entretiens auront lieu à Paris ou à Bordeaux.

Écrire sous référence 884/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS. Discrétion assurée.

APCOREM

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes industriels français et un des leaders mondiaux de la fabrication de filtres et d'équipements de filtration d'air.
Pour seconder notre directeur de production (2 unités/250 personnes), nous recherchons

Futur directeur d'usine

VOS ATOUTS :
- ingénieur de formation (A et M ou équivalent), vous avez 35 ans environ et déjà quelques années comme Responsable de production,
- des connaissances certaines et pratiques en tôlerie et petite chaudronnerie, soudage acier doux, inox et alu, (TIG, MIG classe II) et, si possible, de la fabrication sous assurance qualité,
- des capacités et la motivation pour la gestion des hommes et une réelle expérience des contacts avec les instances sociales de l'entreprise,
- un bon niveau d'anglais.

NOUS VOUS OFFRONS :
- la responsabilité d'une des unités de production (175 p.),
- un outil de travail récent (1977) et performant (GPAO),
- un salaire motivant,
- un poste de Directeur de Production de nos unités, à moyen terme.

Le poste est basé près de SENLIS (60) à 60 km de Paris dans un environnement protégé.

Intéressés, adressez CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la réf. 42 579 M portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

IMPORTANTE INDUSTRIE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

RECHERCHE

CADRE COMMERCIAL

Sur Régions Sud Ile-de-France, Bourgogne, pour développer sa clientèle en granulats, produits routiers traités et béton prêt à l'emploi.

Si le candidat possède une formation commerciale (BAC + 2), s'il maîtrise ou peut maîtriser les techniques d'utilisation de nos produits, s'il a 30 ans environ, s'il réside ou peut résider dans la Région de Sens-Montereau, il s'intégrera alors dans une direction opérationnelle souhaitant trouver un collaborateur créatif, disponible et possédant le sens de la communication et du travail en équipe.

Envoyer C.V. + photo + prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous nº 8.204
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Cette société étrangère d'assurance sur la vie de forte notoriété, commercialise des produits de prévoyance de haut niveau destinés aux entreprises. Son expansion l'amène à recruter un

Jeune Cadre Commercial

Il rejoindra une équipe commerciale internationale chargée de contacter des sociétés multinationales implantées en France et des cabinets de courtage et de négocier avec les décideurs.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé à fort potentiel (Ecole de Commerce ou Université), parlant couramment anglais. Sa formation complémentaire sera assurée par la société. Un salaire motivant permettra à un candidat de valeur de progresser rapidement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 58411 NM à TEG.

TEG
113 rue de L'Université
75007 PARIS.





DESSEIN

GROUPE BANCAIRE

dans le cadre de son expansion recherche pour son Agence de

DIJON

1 CHARGE DE CLIENTELE *HF*

Il devra être diplômé d'Etudes Supérieures (ESC ou équivalent, ITB ou CESB), et avoir une expérience de l'action commerciale et des études de crédit de 3 à 5 ans.

Il sera spécialement chargé de promouvoir les produits du Groupe et de développer ses clientèles (Coopératives, Groupements d'Entreprises, Associations et Mutuelles).

La responsabilité de ce poste implique une excellente capacité d'analyse financière et le sens des contacts.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5639
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE
recherche pour son SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL

UN JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRME (Homme ou Femme)

Il participe sous l'autorité du responsable :
- à l'activité générale de conseil, d'assistance et d'étude du service,
- à la rédaction des documents juridiques destinés à la clientèle,
- à la mise en place d'une documentation juridique adaptée à l'usage des services et des agences.

Outre d'excellentes qualités relationnelles, le candidat recherché devra justifier :
- d'une formation supérieure en droit privé,
- de connaissances approfondies en droit bancaire,
- de facilités sur le plan de l'expression tant écrite qu'orale,
- d'un bon esprit d'analyse et de synthèse.

Rémunération : 150 000 F bruts annuels.

Les candidatures avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sont à adresser à :

Service du Personnel
C.R.C.A.M. de LOIRE-ATLANTIQUE
La Garde. Route de Paris.
44076 NANTES CEDEX

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous

Devenez consultant ★★★★

Depuis près de 20 ans le Groupe DEVELOPPEMENT CONSEILS propose des systèmes de gestion et d'animation modernes, tournés vers l'action ainsi que des méthodes commerciales et de management spécifiques.

Afin de développer nos activités, nous souhaitons renforcer notre équipe actuellement de 12 consultants, par trois nouveaux partenaires.

Un Junior et un Senior

dans les domaines du conseil et de la formation commerciale : **organisation - dynamisation - animation de stages de techniques de négociation de vente.** Une formation commerciale supérieure, et pour le Senior, une pratique confirmée acquise en entreprise ou en cabinet seront des atouts certains.

Un Senior

dans les domaines du conseil et de la formation en ressources humaines : **management - cercles de qualité - groupes de progrès - études de fonctions...**

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures sous réf. HL à

DEVELOPPEMENT
38 rue de Liège - 75008 Paris.

Consultant

PA Conseil en Recrutement, nº 1 en Europe, fait partie d'un groupe international de conseillers de direction, fondé en 1943, qui emploie aujourd'hui 2.300 personnes, dont 1.200 consultants, présents dans 77 bureaux et 22 pays. Nous souhaitons intégrer un nouveau consultant pour notre siège de Neuilly. Véritable professionnel du conseil en recherche de cadres, il sera capable dans un premier temps, de conduire de façon très autonome, les missions qui lui seront confiées, tant par voie d'annonces, que par approche directe; très rapidement, il aura à cœur de gérer et développer son portefeuille clients. Agé d'au moins 30 ans, il sera nécessairement diplômé d'une grande école (de gestion ou d'ingénieurs). Il disposera déjà d'une solide expérience du recrutement, soit en cabinet, soit en entreprise. Les candidatures seront étudiées en toute confidentialité par J.A. DENNINGER. Ecrire en précisant la référence A/062GM. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT Nº 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
recherche

1 PUERICULTRICE D.E.

pour assurer la direction d'une crèche collective pendant la durée congé maternité (janvier 87 à oct. 87)
La personne recrutée devra avoir une expérience de plusieurs années, soit en crèche, soit en service de pédiatrie - médecine générale
Adresser candidature à :
M. le Maire
Place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE EN FINANCE
recherche son

RESPONSABLE D'ACTIVITÉS

Fonction :
organisation de colloques séminaires et voyages d'étude sur les marchés financiers

Profil :
25 ans environ, études sup.
2 ans expérience minimum
notions de gestion

Ce poste basé à Paris, très autonome, nécessite le sens de la communication, le goût de l'initiative et un vif intérêt pour les marchés financiers
Bonne connaissance de l'anglais exigée

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., sous réf. CFC à EDITHEO
24, rue Richer, 75009 Paris.

IMPORTANTE ASSOCIATION

à vocation d'aide sociale auprès des populations âgées en difficulté recherche pour une de ses unités à PARIS

RESPONSABLE HAUT NIVEAU

Il (elle) devra avoir :
— une expérience confirmée de la vie associative ;
— un intérêt particulier pour les problèmes des 3e et 4e âges et des 50/60 ans en état de précarité ;
— des qualités de gestionnaire ;
— le sens du travail en équipe, mais un tempérament de leader ;
— l'expérience de l'animation de bénévoles et de la direction de travailleurs sociaux ;
— une ouverture d'esprit et une créativité prêtes à épouser et mettre en œuvre les lignes de force de la politique de l'association ;
— une expérience de quelques années dans le domaine social et une solide connaissance du secteur sanitaire et social.

Adr. lettre manuscrite, C.V. photo à CIPES (service 88)
6, place de la Madeleine
75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
Quartier Opéra
recherche

JURISTE DE BANQUE

classe V, VI

ayant une licence ou une maîtrise de droit privé et 5 ans d'expérience dans un service juridique et contentieux de banque.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7024 à RÉGIE PRESSE - LE MONDE, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

Le Monde CADRES

POUR IMPORTANT CABINET PARISIEN
COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT

EXPERT

Niveau manager cabinet international

CHEFS DE MISSION

(Formation Supérieure)

Libres rapidement

Adr. C.V., photo et prétentions à :
Me NOUVEL, 9-13, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

Important organisme de prévoyance Paris, recherche

Responsable Marketing

pour la promotion d'activités sociales

Pour créer ce poste, nous souhaitons un diplômé ESC, 30 ans minimum, ayant déjà une expérience réussie dans le développement d'actions de promotion et de marketing dans ces domaines, dans le cadre d'une agence de promotion ou pour le compte d'une entreprise.

Salaire de l'ordre de 250.000 F au départ. Possibilité d'évolution de carrière.

Veuillez écrire en précisant expérience sous réf. 1165 M.





Consultant senior
Paris 6e

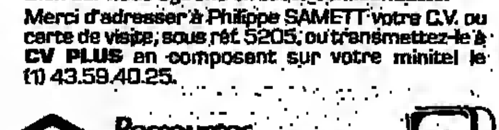
Après une première expérience en recrutement de cadres de 2 à 3 ans acquise au sein d'une société de conseil, vous souhaitez évoluer avec davantage d'autonomie, devenir polyvalent (Annonces, Approche directe...), gérer et développer votre propre portefeuille clients.

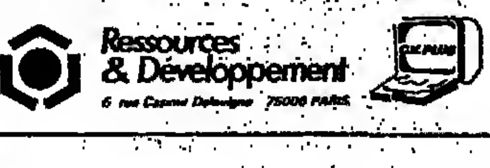
Notre équipe vous attend en plein cœur du Quartier Latin pour vous apporter tout son appui et sa notoriété.

Votre salaire sera motivant puisque proportionnel à votre efficacité.

Bien sûr nous agirons en toute confidentialité.

Merci d'adresser à Philippe SAMETT votre C.V. ou carte de visite, sous réf. 5205, ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant sur votre minitel le (1) 43.59.40.25.







QUATERNAIRE EDUCATION

Société spécialisée dans l'énergie du développement des ressources humaines

souhaite accueillir

TROIS CONSULTANTS

dans une équipe dynamique, efficace et imaginative

La préférence sera donnée :

- aux compétences acquises dans une direction « ressources humaines » en entreprise et/ou cabinet de conseil ;
- à un professionnalisme de 5 à 7 ans d'exercice ;
- à un niveau de formation initiale élevé (grandes écoles d'ingénieurs, de commerce ou de gestion) ;
- à la maîtrise d'une seconde langue vivante (anglais ou espagnol) ;
- à une disponibilité suffisante pour des déplacements fréquents en France et parfois à l'étranger.

Fonctions à exercer :

- conduire des actions de conseil auprès de dirigeants d'entreprise et des actions de formation auprès de leurs collaborateurs ;
- conduire des actions d'audit et d'ingénierie concernant le développement des ressources humaines, la formation et la communication ;
- élaborer, conceptualiser et publier des méthodologies d'intervention ;
- traiter l'impact des technologies nouvelles sur les stratégies et le développement des entreprises.

MERCI de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) à Quaternaire-Education, 34, rue de Liège, 75008 PARIS.

BRED

ADJOINT AU RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

H/F

La trentaine, l'esprit créatif, des capacités rédactionnelles indéniables, une aptitude certaine pour analyser l'information, ces qualités ce sont les vôtres !

La preuve en est faite puisque vous occupez un poste similaire depuis au moins 3 ans. Qui plus est, vous alliez à une formation supérieure (3e cycle, Sciences Po...) une bonne connaissance du langage bancaire.

Notre Responsable des Publications recherche son proche collaborateur : un homme ou une femme à votre image.

Comprendre l'esprit de notre entreprise, lui permettre de s'exprimer au travers de publications destinées soit à notre clientèle, soit à notre personnel, tel sera votre rôle.

Et votre réussite sera votre meilleur atout pour une évolution au sein du Groupe BRED.

Prenez l'avenir au bout du fil ! Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (précisez la réf 459).

(1) 45.02.15.74
9 h 12 h - 14 h 17 h, du lundi au vendredi

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature à ALLO-CARRIERES (réf. 459/LM) 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

PREMIERE BANQUE POPULAIRE FRANCAISE - 3 300 COLLABORATEURS - 186 AGENCES

MEDIA PA

Le centre d'informations financières, n° 1 du secteur, recherche pour développer ses agences de Paris et région parisienne
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
- Sens des relations.
- Possibilité d'évolution.
- Rémunération motivante.

Tél. pr R.-VS 45-63-20-00.

Atelier de photocomposition ch. CLAVISTE sur Compugraphic
Téléphone : 48-07-21-33.

Cabinet de Formation recherche
CONSULTANTS
en techniques de management et vente
Envoyer C.V. à SCAD Conseil
23, av. de Wagram, 75017 Paris.

Pour Poste en Région Parisienne
recherchons

INGÉNIEUR BREVETS

- Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs mécanique et électricité/électronique.
- 5 ans de pratiques dans un service brevets ou dans un cabinet de conseil.
- Diplômé CEIPI apprécié - Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Adresser C.V., prétentions et photos sous n° 23.414, réf. à porter sur enveloppe à
LA PUBLICITÉ FRANÇAISE
23/27, av. de Neuilly - 75116 PARIS, qui transmettra.



JEUNES DIPLOMÉS BULL S'ENGAGE A VOUS FAIRE GRANDIR

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

Le challenge du réseau commercial France : gagner des parts de marché sur tous les créneaux de l'informatique, des petits aux très grands systèmes en passant par la bureautique et les télécommunications.

Futurs Ingénieurs Commerciaux (bac + 5), vous avez une âme de battant et vous vous sentez de taille à agir aussi bien en financier, en organisateur, en stratège qu'en vendeur de haut niveau. Nous ferons de vous des collaborateurs responsables tant de la gestion et du développement de vos clients que des missions de prospection auprès d'entreprises potentielles, cela sur un territoire couvrant un secteur géographique ou une branche d'activité.

Futurs Ingénieurs Technico-Commerciaux (Bac + 5, option informatique appréciée), vous joignez à vos talents d'organisateur et de communicateur de réelles compétences techniques. En collaboration avec les Ingénieurs Commerciaux, vous bâtirez des solutions performantes pour les plus grandes entreprises (élaboration du cahier des charges, démonstration, conseil aux utilisateurs...).

Nous vous offrons une formation complète à nos produits et à nos méthodes - formation théorique et sur le terrain - Vous serez ensuite intégré à une unité opérationnelle à **Paris** ou en **Province.**

BULL s'engage à vous faire grandir : formation continue, ouverture des carrières au plan international, proximité des centres de décision, responsabilisation...

L'esprit d'équipe vous motive... alors adressez votre dossier de candidature en précisant le métier choisi, sous la référence 202 LM à
Boris Resnikow - Bull recrutement
78-80 av. Galliéni - 93174 Bagnolet

Bull



DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 21 ans, dégagé O.M., CAP dessinateur en construction mécanique 1re FT construction mécanique, rech. dans région Ouest de la France ou région parisienne, poste stable dans PME-PMI. M. De Porzampare 12, rue du Mené, 22230 Merdrignac ou Tél. 96-28-40-52.

J.H. 27 ans, ESC + crédit management, degré expérience 5 ans, direction financière, bilingue anglais, espagnol courants cherche cabinet en organisation
Départ opération et projets grande entreprise
Ecrire sous le n° 7.023
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 23 ans - DESS IAE de GESTION GÉNÉRALE, MAITRISE AES, LICENCE DROIT des AFFAIRES, étudie toute proposition Marketing, Gestion générale, Gestion du Personnel
Françoise SERRIER
72, rue de Dunkerque
75009 PARIS.

PROF. MATH. (DIPL. INGÉNIEUR) 5 ans expér. ch. poste ttes régions. Libre de suite (1) 43-75-21-65.

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL Diplômé STRASBOURG

Expérience confirmée avant projet, réalisation, rénovation France et Etranger : bâtiments administratifs, habitations, industriels, hôpitaux, centrales thermiques et atomiques, ouvrages particuliers

Offre services ingénierie, entreprises, expertises

Ecrire AYCHET
38, rue Jean-Nicolle
78500 SARTROUVILLE.

J.F. 25 ans, D.E.S.S. emploi et dével. social d'entrepr., 1 ans expér. cherche poste fonct. personnel, études, conseil, formation
Ecrire sous le n° 839
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 34 ans, dipl. inform. de gest., 5 ans expér. comptab. générale, analytique, gest. personnel, spécial. paie, suivi, mise en pl., informatique rech. poste à resp. secteur associatif. PME. Tél. Mme MASSIN 46-82-59-72.

Universitaire français, 44 ans, ex-maître de conf., Sc. Eco., 16 ans enseign. sup., anglais, arabe courants, connais. encycl. offre collab. à banques, agents de changes, édition, presse, sociétés d'études ou entreprises exportation. Rémunération de départ indif. si environnement intell. et moral stimulant
Ecrire sous le n° 8.203 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INGÉNIEUR PHD MIT

Matériaux nouveaux / métaux 31 ans, national. américaine s'installant en France, fr. courant, expérimenté, étudie ttes propositions
Ecrire sous le n° 8.201 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIR. ACHATS/LOGIST.

HOMME 33 ANS
Analyse, coûts production informatisation, stocks
Sélection fournisseurs
LOGIST. PRODUCTION/CCIAL
cherche région Paris
Ecrire sous le n° 8.202 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 31 ans, ingénieur, I.S.A., célibataire, 4 ans organisation, projets industriels à l'étranger recherche poste ingénieur d'affaires export
Téléphone : 40-46-02-68.

Comptable 1. F, 45 ans
- Informatique.
- Comptab. générale + analytique.
- Trésorerie.

Libre rapid. 42-89-12-61, h.b.

JEUNE HOMME (sérieux) recherche place stable de
COURSIER
SALAIRE FIXE
Tél. le soir au 64-90-75-81 après 19 heures.

JEUNE HOMME 27 ANS méthodique, sérieux soigneux, organisé, avec de la rigueur recherche poste stable, région parisienne, travaux
D'ARCHIVES
CLASSEMENT, TRAVAUX DIVERS DE BUREAU
Merci d'écrire M. 14.411
BLEU Publicité, 17, rue Lebel
94307 Vincennes Cedex
qui transmettra.

هكذا من الأصل



UNIVERS DE LA GESTION

Crédit-bail immobilier : un chargé d'affaires.

Nous sommes une SICOMI, spécialisée dans le financement par crédit-bail des investissements immobiliers des entreprises. Un secteur qui a le vent en poupe. Filiale d'un très important organisme financier, nous avons du "répondant" et un important potentiel de développement.

Diplômé(e) d'ESSEC, ESC, Sciences Po... ou titulaire d'une Maîtrise de gestion, vous avez une expérience de 4 à 5 ans dans une banque, une société financière ou, pourquoi pas, une SICOMI. Vous avez pratiqué l'étude des risques, conçu des montages financiers, négocié des contrats... Vous jonglez avec aisance avec les taux, les tables financières, les valeurs résiduelles...

Venez rejoindre notre équipe. Après une phase de formation concernant notamment les aspects immobiliers et juridiques qui vous sont sans doute moins familiers, vous prendrez en charge le montage d'opérations souvent complexes et pourrez exercer vos talents de financier avisé et d'habile négociateur. Vous en parlerez dans un premier temps avec les consultants du cabinet SIRCA - 64 rue La Boétie - 75008 Paris. Ecrivez-leur sous référence 617 511 M en précisant votre rémunération actuelle.



Membre de Syntec

Responsable export



L'un de nos départements, spécialisé dans le formage à froid par extrusion de pièces destinées essentiellement à l'industrie automobile, développe la commercialisation de ses produits en EUROPE. Nous avons besoin d'un collaborateur capable, sous l'autorité du Directeur Commercial, de prendre en charge les activités d'exportation, le marché prioritaire étant l'ALLEMAGNE. Il s'agit d'évaluer les besoins des différents clients, d'animer les agents et de les assister dans les négociations, de coordonner les liaisons avec le bureau d'études, de participer à l'élaboration des prix et d'établir les propositions, d'assurer le suivi commercial avec le client. Ce poste convient à un ingénieur mécanicien de type Arts et Métiers, de 30 ans minimum, ayant une expérience réussie de vente de produits industriels (la connaissance de l'univers de la sous-traitance serait un plus), parlant l'allemand et l'anglais. Le poste est basé à Paris et nécessite 30 % du temps de travail en déplacements. La dimension de notre entreprise et la diversité de nos activités doivent permettre à un candidat à fort potentiel de trouver chez nous de réelles possibilités d'évolution.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous réf. 658.86 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE INTERNATIONAL DE

CONSEIL EN STRATEGIE

Amérique du Nord - Europe - Asie

Avec 100 consultants répartis dans le monde au sein d'un réseau intégré de 10 bureaux, nous aidons d'importantes sociétés multinationales à définir leur stratégie et à la mettre en application au sein de leur organisation.

Pour notre bureau de Paris nous recherchons deux

Consultants Seniors

(X, CENTRALE, HEC, ESSEC...)

ayant 5 ans d'expérience au moins dans un poste à responsabilités opérationnelles. Agés d'environ 30-35 ans, les candidats doivent être motivés par un travail d'équipe dans un environnement international. L'anglais est indispensable.

Les candidats assureront rapidement la conduite de projets en dirigeant des équipes internationales de consultants. Ils seront également amenés à prendre des responsabilités au sein de notre organisation.

Adresser les candidatures à SIAR, 40 rue Paul Valéry, 75116 PARIS



Boston, Hambourg, Helsinki, Londres, Lund, Milan, Paris, Singapour, Stockholm, Tokyo.

CHAMBRE DE COMMERCE et d'INDUSTRIE du HAVRE recherche :

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF & COMPTABLE

- Formation supérieure, DECS apprécié.
- Expérience de plusieurs années en PME.
- Organisateur, animateur, pour renforcer ses structures de gestion :
  - Comptabilité, budgets, gestion d'équipement.
  - Paie et administration du personnel.
  - Informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) sous réf. 4.377 Agence HAVAS B.P. 1.366 - 76065 LE HAVRE CEDEX.



ERIC BEAUMONT CONSULTANT

Conseil en Recrutement et Organisation Comptable

à le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son bureau parisien.

108, rue Michel-Ange - 75016 PARIS
Tél. 45.26.28.47

S.S.I.I. recherche pour

Boulogne (92)

DIRECTEUR FINANCIER

Le candidat sera titulaire d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce et aura une expérience professionnelle d'au moins 3 ans le préparant à assurer cette fonction.

Il sera familiarisé à l'utilisateur de la micro-informatique.

Veuillez adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à COLORADO - 58, rue Pottier 78150 LE CHESNAY.

Pierre Lichau

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous recherchons pour BORDEAUX et TOULOUSE

GROUPE SYSECA

ingénieurs informaticiens

Débutants à 2 ans d'expérience, connaissant :

- Systèmes temps réel
- Langages évolués
- Assembleur 68000

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M112 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Important groupe agro-industriel renforce sa structure internationale :

2 chefs de produit export

de formation supérieure technique (AGRO, A.M. ou équivalent)

Vous avez 28-32 ans et au moins deux années d'expérience dans un poste similaire. Vous parlez couramment l'anglais et si possible une autre langue (allemand).

Votre mission :

- Développer et animer notre réseau d'importateurs sur l'international.
- Optimiser le marketing de notre gamme de produits.
- Définir les orientations en matière d'évolution de la gamme.
- Maîtriser les techniques du commerce international (contrats de compensation, par exemple).

Postes basés Région Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, C.V., photo récente et prétentions sous référence T/MO/184 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Delahaye S.A.
AGENT DE CHANGE

recrute

pour renforcer son équipe institutionnelle

TRADERS ACTIONS

Les candidats(tes) devront être diplômés(es) de l'enseignement supérieur, avoir une première expérience professionnelle dans le domaine financier, faire preuve d'un dynamisme spécifique aux opérateurs dans l'environnement boursier, témoigner d'une aptitude réelle à traiter avec une clientèle institutionnelle française et étrangère de haut niveau, apprécier le travail en équipe.

Rémunération motivante liée aux performances.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. TL à JC ADJEMIAN 178, rue Montmartre 75002 PARIS.

europ assistance

Nous recherchons un

Assistant pour son Service du Personnel

PARIS 9ÈME

Rattaché directement à l'adjointe du Responsable du personnel vous participerez activement aux activités administratives classiques : statistiques, tableaux de bord, mise en œuvre d'applications informatiques, bilan social, travaux budgétaires...

Par la suite, vous pourrez éventuellement assister les autres membres de l'équipe dans leurs missions de recrutement, formation, gestion des carrières.

Ayant obligatoirement une formation " Administration du personnel " (DUT minimum) vous avez un intérêt pour l'informatique, le goût des chiffres et vous souhaitez vous investir dans une équipe fortement motivée.

Nous vous remercions d'écrire sous la référence 584/M à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS.

AL conseil

CURRICULUM

Pour son département Systèmes de Communication

un directeur technique des directeurs de secteurs

Commutation. Péricommutation. Réseaux.

10 ans d'expérience minimum.

Les candidats devront justifier :

- d'une forte expérience professionnelle dans le domaine des télécommunications ;
- de la gestion de projets importants.

Une attention particulière sera accordée aux aspects méthodes et au management des hommes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M112 B à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

GROUPE SYSECA

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

PIERRE ET VACANCES

dans le cadre de son développement RECRUTE UN

TECHNICIEN SUPERIEUR

Pour assister le Directeur technique dans sa mission de maintenance du patrimoine. Il effectuera des visites de contrôle, pilotera des opérations de rénovation, collationnera des données et établira des statistiques.

Pour ce poste, nous recherchons :

- un Technicien supérieur (DUT, BTS, etc.) ayant une première expérience professionnelle dans le bâtiment ou la maintenance ;
- ayant le goût du contact et du terrain ;
- capable d'assumer de nombreux déplacements de courte durée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo à :
PIERRE ET VACANCES
à l'attention de Anne-Marie Garnier,
54, avenue Marceau, 75008 PARIS.

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT

recherche

2 CHEFS DE MISSION
1 ANALYSTE

pour équipe révision
3 ans expérience minimum
Adresser candidature
CABINET CONSTANTIN
66, rue Caumartin
75009 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. 300.000 KF
Secteur Equipement Ménager
rech. pour NICE, son

DIRECTEUR FINANCIER

Il a une solide formation 5 ans min. d'expér. profess. Jeune, maîtrisant l'informatique et les négociations financières. Esprit ouvert à la gestion générale de l'entreprise.
Env. C.V. + photo + lettre man. à M. THEDENAT
SOCIÉTÉ SIDAL
14, avenue Mirabeau
06000 NICE.

مكبرة من الأصل



AUDITEUR CONFIRME

Banque française et internationale de renom, nous recherchons un auditeur à même d'intégrer notre inspection générale au siège et de faire partie du staff de ses dirigeants.

Conseiller auprès des inspecteurs, vous auditerez tous les services de la banque (comptable, financier, administratif, commercial...) au siège comme sur l'ensemble de notre réseau.

Vous aurez la responsabilité de conseiller et d'animer une équipe d'une cinquantaine d'inspecteurs.

De formation supérieure (bac + 5), vous avez si possible le DECS.

Vous avez de toutes façons acquis une expérience de 5 à 10 ans en cabinet d'audit ou dans un service bancaire. .

Ce poste à responsabilité nécessite de fréquents déplacements dans toute la France (50% de temps par an environ); il vous ouvre par ailleurs de nombreuses portes vers une carrière bancaire à des postes de direction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous réf. 0112 M à



Département bancaire
37 rue d'Amsterdam
75008 Paris

CHEF COMPTABLE

COURTAGE D'ASSURANCES PARIS

Une Société de courtage d'assurence et de réassurance, qui occupe une solide position dans son domaine d'activité, recherche UN CHEF COMPTABLE. Sous l'autorité de la direction financière, il sera chargé de la comptabilité générale. Il préparera les budgets et sera responsable de la comptabilité analytique. Il pourra participer à l'étude de dossiers d'investissements ainsi qu'à la préperetion des prévisions de trésorerie. Il encadrera une petite équipe de personnes compétentes. Ce poste pourrait convenir à un candidat âgé d'environ 30 ans, de formation type B.T.S. + certificat comptable du DECS, et possédant un minimum de 5 à 6 ans d'expérience professionnelle de bon niveau acquise de préférence dans un cabinet d'expertise comptable. La connaissance du traitement informatique de la comptabilité est requise.

Écrire sous référence 886/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur - 75007 PARIS - Discrétion assurée.

AFCOREM

Kellogg's®

(Kellogg's Corn Flakes, Frosti, Krispi, Choco Pops, Country Store...)

Kellogg's N°1 des céréales en France et filiale d'un grand groupe américain recherche pour étoffer sa structure financière,

Jeune Contrôleur de Gestion.

Votre mission : Améliorer et assurer les procédures de contrôle budgétaire, affiner notre système de gestion prévisionnelle (plans, procédures, construction budgétaire...), collaborer au reporting par des analyses rigoureuses, réaliser des études de simulation ; faire vivre nos outils de contrôle de gestion qui joueront un rôle moteur dans la maîtrise de notre croissance.
Jeune diplômé d'une école supérieure de commerce et de gestion, votre expérience de 2 ans environ des sociétés anglo-saxonnes acquise soit en cabinet d'audit International, soit d'une direction financière vous a préparé à assumer cette fonction d'avenir.

Le poste est situé à Rosny II (93).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo sous réf. IB 58511 à TEG - 113, rue de l'Université - 75007 PARIS.



Filiale d'un Grand Groupe Industriel Européen, notre société connait un solide développement de son volume d'affaires et souhaite intégrer

CONTRÔLEUR DE GESTION
Futur Directeur Financier

MARNE LA VALLÉE — **300/350.000 FF**

Outre les aspects classiques du contrôle budgétaire (participation aux procédures de construction et suivi), sa mission sera axée sur:
- la mise en place d'une Comptabilité Analytique,
- l'organisation sur informatique de procédures de gestion financière et comptable,
- l'amélioration des tableaux de bord permettant d'exercer un contrôle rigoureux des coûts.

De formation école supérieure de commerce + DECS, vous avez passé quelques années au sein d'un Cabinet d'AUDIT si possible Anglo-Saxon et avez acquis une solide expérience de contrôle de gestion (de préférence dans une société de distribution).

Agé d'environ 35 ans, vous êtes doté d'un solide potentiel et souhaitez évoluer rapidement vers d'importantes responsabilités. Anglais courant indispensable.

Votre courrier avec photo précisera votre intérêt pour ce poste sous réf. D12/79 à KRENO Consultants - 82, rue de la Victoire 75009 PARIS.

KRENO Consultants

CAISSE DE RETRAITE

recherche — Paris 11e ◀

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

De formation D.E.C.S. ou équivalent, vous avez une expérience, dans un cadre fortement informatisé, de :
- la comptabilité générale,
- la comptabilité analytique (capacité à mettre en place un outil de contrôle des coûts).

Connaissance plan comptable ARRCO/UNIRS souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2046 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 Paris qui transmettra.

Nous sommes une société d'expertise comptable. Nous recherchons dans le cadre de notre développement :

DES COLLABORATEURS CONFIRMES

Formation : école supérieure de commerce, 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.

Ces postes conviendraient à des candidats à potentiel, souhaitant évoluer rapidement vers la fonction de CHEF DE MISSION.

Adresser lettre + C.V. s/réf. CC3 à notre conseil en recrutement : DSA 6 bis, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.

Fiduciaire recherche pour Banlieue Ouest CHEF DE MISSION

FUTUR EXPERT COMPTABLE

Outre nos missions traditionnelles de surveillance comptable, nous vous confierons des responsabilités dans les domaines suivants :
- *conseil aux PME,*
- *commissariats aux comptes,*
- *ingénierie financière.*

Ce poste conviendra à un jeune diplômé de grande école de commerce, ayant 3 années d'expérience dans un cabinet de révisions comptables.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à Yves KERVAILLANT - 58, rue Pottier 78150 LE CHESNAY.

Pierre Lichau

DAX

RESPONSABLE COMPTABILITE GESTION

Nous sommes une société de transports en plein développement (à l'heure actuelle 5 filiales, 100 personnes). Notre spécialité : la messagerie rapide.

Nous recherchons pour seconder la direction, le responsable de la comptabilité et de la gestion dont le rôle sera de suivre la comptabilité, la trésorerie, de mettre en place les budgets, d'assurer le contrôle de gestion.

28-35 ans, de formation supérieure (ex : maîtrise de gestion), vous avez une expérience significative de la fonction et désirez entrer dans une société avec des perspectives d'avenir.

Adresser lettre + C.V. + photo à :

B.R. - 33, rue Ferrère - 33000 BORDEAUX.

COMMUNICO

Jeunes Sup. de Co + DECS

Un important groupe de Travaux Publics vous propose plusieurs postes en Direction Administrative et Financière et Direction Comptable.

Vous y serez formés aux fonctions d'auditeur interne avant d'évoluer rapidement vers des fonctions plus importantes.

Une première expérience réussie en cabinet d'audit ou en entreprise est indispensable.

Postes à pourvoir en proche banlieue Ouest.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 3715 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Seconder notre responsable «Redevances» ...

C'est la mission que nous souhaitons vous confier.

La société Polygram est éditeur de disques, cassettes, disques à laser ; son département «Redevances» a en charge la gestion et le suivi des relations contractuelles avec les artistes et les sociétés d'auteurs.

Aux côtés du responsable de ce département, vous assurerez le suivi de gestion des contrats d'artistes, l'informatisation progressive des traitements, la mise en place de nouvelles bases de données, l'animation de l'équipe «Redevances» et l'organisation de son travail.

De formation type ESC, Dauphine ou titulaire d'une maîtrise d'économie ou de gestion, vous avez de bonnes connaissances juridiques, comptables et informatiques, la maîtrise de l'anglais est indispensable ainsi qu'une expérience similaire d'au moins un an. De nombreuses possibilités d'évolution vous seront offertes.

Merci d'adresser candidature, CV et prétentions, à POLYGRAM, Direction du Personnel, Avenue Maurice Ravel, 92160 Antony.

polygram

Diriger notre fiduciaire à LILLE

EXPERT COMPTABLE futur ASSOCIE(E)

Agé de 35 ans minimum, vous avez acquis une expérience en cabinet et votre formation supérieure en gestion est un atout nécessaire pour développer notre portefeuille de clientèle.

Pour un premier contact sous référence M/4123/A notre Conseil Christine ALIBERT recevra votre courrier ou votre appel.

chp

BANLIEUE EST (RER Parc des Expositions)

La filiale française d'un puissant groupe pharmaceutique américain, crée dans le cadre de son expansion (35% par an, depuis 5 ans) ; CA : F 150 millions, un poste de

directeur financier adjoint

La fonction consistera, sous l'autorité du Directeur Financier, à :

- gérer personnellement la trésorerie en créant la fonction de Trésorier, contrôler les prévisions et suivre l'optimisation des flux.

Une expérience approfondie de la fonction sera nécessaire.

- s'assurer que les procédures internes de contrôle sont bien établies et respectées par l'ensemble des services de la société.
- veiller à ce que les résultats d'exploitation soient présentés ponctuellement de manière à répondre aux impératifs de reportings et aux obligations fiscales.

Une expérience confirmée sur le nouveau plan comptable sera exigée (bilan fiscal inclus).

Notre société étant dotée d'un outil informatique performant, l'habitude de son utilisation ne ferait que confirmer le candidat dans ses responsabilités variées.

Ce poste conviendra à un candidat de formation Ecole Supérieure de Commerce, option gestion - finance + DECS ou l'équivalent, pratiquant l'Anglais et ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience dans un poste utilisant les méthodes anglo-saxonnes.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous référence 21.895-M à l'attention de H. CARON



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

P·A·R·I·S N·O·R·D II

Jeune Société, très performante, spécialisée dans la télécommunication et l'électronique, crée pour consolider ses structures, le poste de :

DIRECTEUR FINANCIER

Ce poste très impliquant, intéresse un candidat de formation

H.E.C. ou **E.S.S.E.C.**

Il aura prouvé dans une première expérience professionnelle ses qualités de gestionnaire, d'organisateur ainsi que ses qualités humaines et relationnelles.

Une rémunération très attractive est offerte.

L'aptitude à faire face aux responsabilités du poste, ainsi q'une large autonomie et disponibilité, seront des critères déterminants du choix.

Un voyage à l'étranger est prévu tous les trimestres.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. et photo, sous référence RC 101, à : Madame M. PAPIN - 127, rue de La Tour - 75116 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION

BANQUE PARISIENNE

recherche

EXPLOITANT

CONFIRME (CLASSE V ou VI)

De formation supérieure, justifiant d'une solide expérience de la vente des produits et services bancaires, en particulier des produits de marchés.

Il s'intégrera à une équipe chargée de gérer et de développer un portefeuille de grandes entreprises.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 225-M à MAMREGIES 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

Un groupe industriel français
(CA 700 MF), leader sur son marché,
recherche au sein de sa Direction Financière un

Auditeur interne

Paris Ouest **200/220 000 F**

Outre l'audit opérationnel dans les sociétés du groupe, il lui sera confié, par la Direction Financière, des missions d'assistance.

Ce poste conviendra à un jeune candidat de formation supérieure de commerce, ayant acquis 2 ou 3 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'audit.

Son potentiel et ses qualités lui permettront d'évoluer vers des fonctions élargies au sein du groupe.

Veuillez contacter **Jérôme Lancrenon au (1) 40 70 00 36** ou lui envoyer un C.V. + salaire actuel + numéro de téléphone à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris sous réf. 13624 JL.**

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

N° 2 du service juridique et fiscal

Dans une grande banque située à Paris, proche de sa clientèle, nous souhaitons intégrer un collaborateur de premier plan soucieux d'un avenir de qualité.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure, une expérience juridique et fiscale acquise en entreprise du secteur tertiaire ou en tant qu'audit.

Votre sens du dialogue, votre agilité d'esprit et votre ouverture à la comptabilité et à l'informatique vous permettront de prendre en charge **le droit des affaires et la fiscalité de notre entreprise.**

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à l'agence Anne Perru Conseil, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 719.

SOFIRAL

Société Nationale Juridique et Fiscale

recrute

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX INSCRITS
CONSEILS EN DROIT DES SOCIETES
CONSEILS EN DROIT SOCIAL

Expérience Groupe Fiduciaire appréciée

Les postes sont à pourvoir dans les grandes métropoles régionales et plus particulièrement à PARIS EST - PARIS OUEST - LILLE - AMIENS NANCY - MULHOUSE - BESANÇON - LYON GRENOBLE - CLERMONT-FERRAND - AIX MARSEILLE - CANNES - MONTPELLIER TOULOUSE - BIARRITZ - BORDEAUX POITIERS - TOURS.

Envoyer photo, C.V. et prétentions à :
SOFIRAL - 20, place de l'Iris
LA DEFENSE - 92411 COURBEVOIE Cedex.

Pierre Lichau

Un groupe industriel international en pleine expansion
(CA supérieur à 6 milliards de francs)
souhaite intégrer au sein de sa Direction Financière un

Jeune financier à fort potentiel

Paris **300 000 F +**

pour lui donner, après une période de formation, la direction et l'animation du Crédit Management des 40 filiales étrangères.

Vous devrez, pour cela, avoir une formation de haut niveau, avoir entre 28 et 33 ans, posséder une expérience financière de plus de 3 ans en grande entreprise ou cabinet, être bilingue en anglais, posséder des notions d'allemand, et accepter de fréquents déplacements.

Ce poste clé et fortement autonome, où vous devrez montrer un tempérament dynamique et commercial, être diplomate et persuasif, vous permettra d'évoluer à terme vers des fonctions élargies au sein du groupe.

Veuillez contacter **Jérôme Lancrenon au (1) 40 70 00 36** ou lui envoyer un C.V. + salaire actuel + numéro de téléphone à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris sous réf. 13659 JL.**

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Important Organisme, branche **ASSURANCES**
recherche un

Assistant Contrôleur de gestion H/F

pour participer activement au développement du **CONTROLE DE GESTION.**

Ce poste s'adresse à une personne disposant d'un grand potentiel intellectuel et humain.

Sous l'autorité du Responsable en charge, il devra faire preuve d'un grand dynamisme et disposera des moyens nécessaires afin de réussir dans sa mission.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur. Vous êtes débutant ou avez une première expérience de 3 ans maximum. Vous aimez l'informatique. Vous êtes prêt à vous investir réellement dans ce poste.

Lieu de travail : Paris, puis Marne-La-Vallée en 1987.

Envoyer lettre, C.V., photo et PRETENTIONS, sous réf. 3693 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

SUD-OUEST

Développant ses activités dans un secteur de technologie de pointe, ce puissant Groupe industriel recherche :

CHEF DU SERVICE COMPTABILITE

Il anime un service d'environ 90 personnes dont le responsable est promu à de nouvelles fonctions. Agé de 35 ans minimum il est diplômé d'une Ecole Supérieue de Gestion, type H.E.C., E.S.S.E.C..

Il justifiera d'une expérience en comptabilité élargie à des fonctions de gestion acquises en grande entreprise.

Merci d'adresser CV complet, photo et prétentions, sous référence 567 à MS JONCTION 104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

DESCAMPS Leader du linge de maison, distribue ses produits sur plusieurs canaux de distribution et notamment auprès d'un réseau de 180 boutiques franchisées, recherche dans le cadre de son expansion

Contrôleur de Gestion Marketing

Il aura pour mission :
- l'élaboration, la mise en place et le suivi des tableaux de bord,
- les audits commerciaux et financiers,
- les études visant à améliorer les différents canaux de distribution.

De formation Sup. de Co. ou équivalent, il a une expérience minimum de 3 ans. Possibilité d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser C.V. sous réf. 084M à M.J. WEBER-DMC - Gestion des Cadres 88, rue de Rivoli 75004 Paris.

DMC

Curriculum

GROUPE INDUSTRIEL DIVERSIFIE

dans le domaine de biens industriels et équipements,
cherche pour l'une de ses principales divisions un

CONTROLEUR DE GESTION

Collaborateur direct du directeur de division, il sera chargé d'assister ce dernier dans le pilotage de la division.

A cet effet, il mettra en place et développera les outils de gestion nécessaires. Il interviendra auprès des directions opérationnelles pour élaborer les prévisions et plans, analyser les résultats, mettre en place les actions correctives nécessaires.

Ce poste, basé à Paris, implique de nombreux déplacements en province.

Ce poste s'adresse à un candidat de haut niveau
- âgé de 35 à 40 ans,
- Grande Ecole (Ingénieur ou Gestion),
- possédant une expérience de contrôle de gestion dans une grande entreprise,
- ayant des qualités de communication et d'animation.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 11732 à
PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

Pierre Lichau

FORMATION PROFESSIONNELLE

LANGUES VIVANTES ADELE

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS
SPECIAL NOEL 86
9 h-13 h.

- ANGLAIS COURANT
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, 75008 Paris
Face gare Saint-Lazare. Tél. : 45-22-51-18.

Cfd 43 56 76 05

Formation en

VIDÉO-REPORTAGE

cours du soir + stage pratique
début des cours le 6 janvier 1987

ENGLISH COOL

Stages rapides et efficaces d'apprentissage de l'Anglais adaptés aux métiers de la communication - Méthode nouvelle et dynamique de groupe - L'anglais maîtrisé en 75 h pour. 3.500 F

Inscription et renseignements ENGLISH COOL, 42-36-81-86.

L'UNIVERSITÉ
Pierre et Marie Curie
organise un stage de 1 an
(dont trois mois en entreprise)

FORMATION A DE NOUVEAUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

pour des diplômés non scientifiques offrant une deuxième compétence informatique
Début : 15 décembre 1986
Niveau : Bac + 5 (Bac + 4)
Rémunérations possibles
Rens. : (1) 43-36-25-25
Postes : 48-47 ou 32-49
Formation Permanente
4, Place Jussieu
75252 PARIS Cedex 05.

COLLABORATEUR DE GESTION H/F

[illegible]

Il assurera, entre autres, le suivi administratif d'opérations immobilières.

Les candidats auront une formation juridique (licence souhaitée). Une expérience professionnelle dans le secteur immobilier serait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions sous la référence 4456/LM. à

71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

La Maison Mère d'un important groupe industriel (secteur public) recherche pour la DIRECTION FINANCIÈRE de son siège à Paris

4 diplômés de l'enseignement supérieur

HEC, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, MAITRISE DE GESTION ET DECS

- Deux cadres pour ses services de comptabilité et d'analyse ou gestion, avec 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle dans l'organisation des systèmes comptables et la centralisation des comptes.
- Un cadre pour ses services financement-trésorerie, avec 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en matière de gestion de valeurs mobilières dans une charge d'agent de change ou dans un établissement financier.
- Un cadre pour son service d'analyse financière, avec une expérience professionnelle de 5 ans dans un cabinet d'audit ou dans un service d'analyse financière tourné vers les entreprises.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous réf. 17 066 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

UNIVERS DE LA GESTION

DMC recherche pour une importante société Africaine de production textile dont elle assure la gestion :

Contrôleur de Gestion

rattaché à la Direction Générale, le candidat aura pour principales responsabilités :
- l'élaboration et le suivi des budgets (analyses...),
- l'établissement des reportings et consolidation,
- la mise en place d'un important projet de comptabilité analytique.

De formation supérieure ESSEC, Sup. de Co... il devra avoir une expérience similaire d'au moins 5 ans si possible dans un environnement industriel avec une bonne pratique des techniques informatiques et principalement la maîtrise de la micro-informatique.

Nous offrons bon salaire et nombreux avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser C.V. sous réf. 058M à M.J. WEBER-DMC - Gestion des Cadres 88, rue de Rivoli 75004 Paris.



CURRICULUM

Ernst & Whinney est l'un des tout premiers réseaux internationaux d'audit et de conseil, avec plus de 28 000 collaborateurs établis dans plus de 75 pays. L'expansion de nos activités dans le domaine du conseil en organisation nous conduit à rechercher pour notre bureau de Paris un

Consultant Senior en Organisation Comptable

qui, intégré à une équipe de haut niveau, sera chargé de la conception et la mise en place de systèmes comptables et participera à la sélection et à la mise en œuvre de progiciels comptables et de gestion.

Diplômé de l'enseignement supérieure, si possible Expert Comptable ou Mémorialiste, le candidat justifiera d'une expérience de 4 à 6 ans acquise en cabinet ou à un poste similaire au sein d'une grande entreprise. Il aura participé à des missions de réorganisation de systèmes de gestion et possèdera une bonne connaissance des applications informatiques comptables.

Si, en plus de vos connaissances techniques et d'une bonne maîtrise de l'anglais, vous apportez dynamisme, esprit d'équipe, sens des contacts et volonté de réussir, alors nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre cabinet.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man., CV et prétentions) sous réf. CO801 à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

BANQUE PRIVEE ANGLOSAXONNE,
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL,
nous cherchons un

Spécialiste produits obligataires

Il devra gérer nos SICAV et fonds communs obligataires, créer un fonds commun de placement diversifié et de nouveaux produits de gestion collective, assurer leur gestion et participer à leur diffusion auprès de nos agences.

28-35 ans, diplômé d'une grande école de commerce, ou de formation universitaire en gestion équivalente. Il a une expérience de trois ans minimum dans la gestion de produits obligataires.

Une grande rigueur, une bonne maîtrise de l'anglais conditionnent une bonne réussite dans ce poste.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 523, à Catherine de La Roche Saint André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



MÉDIA 84

Etablissement Financier
de dimension internationale situé à Paris,
recherche pour son secteur Prévoyance, un

Jeune Contrôleur de Gestion

qui sera chargé de développer le contrôle de gestion au sein de la branche Groupe et d'y élaborer les outils qui s'y rattachent :
- prévisions et suivi budgétaire,
- tableaux de bord de la branche et des portefeuilles d'assurance,
- analyse des résultats d'activité,
- préparation des comptes administratifs et du rapport annuel d'activité de cette branche,
- participations aux travaux de planification.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESCP) ayant une expérience de 2/4 ans de la fonction contrôle de gestion ou de l'audit.

Ce poste requiert de bonnes facultés de communication, de négociation et une aptitude à décider.

Très intéressantes opportunités d'évolution par la suite au sein du groupe.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence BI 612, à :

EGS CARRIERES
56 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

IMPORTANT GROUPE FINANCIER



CHARGÉ D'ÉTUDES COMPTABLES

Intégré au département central comptabilité-budget, il sera chargé d'assister le responsable du secteur "plan et procédures comptables" dont les principales fonctions recouvrent :
- l'assistance aux services comptables décentralisés pour l'élaboration de leurs procédures comptables;
- l'analyse et l'approbation des procédures soumises;
- le contrôle de la mise à jour des cahiers de procédures et le respect de leur application;
- la gestion de la nomenclature comptable générale de l'Établissement et son adaptation à de nouvelles contraintes en matière de production d'informations.

Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une école de commerce, titulaire au minimum du DECS et ayant impérativement une première expérience dans un cabinet d'audit ou au sein d'un organisme complexe. Une bonne connaissance des activités bancaires et financières serait appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 16920 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

SKF

Premier producteur mondial de roulements
recherche pour sa principale filiale française un

ANALYSTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

de formation supérieure (ESSEC, SCIENCES PO, SCIENCES ECO + DECS ou équivalent), débutant ou première expérience dans un groupe industriel.

Rattaché au Contrôleur de gestion, il lui sera confié dans un premier temps des missions ponctuelles, en liaison avec le Chef comptable : évolution des procédures, mise en place et suivi d'applications informatiques...
Il participera ensuite activement à l'élaboration, au suivi et contrôle des budgets, en relation avec les différentes Divisions.
Anglais opérationnel impératif.
Le Groupe ayant des procédures informatisées très développées, une bonne approche de l'informatique sera appréciée.
Perspectives d'évolution intéresssantes au sein des différentes sociétés du Groupe.
Poste à pourvoir au Siège Social à Clamart.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions
à Mlle Claude TURPIN,
Direction des Relations Humaines - SKF France,
8, avenue Réaumur - 92142 Clamart Cedex.



Le monde tourne SKF

Emplois et Entreprises

Valorisez votre expérience

Ernst & Whinney est l'un des tout premiers réseaux internationaux d'audit et de conseil, avec plus de 28 000 collaborateurs établis dans plus de 75 pays. L'expansion de nos activités dans le domaine bancaire nous conduit à rechercher pour notre bureau de Paris un

Audit Manager Secteur Bancaire

qui prendra en charge la responsabilité complète de missions auprès d'une clientèle variée composée essentiellement d'établissements bancaires.

Le candidat recherché sera âgé d'environ 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur. Il aura acquis, soit en cabinet d'audit, soit au sein d'une banque, de bonnes connaissances, notamment au plan international, des diverses activités bancaires et en maîtrisera les aspects comptables. De solides notions concernant les nouveaux instruments financiers seraient également très appréciées.

Une bonne aisance relationnelle, l'esprit d'équipe ainsi que la connaissance de l'anglais sont indispensables pour réussir dans ce poste évolutif.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man., CV et prétentions) sous réf. CO791 à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

SECRÉTAIRES

Quartier Etoile
Le PDG d'un grand groupe français de renommée internationale recherche son

ASSISTANTE
Bilingue anglais

Votre parfaite maîtrise des techniques modernes du secrétariat alliée à une excellente culture générale ainsi que votre aisance relationnelle avec des interlocuteurs de haut niveau sont les atouts que vous devrez déployer lors des missions qui vous seront confiées.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photo s/réf. 9800 à VALENS CONSEIL, BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

Organisme de formation Boulogne-Billancourt recherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
DE FORMATION
Niveau BTS exigé
Aptitude commerciale appréciée
Adresser C.V., photo sous nº M 14.707 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

STÉ MULTINATIONALE PARIS 18e recherche pour son secteur financier
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Ecrire avec C.V., photo, prét. sous réf. 11.183 à : EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Société AGIE FRANCE BEZONS recherche
STENODACTYLO
Baccalauréat et BTS commercial indispensables, connaissant informatique et si possible HEWLETT PACKARD
3 ou 4 ans d'expérience
Age indifférent, acceptons débutante mais qualifiée
Lieu de travail : BEZONS (95)
Prière de contacter Geneviève VOISIN pour R.D.V.
Téléphone : 39-47-81-10.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

Dans le MARAIS
MATIMO 42-72-33-25
Rénov. imm., studios. 2 P.

12e arrdt

209, AV. DAUMESNIL
Pptaire vd dans imm. bourgeois Plusieurs 4 et 8 p., tt cft LIBRES ET OCCUPÉS Catégorie 2 B - Ravalement et travaux votés et payés. S/pl. MARDI, 14 h à 18 h.

13e arrdt

GOBELINS
2 P., bains, REFAIT NEUF 440.000 F - 45-35-88-04.

14e arrdt

PTE VANVES maison 4/5 P. + mezzanine, tout confort 1.390.000 F. 43-25-97-16.

15e arrdt

CAMBRONNE
Imm. pierre de taille, placement ou récupération Appartements occupés 300.000 F à 600.000 F Bati Conseil Rénovation 42-80-64-74, poste 233.

RÉSIDENTIEL, 5 P.
poss. 4 chbres, récent, park., verdure. 1.650.000 F Téléphone : 45-67-20-10.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
86 m², séj. dble + 2 chbres, cuis., bains, 8e ét., asc., box, vendredi et samedi, 14/18 h 118, avenue Général-Leclerc.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL (93) Bd Aristide-Briand
A vendre tr. beau F 2 - 72 m², 450.000 F, 3e ét., asc. tt cft, avec park. couvert. Près ts commerces. 60-15-83-82 à partir de 18 heures.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE R.E.R.
3 P., neuf, 86 m² + jard. privatif. Prix convent. 825.000 F
CHARENTON-ÉCOLES
Appts NEUFS, 4 P., chf. individuel. PRÊT CONVENTIONNÉ
THUMAL 48-83-12-11.

Minitel

20 000 offres
Paris Banlieue
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

GIERI S.A. RECHERCHE appartements même à rénover spécialiste 11e, 12e, 20e et Est de Paris. Sérieux, efficacité assurée. Tél. R.V. 43-73-06-61.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

Pour satisfaire les demandes de mes plus fidèles clients
JE RECHERCHE
A PARIS RIVE GAUCHE 4e, 5e, 6e, 7e, 14e ARRDT APPARTEMENTS AGRÉABLES ou pouvant le devenir VOUS POUVEZ ME JOINDRE chaque jour, de 8 h à 18 h en m'appelant directement
SERGE KAYSER
(1) 43-29-60-60
(RÉPONDEUR WEEK-END) ou écrire à Serge Kayser 59, rue Galande, Paris-5e.

locations non meublees demandes

Paris

Etude ch. pour cadres, villas, ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-63-57-02.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

Pour personnel et dirigeant SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. toutes catégories. STUDIOS, VILLAS Paris et environs. Tél. au : 45-04-04-45, de 10 h à 18 h 30.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pces et plus - 45-26-18-95.

bureaux

Locations

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS
RUE ST-HONORÉ (CONCORDE)
RUE CRONSTADT PARIS-15e
21 BIS, RUE DE TOUL PARIS-12e
CONSTIT. SARL 2.000 F HT.
INTER-DOM. TÉL. 43-40-68-50.

DOMICIL. CCIALE-8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux Secrétariat, Bureau Heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services TÉL. (1) 47-27-15-88.

VOTRE SIÈGE SOCIAL À L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 à 390 F/M
CIDES, 47-20-41-08.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 À 100 m² - STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

FOCH BUILDING
INTERNATIONAL
Votre bureau équipé à PARIS
Tous services - GD STANDING
Courte ou moyenne durée
DOMICILIATIONS
80, AV. FOCH (17, square Foch)
75116 PARIS. 45-00-45-00
Télex 649 469 F.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureau, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

SÉNÉGAL-SUD DAKAR, à vendre Village de Vacances, capacité : 250 personnes, 130 hectares. Prix de vente : 30 millions de FF. Ecrire à Fiduciaire, du 1er Mars, avenue du 1er Mars, 20, CH-2000 Neuchâtel. (19) 41-38-24-18-22.

immeubles

DORESSAY DOURDIN
Rech. POUR GROUPE ÉTRANGER IMMEUB., LOCAUX, BURX, PARIS, NEUILLY, BOULOGNE INTERMÉDIAIRE BIENVENU. 46-24-93-33.

pavillons

HERBLAY (95) pavillon, entrée, cuisine équipée, salle de séjour, chambre, salle d'eau, w.-c., terrain 240 m², garage, abri de jardin, chauffage gaz, isolation thermique. Prix : 430.000 F Téléphone : 47-38-43-12 (heures de bureau) 39-97-44-00 (domicile).

Coteaux de CHENNEVIÈRES dans écrin de verdure (94) 20 km de Paris, 2 km RER pavillon 5 pces, 2 salles d'eau Séjour marbre thermographique sur s.-sol, buanderie, cave, serre, garage 2 voitures, jardin paysagé, sur 702 m² Prix : 1.350.000 F Tél. 45-76-11-35, après 18 h.

propriétes

90 km Paris, Direct Aut. Sud NEMOURS, ppraire
CAUSE DIVORCE
Vd. direct. Splendide Ppté entièr. aménagée. Vue et site impren. S/parc clos, 4.000 m² Tél. 16-38-85-48-53 ou le soir au 16-38-96-22-23.

A vendre aux ench., 80 km de Paris, sur RN 6, maison bourgeoise 8 P., grenier aménagé, caves, jardin clos, dépend., chauf. centr., gare SNCF, prox. rivière. MAP. 280.000 F Renseignements : MONET (18) 41-91-26-32.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France AGENCE LAGRANGE 9, rue Le Châtelier, 75017 Paris Tél. : 16 (1) 40-54-06-05.

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France LAGRANGE 9, rue Le Châtelier, 75017 Paris Tél. (16-1) 40-54-06-05.

LES PARADOXES DE L'INDUSTRIE DES NEIGES

Mauvaise pente pour les remontées mécaniques

LE petit monde des sports d'hiver vit un paradoxe. La France possède le parc de remontées mécaniques le plus puissant du monde, avec 3 700 téléskis, télésièges ou téléphériques (18 % du parc mondial) capables de transporter en une heure 2,6 millions de skieurs. L'Autriche, qui est depuis 1986 reléguée au deuxième rang, doit aussi reconnaître dans le domaine technologique la suprématie de la France, qui a mis au point des télécabines débrayables d'une vitesse de 5 mètres par seconde et des téléphériques d'une capacité de 160 personnes.

Mais les constructeurs nationaux d'engins de remontées mécaniques ne brillent pas pas leurs résultats financiers : le numéro un, Pomagalski, annonce 1 % de bénéfices par rapport au chiffre d'affaires ; le numéro deux, Montaz-Mautino, et le numéro quatre, Gimar, ont déposé leur bilan en juillet dernier ; quant au numéro trois, Skirail, il espère équilibrer un jour... Pour expliquer cet étonnant hiatus entre les performances techniques et les difficultés financières, il est utile d'effectuer un détour du côté des exploitants de remontées.

On retrouve chez ceux-ci un peu les mêmes divergences. Certes, la demande des skieurs est là. Elle a crû d'environ 6 % en deux ans, mais moins rapidement qu'au temps des belles années comme 1976 (+ 20 %). *« Nous n'avons pas tout à fait compensé le recul de l'année 1984-1985*, explique M. Jean-Charles Simiand, secrétaire général du Syndicat national des téléphériques et téléskis de France (SNTP). *L'absence de neige avant le 15 janvier et après le 15 mars, la baisse du pouvoir d'achat et les dates des vacances nous ont valu une très bonne mais très courte saison. Selon les premiers résultats, l'exercice demeurera toujours un peu déficitaire pour les 610 entreprises exploitant des remontées mécaniques dans 443 stations et centres de ski. »*

A quoi tiennent des résultats aussi médiocres ? A la masse considérable des investissements que réalisent les exploitants. Bon an mal an, ceux-ci investissent de 25 à 35 % de leurs chiffres d'affaires, soit 530 millions de francs en 1983, 400 millions en 1984, 750 millions en 1985 et autant cette année. Sur ces 750 millions, 600 millions environ sont consacrés aux remontées mécaniques proprement dites. Par exemple, Val-d'Isère construit un funiculaire de quelque 65 millions de francs ; La Plagne dépense 90 millions afin de remplacer télésièges et télécabines pour Noël prochain ; l'Alpe-d'Huez s'offre deux grosses télécabines.



Comment faire du sur-mesure au prix du prêt-à-porter.

Cette coûteuse frénésie de mécanisation s'explique aisément. *« Nous avons toujours beaucoup investi*, affirme M. Simiand. *Nous éprouvons le besoin de moderniser aux endroits stratégiques en remplaçant nos vieilles télécabines par des engins à plus gros débit. Ainsi l'Alpe-d'Huez a-t-il remplacé sa remontée des Grandes Rousses, vieille seulement de onze ans. Les stations doivent aussi faire face à la concurrence, qui promet au skieur qu'il ne fera pas de queue et qu'il profitera de fortes dénivelées. Aujourd'hui, il n'existe plus d'entente entre exploitants, ni sur les prix ni sur les prestations.*

» Enfin, je dirai que nous investissons fortement parce que nous croyons dans l'avenir du tourisme hivernal et dans le développement du ski. La nouvelle liberté de nos tarifs nous conforte dans cet optimisme, même si le manque de neige et le calendrier scolaire nous ont fait perdre 100 millions de francs l'hiver dernier. Nous ne sommes pas une profession qui quémande des subventions parce que les temps sont difficiles ! »

Aucune concurrence étrangère

Voilà qui est bel et bon, et qui devrait provoquer commandes et bénéfices chez les constructeurs, d'autant que la concurrence étrangère pénètre peu en France. Techniquement moins compétitifs et mal à l'aise auprès de la clientèle nationale, aucun des « grands » mondiaux n'est arrivé à s'installer durablement. Ni les Autrichiens Doppelmeyer ou Wagner Biro, ni le Suisse Von Roll, ni les Italiens Agudio ou Leitner, ni l'Américain Lifting Engineering. Dans ces conditions, pourquoi Montaz-Mautino a-t-il perdu 8 millions de francs sur le téléphérique de Cauterets (Hautes-Pyrénées) ? Pourquoi Gimar a-t-il dû déposer son bilan avec 7 millions de dettes ? Pourquoi Pomagalski n'a-t-il gagné que 1,1 million de francs, en 1984-1985, pour un chiffre d'affaires de 461 millions ? Pourquoi ne gagne-t-on pas d'argent à construire des téléskis, des télésièges, des téléphériques et des funiculaires ?

Le client, voilà l'ennemi, serait-on tenté de conclure en entendant les industriels analyser la cause de cette malédiction. *« Les exploitants n'ont pas de maturité professionnelle*, disent-ils. *Ce sont très souvent des élus, donc des hôteliers ou des enseignants dont le jugement se porte sur le prix. Avec la mauvaise habitude des appels d'offres publics, ils recherchent systématiquement la remise, le rabais, qui leur donne l'impression de faire une affaire. »*

Dans ce climat de négociation de marchands de tapis, les industriels n'ont pas su résister à la tentation de céder aux exigences de leur clientèle. Il n'en est pas un seul qui ne s'indigne des 15 % ou 20 % de remise que ses concurrents ont consentis à telle ou telle station et... qui ne se comporte de la même manière suicidaire ; car à faire du sur-mesure au prix du prêt-à-porter, on creuse de jolis déficits trop souvent baptisés *« investissements dans la recherche et le développement »*, et jamais amortis.

Les exploitants de remontées mécaniques sont parvenus au résultat inverse de celui qu'ils souhaitaient. Des Alpes aux Pyrénées, en passant par le Massif central, ils ont toujours redouté de se retrouver devant l'oligopole industriel Pomagalski-Montaz-Mautino. On a ainsi vu la société des téléphériques de Val-d'Isère entrer dans le capital de Gimar *(voir article page 40)*, et le groupe Schnebelen de Tignes et Val-Fréjus lancer la société Skirail. Mais leur goût immodéré des prix cassés est en train de réduire la concurrence à sa plus simple expression.

Pomagalski, le leader grenoblois incontesté (60 %-70 % du marché français), est le seul à conserver un outil industriel lourd qui lui permet d'offrir une gamme complète d'engins et même des pelles mécaniques *(voir article page 40)*. Tests poussés, prémontage intégral, formation des personnels des exploitants, standardisation maximale et service après-vente lui ont valu une solide réputation internationale, le tiers du marché américain et une bonne part du marché japonais par sa filiale Anzaku-Poma.

M. Jean-Pierre Cathiard, son PDG, aime répéter cet aphorisme optimiste : *« Les gens veulent skier et non faire de la remontée mécanique »* ; autrement dit, ils désirent des engins rapides tels que les développe « Poma ». Et encore : *« Notre travail ne paraît pas très sophistiqué, puisqu'il s'agit de transport par câble. Mais ce câble transporte des hommes et des femmes, et cela exclut le bricolage. »*

Montaz-Mautino, autre Grenoblois, vient ensuite avec 110 millions de chiffre d'affaires et 140 salariés. Son actionnaire principal à 51 %, l'allemand BWH, a choisi la voie du redressement en confiant les rênes, au mois de septembre, à M. Bernard Drevet, spécialiste des entreprises en difficulté. *« Il faut que nous nous battions sur un service complet qui suppose le moins d'arrêts possibles des installations, et non sur des rabais et des records du monde de vitesse*, déclare celui-ci. *J'ai été frappé de voir que les clients sont prêts à payer plus cher qu'aujourd'hui à condition qu'on leur garantisse que le matériel ne bougera pas pendant dix ans.*

» Les remontées mécaniques, ce n'est tout de même pas la sidérurgie. Le marché nous appartient, et il est en croissance, car il n'y a pas de stations de sports d'hiver sans remontées. A nous d'arrêter les sophistications inutiles. A nous d'apprendre à nos clients à acheter cher, mais excellent. »

Ingénierie et montage

Montaz-Mautino perdra donc la moitié de ses effectifs. Excluant la fabrication, ses activités seront centrées sur l'ingénierie, le commercial et le montage. La société se spécialisera dans le téléski, le télésiège et la télécabine, et elle tâchera de jouer de ses licenciés espagnol et italien et de son agent britannique pour élargir son territoire de chasse aux parcs de loisirs et aux transports urbains.

Skirail, enfin, fondée en 1981 à Annecy, qui a pour unique actionnaire la SEGMO, dirigée par le promoteur Pierre Schnebelen, est, elle aussi, une société d'ingénierie. 110 millions de francs de chiffre d'affaires, cinquante salariés : Skirail a d'abord joué la carte de la technologie étrangère. Ses responsables ont copié, puis amélioré les télésièges américains de Lifting Engineering ; ils ont misé sur la technologie suisse de Von Roll pour le funiculaire de Lyon. Aujourd'hui, ils disent avoir développé une technologie propre.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 40.)

RÉFORMES AU LONDON METAL EXCHANGE

La liberté perdue

Après la parole donnée, la chambre de compensation.

INSTALLÉ à Plantation House, à mi-chemin entre le cœur de la City et Tower Bridge, le London Metal Exchange évoque l'Angleterre du dix-neuvième siècle, puissance maritime et coloniale. Dans les premières années du règne victorien, l'Empire britannique bénéficiait d'un approvisionnement sûr et abondant en métaux grâce au contrôle qu'il exerçait sur la Malaisie et la Zambie, le Canada et l'Australie, l'Afrique du Sud et le Nigéria.

Cette autosuffisance permettait aux prix de rester stables sur de longues périodes. Les marchands de métaux qui concluaient leurs transactions dans les cafés de Londres n'éprouvaient pas le besoin de se prémunir contre une fluctuation incontrôlable.

Tout changea avec la révolution industrielle. Assujetti à une demande toujours croissante de matières premières, le Royaume-Uni devint rapidement un gros importateur de minerais et de concentrés. L'irrégularité des arrivages dans le port de Londres provoqua de fortes variations de cours, contre lesquelles courtiers et consommateurs ne pouvaient rien. C'est pour en finir avec cette incertitude dangereuse qu'un groupe de marchands créa en 1877 – année du premier tournoi de Wimbledon – le London Metal Market and Exchange Company, qui reste aujourd'hui, sous le sigle LME, la plus grande Bourse des métaux du monde.

Avant la crise de l'étain

Grâce à l'ouverture du canal de Suez (1869), le transport de l'étain malais ne durait plus que trois mois ; le temps qu'il fallait précisément pour acheminer le cuivre du Chili à Londres. On choisit cette échéance du trimestre comme base de référence de tous les contrats permettant aux opérateurs de s'arbitrer. Le LME était né. Aux quatre métaux initialement traités (cuivre, plomb, étain, zinc) s'ajoutèrent l'argent (1968), l'aluminium (1978) et le nickel (1979).

Depuis plus de cent ans, les négociants installés sur le ring (une vingtaine de fauteuils en skaï rouge disposés en cercle) fixent ainsi en deux courtes séances – *rounds* – de cinq minutes le prix de chaque métal. Avant la crise de l'étain, survenue le 24 octobre 1985, les tractations du LME étaient reconnues comme références suprêmes dans les échanges internationaux des « non ferreux ». Seuls quelques industriels, amers d'avoir vu leurs « prix producteurs » perdre toute signification au profit des cours londoniens, contestaient sa légitimité, tout en s'y soumettant.

Mais la spectaculaire faillite du stock régulateur de l'étain (il doit environ 1 milliard de livres), qui a entraîné la suspension des cours du métal blanc, a jeté le discrédit sur le LME. Une crise de confiance que n'avaient jamais réussi à provoquer jusqu'ici les minces tentatives d'étranglement du marché par les spéculateurs ou de boycottage par les producteurs de cuivre et de zinc pendant l'entre-deux-guerres et dans les années 70.

Cette crise intervient au moment où la place financière de Londres est gagnée par un vent de réformes. Le « Big-Bang » – déréglementation de la Bourse des valeurs de Londres – s'est accompagné de la mise sur pied d'un nouvel organe de contrôle de tous les marchés : le SIB (Securities and Investment Board). Moraliser l'activité en protégeant les investisseurs est le maître mot de ses responsables (« le Monde de l'économie » du 21 octobre).

A leurs yeux, le LME a failli par manque de réglementation. S'il veut être reconnu officiellement comme *« marché à terme »* dans la nouvelle organisation de la City (or seuls le SIB ou l'une de ses ramifications – Self Regulatory Organisation – peuvent donner cette habilitation), il devra se doter d'un système de compensation *(clearing)*.

Depuis sa création, le LME a toujours fonctionné sur le principe de la parole donnée. Les courtiers agissaient en qualité de mandants, et non de mandataires. Ils étaient ainsi responsables individuellement et en totalité de la bonne exécution de leurs contrats.

Cette tradition de confiance mutuelle leur évitait de verser au jour le jour des liquidités lorsque les cours évoluaient en leur défaveur. Leur réputation et leur surface financière servaient de garantie. La situation était exceptionnelle.

Une garantie bancaire

Tous les autres marchés à terme de matières premières, à Londres comme ailleurs, sont dotés d'une chambre de compensation. Celle-ci enregistre chaque soir les transactions, calcule le solde des opérations, crédite les gagnants et débite les perdants en exigeant de leur part un versement immédiat : l'appel de marge.

Après avoir farouchement refusé ce mode de réglementation, le LME s'est finalement résigné à l'adopter à partir de mars 1987. *« Mais nous souhaitons un système de compensation qui se rapproche le plus possible de notre fonctionnement actuel pour ne pas perdre nos intervenants habituels »*, observe un responsable du marché.

A Plantation House, la crainte est grande de voir cette nouvelle institution entraîner une chute du volume d'affaires, déjà en net recul depuis la crise de l'étain. *« C'est pourquoi nous refusons une compensation reposant sur le principe de l'appel de marge quotidien à la charge des professionnels. Nous avons proposé un mécanisme moins onéreux de garantie bancaire »*, poursuit notre interlocuteur.

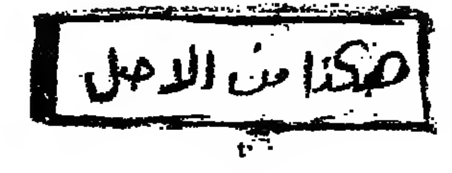
Du même coup, le LME quittera la tutelle très souple de la Banque d'Angleterre – qu'il continue en vain de réclamer – pour celle, plus vétilleuse, de l'ICCH (International Commodities Clearing House), l'organisme chargé de la compensation sur la quasi-totalité des marchés à terme britanniques. Celui-ci se dit prêt à accepter la proposition du LME d'introduire une chambre de compensation fonctionnant sur le principe de la garantie bancaire.

C'est seulement après cette mise sous surveillance que le LME pourra lancer un programme d'options sur tous les métaux cotés afin de retrouver un second souffle. Il reste que la potion est dure à avaler pour les *ring dealers* du LME (membres admis à la corbeille) qui voyaient dans la tradition leur force. Comme seule concession à la modernité, ils avaient remplacé la clochette annonçant le début des cotations *(« Le cuivre, messieurs, le cuivre ! »*, s'exclamait un huissier lorsque Big-Ben sonnait les douze coups de midi) par une sonnerie électrique. Mais la réforme qui se prépare s'annonce plus bruyante.

Sans la crise de l'étain, la Bourse des métaux aurait pu revendiquer le maintien de son autonomie avec plus de vigueur. Les courtiers font en outre remarquer que la fermeture du marché a suivi la défaillance du Conseil de l'étain. Cette institution, composée de vingt-deux gouvernements, et complètement extérieure au LME, avait pris quelques mois avant le krach l'allure d'un bateau ivre dont chacun devinait qu'il courait à sa perte.

D'ordinaire, c'est à quelques centaines de mètres du LME, sur le Lloyd's Register of Shipping, que sont reportés les naufrages. Mais celui du Conseil de l'étain est inscrit pour longtemps sur le ring du LME comme le témoin d'une liberté perdue.

ERIC FOTTORINO.



LES PARADOXES DE L'INDUSTRIE DES NEIGES

Mauvaise pente

(Suite de la page 39.)

« Pierre Schnebelen nous o dit qu'il ne voulait plus du monopole Poma-Montaz-Mautino et qu'il désirait acheter des engins qui ne rombent jamais en panne, raconte M. Jean-Pierre Cavalier, directeur commercial. *Il avait bâti, en effet, lo publicité de Tignes sur le slogan :* « Au-delà de 17 minutes d'attente aux remontées mécaniqnes, le forfait sera remboursé. » *Nous ovons danc regordé à l'étranger les points forts. Nous les avons adaptés, et, aujourd'hui, naus plaçons « notre » funiculaire à Nice et « notre » télécabine à Val-Fréjus. Nous croyons ou télésiège quatre places, à l'« aéroski » de dixdauze places et au funiculaire, mais ni au téléski ni au téléphérique.*

» Nous pensons oussi que le câble a de l'avenir ailleurs que sur les pistes de ski. Bourg-Saint-Maurice a besoin d'un funiculaire capable de transporter mille hult cents personnes ò l'heure entre la gare SNCF et lo station des Arcs ; même chose entre Luchon et Superbagnères. Parcs de loisirs ou transports urbains nous intéressent aussi. »

Gimar sera-t-elle reprise par Bodin ? Les « petits », Montagner, Longier-Lacaille, Soury-Lavergne, deviendront-ils grands ? Cet univers de petites et moyennes industries, enracinées surtout dans les départements de l'Isère et de la Savoie, est trop influencé par les questions de personnes pour qu'il soit possible de faire des pronostics. Une seule certitude : les remontées mécaniques continueront d'appartenir au monde magique de l'« or blane », et done d'inspirer à leurs entrepreneurs beaucoup de passion et quelques coups de folie. La préparation des Jeux olympiques d'hiver de 1992 sera une autre occasion de s'en apercevoir.

ALAIN FAUJAS.

Val-d'Isère ou les mécaniques du bénéfice

D'AUTRES stations ont des pistes de ski un peu plus longues, des dénivelées un peu plus impressionnantes. Aucune ne surpasse Val-d'Isère en réputation. Si celle-ci est devenue le haut lieu du ski français, c'est parce que l'équipement en remontées mécaniques de la station offre un domaine skiable hors pair.

Responsable de le clé des champs de neige : le Société des téléphériques de Vnl-d'isère (STVI), trois téléphériques, trois télécabines, dix-sept télésièges, vingt-huit téléskis, 10,6 millions de skieurs transportés par an, cent quatra-vingtn salariéa, 6,3 millions de francs de bénéfices. Une belle affaire.

Le STVI est titulaire d'une concession d'exploitation des remontées que lui a accordée le communa da Val-d'Inàrn jusqu'an 2012, moyannant 11 % du chiffre d'affaires des remontées et 11 % des recettes annexes (loyers des restaurants d'altitude et ventes d'espaces publicitaires). Au cours de le saison 1984-1985, ces redevances ont rapporté 7,2 millions de francs au budget communal.

M. Bernard Blas est devenu, en 1972, le PDG de le société — créée en 1938, — où il a appliqué des règles de gestion éprouvées notammant chez Félix Potin, dont il a été directeur général. Son principe : *« Un sou est un sou. »* Le nouveau président lance donc en 1873 un *« libre-service du ski »,* qui lui permet d'accroître son chiffre d'affaires de 30 % en une seule saison. Le contrôle des forfaits des skieurs à quatre passages obligés lui permet de limitar considérablement la fraude et les frais de contrôle. En outre, il réduit au minimum les investissements pour désendettar la STVI.

« Le secret, c'est l'investissement. »

Poussé par la municipalité, il choisit de créer des remontées mécaniques (Le Fornet, le col de l'Iseran) selon le mécanisme de l'affarmagn : la communn emprunte à taux préférentiels le montant corranpondant à l'investissement et l'exploitant rembourse l'annuité du prêt. M. Blas n'aime guère le formule : *« Si on avait continué selon ce procédé, toutes les remontées mécaniques auraient appartenu à la communa. »* A partir de 1875, il se tourne vers un financement classique par emprunt, qui le laisse maître chez lui.

Surveiller les dépenses

« Pinailleur », comme il se décrit lui-même, M. Blas aime contrôler ses fournisseurs et surveiller da près leurs dépenses, voire les réduire. Il a donc créé une filiale, Montaval, qui assemble ses remontées mécaniques. La constructaur Pomagalski ayant refusé de se contenter de faire seulement des études pour lui, il a racheté 22 % du capital de la société d'ingénierie grenobloise Gimar pour concurrencer « Poma » et Montaz-Mautino. Le résultat n'a pas été concluant et Gimar a déposé son bilan, en juillet 1986, avec un passif de 7 millions de francs. Conclusion du PDG de la STVI : *« Désormais, je rentrerai moins dans l'exécution. »*

La systèma Blas a una énorme vertu. Il engendre des bénéfices que ne connaissent guère les autres exploitants de remontées mécaniques, souvent plus intéressés à la promotion immobilière, comme Les Arcs, Avoriaz, Tignes ou Le Plagne. Car la STVI dégage bon an mai an près de 10 % de bénéfices nets par rapport à son chiffre d'affairns : 1983-1884, 64,8 millions de chiffre d'affaires et 6,3 millions de bénéfices ; en 1984-1985, respactivnmnnt 67,5 millions et 6,3 millions.

Ca nystàma présentn un inconvénient : dans la course aux investissements qui caractérise le monde du ski alpin, la STVI n plutôt moins investi que certains de ses voisins et concurrents. D'après un nondnga récent, 40 % seulement des skieurs sont satisfaits de le fluidité des files d'attente !

Le PDG n'avait pas attendu ce signal d'alarme pour relancer l'investissement *« afin de rester les meilleurs ».* M. Blas a donc engagé la réfection de quatre télécabines et surtout il a décidé da construire à travers le rocher de Bellevarde le premier funiculaire de montagne de France, *« le plus rapida du monda »* (12 mètres par seconde), le Funival, qui entrera en service en 1887 : 65 millions de francs sur deux exarcices, autofinancés pour moitié.

Il prépare déjà son « coup d'après » : obtenir l'autorisation de construira una ramontée lourde — et chère — entre le col de l'Iseran et le petit village de Bonneval-sur-Arc. Cette percée sur la Maurienne — à travers le parc national de la Vanoise — ouvrirait aux skieurs un énorme domaine hors pistes et, surtout, permettrait à la STVI d'obtenir una plus grosse part das recettes du forfait commun aux stations sœurs de Val-d'Isère et de Tignes. Tant il est vrai que, *« dans notre métier, le secret, c'est l'investissement ».*

Al. F.

Pomagalski, les bénéfices de la mécanique

« Comme contrainte essentielle, la sécurité. »

RIEN ne semble pouvoir stopper l'ascension du numéro un mondial des remontées mécaniqnes, l'entreprise grenobloise Pomagalski. Depuis 1934 — M. Jean Pomagalski installa son premier remonte-pente à l'Alpe-d'Huez, — la firme u'n eu qu'une seule spécialité : le transport par câble, et un domaine quasi exclusif pour la construction de ses appareils : la neige.

L'entreprise n'a cessé depuis 1947 — date à laquelle elle mit au point le premier téléski débrayable — de construire et de perfectionner de nouveaux engins. Depuis le début des années 80, « Poma » a ainsi lancé sur le marché des sports d'hiver la première télécabine dix places et le téléphérique débrayable capable de transporter 25 passagers dans de gros « œufs » qui peuvent acheminer dnns les denx sens 3 600 skieurs à l'heure.

La société détient également des records mondiaux dans le domaine dn transport par câble. Elle a lancé ainsi un téléphérique d'une capacité de 160 personnes à la Saulire, à Courchevel ; elle n installé, cette fois en plaine, sur les rives du Mississippi, à La Nouvelle-Orléans, le plus haut pylône pour une télécabine de 109 mètres ; elle a réalisé la plus grande portée entre deux pylônes en transport monocâble avec plus de 700 mètres.

Des prouesses technologiques

« Chaque remontée mécanique est un costume sur mesure, rappellent les ingénieurs de l'entreprise, *cela nécessite souvent des prouesses technologiques, ovec comme contrainte essentielle la sécurité. »* Dans son usine de Fontaine (Isère), qui réunit un bureau d'études de cent cinquante personnes et des ateliers employant deux cent cinquante techniciens, des ouvriers standardisent au maximum ces appareils dans lesquels rentrent plus de quatre-vingt mille composants.

« Poma » et ses deux filiales, la SIGMA, spécialisée dans la construction des cabines en plastique et des gares, et la SACMI, qui réalise les mécanismes des appareils débrayables et des pelles mécaniques, ne fabriquent que 40 % à 45 % de ce qu'elles vendent, le reste étant sous-traité par des entreprises de la région Rhône-Alpes. Des spécialistes du design participent, nux côtés des ingénieurs, à la conception des nouvelles remontées mécaniques.

Fortement implantée sur le marché américain, où une remontée mécanique sur trois est signée « Poma », l'entreprise grenobloise y exporte ses principaux composants mécaniques et électroniques, ses pinces et ses galets, éléments les plus élaborés de ses fabrications, tandis que son usine, installée dans le Colorado et qui emploie cent personnes, réalise les parties plus « rustiques » des appareils. Au Japon, la société, à travers son licencié Anzaku, est devenue le premier constructeur de remontées mécaniques lourdes.

En rachetant il y a quelques années la société suisse Baco, le numéro un mondial des remontées mécaniques est parvenu à pénétrer enfin le marché helvétique. Seule l'Autriche, qui entend préserver son principal constructeur, Doppelmeyer, est jusqu'à maintenant restée fermée au constructeur français.

Avec un chiffre d'affaires de 460 millions de francs pour l'exercice 1985-1986, dont 40 % ont été réalisés à l'exportation, « Poma » se place ainsi loin devant les autres constructeurs français. Plus de trois appareils sur cinq mis en service dans les montagnes françaises sont réalisés par cette firme qui s'est spécialisée de plus en plus dans les transports sophistiqués à fort débit.

Le PDG de l'entreprise, M. Jean-Pierre Cathiard, également moniteur de ski et fondateur de la première école de ski australienne, est un montagnard : *« J'ai usé mes culattes sur les bancs de Val-d'Isère, où mon père faisait tourner les premières remontées de la station. »*

Il aime les défis techniques d'abord, commerciaux ensuite, puisqu'il achève en ce moment la livraison des appareils que lui a achetés la station nméricaine d'Aspen (Colorado). Celle-ci signa avec « Poma », en 1985, le plus important contrat de l'histoire des remontées mécaniques, pour une valeur de 12 millions de dollars.

CLAUDE FRANCILLON.

BANQUES ET ASSURANCES EN EUROPE

Les combats aux frontières s'intensifient

BANQUIERS et assureurs vont-ils entrer en guerre ouverte ? Dès le début des années 80, les premières escarmouches avaient envenimé les relations entre ces deux professions financières. Aujourd'hui, la guérilla est permanente. Dans tous les pays européens, les banques ont engagé une vaste offensive sur le marché de l'assurance. Les assureurs contre-attaquent en proposant à leur clientèle des produits bancaires.

Aussi les états-majors des deux camps o'ont-ils pas hésité à envoyer à Budapest, du 26 au 29 octobre, quelques émissaires. Le symposiom orgaoisé par l'EFMA (l'Association eoropéenne de management et de marketing financiers) et consacré au thème « Banque et Assurance » était une bonne occasion pour scruter lca stratégies de leurs « confrères ». Ils y auront eu la coofirmatioo qoe, partoot eo Europe occidentale, les frontières entre les deux métiers tendent à s'estomper.

Diversification

D'un même élan, les banques européennes ont lancé l'assaut sur le marché des produits d'assnrance (vie, automobile, accident, retraite...). Elles y ont été poussées pour des raisons identiques : pour tous les banquiers européens, la vente à leurs guichets de produits d'assurance répond à un besoin de diversification. « *Nos marchés traditionnels sont dorénavant limités, nos marges laminées, nos produits banalisés* », explique l'un d'entre eux.

Effectivement, dans toute l'Europe, particuliers et entreprises sont déjà tous mariés à an moins une banque. Le taux de bancarisation dépasse les 90 % dans tous les pays. La demande de crédit des entreprises diminue. La désinflation, la baisse des taux d'intérêt et l'exacerbation de la concurrence contribuent à réduire leurs marges sur les taux d'intérêt. D'où le principal objectif de toutes les banques européennes de dépôt : rentabiliser au plus vite les coûteux réseaux d'agences qu'elles ont mis en place, « *cultiver plus intensivement, donc, le vivier de leurs clients* ».

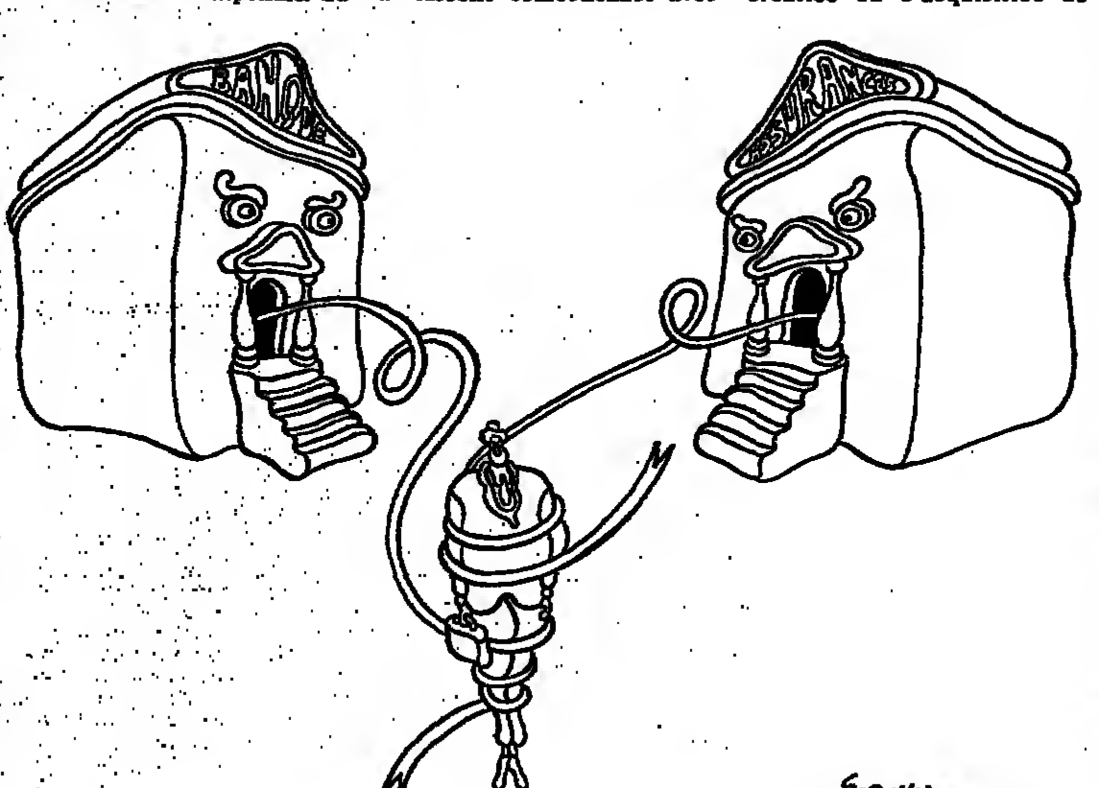
Or, justement, les particuliers souhaitent de plus en plus aborder leurs problèmes d'argent d'une manière globale. Les banques cherchent, en conséquence, à élargir la gamme des produits et services financiers qu'elles proposent à leurs guichets. Les produits d'assurance, qu'elles connaissent déjà avec l'assurance sur les prêts, apparaissent comme un complément naturel. Fortement « bancarisés », les Européens sont en, revanche encore peu assurés. Le marché de l'assurance, en forte expansion ao cours de la dernière déceonie (notammeot l'assurance-vie), offre de belles perspectives, encore accrues par les menaces qui pèsent sur les systèmes de retraite obligatoires.

Pour exploiter ces opportunités, les baoqnes enropéennes oot cependant adopté des stratégies bien différentes. Schématiquement, deux politiques se dégagent : celle des partisans de la cobabitation avec les sociétés d'assurances et celle des tenants d'un choc frontal. Les premiers se proposent de distribuer les produits de leurs alliés assureurs, les seconds se font producteurs de polices d'assurance qo'ils commercialiseot à travers leors réseaux de distribntion.

Les cohabitationnistes

Aux Pays-Bas, les banques sont « cohabitationnistes » par nécessité. La loi leur interdit en effet d'exercer directement le métier d'assureur (les sociétés d'assurances ne pouvant d'ailleurs faire de la banque). Cela ne les a pas empêchées de développer leurs efforts dans la distribntion de produits d'assurance, leur part atteignant 10 % en 1980, mais déjà 15 % en 1985 ; un grignotage qui s'est fait aux dépens des agents d'assurances indépendants.

Première banque de dépôt do pays, l'Algemene Bank Nederland (ABN) a ainsi complètement redéfini sa stratégie et réorganisé son activité assurances depuis 1980, un secteur qui perdait de l'argeot jusqo'alors. Aujourd'hui, grâce à des coûts inférieurs à ceux des agents indépendants, elle peut proposer à ses clients des tarifs compétitifs. Sa



puissance de frappe lui a permis de négocier avec plusieurs petites compagnies d'assurances la possibilité de commercialiser des produits d'assurance-vie sous le nom de la banque : ABN.

Amro Bank, la troisième banque hollandaise, vend également des produits d'assurance, « Amro-Assurantien », conçus par ses propres services et produits par des assureurs du pays. D'ores et déjà au quatrième rang parmi les distributeurs d'assurance aux Pays-Bas, M. Van der Schott, le vice-président d'Amro Baok, est confiant : « *Nous avons de bonnes chances de gagner*, explique-t-il. *Près d'un million et demi de nos clients de la banque ne sont pas encore assurés ; or nous les connaissons par leur nom, et nous avons des contacts réguliers avec eux.* » Un atout que les banques ne manquent pas de souligner.

Un choc frontal

Dans d'autres pays cependant, e'est par conviction que certaines banques ont préféré une stratégie d'alliances à une politiqoe de confrontation. En Autriche, par exemple, les dirigeants et la Erste Oesterreichisehe Spar-Kasse Bank (110 agenees, 450 000 clients) souhaitent conserver de bonnes relations avec les nombreuses compagnies d'assurances du pays. « *Cela nous laisse la possibilité de choisir à chaque fois les produits les mieux adaptés aux besoins de notre clientèle* », précise M. Reinhard Ortner, l'un des responsables de la banque autrichienne.

Uo nombre croissant de banques européennes optent cependant de plus en plus pour l'autre politique : le rachat ou la création d'une société d'assurances. Ainsi les puissantes banques britanniques, après avoir depuis longtemps limité leur activité an courtage, se lancent aujourd'hui dans le métier d'assureur. Elles distribuent déjà plus de 12 % des produits d'assurance, avec des primes collectées qui progressent à un rythme annuel de plus de 40 % depuis 1980 !

La Barclays, par exemple, commercialise par sa filiale BUTI (Barclays Unit Trust Insurance) une assurance-vie « maison ». Elle a débuté cette année la commercialisatioo d'uoe assuraoce-automobile confectionnée avec différents assureurs. Elle développe la promotion de ses produits d'assurance à travers des gigantesques *mailing* : elle aura envoyé cette année 24 millions de courriers dans ce but.

En Espagne, où l'assurance est encore très peu développée, le Banco de Bilbao a engagé depuis cinq ans un gros effort dans ce domaine. Il possède depuis 1974 uno société de courtage, Gavial SA, dont l'activité a crû à un rythme annuel de plus de 40 % depuis cette date, ce qui la situe dorénavant au second rang dans ce pays. Mais la banque est allée plus loin : fin 1981, elle a pris une participation majoritaire dans le capital d'Euroseguros, une compagoie d'assnraoces devenue depuis l'arme de la banque dans ce secteur.

Les primes collectées par le réseau bancaire ont augmenté à un rythme annuel de 56 %, « *la capacité à générer des profits ayant été multipliée par 20 entre 1981 et 1986* », s'empresse d'ajouter le directeur général du Banco de Bilbao, M. Carlos Gorria Cortazar. Le plan d'épargne retraite lancé par la banque a également fait des étincelles. En 1984 déjà, le montant des primes collectées dans ce cadre (40 millions de dollars) dépassait celui réuni par l'ensemble des compagnies d'assurances espagnoles sur des produits équivalents.

Mais ce soot sortoot les grandes banques de dépôt qui achètent ou créent des compagnies d'assurances. Le Crédit agricole travaillait jusqu'à présent, pour l'assurance-vie, avec la Caisse nationale de prévoyance et la Soravie (uoe compagoie d'assuraoces déteone par les Mutuelles agrieoles). Pour l'assurance-retraite, la banqoe verte a préféré créer une filiale d'assuraoce propre, Predica

Utiliser au mieux le vivier des clients

(15 % du capital détenu par les Mutuelles agricoles, le reste par le Crédit agricole) :

« *C'était le seul moyen pour répondre à une demande aussi importante que celle de notre clientèle, de nos treize millions de titulaires de comptes* », explique M. Guy Rebuffé, le directeur du développemeot do Prediea. D'ores et déjà, il estime à 5 milliards de francs les encours que gérera Predica à la fio de 1987, 10 milliards un an plus tard.

Toutefois, ces politiqnes de créatioo ou d'acquisitioo de sociétés d'assurances coûtent très cber. Le Crédit agricole a immobilisé 400 millions de francs de fonds propres pour créer Predica. « *Il faut compter dix ans, sinon plus, avant de toucher les bénéfices d'une nouvelle compagnie d'assurances* », estime M. Ortner, banquier antrichien. Un obstaele qui rassurera peut-être les assureurs.

Face à cette offensive généralisée des banqnes européennes, les compagnies d'assurances ne manquent pas de se défendre... et de contre-attaquer. Elles disposent d'armes puissantes, en particulier leurs moyens financiers. Les achats ou création de banques par des assureurs se font de plus en plus fréquents.

En Allemagne fédérale, la compagnie d'assurances Achener und Müncbener envisage d'acquérir la majorité do capital de la banque des syndieats, la Bank für Gemeinswirtsebaft. En Italie, d'importantes batailles boursières se profilent. Ao Danemark, après une opération inédite en Enrope de « *démutualisation d'une mutuelle d'assurances* », devenue un bolding coté à la Bourse, la société d'assurances Top Danmark a créé une banque, Top Banken.

Cet établissement commercialise anprès des sept cent mille clients de la société d'assurances, essentiellement par marketing direct, certains produits bancaires. « *Notre nouvelle banque* o *deux atouts par rapport à la concurrence*, explique M. Henning Bircb, le directeur général de Top Danmark. *Elle commercialise seulement des produits bancaires facturables. Ses coûts ne sont pas obérés par l'entretien d'un lourd réseau d'ogences.* »

La compétence commerciale et dca réseaux de vente « *moins fonctionnarisés* » constituent deux autres armes efficaces pour les assureurs. A l'instar du géant anglais Prudential, de nombreuses compagnies d'assurances commencent à commercialiser, par leurs réseaux propres, des produits bancaires (comptes de trésorerie, *placements financiers...*). Elles souffrent cependant d'un lourd handicap : une mauvaise image de marque dans l'opinion publique européenne.

L'issue de la bataille apparaît donc incertaine. Entre banque et assurance, aucun des deux camps ne dispose en définitive d'avantages décisifs. L'avenir appartiendra à ceux qui sauront utiliser les premiers leur trésor de guerre : leur elientèle actuelle. Cela pourrait donner naissance, plutôt qu'à des supermarchés financiers, à de véritables conglomérats finaociers, des « *assuranques* » ou des « *banssurances* », selon les expressions de M. Denis Kessler, de l'université Paris-X.

Par correspondance

Mais des outsiders menacent. En Europe, les grands distributeurs n'ont pas encore réussi une percée comparable à celle de la cbaîne de distribution américaine Sears Roebuek. L'expérience de Carrefour, à Ecully, près de Lyon, n'a pour l'instant pas été réellement concluante. Un an après l'ouverture d'une boutique « assurances », dix mille clients seulement ont contracté une police au guichet du magasin.

Les sociétés de vente par correspondance (comme La Redoute en France) et celles de cartes de crédit ponrraient en revanche constituer une menaee plus grande. Elles maîtrisent parfaitement les tecbniques de vente directe (par courrier, par télépbone, par coupon dans leur publicité...) qui se révèlent de plus en plus efficaces dans la distribution de produits financiers standards.

ÉRIK IZRAELEWICZ.



هكذا من الأصل

La chronique de Paul Fabra

De Pretoria à Washington

« ALORS que tout semble aujourd'hui en miettes à Washington et l'administration en plein désarroi, nous venons d'avoir une discussion sereine et approfondie sur un sujet difficile », disait avec satisfaction et une pointe d'étonnement l'organisateur d'un débat sur les droits de l'homme au cours duquel journalistes et universitaires new-yorkais s'étaient entretenus avec des diplomates nommés par le président Reagan. Pour ceux qui n'éprouvent guère de goût à hurler avec les loups, l'occasion est toute trouvée, alors que les nouvelles les plus incroyables et les plus dévastatrices ne cessent d'arriver de la capitale fédérale, de prendre aussi la mesure du sérieux avec lequel certains au moins des membres de l'administration républicaine en place ont essayé au cours des années passées de définir et d'appliquer des solutions destinées dans leur esprit à faire avancer les choses, là où elles paraissent le plus inextricablement compromises.

C'est ainsi qu'on aurait sans doute tort de ne pas écouter le témoignage de l'ancien ambassadeur des États-Unis à Pretoria qui vient tout juste de quitter son poste, et simultanément son statut de fonctionnaire du gouvernement. Herman Nickel, un ancien journaliste de profession, avait été envoyé par la Maison Blanche en avril 1982 en Afrique du Sud. Sa mission était d'y mettre en vigueur la politique dite *« d'engagement constructif »* à laquelle le Congrès a mis fin au début du mois d'octobre dernier en imposant, par un vote massif, des sanctions économiques et financières, malgré le veto présidentiel.

Pour lui, les États-Unis *« n'ont guère, par cette décision, contribué au progrès de la cause de la paix. D'un côté, ils ont confirmé les Afrikaanders dans leur conviction que, quelles que soient les réformes qu'ils pourraient prendre, ils ne parviendraient pas, sauf à décider leur suicide, à apaiser l'opinion publique occidentale. D'un autre côté, la politique des sanctions nourrit chez les Noirs les plus politisés l'illusion que, le monde extérieur ayant épousé leurs querelles, la victoire est désormais à leur portée »*.

Ce n'est pas que l'ancien ambassadeur se fasse, lui aussi, des illusions. Il ne veut pas ignorer que le président Pieter W. Botha n'était pas prêt à passer le Rubicon bien qu'il lui soit arrivé de parler de *« la notion dépassée de l'apartheid »*. Il est vrai qu'il a fallu à cet homme du courage pour déclarer récemment, devant le congrès du Parti nationaliste rassemblé au Cap, qu'il ne considérait pas comme une *« vache sacrée »* la fameuse loi sur les zones de groupes (Group Areas Act) en vertu de laquelle les habitants peuvent se voir assigner des zones d'habitation selon la couleur de leur peau.

Il n'en reste pas moins que le chef de l'Etat sud-africain a laissé clairement entendre qu'il était toujours attaché, notamment pour les questions cruciales de l'éducation et de l'exercice des droits politiques, au principe du classement de la population selon le critère de la race. Tous les aspects de l'apartheid, et il s'en faut encore de beaucoup et sans doute de l'essentiel, ne sont donc pas devenus caducs pour M. Botha et le Parti nationaliste au pouvoir.

Ayant dit cela, Herman Nickel ajoute que beaucoup de choses ont changé au cours des dernières années. Qu'il estime que la politique reaganienne d'engagement constructif consistant — au rebours de la politique des sanctions — à user de la persuasion pour encourager les réformes ait joué *« un rôle notable »* dans l'introduction de ces dernières, c'est de bonne guerre. Laissons-lui sur ce point la responsabilité entière de son jugement.

Ce qui n'est guère contestable, c'est la réalité et l'importance de ces réformes, même si on est fondé à les juger très insuffisantes et tardives. Ce n'est pas seulement certaines des manifestations de ce que l'on a appelé l'apartheid mesquin (pas moins insupportable pour autant) qui ont été abolies, concernant notamment la discrimination dans les hôtels, les restaurants, les théâtres, les plages publiques et les sports. D'autres restent encore à supprimer.

Plusieurs des mesures prises constituent toutefois des changements fondamentaux. Outre le démantèlement du système détestable du passeport (qui donnait à l'administration le droit d'emprisonner un Noir non muni de cette pièce ou se trouvant sans autorisation spéciale dans certaines zones), le droit reconnu aux travailleurs noirs de former des syndicats a eu d'importantes conséquences. Le mouvement ouvrier qui s'en est suivi est sans doute le plus puissant de tout le continent africain. Les Noirs ont reçu le droit d'être propriétaires de logements dans des zones urbaines où ils n'étaient autorisés qu'à séjourner à titre temporaire. Tout en restant soumis à la ségrégation, l'enseignement a été l'objet de réformes attendues depuis longtemps. Le gouvernement sud-africain dépense désormais autant pour l'éducation des Noirs que pour les forces armées.

« Tout cela, dit encore Herman Nickel, *représente au fond une victoire de la société industrielle dont les besoins ne peuvent s'accommoder d'une idéologie politique née du temps où les Afrikaanders formaient une société essentiellement rurale. »* C'est un fait que les milieux d'affaires, composés surtout de représentants de la communauté de langue anglaise, ont au cours de ces dernières années poussé le gouvernement à moderniser, et donc à réformer, le système.

A en croire l'ancien ambassadeur des Etats-Unis, la politique des sanctions a déjà modifié de fond en comble l'ordre des priorités du business. Pour celui-ci, la question qui se posait jusqu'à une époque récente était celle de définir, après chaque réforme, modeste ou significative, nouvellement introduite, quelles mesures supplémentaires il conviendrait d'envisager pour lever les obstacles au développement des entreprises. Aujourd'hui, affirme Herman Nickel, on assiste à un rapprochement de fait entre le gouvernement et le patronat des grandes sociétés. La préoccupation commune est de déjouer l'effet des sanctions.

LE Congrès américain est allé plus loin que les pays européens. Il a édicté des interdictions d'importation pour des secteurs entiers de la production, textiles et denrées agricoles notamment. *« Une façon*, dit l'ancien ambassadeur, *de pratiquer le protectionnisme sous couvert de morale. »* Les sanctions votées sont tatillonnes et vexatoires. Tout laisse prévoir qu'elles seront appliquées à la lettre.

C'est ainsi que l'ambassade sud-africaine à Washington ne pourra plus servir de vin de son pays faute d'avoir le droit d'en importer. Il aura fallu faire passer un amendement de dernière minute pour retirer aux douaniers américains le pouvoir d'obliger les visiteurs sud-africains de se dépouiller de leurs vêtements fabriqués en Afrique du Sud à leur entrée sur le territoire des États-Unis. Rien n'interdira bien sûr dans l'avenir le Congrès d'aller encore plus loin ; il pourrait par exemple rendre obligatoire le mouvement de désinvestissement spontanément entrepris par les sociétés américaines et déjà fortement avancé.

Plusieurs des plus grandes firmes des Etats-Unis installées en Afrique du Sud ont déjà cédé leurs ateliers et leurs bureaux à des sociétés locales : General Motors, IBM, Motorola, General Electric, etc. Au total le volume des investissements américains en Afrique du Sud a pratiquement diminué de moitié en deux ou trois ans, revenant de 2,5 milliards de dollars environ à 1,3 milliard. Quant aux sociétés sud-africaines acheteuses, elles ont pu acquérir le plus souvent d'importants actifs à des conditions très avantageuses, comme on vient de le voir à propos du désengagement de la grande banque anglaise Barclays.

Pour Herman Nickel, le dommage le plus grave que le retrait des intérêts étrangers peut causer à l'économie sud-africaine est d'ordre technologique. Déjà la productivité est de beaucoup inférieure à celle des pays industriels les plus avancés. Mais cela ne veut pas dire qu'un éventuel renforcement des sanctions pourrait réduire à merci l'Afrique du Sud. C'est plutôt le contraire qui est le plus probable. L'économie de siège aurait pour conséquence de favoriser, fût-ce à des conditions économiques jugées ailleurs trop onéreuses, la production de nombreux articles se substituant aux importations devenues impossibles. En butte aux sanctions du reste du monde, la Rhodésie blanche avait naguère connu un boom artificiel.

Herman Nickel juge les sanctions par-dessus tout préjudiciables aux intérêts américains. Les Etats-Unis ne peuvent pas bénéficier à cet égard de la semi-impunité dont peuvent jouir des pays de moindre importance. Du fait précisément qu'ils sont une superpuissance, on attend que leurs décisions soient suivies d'effets. A supposer, comme il est probable, que la politique de sanctions, loin d'amener le gouvernement de Pretoria à donner des gages de bonne volonté qu'il jugera inutiles, le conduise à durcir sa position, les Noirs les plus favorables aux sanctions étrangères — les 25 % d'entre eux qui, selon les sondages, se déclarent prêts à accepter la perte de leur propre emploi s'il le faut — se retourneront contre les Américains. Ils les accuseront de mollesse, autrement dit de ne pas vouloir vraiment les conséquences de leur apparente fermeté.

Il n'est pas que les anciens supporteurs de l'engagement constructif pour regretter les sanctions. Certains de ceux aux yeux de qui cette politique a été un total échec auraient préféré qu'elle soit remplacée par une attitude dite de désengagement. *« Si on a choisi les sanctions*, dit un professeur d'économie politique, *c'est non pas parce qu'on les suppose efficaces, mais parce que les moyens pour influencer effectivement Pretoria, ou bien n'existent pas, ou bien seraient trop risqués ou coûteux. »* D'où la solution préconisée, fondée sur la reconnaissance que les Américains sont en réalité assez largement impuissants pour changer le cours des événements dans un sens ou dans l'autre. Cependant, la politique prônée par le Pr Robert Shepard consistant, sans mesures spectaculaires, à réduire au minimum les relations avec l'Afrique du Sud en attendant un autre gouvernement, repose sur un certain nombre de postulats dont celui-ci : l'arrivée au pouvoir de l'ANC (le parti de Nelson Mandela) est inévitable dans un délai de moins de vingt ans.

C'EST là probablement que se situe une invisible ligne de démarcation entre les esprits. A propos d'une question aussi émotionnelle que celle de l'avenir des relations entre les Blancs et les Noirs d'Afrique du Sud, les prévisions sont rarement tout à fait innocentes. Ceux qui estiment inéluctable la victoire des seconds sont probablement pour la plupart prêts sans trop grande tristesse de cœur à se résigner à la défaite pure et simple des premiers.

Un homme comme Herman Nickel pense que les Blancs pourront encore se maintenir pendant au moins un demi-siècle, bien au-delà par conséquent de l'horizon des responsables politiques actuels aux États-Unis et ailleurs. S'il est relativement aussi optimiste sur les capacités de résistance des Blancs, c'est probablement qu'il refuse de consentir à ce qu'il considérerait comme une autre forme d'injustice, leur éviction d'un pays où ils sont installés depuis plus de quatre siècles.

REPÈRES

Tourisme

10 000 salariés par an à former

Le tourisme embauche. Depuis 1980, 27 % des emplois créés l'ont été dans ce secteur, qui compte chaque année 10 000 salariés de plus (800 000 actuellement). La crise, la concurrence, les nouvelles technologies, l'évolution de la clientèle, amènent les professionnels à mettre l'accent sur la nécessité de la formation des nouveaux salariés et la mise à niveau des anciens, d'autant que le *turnover* est important dans ce secteur (20 000 emplois par an). Réunis pour leur quarante-deuxième congrès à Strasbourg du 26 au 28 novembre, les membres de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH), 58 000 adhérents, ont affirmé que les professionnels souhaitent être associés à l'étude et à la mise en place de nouvelles qualifications, tant pour les salariés que pour les chefs d'entreprise. Mais la profession, où règnent les PME, ne dispose pas de moyens suffisants pour assurer ces formations. En effet, 2 % seulement des entreprises de ce secteur comptent plus de dix salariés et versent donc conformément à la loi les fonds réservés à la formation.

Balance des comptes courants

Légère baisse de l'excédent japonais

L'excédent de la balance des comptes courants s'est contracté au Japon pour représenter 8,28 milliards de dollars en octobre, contre 9,1 milliards le mois précédent, annonce le ministère des finances. Cet amenuisement recouvre une baisse du solde positif du commerce extérieur, ramené à 8,72 milliards, contre 9,8 milliards en septembre. Mais, pour l'ensemble de l'année, le ministère prévoit un excédent de plus de 80 milliards de dollars de la balance des comptes courants, en dépit du ralentissement des exportations dû à la flambée du yen vis-à-vis du billet vert notamment. En revanche, le Japon peut faire valoir que le déficit des mouvements de capitaux à long terme, qui n'apparaît pas dans la balance des comptes courants, se creuse : 16,35 milliards de dollars en octobre, contre 13,43 milliards en septembre, reflétant la tendance persistante aux placements à l'étranger et tout particulièrement aux Etats-Unis.

Téléphone

Changement de tarifs le 1er décembre

En vertu d'une circulaire du 30 septembre du *Bulletin officiel de P et T*, les tarifs téléphoniques sont modifiés à partir du 1er décembre. La facture téléphonique comporte désormais deux rubriques, l'une réservée à la ligne téléphonique proprement dite, l'autre destinée à la location et à l'entretien du poste pour les abonnés qui choisiraient un modèle auprès de l'administration des P. et T. Depuis le 1er décembre, les abonnés ont, en effet, la possibilité de se procurer leur poste téléphonique dans le commerce, même lorsqu'il s'agit du premier. Une décision qui procède de l'ouverture à la concurrence de ce marché jusque-là captif.

Le remplacement d'un modèle de l'administration par un poste du commerce peut se traduire par une diminution de la facturation de 10 F à 35 F selon l'équipement.

L'AFUTT (Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications), tout en estimant que « *cette libéralisation et cette clarification des prix sont satisfaisantes pour l'utilisateur (...), conseille d'avoir plusieurs postes, mais de louer le premier aux P et T* », ce qui permet de « *bénéficier d'une responsabilité unifiée en cas de panne* ».

Demandé par le ministre de la fonction publique

Le rapport Ruault propose la création d'un haut conseil de la planification

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, a présenté, lundi 1er décembre, le rapport que lui a remis M. Jean-Pierre Ruault sur la planification française. Ce rapport analyse, dans une première partie, les causes des succès mais aussi des échecs du Plan depuis sa création, en 1946. Dans une seconde partie, il élabore différentes propositions en vue d'adapter les moyens de prévisions économiques à la situation actuelle de la France.

Le système français de planification mérite d'être revu et corrigé mais non supprimé, constate d'emblée M. Ruault. Ce qu'il convient, c'est de conserver les acquis que sont « *l'habitude de raisonner à moyen ou long terme, le souci permanent d'améliorer l'information et les instruments d'analyse : la recherche d'un consensus sur le développement économique et social* ». Si la concertation ne fait pas disparaître les contradictions ni les oppositions, elle permet, note le rapporteur, en citant un propos de M. Pierre Massé, ancien commissaire au Plan, de « *dissoudre les colères par l'étude des antagonismes* ».

Cela étant, la « loi de Plan », qui oblige le gouvernement à s'engager périodiquement devant le pays à atteindre certains objectifs, ne répond plus aux réalités. Aujourd'hui, le gouvernement devrait, plus simplement, « *annoncer sa stratégie et la modifier s'il est besoin* ». Il conviendrait, en outre, de distinguer entre la fonction de conseil au gouvernement en matière de stratégie à moyen terme et la fonction d'organisation de la concertation. Enfin, il faut empêcher que l'Etat se dispense de donner l'exemple en ne planifiant pas ses propres actions.

Que propose donc M. Ruault pour moderniser le Plan compte tenu de cette première analyse ? Tout d'abord, de créer auprès du premier ministre un secrétariat général à la planification. Formé de fonctionnaires détachés pour une période limitée, il assurerait « *le rôle de conseil en matière de moyen terme et de stratégie* » et serait chargé de « *veiller à la cohérence des actions des différents départements ministériels* ». Il serait dirigé par un fonctionnaire de « *rang élevé* », qui pourrait éventuellement garder le titre de commissaire général au Plan. Il ne disposerait d'aucune responsabilité de gestion.

Afin d'institutionnaliser au sein du gouvernement un organe de planification des actions de l'Etat, il serait créé un conseil s'inspirant du conseil central de planification, institué lors du précédent septennat et qui réunirait, autour du président de la République, le premier ministre et les principaux ministres économiques et sociaux. Le commissaire général au Plan assurerait également le secrétariat de ce conseil.

Pour organiser la programmation pluriannuelle des finances publiques, le gouvernement aurait à présenter au Parlement, à l'appui du projet de loi de finances, « *une projection triennale du budget de l'Etat* ». Cette pratique est d'usage courant, souligne le rapport, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis ou en Allemagne fédérale. « *Le non-respect de l'obligation ainsi créée frapperait d'irrégularité la procédure parlementaire.* »

C'est à un haut conseil de planification, formé de cinq à huit personnalités compétentes désignées par le premier ministre, qu'il reviendrait d'organiser les études et la concertation nécessaires sur les problèmes du moyen et long terme. Le commissaire général, là encore, assurerait le secrétariat de ce haut conseil, ce dernier ne disposant pas de structures administratives permanentes. Il ferait appel aux organismes d'étude existants et pourrait commanditer toutes enquêtes de recherche. Il pourrait également réunir des commissions d'étude.

Les travaux du haut conseil donneraient lieu à un rapport annuel au gouvernement, celui-ci s'en inspirant pour établir, dans un document spécial, sa propre analyse des évolutions à moyen terme et exposer sa stratégie. Les deux rapports feraient l'objet d'un débat à la session parlementaire de printemps, débat qui « *trouverait son prolongement naturel, lors de la session d'automne, dans les projections pluriannuelles présentées à l'appui du projet de loi de finances* ».

Politique en zigzags

DIFFICILE de suivre dans ses zigzags la politique gouvernementale à propos du Plan. Devant l'Assemblée nationale, le 22 octobre, le ministre de tutelle, M. de Charette, donnait l'impression d'avoir fait son choix, suscitant du même coup les réactions les plus contradictoires. Tandis que M. Rocard s'insurgeait contre la suppression du commissariat au Plan, M. Giscard d'Estaing affirmait tout tranquillement que « *la France n'avait pas besoin d'une planification administrative de son économie* ».

Une semaine plus tard, toujours devant l'Assemblée nationale, M. de Charette confirmait qu'il avait « *exposé clairement la politique du gouvernement* ». Mais il ne faisait toujours pas allusion au rapport qu'il avait demandé à M. Ruault et qu'il détenait depuis un mois. Ce rapport est maintenant rendu public, et devrait faire l'objet d'un vaste débat national.

On peut donc se réjouir de ce que le gouvernement n'ait, en réalité, pas encore arrêté sa politique. Cela donnera au moins l'occasion d'évoquer le problème des contrats de plan Etat-régions, véritable réussite du IXe Plan, mais sur lesquels le rapport *Ruault reste paradoxalement muet.*

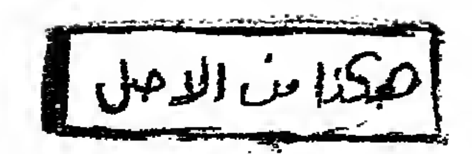
L'analyse que fait l'auteur de ce rapport sur les quarante ans de planification française ne manque pourtant pas de pertinence. Les conclusions qu'il en tire, en revanche, ne rallieront peut-être pas tous les suffrages, en dépit de leur originalité. En suivant la logique de son raisonnement, n'en viendrait-on pas à faire de la planification sans le Plan, de la concertation sans les partenaires sociaux, et des études à moyen terme sans instruments de prévision ?

A trop vouloir corriger les erreurs du passé, M. Ruault en arrive à réduire le système de planification à un simple organe — aussi diversifié soit-il — entièrement aux mains du chef du gouvernement. De quelle indépendance pourraient se prévaloir les membres du haut conseil dès lors qu'ils seraient nommés par ce même premier ministre ? La véritable planification se ferait par le biais d'une projection triennale du budget présentée à l'occasion du débat annuel sur la loi de finances. Quel centralisme !

Cela décevra ceux qui pouvaient espérer d'un gouvernement libéral qu'il prenne beaucoup plus de risques en maintenant le commissariat au Plan et en renforçant, au contraire, son indépendance. La garantie de cette indépendance pourrait venir de la création d'un conseil de « sages », *parfaitement distinct des pouvoirs* publics, comme le proposait M. Jacques Méraud (*le Monde* du 3 novembre).

L'idée que l'on voudrait se faire d'une planification moderne n'a rien à voir avec un repli frileux autour d'un gouvernement soucieux avant tout de n'être pas dérangé dans ses comptes.

FRANÇOIS SIMON.



هكذا من الأصل

Conjoncture

M. Juppé au « Grand Jury RTL- *le Monde* »

Les salaires devront augmenter de 2 % en 1987 dans le secteur public

« Dans le secteur public, les salaires devront augmenter l'année prochaine de 2 %, et le cas échéant, s'il y a progrès de productivité de 3 %, tout compris », a déclaré M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 30 novembre. Pour le ministre RPR, il ne s'agit pas d'une politique *« laxiste ou rigoriste »* mais de rechercher un maintien strict du pouvoir d'achat.

Un dérapage des prix ne mettrait-il pas en cause une telle ambition ? Reconnaissant que *« la tendance à l'inflation n'est pas extirpée de l'économie française »*, M. Alain Juppé s'est cependant déclaré confiant pour 1987. *« Il est possible que les premiers mois de 1987 soient un peu tendus »* dans le contexte international et du fait de la libération des prix des services. *« Mais il n'y a aucune raison pour que le gouvernement renonce à ses objectifs économiques pour 1987 »*, avec une hausse des prix de 2 %.

La concurrence devrait jouer un rôle dans la lutte contre l'inflation. *« Le texte sur la concurrence est extrêmement important »*, a estimé M. Juppé, relevant qu'*« il donnera au Conseil national de la concurrence de larges prérogatives dont s'est dessaisi le ministre des finances »*. Dans ce même domaine, le ministre du budget a jugé qu'*« il fallait renforcer les organisations de consommateurs »*. La baisse des subventions accordées à ces organismes *« ne signifie pas que nous voulons diminuer l'impact du mouvement consumériste en France, mais correspond à une remise en ordre »*, a expliqué le responsable du budget.

Interrogé sur les projets de tarification des chèques, M. Juppé a contesté qu'il y ait en entente entre les banques (*« il y aurait eu entente s'il y avait eu tarif unique »*), mais il a jugé nécessaire qu'*« elles donnent des contreparties à leurs clients »*. A propos de la pièce de 10 F proche de celle de 50 centimes, le ministre n'a pas manqué d'en faire porter la responsabilité au *« ministre de l'économie de l'époque, M. Pierre Bérégovoy »*, qui a décidé de faire une pièce nouvelle en septembre 1984 et qui en a choisi le modèle en septembre 1985.

Estimant que les relations entre les chefs d'entreprise et le gouvernement se situent dorénavant dans un climat de *« confiance retrouvée »*, M. Alain Juppé a conclu en affirmant que *« l'amélioration de la situation économique, si elle ne se traduit pas de manière spectaculaire dans les chiffres, devrait se confirmer d'ici à la fin de l'année 1987 »*.

● **M. Bernasconi (CGPME) demande une amnistie fiscale et administrative.** – M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des PME, qui réunit le 1er décembre l'assemblée générale de la CGPME, demande au gouvernement *« une vaste amnistie fiscale et administrative »* pour accompagner l'abrogation des ordonnances de 1945. Cette amnistie est demandée *« de façon que les chefs d'entreprise se dégagent des préoccupations du passé et abordent, avec un esprit neuf et une volonté nouvelle, les nouvelles règles de la déontologie économique »*.

ÉTRANGER

La Chine se lance dans la coopération Sud-Sud

PEKIN
de notre correspondant

La Chine se lance à son tour dans la coopération Sud-Sud. Lors de la conférence sur la coopération technique entre pays en voie de développement (TCDC) réunie la semaine dernière à Pékin sous les auspices des Nations unies, 205 projets de coopération bilatérale ont été signés. Parmi ceux-ci, 144 ont été conclus entre la Chine et les vingt-cinq autres pays participants et soixante et un entre représentants de ces derniers.

La Chine, plus grande puissance du tiers-monde, dont elle se veut un des leaders et un exemple à suivre, va ainsi aider d'autres pays pauvres à développer leur agriculture, leur industrie ou leurs services de santé, en leur fournissant une coopération technique simple et peu coûteuse : elle va, par exemple, envoyer aux îles Maldives des fours solaires et des experts permettant à cet archipel, dépourvu d'énergie, de se familiariser avec une telle technologie.

Elle va également aider la Thaïlande ou Sri-Lanka dans le domaine de l'acupuncture. En même temps, elle apprendra d'autres pays en voie de développement des techniques qu'elle ne maîtrise pas assez bien, comme la culture de la canne à sucre avec les îles Fidji ou pour l'extraction de l'étain et de l'argent avec la Bolivie.

Autre exemple de transfert de technologie : il y a quelques années, la Chine avait appris aux Brésiliens l'utilisation de la ramie pour l'industriel textile. Depuis lors, ceux-ci ont perfectionné la technique et produisent désormais avec cette fibre des vêtements de qualité. Aujourd'hui, Pékin est intéressé à bénéficier du « plus » apporté par le Brésil dans ce domaine, où la Chine est restée stationnaire.

L'intérêt d'une telle conférence est que, selon les responsables de l'ONU présents, au lieu de *« discours creux »* comme dans les conférences internationales ordinaires, on a parié de projets concrets. Qui plus est, le rôle des organisations internationales reste limité dans ce genre de coopération : tout au plus se chargent-elles de financer les billets d'avion des experts. Ceux-ci continuent de toucher leur salaire de leur pays d'origine, et leurs frais sont pris en charge sur place par le pays qui bénéficie de l'aide.

Il ne s'agit guère, comme on peut le penser, de technologies avancées, mais surtout de s'entraider en échangeant des techniques simples, facilement assimilables et utilisables, et peu onéreuses. La Chine est bien entendu intéressée par ce genre d'expériences, dont elle peut, elle aussi, tirer avantage.

PATRICE DE BEER.

Affaires

Les « zones d'entreprises »... sans entreprise

La décision de la société d'informatique américaine Compaq d'installer sa première usine européenne en Ecosse, alors que des villes comme Montpellier, Toulon et Nice étaient sur les rangs, constitue un échec pour l'aménagement du territoire et pour les « zones d'entreprises » lancées cet été par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie (*le Monde* du 26 novembre).

Le système des zones d'entreprises créées à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat sur les sites touchés par la crise des chantiers navals de Normed est pourtant alléchant. L'avantage proposé consiste à exonérer totalement d'impôts sur les bénéfices, pendant dix ans, les entreprises qui créeront au moins dix emplois permanents. Depuis quelques jours, experts, analystes, fiscalistes, font marcher à haute dose leurs calculateurs pour évaluer l'impact escompté d'un tel cadeau. Opération d'autant plus difficile qu'une lecture minutieuse de l'ordonnance fait apparaître des conditions, des exceptions, des droits de regard, des préalables (la signature d'une convention, par exemple, entre l'Etat et les collectivités locales concernées), qui ôtent sa simplicité biblique au système dont M. Madelin, emballé par le modèle britannique des zones franches, est le champion.

A Dunkerque, par exemple, on s'organise : *« J'essaie,* explique M. Michel Guillot, responsable du projet, *de diversifier mes offres avec une zone portuaire lourde, un périmètre en bordure de ville et deux « zones vertes » pour les entreprises de haute technologie. »* Impossible, en effet, de dresser un portrait-robot de l'entreprise qui se laissera séduire par le « système Madelin ». Sauf que, cette fois-ci, il s'agira sans doute de sociétés en forte expansion qui espèrent faire, à l'avenir, de coquets bénéfices. *« Nous avons cinq dossiers qui sont à deux doigts d'aboutir,* affirme M. Guillot. *Ils émanent d'entreprises étrangères qui veulent prendre pied sur le marché français. Une quinzaine d'autres en sont encore au stade exploratoire, avec le petit jeu habituel du poker menteur. »*

Les grands groupes français, que ce soit Thomson, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc et consorts, vont-ils se ruer vers les mâts de cocagne fiscaux des zones d'entreprises ? Pour le moment, ils songent davantage à diminuer qu'à gonfler leurs effectifs. Et, en plus, un bon placement géographique vaut souvent mieux que n'importe quelle subvention ! Saint-Gobain, par exemple, n'a aucun site prioritaire dans les zones des chantiers navals, mais il en a dans le Sud-Ouest, le nord de Paris ou encore Rhône-Alpes.

« Quoi que vous fassiez, vous n'empêcherez pas l'axe Paris-Lyon-vallée du Rhône d'être attractif, même s'il ne bénéficie d'aucune aide », juge M. Jacques Guin, directeur général de Saint-Gobain Développement. De même, les régions de Nice, Grenoble, Strasbourg, Lyon ou Toulouse sont devenues des pôles naturels et évidents de développement. Sans parler évidemment de l'Ile-de-France.

Un mois et demi après l'adoption de l'ordonnance au conseil des ministres on attend toujours avec impatience la première implantation « à fiscalité zéro » à Dunkerque, La Seyne ou La Ciotat. L'aménagement industriel du territoire ne peut se satisfaire de formules ou de rapports. Il se nourrit de faits.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Black et Decker cesse de produire en France.** – L'entreprise américaine Black et Decker annonce la fermeture de ses deux usines de Brézins (Isère) et Dardilly (Rhône), qui emploient au total 650 salariés, et le transfert de leurs productions d'outillages à sa filiale ouest-allemande. Black et Decker, qui a réalisé en France 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1985, et 11,5 milliards de francs dans le monde, ne conservera dans l'Hexagone qu'un centre de recherche et développement et une activité de distribution à Dardilly. Cette restructuration intervient sept mois après que le directeur général de Black et Decker France, M. Kenneth Eric Martson, a été abattu par un inconnu devant son domicile de la banlieue de Lyon.

Hechter contre Leclerc

Daniel Hechter persiste et signe. Condamné en septembre pour refus de vente aux Centres Leclerc, il riposte aujourd'hui sur le terrain judiciaire en réclamant 10 millions de francs de dommages et intérêts à l'épicier de Landerneau, *« pour la campagne de dénigrement »* menée par celui-ci. N'a-t-il pas placardé des affiches où, sous un cintre à la marque de prêt-à-porter, figuraient ces mots : *« Hechter ne vend pas à Leclerc parce que Leclerc ne vend pas assez cher. Dommage. »*

Les batailles de prétoire ont, en fait, moins l'avantage de dire le droit, que de conformer l'image que les combattants veulent donner de leurs affaires : produits haut de gamme pour Daniel Hechter, casseurs de prix pour les Centres Leclerc. Procès médiatique.

Commercialement, on s'active aussi. Daniel Hechter est en train de créer avec deux sociétés britanniques, Charter-House et Quilmes, un holding qui aura pour vocation de posséder 51 % du capital de boutiques spécialisées à sa marque : c'est un système de franchise participative qui complétera l'actuelle chaîne de franchisés. Ambition : cent soixante-dix magasins en quatre ans.

Et Daniel Hechter continuera de refuser de vendre aux Centres Leclerc. Non dans l'espoir que d'autres procès médiatiques interviendront. Mais sans doute pour bien marquer son choix d'une distribution sélective de ses articles de prêt-à-porter. La nouvelle ordonnance sur la liberté des prix et la concurrence (qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier prochain), ne devrait-elle pas permettre la distribution sélective, et donc le refus de vente dans ce cas précis ?

J. D.

AGRICULTURE

Une initiative ressentie comme une provocation par les agriculteurs

La Commission européenne propose d'accroître les importations de manioc chinois

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Alors que la Communauté ploie sous les excédents de céréales, la Commission européenne vient de proposer aux Douze d'accroître les importations de manioc en provenance de Chine. Celles-ci, qui ont atteint 300 000 tonnes en 1985, et 200 000 en 1986, seraient portées à 350 000 tonnes par an en 1987, 1988 et 1989. Les quantités ne sont pas énormes mais, s'ajoutant à d'autres nombreuses concessions faites dans le même esprit, c'est-à-dire avec l'idée de donner un peu plus de réalité aux accords de coopération qui lient la Communauté à la moitié de la planète, elles viendront alourdir un marché déjà très chargé.

En effet, le manioc concurrence pour l'alimentation du bétail le blé fourrager, l'orge ou le maïs produits par la Communauté. Déjà, en début d'année, la Commission a manœuvré de telle manière que la CEE s'est engagée à augmenter de 500 000 tonnes par an ses importations de manioc en provenance de Thaïlande, son principal fournisseur.

Actuellement fixées à 4 750 000 tonnes elles passeront à 5 250 000 tonnes au cours de la période 1987-1990. S'agissant toujours du manioc, la Commission recommande de maintenir inchangés les quotas octroyés au Brésil (145 590 tonnes) et à l'Indonésie (825 000 tonnes) et d'importer 30 000 tonnes du Vietnam. A cela s'ajoute une affaire de patates douces. Il est proposé d'en acheter désormais 600 000 tonnes par an aux Chinois.

D'ici quelques semaines la Commission soumettra aux Douze ses propositions sur les prix agricoles à appliquer dans la CEE en 1987 et 1988. Nul doute qu'elles se situeront dans le prolongement de celles de l'an passé, nouvelle baisse des prix, exigence de qualité accrue, augmentation des taxes de coresponsabilité.

Les agriculteurs peuvent-ils alors ressentir autrement que comme une provocation cette offre d'accroître les importations de manioc chinois, que rien n'obligeait la Commission à faire et pour laquelle, autant qu'on sache, elle n'a obtenu ni même réclamé la moindre contrepartie ? M. Christian de La Malène, président des élus gaullistes au Parlement européen, a déjà protesté contre *« cette décision irresponsable »*.

De telles importations pèsent sur le budget de la Communauté puisqu'il faut subventionner l'exportation ou le stockage des céréales européennes auxquelles elles se substituent. Est-ce là par ailleurs une manière d'agir très habile au moment où l'on explique aux Etats-Unis qu'ils doivent s'accommoder de l'application des règles de la politique agricole commune (PAC) à l'Espagne et au Portugal et accepter par là même d'y voir diminuer leurs livraisons de maïs ? Nul doute que les Américains n'en tirent la conclusion que moyennant un minimum de pression ils obtiendront à nouveau que les marchés ibériques leur restent grands ouverts.

Ces produits de substitution de céréales (PSC) sont surtout utilisés en Europe du Nord, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas où l'on élève ainsi les porcs à bon compte... pour souvent les réexporter vers la France, avec une subvention (un montant compensatoire monétaire) qu'économiquement plus rien ne justifie. Mais, dira-t-on, Paris peut s'opposer à de telles propositions. C'est théoriquement exact. Mais la France et les pays membres agricoles qui partagent son point de vue hésiteront à le faire, peu soucieux d'être désignés aux Chinois comme les empêcheurs d'importer en rond. La Commission peut ainsi placer les Etats membres devant le fait accompli.

PHILIPPE LEMAITRE.

Après les moutonniers, les éleveurs de bovins...

GUÉRET
de notre correspondant

Une semaine d'action syndicale va mobiliser les éleveurs de bovins du centre de la France du 2 au 8 décembre. Ainsi en ont décidé, la semaine passée à Guéret (Creuse), les responsables professionnels de la « zone allaitante », qui regroupe onze départements, du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) à la Bourgogne (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne), via le Berry (Cher, Indre), l'Allier et la Loire.

Cette vaste région de bocages et de prairies naturelles est vouée principalement aux races limousine et charolaise, parce qu'elles nourrissent leurs veaux et fournissent seulement leur viande à la consommation. Une viande haut de gamme et donc chère, très concurrencée par l'arrivée sur le marché des vaches laitières abattues pour cause de quotas.

D'où une dégradation des cours et du revenu que les éleveurs de la « zone allaitante » estiment à 20 % en trois ans. Alors que, dans le même temps, affirment-ils, des mesures fiscales favorables permettent à l'élevage ouest-allemand de prendre une part de plus en plus grande sur le marché européen.

Les éleveurs du Centre présentent deux revendications fondamentales : un réaménagement des dettes et une harmonisation des coûts de production au niveau européen. Ces deux revendications sont aussi celles des moutonniers ; et comme la « zone allaitante » coïncide en grande partie avec les régions ovines en effervescence depuis septembre, la solidarité entre éleveurs, réaffirmée à Guéret, pourrait contribuer à faire de nouveau monter la tension dans les campagnes du centre de l'Hexagone.

GEORGES CHATAIN.

Paris-Bruxelles

Le TGV sur la bonne voie de la rentabilité

C'est le 22 décembre, à La Haye, que les ministres des transports allemand, belge, français et néerlandais décideront de construire *ou* non un train à grande vitesse (TGV) entre Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam. Ils sont depuis quelques jours en possession des rapports des quatre groupes d'experts qui ont étudié, depuis deux ans, les tracés et les techniques possibles, la rentabilité économique, les montages juridiques et financiers du projet ainsi que les effets induits du projet de tunnel sous la Manche. Les Luxembourgeois et les Britanniques ont participé à ces travaux en tant qu'observateurs.

● **Les tracés.** Les experts ont étudié une ligne nouvelle Paris-Bruxelles (313 km dont 297 de voies nouvelles) (FO, *voir carte ci-contre)* ainsi qu'une variante passant à proximité de Douai (F1) et une variante orientale plus directe par Valenciennes (F2). Entre Bruxelles et Cologne, (217 km dont 84 de voies nouvelles), les variantes évitent (A0 et A2) ou traversent Liège (A1). Entre Bruxelles et Amsterdam (228 km de voies anciennes), la question de la traversée (N0 et N1) ou non (N2) d'Anvers se pose de la même façon.

Enfin, la ligne Paris-Londres ne sera nouvelle qu'en France, la Grande-Bretagne *refusant* de construire une voie ou d'adapter son réseau au gabarit continental. Là encore, plusieurs tracés sont possible : la « *plaine des Flandres* » (102 km de voies nouvelles) qui relierait Lille au tunnel ; la variante « *sud de Lille* » (163 km de voies nouvelles) qui exclurait la traversée de la métropole du Nord.

● **Le matériel roulant et son exploitation.** Le groupe de travail a étudié deux techniques : la technique rail-roue (TGV français et ICE allemand) et la technique de sustentation magnétique à l'essai en RFA. Celle-ci a été pratiquement écartée. Le matériel rail-roue consisterait en des rames de 200 mètres de longueur comportant 400 places assises et roulant à 300 kilomètres/heure. Le coût d'une rame est estimé à 74 millions de francs (valeur 1984). Un matériel adapté au gabarit britannique comporterait un rail de prise de courant, 750 places assises, et coûterait 130 millions de francs. Soixante-seize rames seraient nécessaires si les TGV circulaient seulement entre Paris-Bruxelles-Amsterdam-Cologne ; plus de cent si Londres était accessible par le tunnel sous la Manche. Les trains circuleraient à la cadence d'un par heure entre chacune des métropoles.

● **Le coût des infrastructures.** Selon les variantes, le coût total de l'aménagement des lignes anciennes et de la construction de lignes nouvelles de Paris à Cologne et Amsterdam *via* Bruxelles varie de 16,6 milliards de francs 1984 à 22,9 milliards. Le tronçon Paris-Bruxelles est estimé à 9,6 milliards ; Bruxelles-Cologne, entre 4,7 et 6,6 milliards ; Bruxelles-Amsterdam, de 2,3 à 7 milliards. La liaison avec Londres par le tunnel sous la Manche nécessiterait une rallonge de 3,5 à 5,1 milliards de francs.

● **Le trafic.** Les temps de parcours avec la technique rail-roue seront très réduits. Ainsi Paris-Lille sera-t-il effectué en 57 minutes (2 heures par le train le plus rapide, actuellement) ; Paris-Bruxelles, en 1 h 17 (2 h 27) ; Paris-Cologne, en 2 h 24 ou 2 h 57 (5 heures) ; Paris-Amsterdam, en 2 h 51 ou 3 h 41 (5 h 22). Cette accélération attirerait, en l'an 2000, 19,8 millions de voyageurs à Paris, 14,4 millions à Bruxelles, 2,3 millions à Amsterdam et 3,3 millions à Cologne. L'utilisation du tunnel sous la Manche améliorerait de 35 % à 40 % ces performances.

● **La rentabilité.** La rentabilité financière des variantes roue-rail (de 3,7 % à 4,2 %) est nettement supérieure à celle de la variante à sustentation magnétique (2 %) qui nécessite de construire une voie totalement nouvelle. La rentabilité la plus forte est réalisée sur le territoire français et la plus basse en Belgique, le tronçon Paris-Bruxelles étant de loin le plus intéressant. L'ouverture du tunnel sous la Manche améliorerait sensiblement les performances du TGV européen.

● ***Quel exploitant ?*** Quatre scénarios ont été étudiés. Scénario n° 1 : la ligne TGV est construite et exploitée par les sociétés de chemins de fer dans le cadre d'accords qu'elles passent entre elles. Le financement est assuré dans chaque pays selon des modalités fixées par l'Etat. N° 2 : la construction et l'exploitation seraient, comme dans le scénario précédent, du ressort des sociétés de chemin de fer, mais une société internationale de financement permettrait à ces sociétés de ne pas accroître leur endettement, en pratiquant le système de la location-vente. N° 3 : la société internationale est responsable du financement, de la construction et de l'exploitation de la ligne nouvelle. Les prestations techniques sont à la charge des sociétés nationales de chemins de fer. N° 4 : une nouvelle société internationale de chemins de fer se substitue complètement aux sociétés nationales.

Les travaux des quatre groupes de travail préparent une belle empoignade des ministres. Certes, ceux-ci ont en commun deux certitudes : d'une part, le TGV nord-européen est rentable ; d'autre part, il est vital pour l'unité européenne et pour les industriels ferroviaires qu'il n'y ait pas multiplication de matériels hétéroclites. Cela posé, apparaissent les intérêts nationaux. La France semble être la grande bénéficiaire d'une solution rail-roue qui inclurait la Grande-Bretagne car l'augmentation de trafic profiterait surtout à la SNCF. Le matériel développé par Alsthom et Jeumont-Schneider dispose depuis 1981 d'une bonne longueur d'avance sur ses concurrents allemands, italiens et japonais.

Cette donne favorable à la France pousse ses partenaires éventuels à se montrer exigeants. Les Belges tiennent à ce que le TGV ne se limite pas au trajet Paris-Bruxelles très rentable que les Français se contenteraient volontiers de réaliser ; ils souhaitent qu'une péréquation permette de relier Bruxelles à Amsterdam et Cologne. Les Allemands se déclarent moins intéressés que par le passé et parlent maintenant de coopérer industriellement avec les Italiens et les Suédois.

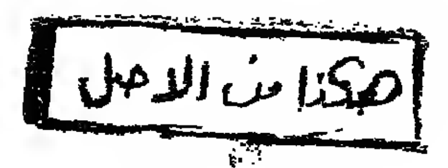
Les Britanniques regrettent beaucoup de n'avoir pratiquement aucun crédit à consacrer à une ligne nouvelle sur leur territoire ou à un élargissement de leur gabarit ferroviaire. Ils mettraient seulement quatre voies de la gare londonienne de Waterloo à la disposition des TGV. Ils sont tout de même intéressés à faire circuler des trains continentaux dans le tunnel sous la Manche, qui, sans cet apport, risque fort de ne pas être rentable.

Les ministres des transports concernés ont du pain sur la planche. Il leur faudra, le 22 décembre, trancher définitivement en faveur de la technique rail-roue et décider si le TGV se borne au triangle Paris-Londres-Bruxelles ou s'il continue vers Cologne. Plus tard il sera temps de choisir de constituer une entité industrielle qui, comme pour les Airbus, partagerait le gâteau entre les différents constructeurs. Viendront ensuite les clés de répartition des dépenses et le choix des tracés : Amiens, Liège, Anvers... Si tout se passe bien.

ALAIN FAUJAS.

AMSTERDAM · Schiphol · LA HAYE · N0/N2 · ROTTERDAM · PAYS-BAS · MER DU NORD · N1 · Breda · EINDHOVEN · RFA · ESSEN · DUSSELDORF · N2 · Vers LONDRES (par le tunnel sous la Manche) · Calais · GAND · ANVERS · A2 · COLOGNE · PLAINE DES FLANDRES · Zaventem · A0 · BONN · LILLE · Tournai · BRUXELLES · AIX-LA-CHAPELLE · SUD DE LILLE · Lens · F1 · Mons · CHARLEROI · Namur · LIÈGE · A1 · Arras · BELGIQUE · Cambrai · F0 · F2 · AMIENS · Saint-Quentin · Compiègne · FRANCE · Senlis · Dammartin-en-Goële · Variante · PARIS · ROISSY CHARLES-DE-GAULLE · 0 50 100 km

Les querelles de tracés ne sont pas près de s'arrêter en France, à propos de l'entrée *ou non* du TGV dans l'agglomération lilloise et à propos de la desserte d'Amiens. *En Belgique,* c'est Liège qui réclame à cor et à cri l'arrivée du train à grande vitesse.



Social

La maîtrise des dépenses de santé

La Confédération des syndicats médicaux pose des préalables au gouvernement

Durcissant la partie de bras de fer engagée avec les caisses d'assurance-maladie et le gouvernement, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation de praticiens, qui a tenu son assemblée généralo le samedi 29 et le dimanche 30 novembre, a raidi son attitude, en exigeant, en préalable à toute participation à la maitrise des dépenses maladie, des augmentations de certains tarifs et la prise en compte de diverses revendications.

Pour modérer la croissance des dépenses, les caisses natiunales d'assurance-maladie ont demandé aux respousables des syndicats médicaux de coopérer à une *« maîtrise »* – un freinage – de leurs prescriptions (médicaments, analyses, massages, soins infirmiers), qui out connu une très forte augmentation depuis le début de 1986. D'autre part, le gouvernement et les caisses leur demandent maintenant, pour les personnes bénéficiant d'un remboursement à 100 % pour le traitement d'une maladie grave et coûteuse, de distinguer ce qui relève de ce traitement et les autres soins individuels, qui doivent être remboursés normalement, c'est-à-dire avec un ticket modérateur.

Seules une minorité de syndicats départementaux avaient accepté d'entreprendre avec les caisses les programmes de modération des prescriptinns. Après avoir réclamé que le gouvernement et les caisses prennent d'abord leurs « responsabilités », notamment sur les tarifs de remboursement, la CSMF a refusé de s'engager sur les remboursements à 100 %, demandant d'abord une concertation sur les modalités précises de la participation des médecins.

Cette attitude paradoxale s'explique par plusieurs raisons. Certains médecins – ils l'ont exprimé au cours de l'assemblée générale – craignent une baisse de la consommation, qui réduirait leur revenu, d'autres ne veulent pas entendre parler de modération des dépenses ou redoutent un transfert de responsabilités.

Surtout, il s'agit d'un moyen de pression, voire de « chantage », même si certains ne veulent pas employer le terme, pour obtenir satisfaction sur d'autres points.

La CSMF a réclamé des augmentations relativement importantes des tarifs de consultation des médecins : 10 F pour celle du généraliste (actuellement payée 75 F), 15 F pour celle du spécialiste et 20 F pour celle du psychiatre. Cette année, les médecins n'avaient pas eu satisfaction dans leur demande de revalorisation annuelle. M. Jacques Chirac avait, en juin dernier, refusé une augmentation des honoraires tant que les médecins ne s'engageaient pas dans une action de maîtrise des dépenses (*le Monde* du 16 juin).

Depuis, le gouvernement a quelque peu assoupli son attitude, acceptant – comme les caisses – de considérer comme des objectifs à atteindre les chiffres demandés par la CSMF. Mais il envisageait de n'en donner que la moitié dans l'immédiat, le reste étant subordonné à un ralentissement des actes et des prescriptions.

En revanche, le gouvernement avait accepté de rapprocher la situation fiscale des médecins conventionnés de celle des salariés en relevant sensiblement dans la loi de finances pour 1987 le plafond de revenu permettant de bénéficier d'un abattement sur le revenu imposable et en prévoyant déjà une deuxième étape pour 1988. D'autre part, conformément à la promesse faite en juin dernier, il a supprimé les réductions de 20 % pratiquées auparavant sur les honoraires, les consultations et les visites en cas d'accident du travail, ce qui devrait coûter une soixantaine de millions à la caisse nationale d'assurance-maladie des salariés.

Ces progrès ont cependant été jugés insuffisants par la CSMF, qui a réclamé de *« voir d'abord »*, en demandant une revalorisation des consultations en une seule fois, ainsi qu'une hausse ultérieure des autres tarifs. La CSMF a menacé aussi de quitter les différents organismes mixtes prévus par la convention médicale de 1985 si elle n'obtenait pas satisfaction sur plusieurs questions mises à l'étude. De crainte de n'être point suivie par un nombre suffisant de praticiens, elle a annoncé qu'elle *« soutiendra »* les médecins conventionnés qui passeraient dans le *« deuxième secteur »*, où ils sont autorisés à fixer librement leurs honoraires, et elle a demandé que le délai de choix, en principe limité au mois de décembre, soit prolongé.

GUY HERZLICH.

Les mesures contre le chômage

MM. Chirac et Maire relancent le débat sur les pactes pour l'insertion locale

Les PIL (pactes pour l'insertion locale) semblent redevenir d'actualité. Lors de l'émission « Questions à domicile », le 30 novembre, sur TF1, M. Jacques Chirac y a fait allusion en leur assignant un rôle important pour la qualité de la vie que ne renierait pas M. Edmond Maire. Le secrétaire général de la CFDT a profité de deux *« journées de travail sur l'emploi »*, organisées le jeudi 27 et le vendredi 28 novembre, pour avancer des contre-propositions sur ce sujet.

Au cours de l'été, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, avait émis cette idée des PIL, destinés aux chômeurs de longue durée encore indemnisés. Selon son projet, ces chômeurs continueraient de percevoir une allocation versée par l'UNEDIC, d'un montant de 2 000 F environ, mais pourraient être employés à mi-temps par des collectivités locales. En contrepartie, ils toucheraient une rémunération de l'ordre de 700 F par mois.

Depuis, le dossier a été officiellement confié à l'UNEDIC, dont le conseil d'administration – où siègent les partenaires sociaux gestionnaires de cet organisme paritaire – devrait se saisir pour une décision finale. En effet, la mise en place des PIL suppose que le régime d'assurance-chômage revienne sur une règle selon laquelle une personne ne peut à la fois être indemnisée et avoir une activité.

La contre-proposition de M. Maire consiste à *« lier la réinsertion des chômeurs au développement d'activités nouvelles répondant à des besoins mal satisfaits. C'est là que se trouve une bonne part de l'avenir de l'emploi »*, cette perspective n'étant pas *« réservée aux chômeurs de longue durée »*. Pour les PIL, le complément de rémunération ne devrait pas être forfaitaire, *« mais proportionnel au nombre d'heures travaillées »*.

Les activités comprendraient les services aux particuliers, les services de proximité et les travaux pour l'amélioration de l'environnement. Les collectivités locales seraient *« les maîtres d'œuvre »* de ces actions avec des associations agréées, mais devraient offrir une formation complémentaire. M. Maire s'est déclaré convaincu que sa solution *« ne coûte pas plus cher (...) »*, et va demander à l'UNEDIC de se prononcer.

En Suisse

Un accord d'entreprise sur la semaine de trente heures se heurte à l'opposition des autorités

BERNE
de notre correspondant

En attendant la généralisation de la semaine de quarante heures dans la Confédération helvétique, un accord allant beaucoup plus loin dans la réduction du temps de travail et déjà qualifié de révolutionnaire vient d'être conclu entre un syndicat helvétique et la Société ETA, filiale spécialisée dans les semi-conducteurs du géant horloger suisse SMH. L'innovation la plus spectaculaire de cet accord est l'introduction de la semaine de trente heures et de trois jours pour les équipes en service le week-end (du vendredi au dimanche ou du samedi au lundi), avec le même salaire.

Cette proposition avait été soumise à l'appréciation des travailleurs concernés avant le principal syndicat de la branche, la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH). La direction de l'entreprise ETA avait fait valoir qu'il était devenu indispensable d'utiliser pleinement ses capacités de production en recourant au travail continu pour affronter la concurrence sur le marché mondial.

Selon la FMH, la base a accepté ces conditions de travail à *« une forte majorité »*. En signant cet accord avec l'ETA, expliquent les responsables du syndicat *« nous avons voulu apporter notre contribution au développement de l'industrie suisse des semi-conducteurs tout en sauvegardant au mieux les intérêts et la santé des travailleurs »*.

Mais c'était sans compter avec l'avis de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT) appelé à trancher en dernier ressort. Or les autorités de Berne ont refusé de donner leur feu vert. Principal argument invoqué : le dimanche doit continuer à être respecté *« pour des raisons religieuses, mais aussi sociales et de protection de la famille »*. L'OFIAMT rappelle également que *« la loi fédérale sur le travail attribue au repos dominical une valeur en soi qui est indépendante de l'appréciation individuelle des travailleurs »*.

Selon la législation en vigueur, les travailleurs doivent avoir au moins vingt-six dimanches de congé par an, d'éventuelles dérogations ne permettant pas de descendre au-dessous de treize dimanches de repos obligatoire. Les signataires de l'accord ont maintenant la possibilité de faire appel et le débat ne fait apparemment que commencer.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 20 nov.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	425 439
dont :	
Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	130 290
ECU	75 044
Avances au Fonds de stabilisation des changes	20 058
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 440
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	150 897
dont :	
Effets escomptés	71 727
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	10 684
Total	891 342

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	208 344
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 641
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	38 479
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	114 621
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	63 079
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 680
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	12 229
Total	891 342

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985	21 nov.	28 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	144,3	145
Valeurs industrielles	142,5	142,5
Valeurs étrangères	110,5	111,2
Pétroles-Energie	140,2	135,8
Chimie	128,9	130,7
Métallurgie, mécanique	137,3	142
Electricité, électronique	138,1	136,7
Bâtiment et matériaux	165,9	171,4
Ind. de consommat. non alim.	149,4	152,3
Agro-alimentaire	142,7	141,8
Distribution	161,2	175,5
Transports, loisirs, services	149	152,8
Assurances	164,2	166,7
Crédit bancaire	148,8	151,2
Sicomi	121,4	120,9
Immobilier et foncier	133	134,4
Investissement et portefeuille	158,7	158,4
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	106,4	106
Emprunts d'Etat	103,7	103,4
Emprunts garantis et assimilés	109,2	108,9
Sociétés	107,2	108,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 298,3	3 308,2
Valeurs étrangères	3 551,4	3 573,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	471,5	483,6
Valeurs étrangères	480,4	483,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	122,3	121,9
Emprunt d'Etat	118,5	118,1
Emprunts garantis et assimilés	123,3	123
Sociétés	124,5	123,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	388,2	394,9
Produits de base	248,3	247,1
Construction	380,1	383,9
Biens d'équipement	330,8	341,6
Biens de consom. durables	468,7	476,3
Biens de consom. non durables	464,3	463,2
Biens de consom. alimentaires	413,3	411,1
Services	367,3	376,4
Sociétés financières	589	598,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	346,8	367,5
Valeurs industrielles	361,8	366,6
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	284,6	290

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,4350 F ↓

Les mauvaises perspectives de l'économie américaine ont continué, lundi 1er décembre, à peser sur le dollar, dont le glissement s'est poursuivi. A Paris, il est revenu de 6,4780 F à 6,4350 F. Les opérateurs attendent, en vain, une intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, qui ne s'est pas produite. La Banque de France est intervenue pour bloquer à 3,2760 F la hausse du deutschemark.

FRANCFORT	29 nov.	1er déc.
Dollar (en DM)	1,9770	1,9650
TOKYO	29 nov.	1er déc.
Dollar (en yens)	162,28	161,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er déc.)	7 1/4 %
New-York (28 nov.)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 nov.	28 nov.
Valeurs françaises	149,6	149,9
Valeurs étrangères	111,5	111,4
Cie des agents de change : (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	394,4	394,9

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	27 nov.	28 nov.
Industrielles	Clos	1 914,23

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	27 nov.	28 nov.
Industrielles	1 286	1 292,2
Mines d'or	302,2	314,5
Fonds d'Etat	81,77	81,75

TOKYO

	29 nov.	1er déc.
Nikkei	18 325,58	18 396,89
Indice général	1 507,51	1 517,11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 novembre
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,25	107,05	106,80	106,85
Précédent	–	107,05	106,90	106,70	106,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COB SE PLAINT DES INFORMATIONS FOURNIES PAR LOUIS VUITTON SUR L'OPA VEUVE CLICQUOT. – Interrogée dernièrement par la COB, la banque Paribas a indiqué qu'un syndicat, composé de la société Louis Vuitton (à 99 %) et de Paribas (1 %), avait acquis en Bourse 123 682 actions de la société Veuve Clicquot, soit 14,97 % de son capital. Ces achats sont intervenus sur le marché, alors que Louis Vuitton avait, d'autre part, lancé une offre publique d'échange sur Veuve Clicquot. Or cette information n'a été communiquée à la chambre syndicale que le 25 novembre (pour des opérations effectuées entre le 17 et le 24 novembre). La règle suivant laquelle l'initiateur d'une offre publique doit déclarer chaque jour, à la COB et à la chambre syndicale, ses achats de titres de la société visée, pour publication à la cote officielle, n'a pas été respectée. Selon la COB, Louis Vuitton a ainsi privé les actionnaires de la société Veuve Clicquot d'une information importante.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4450	6,4480	+ 58	+ 78	+ 130	+ 155	+ 475	+ 575
$ can.	4,6639	4,6677	– 49	– 34	– 78	– 50	– 284	– 116
Yen (100)	3,9850	3,9894	+ 98	+ 110	+ 187	+ 210	+ 13	+ 654
DM	3,2746	3,2778	+ 66	+ 81	+ 136	+ 157	+ 439	+ 507
Florin	2,8968	2,8992	+ 34	+ 43	+ 73	+ 88	+ 266	+ 318
F.B. (100)	15,7464	15,7595	– 51	+ 36	– 105	+ 71	– 223	+ 210
F.S.	3,9340	3,9382	+ 112	+ 130	+ 227	+ 252	+ 693	+ 780
L (1 000)	4,7216	4,7264	– 199	– 161	– 334	– 282	– 775	– 655
£	9,2486	9,2593	– 323	– 287	– 608	– 540	– 1721	– 1529

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 1/2	7 7/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 7/8	4	3 7/8	4	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 1/4	12	11	11 1/2	10 1/2	11
£	11	11 1/4	11 1/16	11 3/16	11 3/16	11 5/6	11 3/8	11 1/2
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 5/8	7 7/8	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 28 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1548	4,5 % 1973	1600	1630	1630	+ 1 87
4490	C.N.E. 3%	4450	4440	4440	− 0 22
1187	B.N.P. T.P.	1218	1224	1224	+ 0 49
1245	C.C.F. T.P.	1182	1200	1200	+ 1 52
1145	Créd. Lyon. T.P.	1152	1152	1152	....
2570	Electricité T.P.	2578	2590	2590	+ 0 46
2165	Renault T.P.	2183	2192	2190	+ 0 32
2080	Rhône-Poul. T.P.	2115	2115	2118	+ 0 18
1400	St-Gobain T.P.	1353	1351	1370	+ 1 26
1385	Thomson T.P.	1380	1380	1380	....
470	Accor	479	477	477	− 0 41
2080	Agence Havas	2100	2150	2190	+ 2 38
1920	Ag. Havas C. I.	1955	1951	1980	+ 1 27
860	Air Liquide	675	675	675	....
2190	Alcatel	2190	2137	2138	− 1 82
1950	Als. Superm.	1690	1750	1750	+ 3 55
380	A.L.S.P.I.	376 50	376	376	− 0 13
315	Alsthom ★	311	313	310	− 0 32
2080	Arjom. Prioux	2335	2290	2271	− 2 74
370	Aussedat-Rey	430	415	419	− 2 55
1400	Aux. Entrepr.	1490	1495	1485	− 0 33
1190	Avions Dassault	1264	1290	1290	+ 2 05
450	Bail-Equipem.	511	518	517	+ 1 17
1040	Bail-Investiss.	1050	1046	1046	− 0 38
1080	Cie Bancaire	1096	1085	1075	− 1 91
520	Bazar H.-V.	573	586	586	+ 2 26
520	Béghin-Say	517	516	513	− 0 77
545	Bergar (Ma)	530	530	530	....
655	Bic	709	712	719	+ 1 41
1450	B.I.S.	1452	1442	1444	− 0 55
2400	Bicoût (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2538	2518	2510	− 1 10
1240	Bouygues	1270	1260	1260	− 0 76
4300	B.S.N.	4290	4285	4283	− 0 10
1100	Carnaud	1163	1169	1178	+ 1 28
3670	Carrefour	3745	3750	3740	− 0 13
2600	Casino	2618	2600	2600	− 0 72
1750	Casino A.D.P.	1949	1908	1988	+ 2
785	C.C.M.C.	788	805	800	+ 1 52
1240	Cetelem	1311	1310	1310	− 0 07
1940	C.F.A.O.	2180	2150	2151	− 1 33
480	C.F.D.E.	465	465	466	+ 0 21
1230	C.G.I.P.	1255	1232	1231	− 1 81
1350	Chargeurs S.A.	1430	1440	1445	+ 1 04
58	Chiers-Châtill.	81	81 50	81 50	+ 0 61
700	Ciments franç.	715	723	725	+ 1 39
630	Club Méditerr.	673	680	676	+ 0 44
235	Codetel	236	234	234	− 0 84
405	Cofimeg	410	408 20	406	− 0 97
1310	Coles	1325	1324	1320	− 0 37
220	Compt. Entrepr.	225	214	213	− 5 33
890	Compt. Mod.	727	720	718	− 1 23
1140	Créd. Foncier	1199	1192	1192	− 0 58
520	Crédit F. Imm.	515	513	517	+ 0 38
1420	Crédit Nat.	1575	1556	1560	− 0 95
270	Crouzet ★	288	288	295	+ 2 43

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2320	Damart S.A.	2285	2285	2265	− 0 87
4260	Darty ★	4645	4800	4818	+ 3 72
265	Dév. R.N.-P.d.C.	265	266	266	+ 0 37
570	D.M.C.	570	579	580	+ 1 75
2400	Docks France ★	2550	2545	2550	....
1810	Dumez ★	1890	1890	1878	− 0 78
1190	Eaux (Gén.)	1232	1250	1280	+ 3 89
2890	Ecco ★	2706	2700	2701	− 0 14
985	Electro-Finan.	975	975	971	− 0 41
310	Elf-Aquitaine	308 50	308	308	− 0 15
295	— (certific.)	286	290	290	+ 1 39
2700	Epeda-B-Faure	2650	2713	2725	+ 2 83
3540	Essilor	3620	3600	3615	− 0 13
430	Esso S.A.F. ★	411	411	401	− 2 43
3090	Eurafrance	3305	3350	3395	+ 2 72
1360	Eurocom ★	1488	1515	1510	+ 1 47
2760	Euromarché	2750	2840	2840	+ 3 27
830	Europe n° 1 ★	810	810	830	+ 2 46
1600	Facom	1664	1660	1660	− 0 24
1190	Fichet-Bauche	1230	1245	1245	+ 1 21
290	Finextel	290	282	290	....
155	Fives-Lille	204	204	204	....
330	Francarep	324	320	320	− 1 23
1220	Fromageries Bel	1308	1304	1304	− 0 30
930	Gal. Lafayette	1050	1050	1050	....
365	Gascogne	389	402	402	+ 3 34
295	Géophysique	300	290	290	− 3 33
1690	Gerland	1685	1685	1685	....
500	GTM-Entrepose	517	514	506	− 2 12
660	Guyenne-Gasc. ★	679	672	671	− 1 17
2630	Hachette ★	2995	2985	2985	− 0 33
770	Hénin (La)	765	758	758	− 0 91
65	Imétal	74 90	75 10	76 90	+ 3 22
945	Imm. Plaine-M.	990	985	984	− 0 60
4050	Inst. Mérieux	4121	4060	4060	− 1 48
690	Intelbail	700	700	700	....
1410	Intertechnique	1615	1635	1635	+ 1 23
1220	J. Lefebvre	1280	1280	1270	− 0 78
1620	Lab. Bellon	1900	1890	1890	− 0 52
1320	Lafarge-Coppée	1396	1420	1415	+ 1 36
1510	Lebon	1638	1648	1648	+ 0 65
4750	Legrand	5060	5320	5320	+ 0 13
1360	Lesieur	1411	1300	1300	− 7 86
945	Locabail Immob.	958	949	949	− 0 93
680	Locafrance	736	736	736	....
1110	Locindus	1115	1190	1100	− 1 34
940	L. Vuitton S.A ★	950	950	947	− 0 31
845	Luchaire	849	859	860	+ 1 29
1350	Lyon. Eaux ★	1381	1390	1371	− 0 72
210	Mais. Phénix	199 50	201	200 90	+ 0 50
540	Majorette (Ly)	546	545	547	+ 0 18
74	Manutan	77	74 90	74 90	− 2 72

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 28/11

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

- o : coupon détaché
- ● : offert
- □ : droit détaché
- d : demandé
- ◆ : prix précédent
- ★ : marché continu

Le Monde

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er décembre

Légère hausse : + 0,23 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine sur une note légèrement haussière, l'indicateur de tendance clôturant dans la matinée en progrès de 0,23 %. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Merlin (+ 4,8 %), Alsthom (+ 4 %), Générale des Eaux (+ 2,7 %), Darty (+ 2,5 %) et Europe 1 (+ 1,8 %). En repli figuraient Perrier (– 1,8 %), Total (– 1,4 %), Sanofi (– 1,2 %) et Synthelabo (– 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	477	477	476
Agence Havas	2150	2150	2128
Air Liquide (L')	675	676	675
Bancaire (Cie)	1076	1068	1083
Bongrain	2510	2530	2530
Bouygues	1260	1271	1271
B.S.N.	4283	4300	4318
Carrefour	3740	3740	3740
Chargeurs S.A.	1445	1458	1470
Club Méditerranée	676	687	683
Crédit National	1560	1575	1576
Eaux (Gén.)	1280	1300	1315
ELF-Aquitaine	308	310	310
Essilor	3615	3615	3620
Lafarge-Coppée	1416	1420	1420
Michelin	2459	2469	2470
Midi (Cie)	1680	1685	1686
Moët-Hennessy	2460	2460	2453
Navig. Mixtes	1091	1095	1097
Oréal (L')	3780	3788	3788
Pechelbronn	1240	1238	1238
Pernod-Ricard	1040	1046	1050
Peugeot S.A.	1165	1170	1172
Sanofi	692	680	683
Source Perrier	805	798	793
Télémécanique	3300	3300	3300
Thomson-C.S.F.	1618	1618	1632
Total-C.F.P.	402	394	398
T.R.T.	2308	2311	2310
Valéo	502	510	510

Après les déclarations de M. Chirac sur TF 1

Tension politique autour des chaînes publiques

« C'est l'affaire de la CNCL. » M. Jacques Chirac a ainsi éludé toutes les questions sur l'audiovisuel : les treize membres de la Commission nationale de la communication et des libertés ne doivent-ils pas *« couper le cordon ombilical entre le pouvoir politique et la télévision »* ? Le premier ministre s'est contenté d'espérer que la privatisation de TF 1 et la réattribution de la « 5 » aient lieu *« au même moment »*, afin d'éviter aux professionnels des médias un choix difficile.

Il n'empêche que les pressions politiques se multiplient pour obtenir de la commission le remplacement rapide des PDG des chaînes publiques. L'entourage du premier ministre ne cache pas son irritation croissante devant le ton des journaux télévisés, notamment sur la couverture des manifestations étudiantes. Les députés de la majorité sont, eux, plus explicites. La semaine dernière, M. Michel Péricard (RPR) dénonçait *« une télévision militante aux mains de gens qui servent les intérêts du PS »* et ajoutait : *« Il faut que le remplacement des responsables fasse que l'on ait une télévision qui ne soit pas celle de 50 % des Français. »* Le 29 novembre, c'est au tour de M. Franck Borotra, porte-parole du RPR, de dénoncer les journalistes *« qui se comportent en militants zélés »*, en concluant : *« J'ai le droit de dénoncer ces journalistes afin que la CNCL fasse son métier et vite. »*

Le Parti socialiste s'est ému de ces pressions. M. Jean-Jack Queyranne fait de la nomination des PDG *« le premier test d'indépendance réelle de la commission »* et souhaite que la CNCL ne se plie pas *« aux injonctions de ces parrains envahissants »*. M. Georges Sarre se demande si les membres de la CNCL vont se comporter en *« laquais »* ou en personnes *« soucieuses du développement de la démocratie et de l'information »*.

A la CNCL, on feint d'ignorer la polémique pour s'en tenir au calendrier. M. Gabriel de Broglie souhaite achever la nomination des présidents et des conseils d'administration des chaînes publiques avant le 10 décembre. La première séance plénière de la commission sur ce sujet aura lieu le 2 décembre, mais la plupart des membres veulent rencontrer les candidats avant de se prononcer.

J.-F. L.

Les dirigeants de l'UNEF sceptiques sur le recul gouvernemental

Etudiants et lycéens devaient se prononcer, lundi 1er décembre, établissement par établissement, sur la suite qu'ils souhaitent donner à leur mouvement, après le renvoi en commission du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Dans plusieurs universités, l'occupation des locaux a été votée dès vendredi et a même parfois commencé ce week-end. Dès samedi, la coordination des étudiants s'est prononcé en faveur du maintien de la manifestation nationale prévue pour le jeudi 4 décembre à Paris. Toutefois, dans la plupart des établissements, le débat restait ouvert sur la forme que pourrait prendre le mouvement (grève avec éventuellement occupation des locaux).

M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, s'est montré sceptique sur les raisons du « recul » gouvernemental.

Les réponses du premier ministre aux « Questions à domicile » n'ont pas apaisé Mlle Isabelle Thomas, vice-présidente de l'UNEF-ID : *« Les étudiants savent lire et étudier un projet*, a-t-elle déclaré dimanche soir. *M. Chirac prend les étudiants pour des imbéciles. J'espère (...) qu'ils vont voter massivement la grève et que la manifestation nationale de jeudi prochain sera un immense succès pour obtenir le retrait du projet de loi Devaquet, point à la ligne. »*

Dans les lycées, la mobilisation est plus difficile à « tenir », et certains élèves semblent s'orienter vers une formule originale de « grève avec cours », afin de ne pas trop compromettre leur programme. Mais ils devraient se joindre aux étudiants des deux UNEF dans la rue jeudi, aux enseignants du SNE-Sup (FEN) et du SGEN-CFDT, qui appellent à la grève ce jour-là, et sans doute à ceux du SNES (FEN), qui prendront une décision définitive mardi. De son côté, M. Hubert Coudanne, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, qui soutient les revendications étudiantes, a appelé dimanche à *« une réflexion profonde de l'ensemble des intéressés sur le rôle et les missions des universités dans l'enseignement supérieur »*, réflexion suscitée selon lui par *« l'explosion spontanée et responsable de toute une jeunesse (...). »*

Plusieurs membres de la majorité ont apporté leur soutien au projet de M. Devaquet. Selon M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, le texte *« est bon dans ses grandes orientations »* et *« ses principes fondamentaux ne devraient pas être remis en cause »*. S'exprimant dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Juppé a expliqué le mouvement par *« la méconnaissance des textes »* et *« l'angoisse de l'emploi »*. Selon M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le projet *« sera maintenu, discuté et voté »*, avec certaines modifications *« si cela est nécessaire »*. Enfin M. Edgar Faure, père de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur de 1968, déclare, ce lundi, au *Quotidien de Paris* : *« Quand un texte ne nous rapporte rien et qu'il risque de nous coûter, ce n'est pas la peine de s'entêter. »*

● **Manifestation pour un *statu quo* de l'IVG.** — Plusieurs associations, dont le Planning familial, la Maison des femmes, la Confédération syndicale des familles et SOS-Racisme, appellent à une manifestation contre toute remise en cause du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse, le mercredi 3 décembre à 18 heures, place du 18-Juin, à Paris.

● **Peine aggravée en appel pour un ancien néo-nazi.** — La cour d'appel de Paris a porté, le 27 novembre, de six mois à deux ans d'emprisonnement la peine infligée à Odfried Hepp, ancien néo-nazi, condamné en première instance pour association de malfaiteurs (il appartenait à un réseau terroriste palestinien) au mois de juin dernier (*le Monde* des 23 mai et 6 juin). En revanche, la condamnation de Mohamed Ghadban, un responsable du Front de libération de la Palestine (FLP), a été ramenée pour la même affaire de six ans à quatre ans de prison.

● **Lyon : suicide d'un détenu de nationalité américaine.** — Daniel Schustrin, trente ans, un détenu de nationalité américaine, est mort mardi 25 novembre dans un service de réanimation lyonnais, où il avait été admis dix jours auparavant après s'être pendu volontairement dans sa cellule à l'aide de ses draps.

Négociations pour le rachat de « l'Indépendant » par le « Midi libre »

M. Claude Bujon, directeur général du quotidien *Midi libre* (Montpellier), dont M. Robert Hersant possède 10 % du capital, a confirmé, dimanche 30 novembre, que son journal était en négociation pour le rachat de *l'Indépendant* de Perpignan, ainsi que nous l'avions annoncé (*le Monde* du 10 octobre). Il a cependant précisé qu'aucun accord n'avait encore été signé entre les deux titres, malgré les rumeurs qui en font état. *« Il demeure*, a-t-il indiqué, *que, dans notre stratégie d'être fédérateur de la région,* l'Indépendant *nous intéresse. »* Cette cinquième négociation (depuis 1950) entre le quotidien montpelliérain et *l'Indépendant* de Perpignan *« devrait être conclue dans le meilleur des cas à la fin de cette année »*, nous a-t-il précisé.

Pour leur part, les actionnaires de *l'Indépendant*, réunis le 29 novembre en assemblée générale, ont approuvé le changement de statut juridique du journal, qui, de société à responsabilité limitée (SARL), devient société anonyme (SA). Le capital est passé de 20 000 F à 250 000 F, et M. Paul Chichet, auparavant directeur-gérant de la SARL, a été nommé PDG de la SA.

Les difficultés de « La Marseillaise »

Confronté à de graves difficultés financières et à une contestation larvée au sein de sa rédaction, le quotidien communiste *La Marseillaise* (*le Monde* du 22 novembre) a publié, dans ses éditions de dimanche 30 novembre, un appel, sur une pleine page, de son comité de direction afin que le quotidien *« ait les moyens de son existence et de son développement »*. Le communiqué indique que *La Marseillaise « poursuivra d'une manière plus offensive les efforts engagés depuis 1985 pour être un journal d'opinion communiste, moderne, novateur, ouvert sur la vie et la confrontation des idées »*.

Le comité de direction appelle à *« développer l'association des lecteurs »* et *« sollicite tous les communistes pour qu'ils impulsent, par des initiatives diverses, la souscription de deux millions de francs qui, conformément à la décision du comité central, sur la zone de diffusion, doit revenir à La Marseillaise »*.

Par ailleurs, fait rare dans un organe communiste, une section du syndicat national des journalistes (SNJ) — information confirmée par le syndicat — vient d'être créée à *La Marseillaise*.

Tarification des chèques

L'INC demande des contreparties

Présentant à la presse un numéro spécial de la revue *50 millions de consommateurs* consacré à la banque, Mme Marie-Hélène Dos Reis, directrice de l'Institut national de la consommation, a confirmé l'opposition de l'INC à l'égard de *« toute tarification des chèques qui ne s'accompagnerait pas de contreparties sérieuses pour le consommateur »*. Les deux compensations souhaitées par l'institut sont la rémunération des dépôts à vue et la suppression des dates de valeur.

Pour la première fois, la revue de l'institut, *50 millions de consommateurs*, est entièrement consacrée à la banque. Sous le titre « Bien choisir sa banque », elle passe au banc d'essai l'ensemble des services bancaires accessibles aux particuliers (tenue de compte, cartes bancaires, placements financiers, crédit à la consommation, crédit immobilier...).

Dans l'avenir, si certaines banques font payer les chèques, Mme Dos Reis a annoncé que l'INC utilisera ses moyens pour porter à la connaissance des consommateurs celles qui n'appliquent pas la facturation des comptes et évaluera les contreparties offertes par les différents réseaux.

Sur le vif

Naïfs !

Vous avez vu, hier, sur TF 1, son intérieur à mon Jacquot ? Somptueux, hein ! Son bureau de l'Hôtel de Ville, c'est le plus chouette de Paris. Celui de Matignon n'est pas mal non plus. Bien meublés. Avec tout plein de beaux objets, de statues khmères, de coqs de clocher, de sièges baoulés, de livres d'art sur la Chine, le Japon, tout ça...

Moi, ça m'a complètement snobée. C'est idiot, je sais. En France, un politicien qui veut faire président, s'il n'a pas laissé des œuvre immortelles comme de Gaulle ou mon Mimi, faut au moins qu'il joue les experts, qu'il connaisse Maupassant par cœur, bravo m'sieur Valéry ! Ou qu'il laisse son nom à un centre culturel, style Beaubourg, merci Pompidou !

Ils ont eu la même réaction que moi, les confrères. Ils en revenaient pas. Ils ont même eu le culot de s'étonner sur un ton goguenard : c'est marrant, on savait pas, on croyait que vous, sorti du calendrier des postes, des polars et de la musique militaire...

Hou la la ! Qu'est-ce qu'ils n'avaient pas dit ! Ça l'a drôlement vexé, mon Jacquot. Non mais, ça va pas ? Son morceau favori, c'est pas *Tiens voilà du boudin !*, c'est *le Marteau sans maître* de son copain Boulez. Avant de nous en régaler pendant le générique de fin, il a essayé de nous en parler : c'était moderne, mais déjà classique et, dans cent ans, on s'apercevrait que c'était un... Il cherchait le mot qui convenait, il ramait comme un malade, il trouvait pas de synonyme à classique pour éviter de se répéter que c'était... que c'était... un classique. Allez, tant pis !

Visiblement, elle lui tapait sur les nerfs, Anne Sinclair. Il a commencé par l'appeler Mme Séguillon et, après, il lui a conseillé de regarder un peu à droite, pour changer, là, sur le dessus de la cheminée, ce cheval tang si doux à caresser, des fois que ça la rendrait moins teigne.

Le plus rigolo, c'est pas ça, c'est quand ils ont eu la naïveté de lui demander s'il les aimait, les journalistes de la télé, s'il allait pas les virer ? Qui ça, lui ? Jamais de la vie. C'est plus son problème. Il y a des gens pour ça, les mecs de la CNCL. Et ça va pas traîner. Ils balancent, dès cette semaine, tous les présidents de chaîne. Faut reconnaître, les libéraux, c'est pas comme les socialos. Eux, au moins, pour faire le ménage, ils mettent des gants.

CLAUDE SARRAUTE.

Le numéro du « Monde » daté 30 nov.-1er déc. 1986 a été tiré à 457 359 exemplaires.



